

# DIAGNOSTIC PROSPECTIF ET PROPOSITION DE FEUILLE DE ROUTE RELATIFS AU DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE

Septembre 2017

Rapport réalisé pour le compte de l'ADEME par Deloitte Développement Durable (Manuel TRARIEUX, Marion SARTEEL, Camille BALDUYCK), Impact Mer (Jessica CRILLON, Adeline POUGET-CUVELIER) et OC2 Consultants (Carole COAT)

ADEME  
Contrat n°16MAR000719

**Coordination technique : Benoit Lacroix, ADEME**  
**Opération cofinancée par la collectivité de Martinique et la Préfecture de Martinique**



---

**RAPPORT FINAL**

**Copyright :**

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite selon le Code de la propriété intellectuelle (art. L 122-4) et constitue une contrefaçon réprimée par le Code pénal. Seules sont autorisées (art. 122-5) les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé de copiste et non destinées à une utilisation collective, ainsi que les analyses et courtes citations justifiées par la caractère critique, pédagogique ou d'information de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, sous réserve, toutefois, du respect des dispositions des articles L 122-10 à L 122-12 du même Code, relatives à la reproduction par reprographie.

# SOMMAIRE

## SOMMAIRE 3

|                         |   |
|-------------------------|---|
| TABLE DES FIGURES ..... | 6 |
| TABLE DES TABLEAUX..... | 6 |

## I. INTRODUCTION A L'ECONOMIE CIRCULAIRE ..... 8

|  |    |
|--|----|
| I.1. L'OBJECTIF PREMIER D'UN MEILLEUR USAGE DES RESSOURCES.....          | 8  |
| I.2. UNE IMPULSION DE L'EUROPE ET UNE PRIORITE POLITIQUE NATIONALE ..... | 8  |
| I.2.1. A l'échelle internationale et de l'Union Européenne .....         | 8  |
| I.2.2. Aux échelles nationale et régionales .....                        | 9  |
| I.3. UNE APPROCHE AUX CONTOURS NON ENCORE STABILISES .....               | 10 |
| I.4. OBJECTIFS ET PERIMETRE DE L'ETUDE.....                              | 11 |

## II. ECONOMIE MARTINICAISE ET ECONOMIE CIRCULAIRE : ETAT DES LIEUX ..... 12

|  |    |
|--|----|
| II.1. DESCRIPTION DE L'ECONOMIE DU TERRITOIRE .....  | 12 |
| II.1.1. Une économie portée par le secteur tertiaire.....  | 12 |
| II.1.2. Un secteur primaire dynamique basé sur la production de banane et de canne à sucre, malgré une baisse de la surface agricole ces dernières années.....     | 13 |
| II.1.3. Le secteur secondaire est dominé par les filières énergies, agro-alimentaires et du BTP.....   | 14 |
| II.1.4. Le secteur tertiaire, dominé par les services non marchands, avec un regain des filières en croissance telles que transport automobile et le tourisme..... | 15 |
| II.2. ANALYSE DES FLUX DE MATIERES ET DE PRODUITS.....   | 16 |
| II.2.1. Pourquoi faire ? .....   | 16 |
| II.2.2. Analyse des flux de matières et de produits .....  | 17 |
| II.3. IDENTIFICATION DE SECTEURS ECONOMIQUES CLES, DES FLUX ET PRODUITS A ENJEUX AU REGARD DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE .....  | 20 |
| II.3.1. Enjeux relatifs au bouclage des flux et forces du territoire .....   | 20 |
| II.3.2. Priorisation des secteurs clés au regard de l'économie circulaire et des enjeux en termes de ressources 23   |    |

## III. ANALYSE PROSPECTIVE DES SECTEURS SELON LEUR CHAINE DE VALEUR ..... 24

|   |    |
|---|----|
| III.1. METHODOLOGIE .....   | 24 |
| III.1.1. Structure d'une chaîne de valeur .....   | 24 |
| III.1.2. Filières sélectionnées .....   | 26 |
| III.2. CHAINE DE VALEUR « ECO-CONCEPTION ».....   | 27 |
| III.2.1. Retours d'expériences territoriales et hors territoires possiblement reproductibles en Martinique 27 |    |
| III.2.2. Filières agricoles, aquacoles, pêches et alimentation .....  | 33 |
| III.2.3. Filières extraction: énergie, eau, minéraux (incl. btp) .....  | 38 |

|  |            |
|--|------------|
| <b>III.3. CHAINE DE VALEUR « ECONOMIE DE LA FONCTIONNALITE »</b>   | <b>44</b>  |
| III.3.1. Retours d'expériences territoriales et hors territoires possiblement reproductibles en Martinique | 44         |
| III.3.2. Filière transport/mobilité  | 47         |
| III.3.3. Filières énergie  | 51         |
| III.3.4. Filières biens de consommation (usage non quotidien)  | 54         |
| <b>III.4. CHAINE DE VALEUR « CONSOMMATION COLLABORATIVE »</b>  | <b>57</b>  |
| III.4.1. Retours d'expériences territoriales et hors territoires possiblement reproductibles en Martinique | 57         |
| III.4.2. Filière transport/mobilité  | 60         |
| III.4.3. Filière agricoles, aquacoles, pêche et alimentation   | 63         |
| <b>III.5. CHAINE DE VALEUR « PRODUITS REEMPLOYES ET DECHETS REUTILISES »</b>                               | <b>66</b>  |
| III.5.1. Retours d'expériences territoriales et hors territoires possiblement reproductibles en Martinique | 66         |
| III.5.2. Filières bois/ameublement   | 69         |
| III.5.3. Filière équipements électriques et électroniques (biens de consommation)                          | 73         |
| <b>III.6. CHAINE DE VALEUR « PREVENTION ET VALORISATION DES DECHETS »</b>                                  | <b>77</b>  |
| III.6.1. Retours d'expériences territoriales et hors territoires possiblement reproductibles en Martinique | 77         |
| III.6.2. Filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation  | 83         |
| III.6.3. Filière BTP   | 87         |
| III.6.4. Filière conditionnement   | 92         |
| <b>IV. ANALYSE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN A L'ECONOMIE CIRCULAIRE</b>                                      | <b>97</b>  |
| <b>IV.1. ANALYSE DES DISPOSITIFS EXISTANTS</b>   | <b>97</b>  |
| IV.1.1. Dispositifs de soutien par pilier de l'économie circulaire   | 100        |
| IV.1.2. Types de projets soutenus par les dispositifs  | 101        |
| IV.1.3. Aides proposées et organismes de soutien   | 101        |
| IV.1.4. Les secteurs concernés   | 101        |
| <b>IV.2. BESOINS EN DISPOSITIFS</b>  | <b>102</b> |
| <b>V. FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE</b>  | <b>103</b> |
| <b>V.1. PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE</b>  | <b>103</b> |
| <b>V.2. AXE A : PILOTER LA STRATEGIE GLOBALE D'ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE...</b>                    | <b>104</b> |
| V.2.1. Objectif 1 : Piloter la stratégie territoriale d'économie circulaire                                | 104        |
| V.2.2. Objectif 2 : Adapter les instruments politiques existants et en créer de nouveaux                   | 108        |
| V.2.3. Objectif 3 : Agir de manière exemplaire   | 111        |
| <b>V.3. AXE B : COMPLETER LES CONNAISSANCES</b>  | <b>116</b> |
| V.3.1. Objectif 1 : Affiner la connaissance de certains sujets   | 116        |
| V.3.2. Objectif 2 : Investir des sujets de niche et explorer des potentiels de développement               | 120        |
| <b>V.4. AXE C : MOBILISER ET MOTIVER LES ACTEURS</b>   | <b>123</b> |
| V.4.1. Objectif 1 : Communiquer sur les initiatives existantes   | 123        |
| V.4.2. Objectif 2 : Sensibiliser les (potentielles) parties prenantes                                      | 125        |

## **V.5. AXE D : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES TERRITOIRES, LEURS ACTEURS, LEURS FILIERES** ..... 128

- V.5.1. Objectif 1 : Former les acteurs ..... 128
- V.5.2. Objectif 2 : Renforcer la création de valeur ajoutée sur le territoire selon l'approche économie circulaire 129
- V.5.3. Objectif 3 : Soutenir les initiatives collectives ..... 133

## **VI. SYNTHÈSE** ..... 135

## **VII. BIBLIOGRAPHIE** ..... 137

## **VIII. ANNEXES** ..... 139

### **VIII.1. DESCRIPTION DES ACTEURS** ..... 140

### **VIII.2. SYNTHÈSE DES INITIATIVES EXISTANTES** ..... 154

- VIII.2.1. Liste des initiatives identifiées sur le territoire ..... 154
- VIII.2.2. Initiatives par secteur économique ..... 168
- VIII.2.3. Initiatives par pilier de l'économie circulaire ..... 169

### **VIII.3. ANALYSE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE** ..... 170

- VIII.3.1. Les acteurs recensés ..... 170
- VIII.3.2. Les acteurs qui gagneraient à être inclus dans le développement de l'économie circulaire 176

### **VIII.4. DISPOSITIFS DE SOUTIEN EXISTANTS** ..... 178

## TABLE DES FIGURES

|   |     |
|---|-----|
| Figure 1- Les 7 piliers de l'économie circulaire (source : ADEME).....  | 10  |
| Figure 2 : Proposition de classification des différents concepts en lien avec l'économie circulaire et échelle d'application – Source Deloitte..... | 11  |
| Figure 3 Répartition de la valeur ajoutée en 2010.....  | 12  |
| Figure 4 Production agricoles martiniquaise en 2013 (en tonnes) .....   | 13  |
| Figure 5 Evolution du nombre de touristes en Martinique (en milliers).....  | 15  |
| Figure 6 Importations en 2015, en valeur (millions d'euros).....  | 17  |
| Figure 7 Exportations en 2015, en valeur (millions d'euros).....  | 19  |
| Figure 8 Chaînes de valeur étudiées et articulation avec les piliers de l'économie circulaire.....  | 24  |
| Figure 9 Répartition des initiatives du territoire par secteur .....  | 168 |
| Figure 10 Répartition des initiatives du territoire par pilier de l'économie circulaire .....   | 169 |
| Figure 11 Echelle d'action des acteurs parties prenantes de l'EC en Martinique (impliqués ou non) .....   | 171 |
| Figure 12 Echelle d'action des acteurs impliqués dans l'EC en Martinique .....  | 172 |
| Figure 13 Répartition des acteurs impliqués .....   | 173 |
| Figure 14 Répartition des acteurs impliqués dans l'EC par secteur économique.....   | 174 |
| Figure 15 Répartition des acteurs impliqués par chaînes de valeur .....   | 175 |

## TABLE DES TABLEAUX

|  |    |
|--|----|
| Tableau 1 Secteurs économiques concernés par les ressources présentant les enjeux les plus forts .....                                       | 23 |
| Tableau 2 Acteurs institutionnels en Martinique.....   | 25 |
| Tableau 3 Tableau synthétique d'analyse d'une filière pour une chaîne de valeur .....  | 26 |
| Tableau 4 Liste des filières étudiées par chaîne de valeur.....  | 26 |
| Tableau 5 Stratégies et initiatives en lien avec l'éco-conception.....   | 28 |
| Tableau 6 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Eco-conception » pour les filières agricoles, aquacoles et pêche et alimentation.....   | 33 |
| Tableau 7 Chaîne de valeur « Eco-conception » - Filières agricoles, aquacoles et pêche et alimentation .....                                 | 35 |
| Tableau 8 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Eco-conception » pour les filières extraction : énergie, eau, minéraux (incl. BTP)..... | 38 |
| Tableau 9 Chaîne de valeur « Eco-conception » - Filière extraction: énergie, eau, exploitation minière (incl. BTP)....                       | 39 |
| Tableau 10 Stratégies et initiatives en lien avec l'économie de la fonctionnalité.....   | 45 |
| Tableau 11 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour la filière transport/mobilité.....                | 47 |
| Tableau 12 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filière transport/mobilité .....   | 48 |
| Tableau 13 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour la filière énergie .....                          | 51 |
| Tableau 14 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filière énergie.....   | 52 |
| Tableau 15 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour les filières biens de consommation.....           | 54 |
| Tableau 16 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filières biens de consommation (usage non quotidien) .....                   | 55 |

|   |    |
|---|----|
| Tableau 17 Stratégies et initiatives en lien avec la consommation collaborative .....   | 58 |
| Tableau 18 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Consommation collaborative » pour la filière transport/mobilité.....  | 60 |
| Tableau 19 Chaîne de valeur « Consommation collaborative » - Filière transport/mobilité.....  | 61 |
| Tableau 20 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Consommation collaborative » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation.....             | 63 |
| Tableau 21 Chaîne de valeur « Consommation collaborative » - Filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation.....  | 64 |
| Tableau 22 Stratégies et initiatives en lien avec les produits réemployés et les déchets réutilisés.....  | 67 |
| Tableau 23 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « produits réemployés et déchets réutilisés » pour les filières bois/ameublement.....                         | 69 |
| Tableau 24 Chaîne de valeur « Produits réemployés et réutilisés » - Filières bois/ameublement.....  | 70 |
| Tableau 25 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « produits réemployés et déchets réutilisés » pour la filière équipements électriques et électroniques .....  | 73 |
| Tableau 26 Chaîne de valeur « Produits réemployés et réutilisés » - Filière équipements électriques et électroniques.....   | 74 |
| Tableau 27 Stratégies et initiatives en lien avec la « prévention et la valorisation des déchets » .....  | 78 |
| Tableau 28 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation..... | 83 |
| Tableau 29 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation.....                         | 84 |
| Tableau 30 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière BTP ..   | 87 |
| Tableau 31 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière BTP .....  | 88 |
| Tableau 32 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière conditionnement.....                               | 92 |
| Tableau 33 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière conditionnement .....  | 93 |

# I. INTRODUCTION A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

## I.1. L'OBJECTIF PREMIER D'UN MEILLEUR USAGE DES RESSOURCES

Extraire, produire, consommer ou utiliser, puis jeter : ce modèle économique, linéaire, doit être progressivement remplacé par une nouvelle approche permettant une croissance durable, allégée des pressions que nous exerçons sur les ressources et l'environnement. Assurément, les dynamiques de croissance économique à l'échelle mondiale conduisent à une compétition de plus en plus forte sur les ressources et à une détérioration progressive de leurs conditions d'accès (quantité, qualité, prix). Ainsi, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) estime qu'un scénario tendanciel sur la croissance de la consommation mondiale conduirait à un triplement des besoins en matières premières entre 2000 et 2050, utilisées pour produire des aliments, construire des infrastructures, fabriquer les biens de consommation ou produire de l'énergie. En outre, chaque année dans l'Union Européenne, près de 15 tonnes de matières par personne sont utilisées et chaque citoyen génère plus de 4,5 tonnes de déchets par an dont près de la moitié est mise en décharge<sup>1</sup>.

Une alternative est possible, et est de plus en plus expérimentée, par exemple dans le Nord-Pas-de-Calais, où la Vallée du Recyclage Textile regroupe des pôles d'excellence et de compétitivité pour développer des projets d'éco-conception et de recyclage dans la région. Ce modèle appelle une consommation sobre et responsable des ressources naturelles et des matières premières primaires, pour diminuer les effets de nos activités sur l'environnement et rendre ainsi indissociable la composante environnementale de la composante économique : c'est là toute l'ambition de l'économie circulaire. Aussi, une étude réalisée en 2012 par la Fondation Ellen Macarthur<sup>2</sup> précise que dans une première phase de transition, l'économie circulaire permettrait de réaliser une économie nette minimale de 380 milliards de dollars par an en matières premières en Europe, et jusqu'à 700 milliards de dollars par an dans sa phase d'adoption complète.

S'inspirant du fonctionnement des écosystèmes naturels, où « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »<sup>3</sup>, le concept d'économie circulaire répond, notamment, aux enjeux d'utilisation efficace des ressources, compte tenu d'une part de leur raréfaction et d'autre part de leur consommation croissante. Dans un contexte où il apparaît plus intéressant pour les acteurs économiques d'optimiser leur utilisation des ressources et de sécuriser leur approvisionnement sur le long terme, le passage d'un modèle linéaire à un modèle fonctionnant en boucles fermées (autant que possible), rationalisant et optimisant le recours aux ressources naturelles et l'utilisation de matières et d'énergie, tend aujourd'hui à se déployer.

## I.2. UNE IMPULSION DE L'EUROPE ET UNE PRIORITE POLITIQUE NATIONALE

À toutes les échelles géographiques, l'économie circulaire fait l'objet d'une attention grandissante de la part des pouvoirs publics, des acteurs économiques et des citoyens.

### I.2.1. A L'ECHELLE INTERNATIONALE ET DE L'UNION EUROPEENNE

Tout d'abord, la notion d'économie circulaire s'inscrit dans la continuité des travaux initiés par de nombreux scientifiques et organisations, durant les cinquante dernières années, sur la question des limites d'un développement économique fondé sur la croissance du PIB, et cherchant à rendre compatible le fonctionnement des activités humaines avec celui de la biosphère.

Au niveau des organismes internationaux, l'International Resource Panel<sup>4</sup> du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a pour mission de rassembler et d'évaluer la littérature scientifique sur

<sup>1</sup> Eurostat

<sup>2</sup> Fondation Ellen Macarthur : Vers une économie circulaire (vol.2) : opportunités pour le secteur des biens de consommation

<sup>3</sup> Selon la loi de Lavoisier.

<sup>4</sup> [www.unep.org/resourcepanel](http://www.unep.org/resourcepanel)

l'utilisation des ressources naturelles, dans l'objectif de contribuer au découplage absolu<sup>5</sup> entre la croissance économique et la consommation de ressources. Par ailleurs, l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique) exprime pour sa part l'objectif des « 3R », réduire (la consommation de ressources), réutiliser (les produits), recycler (les déchets), et celui de la Gestion Durables des Matières (GDM). Dès 2000, le Japon a publié la Loi de base pour la formation d'une société basée sur le recyclage, à l'origine des « 3R ». D'autres pays, moins attendus, agissent sur le sujet comme la Chine qui a promulgué sa Loi de promotion de l'Économie Circulaire en 2008. À l'échelle des villes, San Francisco s'est donnée comme ambition d'être « Zéro Déchets » à l'horizon 2020. Déjà en 2010, la Ville recyclait ou compostait 75 % de ses déchets.

Au niveau européen, la Commission Européenne dispose depuis 2011 d'une feuille de route sur l'utilisation efficace des ressources qui compte parmi les sept initiatives phares de la stratégie Europe 2020. Par ailleurs, le Parlement européen a amendé, ce 15 mars 2017, le Paquet européen de l'économie circulaire, présenté en décembre 2015 par la Commission européenne. Le Parlement a amendé les quatre propositions de modification des directives suivantes :

- La directive-cadre n° 2008/98/CE sur les déchets
- La directive n° 94/62/CE sur les déchets d' emballages
- La directive n° 1999/31/CE sur la mise en décharge
- La directive n° 2012/19/CE sur les déchets électriques et électroniques

Le Parlement européen a notamment fixé à 70 % l'objectif de recyclage ou de préparation en vue du réemploi des déchets municipaux, initialement fixé à 65 %. S'agissant des déchets d'emballages, les députés ont fixé un objectif de recyclage de 70 % d'ici décembre 2025 et 80 % à l'horizon 2030, contre un objectif de 75 % adopté par la Commission.

## 1.2.2. AUX ECHELLES NATIONALE ET REGIONALES

En France, la Conférence Environnementale de septembre 2013 a enclenché le développement de l'économie circulaire mobilisant l'ensemble des acteurs de la société. À la suite de cet évènement, la conférence de mise en œuvre sur l'économie circulaire (décembre 2013) a marqué un nouveau niveau d'engagement, tout particulièrement puisqu'elle a prévu l'élaboration de « stratégies régionales d'économie circulaire », contexte d'élaboration de ces travaux de développement de l'économie circulaire en Martinique

Par la suite, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (loi n°2015-992 du 17 août 2015) a formalisé cet engagement, encourageant le développement de l'économie circulaire, en précisant la définition ainsi que les notions-clés associées. Consolidant le tout, la Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable (SNTEDD) 2014-2020 comporte également un axe consacré à l'économie circulaire. Plus largement, la réglementation environnementale présente différents objectifs chiffrés qui vont dans le sens d'une économie circulaire : diminution de 10 % de la production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant en 2020 par rapport au niveau de 2010 ; objectif de 70 % de valorisation matière des déchets du BTP d'ici 2020 ; obligation pour les gros producteurs de mettre en place un tri et une valorisation des biodéchets depuis 2012, etc.

L'économie circulaire ressort donc comme un des enjeux majeurs permettant la transition écologique et énergétique dans laquelle nous sommes engagés et dans le cadre de laquelle nous devons dorénavant agir. Les enjeux économiques sont forts sur ce sujet : environ 800 000 emplois équivalents temps plein seraient concernés par le champ de l'économie circulaire (au niveau national), et des transferts de nouveaux emplois vers ce champ sont attendus dans les années à venir<sup>6</sup>.

En changeant d'échelle géographique, des synergies et des compatibilités avec les lois de décentralisation ainsi qu'avec la réforme territoriale en cours mettent les Régions en première ligne sur ce sujet. En effet, avec

<sup>5</sup> Le découplage, qu'il soit de ressource ou d'impact, peut être relatif ou absolu. Dans le premier cas, la quantité de matière utilisée augmente moins vite qu'un indice économique donné, par exemple le produit intérieur brut (PIB) par habitant. Dans le second cas, la quantité de matière diminue alors que cet indice économique augmente.

<sup>6</sup> Commissaire général de France Stratégie, L'économie circulaire, combien d'emplois ? – note d'analyse, avril 2016. Le champ des emplois concernés couvre les secteurs des « éco-activités », la location, la réparation, le réemploi ou la réutilisation.

la loi dite « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), l'ensemble des régions sont devenues compétentes en matière de planification de la prévention et de la gestion des déchets. Comme le souligne le guide stratégique sur l'économie circulaire à destination des Régions, publié par l'ADEME et l'ARF, la Région est un échelon d'action particulièrement pertinent puisqu'elle est compétente en matière de développement économique et d'innovation, de formation, de transport, d'aménagement, de gestion du bâti des lycées, de planification du traitement des déchets dangereux et agit de façon transversale pour l'environnement (agriculture, énergie, etc.)<sup>7</sup>. Aussi, plusieurs régions ont récemment lancé ou réalisé des travaux sur le sujet : Aquitaine, Rhône-Alpes et Basse-Normandie (feuille de route), Alsace, PACA et Ile-de-France (définition d'une stratégie), Bourgogne (organisation d'événements), Bretagne, Pays-de-la-Loire et Centre (appels à projets), Haute-Normandie (diagnostic), etc.

### I.3. UNE APPROCHE AUX CONTOURS NON ENCORE STABILISES

Face à ces enjeux, l'économie circulaire apparaît comme une opportunité pour changer de modèle. Cette approche, en structurant des stratégies efficaces d'utilisation des ressources, apparaît comme une porte ouverte sur une société plus résiliente, tout en diminuant les impacts environnementaux, en réduisant les coûts et en développant le bien être des individus.

L'ADEME propose la définition suivante de l'économie circulaire : « L'économie circulaire est un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (bien et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer les effets sur l'environnement, tout en permettant le bien-être des individus ». Cette définition constitue notre référence dans le cadre de la réalisation de cette mission. Bien que non reprises ici, d'autres tentatives intéressantes de définition existent, l'essentiel étant que toutes font références aux ressources et à leur optimisation de manière générale.

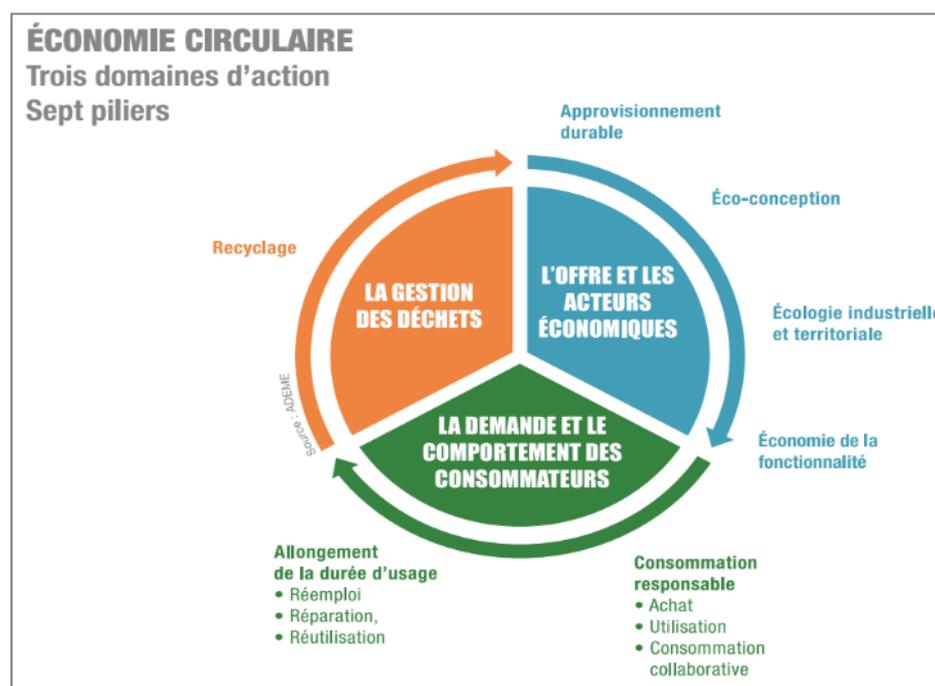


Figure 1- Les 7 piliers de l'économie circulaire (source : ADEME)

Sur cette base, la figure suivante propose une typologie des composantes de l'économie circulaire en regroupant une liste de différents concepts et les différentes échelles à laquelle ceux-ci peuvent s'appliquer. La figure précise également à quel niveau chaque acteur (entreprises, collectivités, citoyens) est le plus susceptible d'agir, le tout étant d'aboutir à un maximum d'actions convergentes.

<sup>7</sup> Au sens de la Loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles promulguée et parue au JO (dite loi MAPAM).

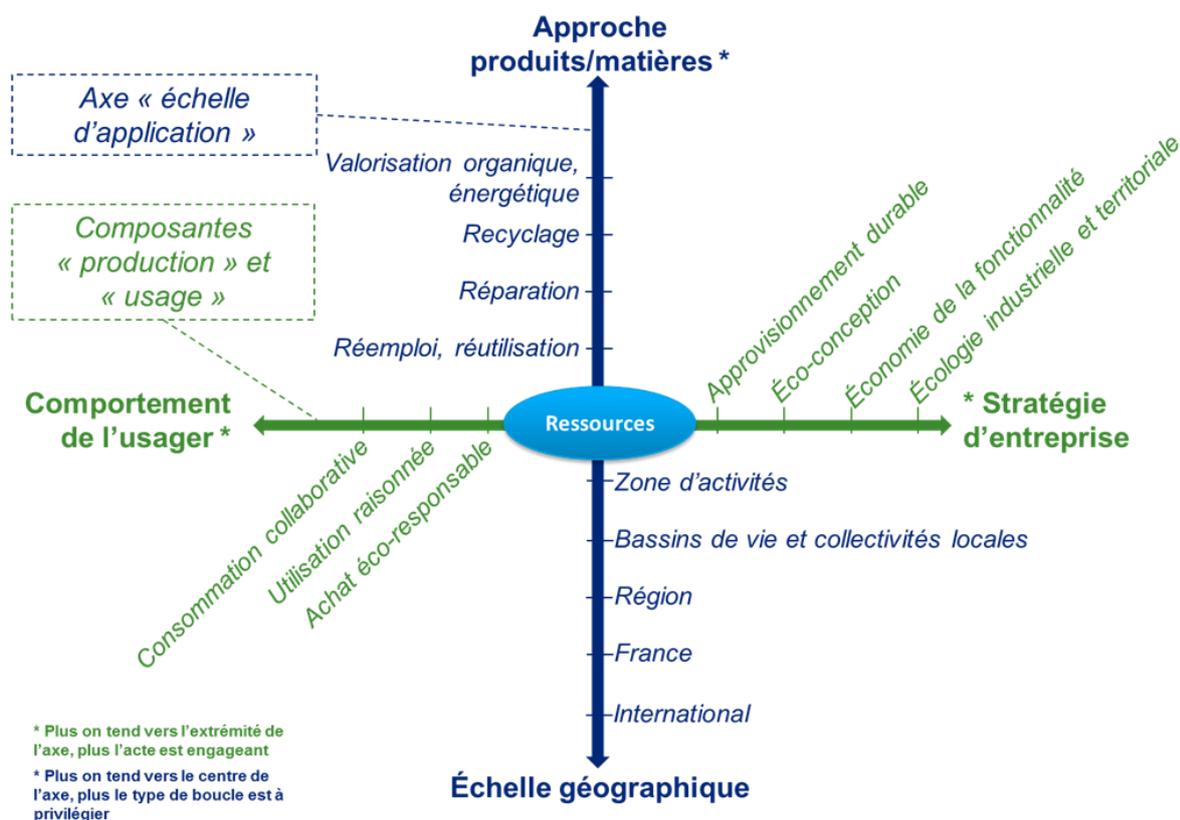


Figure 2 : Proposition de classification des différents concepts en lien avec l'économie circulaire et échelle d'application – Source Deloitte

## I.4. OBJECTIFS ET PERIMETRE DE L'ETUDE

Consciente de l'opportunité que représente le développement de l'économie circulaire en Martinique, l'ADEME a souhaité conduire cette étude afin d'identifier les perspectives de développement de l'économie circulaire sur le territoire et de définir les priorités sur lesquelles mettre les efforts. Ce travail devra alimenter les travaux de la Collectivité Territoriale de Martinique pour qu'elle puisse finaliser sa stratégie d'économie circulaire et s'effectuer en cohérence avec les travaux lancés par les différentes instances de Martinique.

Les objectifs généraux sont les suivants :

- Fournir à l'ADEME et la Collectivité Territoriale de Martinique un diagnostic prospectif des enjeux et opportunités du territoire, qui passe par la compréhension des relations entre les acteurs et des ressources clés du territoire ;
- Faire émerger des propositions pour pouvoir alimenter la stratégie régionale, via un travail en concertation avec les acteurs du territoire.

## II. ECONOMIE MARTINICAISE ET ECONOMIE CIRCULAIRE : ETAT DES LIEUX

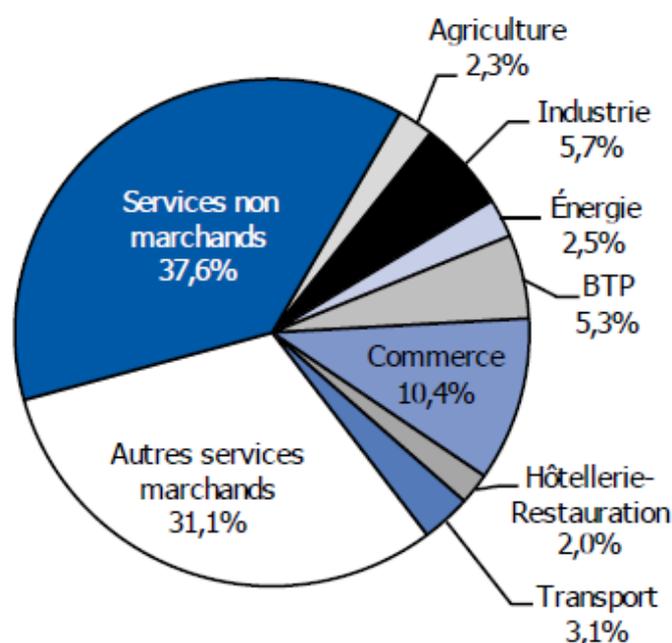
### II.1. DESCRIPTION DE L'ECONOMIE DU TERRITOIRE

#### II.1.1. UNE ECONOMIE PORTEE PAR LE SECTEUR TERTIAIRE

La Martinique est une collectivité territoriale disposant d'atouts et de faiblesses liés à son positionnement géographique. Eloignée de plus de 7000 km de la France hexagonale, son intégration dans le bassin caribéen est source d'opportunités. Elle est aussi caractérisée par une petite taille (1 128 km<sup>2</sup>, à laquelle s'ajoute la zone économique exclusive d'une superficie de 71 000km<sup>2</sup>) et une forte densité de population (335 habitants par km<sup>2</sup> au 1<sup>er</sup> janvier 2015 contre 118 habitants au km<sup>2</sup> en France métropolitaine hors outre-mer).

En 2015, le PIB de la Martinique était de 8,8 milliards d'euros [1]. L'économie martiniquaise a connu un rythme de croissance relativement soutenu entre 2004 et 2014 avec une augmentation du PIB de +2,5% en moyenne annuelle (en valeur).

L'économie martiniquaise est principalement basée sur le secteur tertiaire qui représente 84,2% de la valeur ajoutée et 83,8% des emplois avec le commerce, le tourisme, les transports, les services marchands et non-marchands. Le secteur primaire ne représente aujourd'hui que 2,5 % de la richesse créée. Le secteur secondaire représente 13,5% de la richesse produite, principalement par le secteur de la construction et l'industrie (autre que industrie agro-alimentaire).

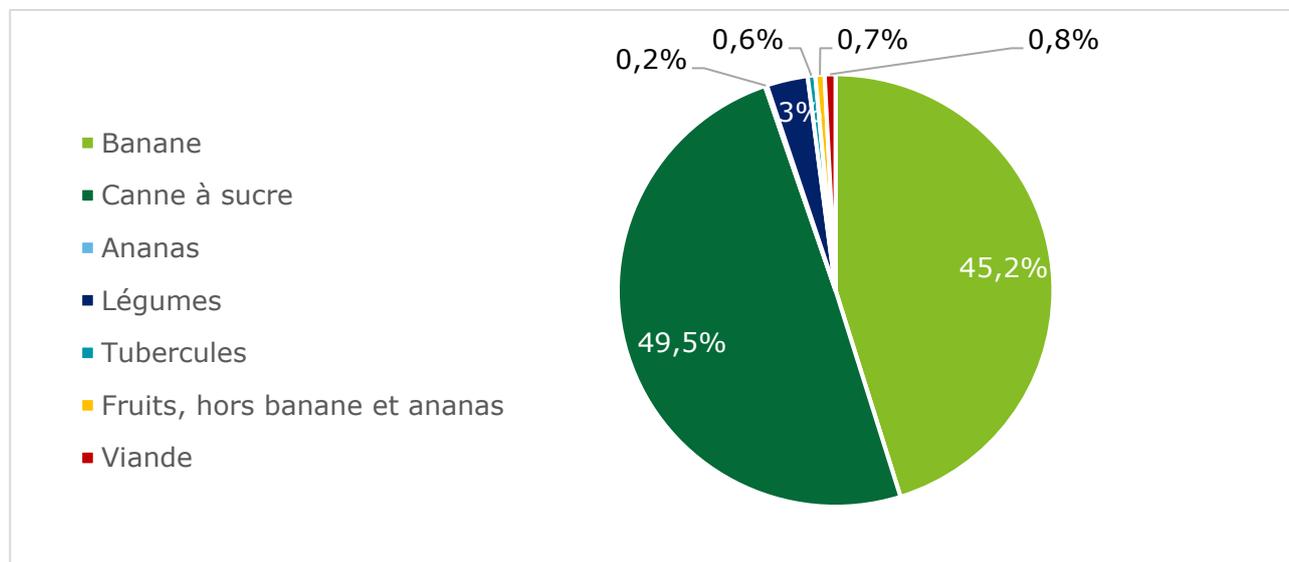


[1]

Figure 3 Répartition de la valeur ajoutée en 2010

## II.1.2. UN SECTEUR PRIMAIRE DYNAMIQUE BASE SUR LA PRODUCTION DE BANANE ET DE CANNE A SUCRE, MALGRE UNE BAISSSE DE LA SURFACE AGRICOLE CES DERNIERES ANNEES

Les principales **productions agricoles** de Martinique sont la banane et la canne à sucre utilisée pour la fabrication du rhum.



Source : [2]<sup>8</sup>

**Figure 4 Production agricoles martiniquaise en 2013 (en tonnes)**

Ces deux secteurs sont plutôt dynamiques. Les exportations de bananes sont en hausse depuis 2013 [1]. Quant à la filière canne à sucre, les bonnes conditions climatiques récentes ont permis une amélioration des rendements : +24,3% de canne broyée, +26,2% de rhum et +18,1% de sucre entre 2014 et 2015. Les exports de rhum sont également en augmentation depuis 2013 [1]. Ces deux filières traditionnelles représentent une part assez faible en terme de valeur ajoutée mais elles jouent néanmoins un rôle clé dans l'équilibre social et territorial de la Martinique. [1] : la filière banane engendre 12 000 emplois et représente 63% des salariés agricoles en Martinique [2], tandis que la filière canne-sucre-rhum engendre 3 700 emplois.

Globalement, une diminution des surfaces agricoles (diminution de 23% de la SAU (Surface Agricole Utile) en 10 ans) et une mutation des exploitations sont observées : le nombre d'exploitations est passé de 8 000 à 3 300 entre 2001 et 2011, avec une augmentation de la surface agricole moyenne par exploitation. Parmi les 2 994 exploitations recensées, 66% d'entre elles sont de petite taille (SAU < 5ha) [3].

En ce qui concerne la **pêche et l'aquaculture**, malgré des efforts de structuration et des aides publiques, la production est faible par rapport aux besoins de l'île. La production halieutique martiniquaise représente un peu plus de 1 200 tonnes par an et la production aquacole moins de 70 tonnes [1].

La quasi-totalité des navires (98%) exercent une « petite pêche », c'est-à-dire qu'ils ne s'absentent du port que pour une durée inférieure à 24h [1]. En 2014, 74% de la production halieutique étaient assurée par des navires de moins de 10 m (911 tonnes, estimations IFREMER). Le reste de la production correspond à la pêche dans la zone économique exclusive (ZEE) française (150 tonnes) et la pêche sur le plateau continental de la Guyane (180 tonnes). La direction de la mer estime que seul un tiers des patrons-armateurs tire son revenu principal de la pêche. En aquaculture, deux types de systèmes coexistent en Martinique depuis le début des années 1980 : l'aquaculture d'eau douce (6 fermes) et l'aquaculture d'eau marine (17 fermes).

<sup>8</sup> A noter que 2013 était une année particulière suite à la tempête tropical Chantal ayant diminué possiblement les rendements de certaines productions.

### II.1.3. LE SECTEUR SECONDAIRE EST DOMINE PAR LES FILIERES ENERGIES, AGRO-ALIMENTAIRES ET DU BTP

Le secteur secondaire qui comprend les sous-secteurs de l'industrie, du BTP et de l'énergie représente 13,5% de la valeur ajoutée. En 2010, l'industrie génère une valeur ajoutée de 427 millions d'euros, le BTP 297 millions d'euros et les branches énergie et eau 183 millions d'euros [1].

Au sein de l'industrie, tant en termes de chiffres d'affaires que d'effectifs, le poids de l'énergie mais aussi des industries agroalimentaire est particulièrement important (le chiffre d'affaires de l'industrie de l'énergie était de 653 millions d'euros en 2013, suivi par l'industrie agro-alimentaire (IAA) avec 341 millions d'euros). L'industrie des matériaux de construction représentait 139 millions d'euros<sup>9</sup>. Pour le secteur artisanal, le bâtiment reste la première activité en regroupant 46% des entreprises en 2015. Les services, la fabrication et l'alimentation représentaient respectivement 30%, 17% et 7% des entreprises artisanales [1].

L'industrie agroalimentaire notamment représente 31% du total des emplois industriels [1]. En 2014, elle comptait 60 entreprises industrielles et 785 entreprises artisanales, la plupart étant des entreprises individuelles. Outre la production de rhum, la production agroalimentaire se limite à des petites industries de transformation et de conditionnement des produits régionaux. Composée essentiellement de PME, cette industrie souffre d'un problème de masse critique. Les volumes qu'elle génère sont insuffisants pour accéder à des économies d'échelles. Ainsi les prix de vente sont généralement peu compétitifs à la fois pour le marché local et pour l'export [4]. C'est donc un véritable enjeu économique pour la Martinique.

Pour les matériaux de construction, l'activité de carrières génère un chiffre d'affaires important et de nombreux emplois. Néanmoins, on constate que cette activité a tendance à se concentrer. En effet, en 2015 on ne comptait plus que 12 carrières en activité (9 de granulats et 3 d'argile)<sup>10</sup> contre 23 sites encore exploités en 2000. Cette activité reste indispensable au maintien et au développement de la filière construction BTP [5]. La filière bois de première transformation a été mise en place depuis 25 ans. Aidée par les pouvoirs publics, elle représentait en 2006, 650 entreprises (1 700 employés) pour un chiffre d'affaires estimé à 122 millions d'euros [6]. En 2009, la filière est en déclin : 2 500m<sup>3</sup> de bois d'œuvre ont été vendus cette année-là contre le double en 2002 [7].

En 2013, les branches **énergie et eau** employaient environ 2 % des effectifs salariés. L'électricité produite est majoritairement d'origine fossile (94 %), le reste étant produit à partir d'énergie renouvelable (6 %). Les transports représentent le secteur consommant le plus de ressources primaires avec plus de 48% contre un peu moins de 44% pour l'électricité [9]. A noter que l'énergie représente une part importante des échanges extérieurs de la Martinique : la Martinique importe des produits pétroliers bruts depuis la mer du Nord, la Norvège et l'Algérie [9] et exporte des produits raffinés à destination de la Guadeloupe et de la Guyane.

Le secteur du **BTP** quant à lui employait environ 6 500 salariés (5% des salariés) et rassemblait 5 100 entreprises en 2013 (14%). Le secteur est confronté à une crise importante depuis 2009 qui provient aussi en partie de la baisse de la population. Le nombre de constructions neuves diminue également comme en témoignent la diminution du nombre d'attestations de conformités électriques (-12,8% en 2015 par rapport à 2014 et de -42,5% par rapport à 2008) [1]. Ceci s'explique notamment par la remise en cause de la défiscalisation de 2008 pour la construction de logements libres qui a fait brutalement chuter le secteur de la construction privée sans que le logement social ou la commande publique ne prenne le relais. Etant en bonne partie dépendant de la commande publique, le secteur s'essouffle en 2015 du fait de l'absence de nouveaux projets structurants, notamment suite à l'achèvement du chantier de la phase actuelle du TCSP (Transport en Commun en Site Propre) qui a en partie porté ce secteur jusqu'alors. Pourtant, les infrastructures de santé, principalement publiques, ont connu dernièrement des avancées significatives avec la construction du plateau technique du Centre Hospitalier Universitaire de Martinique et les travaux de reconstruction de l'hôpital Saint Joseph. Par ailleurs, un projet d'agrandissement de l'aéroport Aimé Césaire, d'extension du port, ainsi que des travaux routiers ou encore la reconstruction du lycée Schœlcher pourraient favoriser la reprise de ce secteur.

<sup>9</sup> Entreprises adhérentes à l'AMPI, Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie

<sup>10</sup> Jean-Michel Poutier, DEAL. Communication personnelle, 2016.

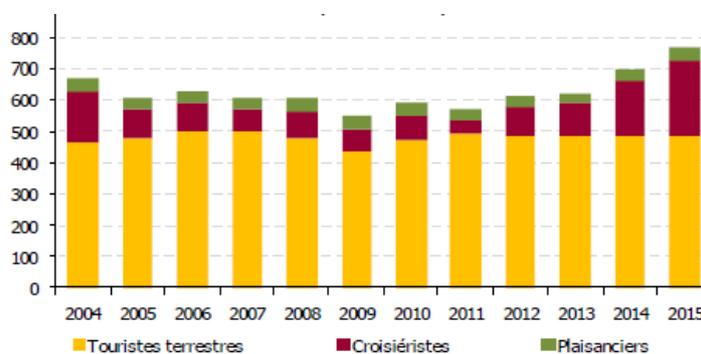
#### II.1.4. LE SECTEUR TERTIAIRE, DOMINE PAR LES SERVICES NON MARCHANDS, AVEC UN REGAIN DES FILIERES EN CROISSANCE TELLES QUE TRANSPORT AUTOMOBILE ET LE TOURISME

Les **services non marchands** représentaient 38% de la valeur ajoutée du territoire en 2010 et employaient 41% des salariés de l'île en 2013 (53 900 personnes) avec l'éducation, la santé et l'action sociale.

Concernant les services marchands, le **commerce** représentaient 10% de la valeur ajoutée du territoire. Tandis que le chiffre d'affaires de la grande distribution stagnait en 2015, le commerce automobile augmentait sensiblement avec une hausse de 14% des immatriculations de véhicules neufs en 2015 comparé à 2014.

En 2010, le **transport** générait 3,2% de la valeur ajoutée. En 2013, le secteur employait 4,6 % des effectifs salariés et rassemblait 6 % des entreprises. Malgré son potentiel insulaire, le transport routier est le mode de transport prédominant. En effet, on comptait, au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 537 véhicules particuliers et commerciaux pour 1 000 habitants contre 504 dans l'Hexagone. Pour les marchandises, le trafic est essentiellement lié au transport de matériaux pour le BTP, et donc très dépendant de la commande publique mais aussi des flux portuaires (import/export de conteneurs) [4]. Le Grand Port de Martinique joue un rôle essentiel dans les logiques d'approvisionnement et d'export et peut-être créateur de valeur dans son positionnement de hub caribéen. Concernant le transport aérien, l'aéroport international Aimé Césaire dispose d'une capacité d'accueil de 2,5 millions de passagers/an. En 2015, la fréquentation aérienne était en légère hausse (+0,6% sur un an) : la baisse du trafic avec la métropole (-2,2%) est compensée par l'augmentation du trafic international (+10,5%) et régional (+4,5%) grâce notamment à l'ouverture de nouvelles lignes entre les Antilles et la côte est des Etats-Unis. Concernant les marchandises, en 2015, le trafic portuaire s'était élevé à 3 405 kilotonnes tandis que plus de 10 000 tonnes étaient affrétées par avion (avec des exportations en hausse +19%). [1].

Avec presque 790 000 visiteurs en 2015, la Martinique se place au 19<sup>ième</sup> rang (en termes de fréquentation) sur les 28 destinations caribéennes recensées. Le **tourisme** bénéficie d'une augmentation d'activité au cours des dernières années. Cette amélioration est principalement portée par le tourisme de croisière : +26 % sur un an qui retrouve ainsi des niveaux comparables à ceux du début des années 2000 ; et le tourisme de plaisance avec +18,5% sur un an.



Source : CMT

Figure 5 Evolution du nombre de touristes en Martinique (en milliers)

En 2013, les activités liées au tourisme employaient quasiment 9 000 salariés pour 3 244 entreprises, soit respectivement 7,2 % de l'emploi salarié total et 9,8 % des entreprises. Parmi les entreprises, 52% étaient dédiées à la restauration, 29% au transport, 9% à l'hébergement et 8% aux loisirs, les 2% restants regroupant d'autres activités [10]. La Martinique se fixe l'objectif d'atteindre le million de touristes (touristes de séjour + touristes de croisière) en 2020. En 1998, on comptait déjà environ 1 million de touristes sur l'île (600 000 touristes de séjour et 400 000 touristes de croisière). La crise du tourisme dans les années 2000, a fortement fait chuter le tourisme de croisière mais celui-ci est relancé depuis quelques années ce qui rend l'objectif du million de touristes à horizon 2020 tout à fait atteignable dans la mesure où les conditions nécessaires seront mises en place.

En vue d'atteindre cet objectif, un dispositif de rénovation des petites unités hôtelières est en place avec l'Agence française de développement permettant aux hôteliers de se désendetter et de rénover ainsi qu'un développement de nouvelles liaisons aériennes [1]. Néanmoins, la tendance actuelle est plutôt contraire : l'offre hôtelière continue de baisser : ces dernières années, une quinzaine d'établissements a fermé (dont deux en 2015) et une diminution du taux d'occupation et du nombre de nuits passées sur l'île a été observée

[1]. Des alternatives à l'hébergement hôtelier, comme l'hébergement chez l'habitant sont aussi à prendre en considération. Ce type d'offre qui n'est pas toujours référencé sur les registres officiels a connu une croissance très accentuée ces dernières années et vient néanmoins gonfler le chiffre du nombre de touristes arrivant sur le territoire.

Par ailleurs, la candidature des aires volcaniques et forestières de la Martinique au patrimoine mondial de l'UNESCO constitue, si elle venait à aboutir favorablement, un formidable produit d'appel et une vitrine pour le territoire entraînant un afflux supplémentaire de touristes impactant ainsi les filières hôtelières, agricoles, agro-alimentaire, BTP, eau,...En effet, cette classification permettrait de « sanctuariser » un périmètre important du territoire martiniquais qui n'accueille pas, à ce jour, de nombreuses activités économiques mais qui pourrait de ce fait devenir un espace exploitable économiquement via le tourisme vert et patrimonial.

## II.2. ANALYSE DES FLUX DE MATIERES ET DE PRODUITS

### II.2.1. POURQUOI FAIRE ?

À l'échelle d'un territoire, il est pertinent d'étudier le « métabolisme territorial », c'est-à-dire l'ensemble des flux de matières et d'énergies qui entrent (importations) et sortent (exportations) du système, ainsi que l'activité locale. En effectuant un état des lieux quantitatif des interactions avec l'extérieur, il s'agit d'identifier les principaux flux pour lesquels il serait pertinent de « boucler la boucle », en optimisant leur utilisation, en réduisant les prélèvements dans l'environnement et la dépendance aux imports, et en éliminant les rejets non valorisés, voire polluants pour l'environnement local<sup>11</sup>. Ceci est particulièrement pertinent pour l'économie martiniquaise, qui a une balance des flux déséquilibrée : elle importe cinq fois plus de biens qu'elle n'exporte.

L'équation économique pour substituer les importations par des productions locales est complexe (dépend du prix des biens importés, de l'importance des flux importés, de la disponibilité et du prix des ressources locales, etc.) et l'analyse des bénéfices éventuels pour le territoire doit prendre en compte les impacts éventuels sur ces activités d'importation.

Il n'est pas envisageable, ni même souhaitable, de substituer l'ensemble des importations actuelles par des productions locales. L'analyse ne vise donc pas cet objectif, mais peut permettre d'identifier certains biens et secteurs pour lesquels il existe un potentiel important de valeur ajoutée supplémentaire et locale, en mettant en place des actions d'économie circulaire.

Les enjeux de valorisation des déchets issus des flux de matières et produits entrants pose également question : pour de nombreux produits importés, il n'y a pas d'infrastructure de valorisation adéquate (par exemple pour les batteries). Réduire ces importations, en les remplaçant tant que possible par des productions locales durables, est également un enjeu pour le territoire.

Dans cette optique, il est pertinent d'identifier :

- Les flux de biens d'importation les plus importants en valeur, et donc les ressources non disponibles sur le territoire ou en quantité insuffisante ;
- Les flux d'exportation importants et donc les ressources du territoire à valoriser et/ou à protéger ;
- Le potentiel d'autonomie du territoire avec l'objectif de maximiser la valeur ajoutée des ressources produites sur le territoire, de limiter leur impact sur l'environnement et de limiter les importations.

Au-delà d'une première analyse des flux, indiquée dans ce rapport, la Préfecture de Martinique lance courant 2017 une étude de flux, réalisée par le CEREMA et pilotée par la DEAL. Ce travail permettra d'approfondir la réflexion locale sur certaines filières à développer.

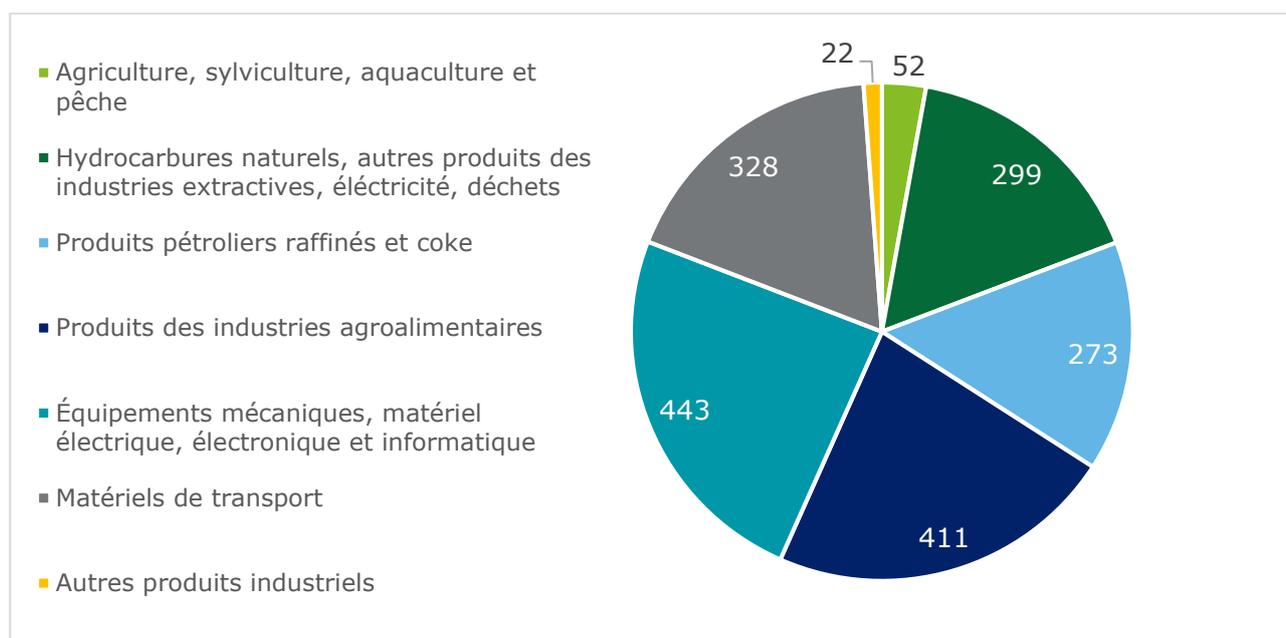
<sup>11</sup> Voir Nicolas Buclet, Ecologie Industrielle et économie circulaire, définitions et principes, Economie Circulaire et Ecosystèmes Portuaires, 2015, Collection les Océanides. Disponible sur : [http://www.port.fr/sites/default/files/fichiers/tomeiv\\_economie\\_circulaire\\_ports2015.pdf](http://www.port.fr/sites/default/files/fichiers/tomeiv_economie_circulaire_ports2015.pdf)

## II.2.2. ANALYSE DES FLUX DE MATIERES ET DE PRODUITS

### II.2.2.1 POINTS DE DEPENDANCE

La Martinique apparaît comme un territoire très dépendant de l'extérieur et notamment de la métropole. Elle est soumise à des importations importantes pour son approvisionnement énergétique (pétrole brut et raffiné), en matériaux de construction (clinker et bois), en denrées alimentaires (céréales, viande) et en biens d'équipements et de consommation (produits électroménagers, produits pharmaceutiques, véhicules). Elle est aussi très liée à l'extérieur pour la gestion d'une partie de ses déchets qu'elle ne peut valoriser sur place faute de structures ou de viabilité de certaines filières (volumes restreints). Certains caractères intrinsèques de la Martinique tels que l'insularité, la topographie (limitant la surface de terres disponibles), l'éloignement de la métropole sont des facteurs qui entraînent cette dépendance forte.

En Martinique, les importations représentaient 2 700 millions d'euros en 2015. Les principales ressources importées sont les combustibles et autres matériaux liés à l'énergie (hydrocarbures naturels et produits pétroliers raffinés) avec 21% des produits importés en valeur. Les autres grandes catégories d'importations sont les biens de consommation et d'équipement (équipements mécaniques, matériels électriques, électronique et informatique, 16%), les produits agroalimentaires (15%) et le matériel de transport (12%).



Source : Douanes, calculs INSEE

Figure 6 Importations en 2015, en valeur (millions d'euros)

#### ► **BIENS ET RESSOURCES ABSENTS**

La **production agricole** actuelle est insuffisante pour satisfaire la consommation locale [12]. Les  $\frac{3}{4}$  de la SAU sont dédiés aux productions herbagères, bananières et cannières (données Agreste 2011). Sur l'île, il n'y a pas de production céréalière et en 2014, ce sont plus de 49 mille tonnes de céréales (blé, maïs, riz) qui ont dû être importées [13]. L'absence de production céréalière s'explique davantage par le manque de grandes surfaces agricoles disponibles du fait de la place occupée par les productions dominantes (banane, légumes, canne à sucre et ananas). Par ailleurs, l'offre légumière et fruitière locale se limite à une dizaine de catégories de produits et ne permet pas un approvisionnement régulier de la grande distribution que ce soit en termes de qualité que de quantité [1].

En ce qui concerne le **pétrole brut**, la SARA (Société Anonyme de la Raffinerie des Antilles) s'approvisionne majoritairement en mer du Nord malgré sa proximité avec d'autres pays producteurs dans la région. Ce choix est induit par l'obligation de satisfaire les normes européennes et françaises en termes de qualité et de préservation de l'environnement [14].

Pour les **matériaux de construction**, la Martinique est totalement dépendante des produits de la métallurgie [5]. Les éléments en métal étaient importés à hauteur d'environ 6 500 t en 2015 [1].

En ce qui concerne les **biens de consommation courante, les biens d'équipement et les biens industriels**, les importations s'élevaient à 434 millions d'euros en 2015 pour les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques, tandis que l'importation de véhicules, principalement de France, représentaient 303 millions d'euros [1]. De même, les textiles, produits pharmaceutiques, machines industrielles et agricoles sont totalement importés.

### ► **BIENS ET RESSOURCES INSUFFISAMMENT DISPONIBLES**

En ce qui concerne l'**alimentation**, la Martinique dépend fortement des importations pour satisfaire sa demande locale de viande, bovine notamment, la production ne couvrant que 15% de la demande [13]. La Martinique est également quasi dépendante des territoires extérieurs pour le lait, le taux de couverture du marché étant de seulement 3% [15]. La production halieutique ne suffit pas non plus à couvrir les besoins locaux. En effet, en 2014, la production annuelle halieutique et aquacole représente un peu moins de 1 000 tonnes alors que la consommation de produits de la mer est estimée à 8 400 tonnes [1]. Dans l'industrie agroalimentaire, une majorité des entreprises ne génèrent pas des volumes suffisants pour couvrir les besoins locaux [4]. Par ailleurs, cela ne leur permet pas non plus d'obtenir des économies d'échelles et des prix compétitifs ce qui renforce le recours aux importations. Ainsi, l'importation de produits des industries agroalimentaires représentait 411 millions d'euros en 2015. [16].

Pour la **syliculture**, le bois local martiniquais représentant 2500 m<sup>3</sup>, principalement de Mahogany (Acajou du Honduras) tandis que 60 000 m<sup>3</sup> de bois sont importés [7].

La Martinique accuse aussi une très forte dépendance énergétique : la part des énergies fossiles importées dans la consommation d'énergie primaire s'élève à 98%. Les besoins en **pétrole raffiné** ne sont pas couverts par la production de la SARA et du pétrole raffiné est donc également importé en provenance des Etats-Unis, du Qatar et de l'Arabie Saoudite). Au total, la Martinique importe autant de pétrole brut que de pétrole déjà raffiné [17] ce qui représente plus de 20% de ses importations. Sa balance commerciale est donc très sensible à la variabilité des prix pétroliers : ceux-ci ayant chuté fortement en 2015, ses factures tant à l'importation qu'à l'exportation ont par conséquent accusé une forte diminution (respectivement -30% et -20%).

En ce qui concerne les **matériaux de construction**, la Martinique est dépendante de l'importation de ciment et surtout de clinker permettant de produire le ciment [5], la production locale en satisfaisant pas les besoins.

En ce qui concerne les biens d'équipement et de consommation, le système productif régional est encore loin de répondre aux besoins locaux : moins de 30% de l'industrie des biens de consommation courante (vêtements, produits d'entretien, d'hygiène), des biens d'équipements ou des biens industriels intermédiaires est issue de la production locale. Il est à noter que ce niveau de dépendance de la région n'a que très peu varié depuis les dix dernières années. [18].

### ► **SERVICES ABSENTS OU INSUFFISAMMENT DISPONIBLES**

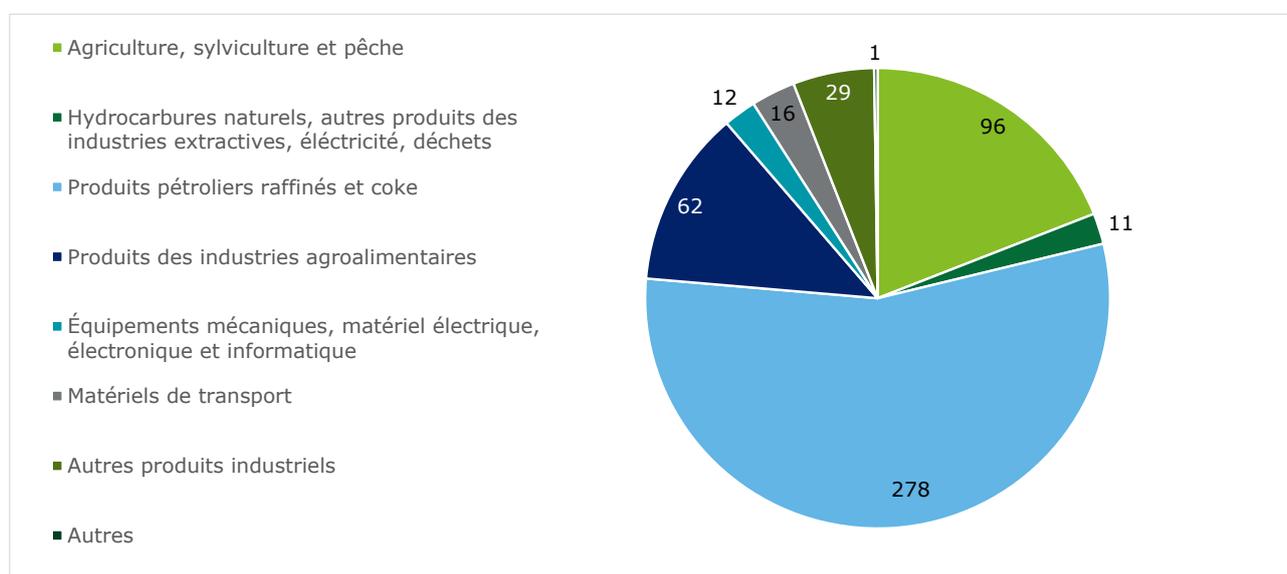
Bien qu'elle se distingue des autres DROM-COM par un degré d'équipement relativement élevé, les infrastructures en place ne suffisent plus au traitement dans les normes de l'ensemble des gisements de déchets. Il y a donc une saturation des dispositifs actuels de traitement par enfouissement et par incinération [19]. A noter l'ouverture du centre d'enfouissement du Petit Galion en juin 2017 devrait réduire temporairement la saturation. Ainsi, la capacité totale d'enfouissement est de 100 000 tonnes. Par ailleurs, on assiste également à l'exportation de déchets vers la métropole pour lesquels il n'existe pas de filière de prétraitement ou de traitement locale [19] [1] [20]. La Martinique est ainsi dépendante de la métropole en ce qui concerne certaines filières de traitement des déchets. L'unité de stockage des déchets de Céron a en effet dû faire face à de nombreuses difficultés ces dernières années (pénurie d'exutoire) : incendies à répétition, limitation des apports, etc. A noter que le manque de surfaces constructibles et la forte pression foncière rendent difficile l'implantation de nouvelles unités voire l'agrandissement d'infrastructures existantes [20].

### II.2.2.2 POTENTIELS D'AUTONOMIE ET RESSOURCES LOCALES A PROTEGER ET VALORISER

Les principales exportations en Martinique concernent les produits pétroliers raffinés, à destination de la Guyane et de la Guadeloupe, et les produits agricoles et agro-alimentaires que sont la banane et le rhum.

La Martinique est également une productrice importante de granulat utilisé sur le territoire. Elle dispose aussi d'une quantité importante d'eau mais soumise à forte contrainte due à la saisonnalité pluviométrique. En quantité plus restreinte, le territoire produit des fruits et légumes spécifiques de la région, souvent consommés localement, et des énergies renouvelables, notamment l'énergie photovoltaïque et l'énergie produite à partir d'ordures ménagères et de biomasse.

Les exportations martiniquaises représentaient 500 millions d'euros en 2015. Les exportations sont principalement à destination de la métropole, de la Guadeloupe et de la Guyane [21]. Les flux d'exports sont faibles en comparaison aux flux d'imports : la valeur de l'export représente 19 % de celle de l'import.



Source : Douanes, calculs INSEE

Figure 7 Exportations en 2015, en valeur (millions d'euros)

Les produits pétroliers raffinés sont les principaux produits exportés et représentaient 55% des exportations en 2015. Ces produits sont vendus à destination de la Guadeloupe et de la Guyane qui représentent 85% des volumes de ventes. Une campagne d'exploration pétrolière au large de la Martinique est également en cours. Les produits agricoles et agroalimentaires sont les seconds types de produits exportés, en particulier le rhum et la banane. Ils représentent 31% des exportations.

#### ► **RESSOURCES ENDOGENES**

Les principales **productions agricoles** sont la banane (200 000 t de production en 2015) et la canne à sucre (208 000 t dont 78% utilisée en distillerie et 22% en sucrerie). Les produits issus de ces productions sont en grande partie exportés en métropole [1] : en 2015, 98,6% de la banane produite est destinée à l'exportation [14] tandis que 82% de rhum produit est exporté [1].

Pour les fruits et légumes, hors bananes, la Martinique produit principalement des concombres, des melons, des tomates et des laitues pour ce qui est des légumes, des goyaves, citrons et oranges pour ce qui est des fruits. Certaines productions sont en progression : canne à sucre; plantes aromatiques, à parfum, médicinales et condimentaires; agrumes et autres fruits. On relève également des productions de « niche » comme le café et le cacao qui ont un potentiel de développement. A noter que l'agriculture locale traditionnelle et les petits producteurs favorisent l'indépendance de l'île et l'écoulement local des produits puisque 50% des martiniquais

disposent d'un jardin potager (jardin créole) [12]. Cela représente donc un potentiel important pour l'île en dehors des circuits conventionnels.

La filière **bois** en Martinique est réduite ; le Mahogany, est le principal bois de plantations ONF en Martinique utilisé pour le gros œuvre en construction. C'est une essence très précieuse, inscrite à l'annexe II de la CITES (convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction) qui ne représente aujourd'hui que 4% du bois utilisé. Les forêts de Martinique recouvrent 46 000 hectares dont 16 000 sont gérées par l'ONF. La forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet (7 000 hectares) abrite une production forestière de 1 350 hectares quasi mono-spécifique Mahogany d'où provient presque exclusivement toute la production locale. Sur ces 1 350 d'hectares en production seuls 50% sont accessibles dans le cadre d'une exploitation forestière classique (tracteur). Plusieurs centaines d'hectares restent inaccessibles et seule l'exploitation par câble permettait de prélever cette ressource [7].

Du point de vue **énergétique**, l'énergie photovoltaïque, l'énergie produite à partir de déchets d'ordures ménagères et de biomasse sont les principales sources d'énergies renouvelables en Martinique. L'énergie photovoltaïque représentait 17% de la production d'énergie renouvelable en 2014 [22]. La Martinique compte début 2017 plus de 1000 installations photovoltaïques (exploitants multiples) d'une capacité globale de 64,8MW. En 2014, l'UTVD (Unité de Traitement et Valorisation des Déchets) avait produit 20.7 Ktep, représentant environ 49% de l'énergie renouvelable produite. La valorisation de la bagasse quant à elle représentait environ 9.3 Ktep en 2014 [9], non injectés dans le réseau électrique car utilisés directement dans les distilleries : en 2008, 208 000 t de cannes à sucre ont été broyées en Martinique générant 62 000 t de bagasse dont 53 000 t ont été utilisées pour la production d'énergie par les distilleries de l'île et la sucrerie du Galion. L'énergie éolienne est encore peu développée : la Martinique compte une seule ferme éolienne (exploitée par Quadran) située au Vauclin [14] En 2014, l'éolien représentait moins de 0,1% de la production globale (0.1 Ktep sur plus de 660 Ktep au total) [9].

En ce qui concerne la ressource en **eau**, la production d'eau potable provenait à 94 % d'eaux de surface en 2015, contrairement à l'hexagone. La ressource en eau (2 milliards de m<sup>3</sup> par an) est abondante mais soumise à forte contrainte due à la saisonnalité pluviométrique. En période sèche, de décembre à avril, les ressources de l'île ne permettent pas de répondre au besoin journalier de la Martinique. Les particuliers et les touristes sont les principaux utilisateurs (96% des volumes) des services d'eau potable et d'assainissement collectif, les industriels n'utilisant que 4% du volume d'eau. Pour les services d'eau brute<sup>12</sup>, les usages domestiques consomment 73% du volume d'eau tandis que les usages agricoles représentent 25% des volumes [22].

Il existe en Martinique une production de **granulats** provenant de matières premières présentes sur le sol ainsi qu'une fabrication de produits en terre cuite (tuiles et briques) à partir de carrières d'argile situées sur le territoire de la commune des Trois Îlets. La production des carrières de granulats martiniquaises était estimée en 2015 à 2,3 millions de tonnes<sup>13</sup>. Une partie de la production est exportée vers les îles voisines : Guadeloupe, Sainte Lucie, Saint Vincent, Saint Martin, Saint Chris et Nevis. [5].

## II.3. IDENTIFICATION DE SECTEURS ECONOMIQUES CLES, DES FLUX ET PRODUITS A ENJEUX AU REGARD DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

### II.3.1. ENJEUX RELATIFS AU BOUCLAGE DES FLUX ET FORCES DU TERRITOIRE

Le bouclage des flux peut être obtenu :

- En valorisant les déchets produits, qui deviennent alors à leur tour des ressources ;
- En diminuant les ressources utilisées provenant de territoires extérieurs et la production de déchets,

<sup>12</sup> eau qui alimente un dispositif ou une station de production d'eau potable. Il s'agit de l'eau captée, puisée ou recueillie qui est acheminée vers une station de traitement la rendant propre à la consommation humaine avant d'être distribuée dans le réseau d'adduction.

<sup>13</sup> Jean-Michel Poutier, DEAL. Communication personnelle, 2016.

- En valorisant davantage les ressources endogènes, notamment les ressources à forte valeur ajoutée.
- En préservant les ressources existantes à forte valeur ajoutée et en maintenant leur qualité, notamment en limitant les éventuelles pollutions pouvant les affecter : changement climatique, pollution de l'eau, de l'air, du sol, diminution de la biodiversité et des services écosystémiques, etc.

### ▶ **DECHETS A VALORISER**

La densité élevée de population (région la plus dense après l'Île-de-France et Mayotte), l'exiguïté du territoire (plus petite région française, après Mayotte, et le caractère insulaire de la Martinique font de la gestion des déchets un enjeu clé pour ce territoire. Certains déchets sortent du territoire pour y être traités ou ne sont simplement pas ou pas assez valorisés, privant ainsi la région d'une source potentielle de création de valeur.

Les **matériaux de démolition** peuvent être réutilisés en tant que granulats notamment les déchets inertes (bétons, fraisât d'enrobés) et permettraient d'alimenter les ressources locales ce qui favoriserait l'indépendance du territoire vis-à-vis de l'extérieur. Jusqu'à récemment, l'île ne disposait pas d'installation de stockage pour les déchets inertes comme c'est le cas aujourd'hui. Les déchets étaient soit stockés dans les installations de stockage des déchets non dangereux ou abandonnés dans des dépôts sauvages [23]. Aussi, une grande majorité de ces déchets sont toujours collectés en mélange et ne permettent donc pas un bouclage de flux car les matériaux ne sont pas recyclés [23]. Créée en 2008, Batimat Recyclage a pour vocation de récupérer les déchets de chantier de BTP et est donc un acteur important de l'enjeu du bouclage des flux de matériaux de construction [5]. L'entreprise gère également la seule installation de stockage de déchets inertes de l'île. En 2013, Batimat traitait 40 000 t de déchets ce qui correspond au régime normal de la plate-forme mais celle-ci serait capable de traiter jusqu'à 720 000t/an et serait donc en mesure de traiter l'ensemble des déchets du BTP soit 278 000 tonnes de déchets [30] [31]

Aujourd'hui, les **véhicules hors d'usages (VHU) ou les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)** sont exportés en Métropole. En effet, la filière DEEE ne dispose que d'un tri pour export et malgré l'existence d'une unité de démantèlement des Véhicules Hors d'Usage au Lamentin, il n'existe pas à ce jour de filière complète de traitement locale [19] [1] [20] pour ce type de déchets. La filière est en partie structurée au travers d'un réseau de centre agréés VHU et d'un broyeur VHU. Cependant les VHU compressés et/ou les métaux sont exportés vers des broyeurs, des aciéries ou des fonderies. Ceci émane aussi des choix des éco-organismes en charge d'organiser les filières (représentés sur le territoire par Entreprise Environnement). Par ailleurs, les maires n'utilisent pas toujours leur pouvoir de police (code de la route, code des communes) pour verbaliser les derniers détenteurs de VHU, lesquels continuent d'abandonner leur véhicule en fin de vie en bord de route ou dans leur jardin. Néanmoins, il faut noter que dans le cadre de sa mission de veille, d'accompagnement et de communication sur la problématique des VHU, le Parc Naturel de la Martinique (PNM) étudiera l'opportunité d'une police de l'environnement inspirée de l'expérience innovante des gardiens de l'environnement qu'il a développée.

Le financement fluctuant de la filière locale dépend entièrement des cours mondiaux de l'acier. Ainsi, en phase de cours bas, les centres agréés de reprise n'accepteraient plus les VHU gratuitement. Ceux-ci seraient alors davantage laissés à l'abandon engendrant ainsi des pollutions portant préjudice aux habitants d'abord mais aussi au tourisme du fait de la dégradation du paysage.

Toutefois, le sujet des VHU d'importance majeure en Martinique a fait l'objet d'un travail spécifique duquel ont émané le décret du 28 avril 2017 relatif à la gestion des véhicules hors d'usage et son arrêté d'application du 28 avril 2017 qui définissent les modalités de mise en œuvre du plan d'actions des producteurs automobiles.

Concernant le **recyclage des déchets** il existe un décalage important entre la capacité potentielle des installations et les flux de collecte et de tri. D'après le Plan de prévention et de gestion des déchets non dangereux en Martinique, en 2012, sur 135 700 t d'ordures ménagères produites, 8 000 t était recyclées via la valorisation matière ou organique. Par ailleurs, sur l'ensemble des déchets non dangereux non inertes produits (285 000t), 32 700t étaient orientés vers le recyclage matière et organique ; 11 000t (soit 3,8%) étaient exportées en France hexagonale en vue d'une valorisation principalement matière. Il s'agit notamment des ferrailles/métaux, cartons, plastiques, journaux, revues, magazines et les pneus. Le territoire possède à ce jour 11 déchèteries et deux quais de transfert au Robert et au François. En 2015, le ratio de collecte sélective des matériaux hors verre s'élève à 16kg/hab. ce qui est très loin des 48kg/hab de la métropole. Pour autant, le centre de tri (Martinique Recyclage à Ducos) et le centre de valorisation organique (CVO au Robert) fonctionnent en sous-régime (excepté pour les déchets verts pour lesquels le CVO est saturé en 2017). Ainsi, pour les déchets recyclables, l'augmentation des taux de collecte notamment des collectes sélectives est un

enjeu crucial qui permettra non seulement de réduire le flux destiné aux installations de stockage et d'alimenter les centres de tri. La sensibilisation des habitants au tri est également nécessaire : le taux de refus constaté est de l'ordre de 30%, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale de 23%. Néanmoins, ce taux a diminué en 2012 avec le déploiement de la collecte sélective en porte-à-porte. Il convient aussi de noter que les consignes de tri sont différentes de celles de la métropole, ce qui peut compliquer le geste de tri (dépendance aux critères de tri des éco-organismes qui sont eux, nationaux)

### ▶ **RESSOURCES IMPORTEES ET DECHETS A REDUIRE**

Le trafic routier de l'île est saturé, le transport représente le 3<sup>ème</sup> poste de dépenses des ménages et il est admis par les décideurs politiques qu'il y a un véritable problème de transport sur l'île. La réduction du nombre de **véhicules**, menée en parallèle d'une réflexion sur la modernisation de ce secteur et notamment des transports publics a été engagée depuis une quinzaine d'année. Celle-ci devrait permettre de réduire les importations de véhicules et donc aussi par conséquent, le nombre de VHU. Aujourd'hui, le TCSP, géré par l'Autorité Unique de Transport, est en phase de lancement ; tandis que le transport maritime de passagers au sein de la Martinique s'étend avec de nouvelles dessertes vers Case-Pilote et Etangs Z'Abriocot. (Juin 2017).

L'amélioration du système de transport sur l'île est non seulement un enjeu majeur pour les résidents mais aussi un support de développement pour le tourisme ce qui en fait davantage un secteur clé du tertiaire.

Bien que l'on constate depuis 2007, une baisse de la production **d'ordures ménagères résiduelles** (OMR), la quantité d'OMR produite par habitant et par an en Martinique (330 kg/hab/an\*) est supérieure à la moyenne nationale (269 kg/hab/an\*) ainsi qu'à la moyenne des DROM COM (308 kg/hab/an). Compte tenu de la saturation des structures de traitement des déchets, la réduction de la quantité de déchets ménagers et notamment d'ordures ménagères est d'autant plus importante à mettre en œuvre sur le territoire. (\* chiffres clés SINOE données 2012)

### ▶ **RESSOURCES ENDOGENES A VALORISER**

Du point de vue énergétique, même si à ce jour le taux de dépendance est très élevé via l'importation de pétrole brut, le territoire présente un certain nombre d'atouts potentiels pour le développement de l'éolien, du photovoltaïque, de l'énergie produite à partir de biomasse, de la géothermie ou encore des énergies marines. Le développement des **énergies renouvelables** est d'autant plus important que la loi de transition énergétique fixe pour le territoire un objectif de 50% d'énergies renouvelables dans la consommation électrique finale en 2020 (en métropole, l'objectif est de 23%). Cette transition énergétique constitue d'ailleurs une véritable opportunité pour le développement de projets innovants et créateurs d'emplois. La Programmation Pluriannuelle de l'Energie encadrant cette transition a été élaborée en 2016 et adoptée en 2017.

Des solutions de collecte et de traitement des algues sargasses sont en cours d'expérimentation pour permettre une meilleure gestion des échouages, ceux-ci pouvant générer d'importantes gênes olfactives et visuelles.

La filière **bois** souffre aujourd'hui d'un manque de structuration et de la concurrence des bois brésiliens. Localement, le Mahogany, actuellement sous-exploité mais présent en quantité (forêt départementalo-domaniale des Pitons du Carbet notamment), présente un potentiel de développement économique local et une opportunité pour dynamiser la filière bois du territoire [7]. Le volume de ce bois disponible étant moindre (2 500m<sup>3</sup>/an), le FCBA<sup>14</sup> préconise la mise en place d'un classement visuel en s'appuyant sur des classes mécaniques visuelles déjà existantes dans la norme NFB52 001 , ce qui permet par la suite de définir les différents types d'usage possible.

Les enjeux principaux de **l'agriculture** en Martinique sont de produire plus et mieux, de se structurer, d'approvisionner l'ensemble des circuits de commercialisation et ainsi favoriser la consommation de produits locaux. Les circuits courts de distribution (vente à la ferme, sur les marchés et aux restaurants) permettent aujourd'hui d'écouler moins de 10 % de la production locale. A noter qu'une volonté politique forte a clairement été exprimée, aussi bien au niveau national que régional, pour que la production endogène de Martinique et de Guadeloupe permette de couvrir à court terme les besoins du marché local et touristique des îles. Certaines productions sont en progression : canne à sucre; plantes aromatiques, à parfum, médicinales et condimentaires; agrumes et autres fruits. On relève également des productions de « niche » comme le café et le cacao qui ont un potentiel de développement. Par ailleurs, la pollution au chlordécone résultant de l'utilisation massive de ce produit, il y a plus de 20 ans, pour lutter contre un insecte ravageur, le charançon

<sup>14</sup> Institut Technique Forêt Cellulose Bois-Construction Ameublement

des bananiers affecte l'environnement naturel en Martinique et alimente un sentiment de crainte par rapport à la sécurité alimentaire. Ce risque de pollution concerne près de deux cinquièmes de la surface agricole utile en Martinique [14] et offre un terrain favorable au développement du marché des produits biologiques. En effet, certains consommateurs recherchent des légumes dont la zone de production est susceptible d'être exempte de pollution (par exemple, Morne Vert plutôt que Sainte-Marie). Pour les sols et les eaux pollués (à la chlordécone notamment mais pas uniquement) une valorisation à des fins autres qu'alimentaires doit donc être envisagée.

### ► **RESSOURCES EXISTANTES A PROTEGER**

La Martinique héberge une **biodiversité** exceptionnelle, des paysages naturels variés et des sites patrimoniaux remarquables : site de l'Aileron de la Montagne Pelée (plus de 60 000 visiteurs/an), la réserve naturelle de la Caravelle (plus de 200 000 visiteurs/an), des aires volcaniques et forestières inscrites sur la liste indicative pour appartenir au patrimoine mondial de l'UNESCO (processus non abouti à date), des réserves marines. Tous ces éléments contribuent à favoriser le tourisme [24].

## II.3.2. PRIORISATION DES SECTEURS CLES AU REGARD DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE ET DES ENJEUX EN TERMES DE RESSOURCES

Les secteurs économiques concernés par les ressources présentant les enjeux les plus forts sont donc les suivants.

**Tableau 1 Secteurs économiques concernés par les ressources présentant les enjeux les plus forts**

| Secteurs  | Ressources à réduire/trouver une alternative | Produits à réemployer, à réutiliser | Déchets à réduire et à mieux valoriser | Ressources endogènes à valoriser | Ressources endogènes à protéger |
|---|--|-------------------------------------|--|----------------------------------|---------------------------------|
| PRIMAIRE<br>Agriculture, pêche, aquaculture   | ✓  |                                     | ✓                                      | ✓                                | ✓                               |
| SECONDAIRE<br>Exploitation forestière   |  |                                     |  | ✓                                | ✓                               |
| Exploitation minière, industrie extractive  | ✓  |                                     |  |                                  |                                 |
| Energie : <i>électricité, carburants</i>  | ✓  |                                     |  | ✓                                | ✓                               |
| Eau   |  |                                     |  |                                  | ✓                               |
| Agro-alimentaire  | ✓  |                                     | ✓                                      |                                  |                                 |
| Automobile  | ✓  | ✓                                   | ✓                                      |                                  |                                 |
| BTP   | ✓  | ✓                                   | ✓                                      |                                  |                                 |
| Biens de consommation : <i>équipements électriques et électroniques (EEE) ; Textiles, Linge de maison, Chaussures (TLC) ; Éléments d'Ameublement (EA) ; livres, cassettes, CD, DVD, bibelots, vaisselle, décoration, équipements de loisirs, etc.</i> | ✓  | ✓                                   | ✓                                      |                                  |                                 |
| TERTIAIRE<br>Tourisme   | ✓  | ✓                                   | ✓                                      |                                  | ✓                               |
| Transport<br>Intérieur :<br>extérieur<br><i>énergies fossiles, énergies renouvelables</i>   | ✓  |                                     |  | ✓                                |                                 |

### III. ANALYSE PROSPECTIVE DES SECTEURS SELON LEUR CHAÎNE DE VALEUR

Définie par le Guide ADEME – ARF du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France, la notion de chaîne de valeur désigne l'approche économique d'un territoire donné : elle vise à identifier les acteurs et les filières propices à un développement territorial.

Elle se compose d'une série d'activités, d'organismes qui interviennent à différents maillons de la chaîne (transformation, utilisation, approvisionnement, etc.) pour injecter de la valeur vers un objectif commun d'éco-conception, de consommation collaborative, etc., le tout dans un ensemble cohérent, coordonné et solidaire.

Dans le cadre du diagnostic territorial proposé, cinq **chaînes de valeur** ont été analysées, avec le souci constant de mettre en avant les spécificités de la Martinique. Ces chaînes de valeur, ainsi que leur articulation avec les piliers de l'économie circulaire, sont les suivantes :

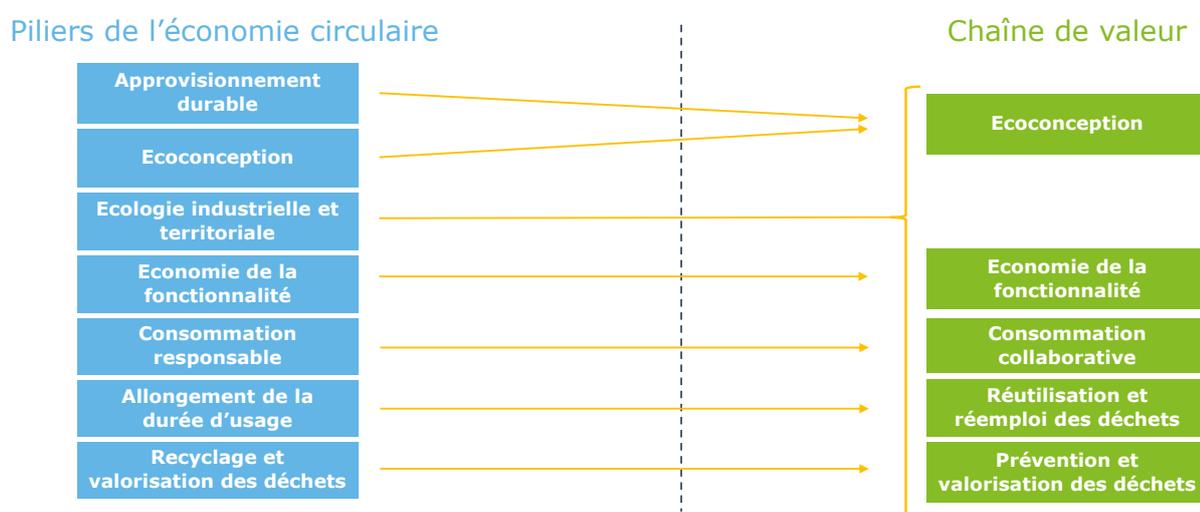


Figure 8 Chaînes de valeur étudiées et articulation avec les piliers de l'économie circulaire

#### III.1. METHODOLOGIE

##### III.1.1. STRUCTURE D'UNE CHAÎNE DE VALEUR

Pour chaque chaîne de valeur, sont analysés les éléments suivants :



##### ► FOCUS SUR LA CARTOGRAPHIE DES ACTEURS

Les « acteurs et réseaux » spécifiques à chaque chaîne de valeur sont mentionnés dans les paragraphes ci-dessous. Le travail de cartographie des acteurs réalisé dans les chaînes de valeur vise trois objectifs :

- Mettre en évidence les acteurs incontournables, que la CTM doit associer pour la définition de sa stratégie d'économie circulaire ;

- Identifier quelques porteurs d'initiatives concrètes dans différentes filières et différents territoires de la région, permettant d'illustrer les savoir-faire existants en Martinique, valorisables pour développer les maillons et filières de la chaîne de valeur considérées comme prioritaires<sup>15</sup>;
- Pointer les filières ou les maillons de filières où le nombre d'initiatives et d'acteurs porteurs est faible, et qu'il s'agirait de développer.

Les encadrés d'état des lieux transverse et les tableaux d'acteurs des filières sélectionnées intègrent des textes descriptifs des initiatives portées par les différents acteurs en Martinique.

On distingue trois types d'acteurs :

- Les **acteurs déjà impliqués dans une ou plusieurs initiatives d'économie circulaire, dont le rôle serait à renforcer** dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale d'économie circulaire. Ces acteurs se distinguent par leur capacité à faire avancer les connaissances en matière d'économie circulaire, déployer et reproduire leur initiative sur le territoire et/ou à mobiliser d'autres acteurs (« Acteurs impliqués, à renforcer »);
- Les **acteurs déjà impliqués dans une ou plusieurs initiatives d'économie circulaire, sur lesquels capitaliser**. Leur rôle n'est pas à renforcer dans le cadre de l'élaboration de la stratégie régionale d'économie circulaire car ils ne remplissent pas les conditions mentionnés ci-dessus (« Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser »).
- Les **acteurs non impliqués dans une initiative d'économie circulaire à mobiliser** car pertinent pour le développement de la stratégie régionale d'économie circulaire (« Acteurs à mobiliser »).

Les acteurs institutionnels, souvent transverses à plusieurs chaînes de valeur, sont indiqués ci-dessous.

**Tableau 2 Acteurs institutionnels en Martinique**

| Structure        | Nom   |
|------------------|---|
| ADEME Martinique | Benoit Lacroix<br>Charlotte Gully<br>Claire Chignoli<br>Paul Courtiade<br>Anabelle Vigilant<br>Gilles Guerrin                                 |
| DEAL             | Jean-Michel Poutier<br>Alexis Cefber  |
| CTM              | Lionel Quille<br>Celia Morellon<br>Valérie Marine-Poletti<br>Arielle Priam<br>Katherine Lecourt<br>Murielle Alexandrine<br>Marie-Claude Derne |
| CACEM            | Hazel Lee Laitung   |
| CAESM            | Jocelyne Narfin<br>Aude Brador  |
| CAP NORD         | Christian Verneuil  |
| Préfecture       | Odile Marajo-Virayie<br>Audrey Monlouis-Banare  |

<sup>15</sup> La liste des porteurs d'initiatives, à vocation illustrative, est nécessairement incomplète. Elle est appelée à être enrichie, afin de capitaliser au fur et à mesure les initiatives identifiées dans la région

| Structure   | Nom             |
|---|-----------------|
| AMPI (Association Martiniquaise pour la Promotion de l'Industrie) | Richard Crestor |

### ► FOCUS SUR L'ANALYSE DES FILIERES

Pour chaque chaîne de valeur, les filières seront analysées selon les éléments suivants :

**Tableau 3 Tableau synthétique d'analyse d'une filière pour une chaîne de valeur**

|  | Maillon n°1  |
|--|--|
| Eléments de contexte clés  | Périmètre et contexte réglementaire.   |
| Acteurs et réseaux   | Par type d'acteurs présents sur ce maillon de la chaîne.   |
| Enjeux territoriaux  | Eléments de diagnostic en Martinique.  |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date                           | Évalué à partir des initiatives existantes.  |
| Points à développer sur le territoire – opportunités et besoins liés                   | Sous forme de recommandations ou pistes d'action.  |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | « Faible », « Moyen », « Fort ». Évaluée de façon qualitative, la création de valeur renvoie d'abord à l'apport économique de la filière. La création de valeur actuelle est évaluée, ainsi que la création de valeur potentielle, qui serait atteinte en suivant les « points à développer ». |

### III.1.2. FILIERES SELECTIONNEES

Pour chaque chaîne de valeur, plusieurs filières ont été pré-identifiées par l'équipe projet, sur la base de son expertise des différentes chaînes de valeur et de l'analyse des principaux enjeux de la Région Martinique en termes d'économie circulaire. La liste des filières a ensuite été proposée au comité de pilotage et validée. Les filières étudiées sont indiquées dans le Tableau 4.

**Tableau 4 Liste des filières étudiées par chaîne de valeur**

| Chaîne de valeur                  | Secteurs  | Justifications  |
|-----------------------------------|---|---|
| <b>Ecoconception</b>              | -Extraction de ressources: énergie, eau, exploitation minière<br>-BTP (incl. tourisme)<br>-Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation | <b>BTP</b> : beaucoup de constructions, pas d'éco-conception (potentiel de réduction des consommations d'énergie important), constructions non adaptées aux problématiques climatiques de la région, nombre d'emplois importants, fort potentiel de réutilisation des matériaux de démolition.<br><b>Agriculture</b> : impacts environnementaux importants, dépendance de l'extérieur pour les intrants, nombre d'emplois élevés et valeur ajoutée forte, enjeux de santé publique, imports élevés de produits alimentaires |
| <b>Economie de fonctionnalité</b> | -Transport/Mobilité<br>-Energie<br>-Produits de consommation (utilisation peu fréquente) : bricolage, jardinage, cuisine, mobilier        | <b>Transport</b> : engorgement des réseaux de transports, manque de transports en commun, suréquipement en voitures personnelles, dépendance forte de l'extérieur pour l'import de véhicules et l'export de VHU. Potentiel de développement des transports maritimes.<br><b>Energie</b> : dépendance de l'île via à vis de la production d'énergie, objectifs réglementaires fort en termes de production d'énergies renouvelables, initiatives existantes en économie de fonctionnalité.                                   |

| Chaîne de valeur                              | Secteurs  | Justifications   |
|---|---|--|
|   |   | <b>Produits de consommation</b> : fort potentiel de développement  |
| <b>Consommation collaborative</b>             | -Transport<br>-Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation               | <b>Transport</b> : en plus des éléments précités, fort potentiel non exploité<br><b>Agriculture</b> : en plus des éléments précités, fort potentiel, initiatives nombreuses et culture des jardins créoles   |
| <b>Produits réemployés et réutilisés</b>      | -Meubles/bois<br>-Equipements électriques électroniques                     | <b>BTP</b> : fort potentiel de réutilisation des matériaux de démolition.<br><b>Equipements électriques électroniques</b> : gisement élevé et potentiel de recyclage élevé, existence d'une filière REP.   |
| <b>Prévention et valorisation des déchets</b> | -Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation<br>-BTP<br>-Conditionnement | <b>Agriculture</b> : quantité importante de déchets, notamment biodéchets, plastiques, suremballages des produits alimentaires<br><b>BTP</b> : en plus des éléments précités, fort potentiel non exploité<br><b>Conditionnement</b> : quantité importante de déchets générés, place importante de la vente à emporter (et donc quantité d'emballages utilisés élevées) dans les habitudes de consommation. |

## III.2. CHAÎNE DE VALEUR « ECO-CONCEPTION »

Selon l'Agence Française de Normalisation (AFNOR), « l'éco-conception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie ». **Error! Reference source not found.**

La structure de la chaîne de valeur a été revue par rapport à celle proposée dans le guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France [25]. L'objectif est double : avoir une approche analyse de cycle de vie plus adaptée à l'éco-conception et identifier les acteurs intervenant à chaque étape de ce cycle de vie pour réduire l'impact sur l'environnement des produits. L'éco-conception n'est plus le premier maillon de cette chaîne de valeur, comme initialement proposé, mais intervient bien au sein de chaque maillon.

Les filières suivantes ont été choisies pour la chaîne de valeur « éco-conception » :

- Extraction de ressources: énergie, eau, exploitation minière (incl. BTP)
- Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation. Pour ces filières le maillon « fin de vie » a été supprimé car la gestion des bio-déchets sera abordée dans la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets ».

### III.2.1. RETOURS D'EXPERIENCES TERRITORIALES ET HORS TERRITOIRES POSSIBLEMENT REPRODUCTIBLES EN MARTINIQUE

Les initiatives listées ci-dessous ne se limitent pas aux filières sélectionnées.

Tableau 5 Stratégies et initiatives en lien avec l'éco-conception

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées  | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|--|--|--|--|
| <b>Initiatives sur le territoire</b>   |  |  |  |
| AME <sup>16</sup> /CTM   | <p>Martinique île Durable : le document mentionne clairement la volonté du territoire d'encourager les initiatives d'éco-conception. Notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réflexions sur la transition énergétique sur le territoire et tout particulièrement sur le développement des énergies renouvelables, en particulier la filière de chauffe-eau solaire ;</li> <li>- Créer les conditions d'une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ;</li> <li>- Réduire les fuites et augmenter de 10% les rendements des réseaux d'alimentation d'eau potable dans les secteurs urbains défectueux et pour les unités de distribution d'eau potable dépendantes de ressources ponctuellement déficitaires ;</li> <li>- Créer des filières de productions agricoles sécurisées « zéro chlordécone » ;</li> <li>- Expérimenter un transport par barge de matériaux de construction.</li> </ul> | Transverse, notamment : agriculture, eau, énergie, transport | Réduction des quantités d'eau, d'énergie et d'intrants agricoles consommés   |
| Ministère en charge de l'agriculture   | Le plan ECOPHYTO est un plan interministériel datant de 2009 visant à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires, d'ici à 2018. Il s'agit à la fois de réduire l'usage de ces produits et de limiter l'impact (environnemental et santé humaine) de ceux qui resteront indispensables pour protéger les cultures. Ce plan est décliné à la Martinique, en 8 axes dont le 6ème est spécifique aux DOM.  | Agriculture<br>IAA<br>Eau                                    | Réduction de la consommation de phytosanitaires  |
| DEAL <sup>17</sup> Martinique, AFB <sup>18</sup> , ODE <sup>19</sup> Martinique, FREDON <sup>20</sup> , DAAF <sup>21</sup> | Dans le cadre du plan Ecophyto : campagne de sensibilisation sur le territoire pour favoriser les jardins familiaux : ex : Petit Guide à l'attention des jardiniers amateurs   | Agriculture<br>Eau   | Priorisation de la production de ressources locales, permettant indirectement de réduire les importations de produits agricoles                        |
| RITA <sup>22</sup>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- InnovEcoF&amp;L pour la diversification végétale avec comme axes de travail : des essais de méthodes alternatives à l'usage de pesticides en verger, ananas et igname ; des engrais verts pour restaurer la fertilité biologique des sols et limiter l'utilisation d'azote ; des itinéraires techniques économes en intrants pour la culture des plantes médicinales ; l'adaptabilité de la technique du lombricompostage en Martinique ; la diversification fruitière.</li> <li>- Trans'Elevage pour la diversification animale avec comme axes de travail : l'alimentation animale chez les ruminants en particulier la gestion des ressources et la baisse des coûts</li> </ul>  | Agriculture  | <p>Réduction de la consommation de phytosanitaires et de fertilisants de synthèse</p> <p>Réduction des importations liées à l'alimentation animale</p> |

<sup>16</sup> Agence martiniquaise de l'énergie<sup>17</sup> Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement<sup>18</sup> Agence française pour la biodiversité<sup>19</sup> Office de l'eau<sup>20</sup> Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles<sup>21</sup> Direction de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt<sup>22</sup> Réseau d'innovation et de transfert agricole

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives   | Filières concernées                       | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|--|---|---|--|
|  | et la réduction des incidences sanitaires sur les performances techniques des élevages de lapin.  |   |  |
| Banamart et UGPBAN, en partenariat avec IT2 et le CIRAD  | Plan Banane Durable I et II, avec notamment :<br>- Utilisation des pièges à charançons pour une lutte sans impact sur l'environnement.<br>- Utilisation de couverts végétaux et de plantes de services<br>- Effeillage sanitaire contre la cercosporiose noire  | Agriculture                               | Réduction de 50% de l'usage des produits phyto. De 2006 à 2012   |
| GIEE <sup>23</sup>   | En Martinique 4 demandes de reconnaissance au titre de GIEE ont été acceptées en novembre 2015 :<br>- le Groupement de Défense Sanitaire Apicole Martiniquais (GDSAM) pour un projet relatif à une démarche agro-écologique dans la filière apicole,<br>- le Marché Agricole Nord Atlantique (MANA) pour accompagner les exploitations vers des pratiques agro-écologiques,<br>- l'Association Martiniquaise pour la Production du Mouton Marqué (AMPMM) pour la mise en place de pratiques agro-écologiques et une meilleure valorisation de la viande d'agneau.<br>- l'association VALCACO pour un projet de développement d'une filière d'excellence de cacao d'origine Martinique.<br>Cela représente 53 exploitations engagées dans ces démarches collectives. | Agriculture / Industries Agroalimentaires | Parmi les différents objectifs visés, il y a la diminution de l'emploi des pesticides ou des produits pharmaceutiques. |
| Agence des aires marines protégées (intégrée depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2017 à l'Agence Française pour la Biodiversité) | Une étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique a été menée pour définir les orientations de gestion du futur parc naturel marin afin de parvenir à un développement équilibré de la mer. Le parc naturel marin a été créé (décret du 5 mai 2017) et un plan de gestion doit être élaboré dans les trois ans à venir.  | Aquaculture et pêche                      | Protection de la ressource halieutique   |
| SMT <sup>24</sup> (ex SMITOM <sup>25</sup> créé par les 3 communautés d'agglomérations de Martinique)                          | Mise en place de différents centres de traitement et valorisation des déchets. Exemple : le Centre de Valorisation Organique du Robert qui a pour objectif de valoriser 40 000 tonnes de biodéchets et déchets verts en compost et en électricité.  | Alimentation<br>Déchets verts             | Réduction des quantités de déchets non valorisés   |
| Goustavia  | Fabrication de Bag In Box éco-conçu pour l'emballage du rhum.   | Agriculture                               | Réduction des ressources fossiles utilisées et réduction des impacts associés  |
| CTM  | Dans le Contrat Plan Etat Région Martinique 2015-2020 concernant la section déchets, les signataires devront entre autres soutenir l'innovation par l'éco-conception de biens ou services.  | Déchets                                   | Réduction de la consommation de ressources   |
| Les sablières de Fond Canonville de St Pierre.   | Depuis 2014, les sablières de Fond Canonville de St Pierre sont officiellement reconnues par l'UNICEM pour leur implication environnementale (elles ont atteint le niveau 4/4 dans le cadre de la charte environnement des industries de carrières). Cette Charte Environnement des industries de carrières permet d'accompagner les industries de  | BTP                                       | Réduction des déchets issus de l'entreprise<br>Réduction des énergies fossiles   |

<sup>23</sup> Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental

<sup>24</sup> Syndicat Martiniquais de traitement et de Valorisation des déchets

<sup>25</sup> Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|---|--|---------------------|---|
|   | carrières et matériaux de construction dans l'amélioration de leurs pratiques. Le niveau 4/4 représente le meilleur niveau de performance environnementale. Les sablières souhaitent développer le transport maritime pour le transport de matériaux entre St Pierre et Fort-de-France, un projet est à l'étude en ce sens.  |                     |   |
| ODE Martinique et l'Agence Française pour le Biodiversité   | 2 pilotes de taille réelle ont été construits par le SICSM et le programme « Attentive » : (traitement des eaux usées domestiques par des filtres plantés de macrophytes). Il est prévu de développer des alternatives au « tout béton » et de généraliser la stabilisation des berges par des techniques végétales lorsque le risque d'atteinte aux personnes par les inondations a pu être écarté  | Eau                 | Réduction de la consommation de matériaux de construction par l'utilisation de végétaux   |
| Comité de bassin (impulseur), ODE (ordonnateur) et collectivités organisatrices des services d'eau (MO) | Objectifs : réduction des dépenses énergétiques et des émissions carbonées/ performance écologique, réduction des pressions sur les milieux aquatiques et la ressource en eau.<br>Le SDAGE préconise trois orientations : l'amélioration du rendement des réseaux de distribution (comptage, télégestion, recherche de fuites et télésurveillance des réservoirs), l'exploitation de nappes souterraines et le stockage de la ressource.   | Eau                 | Réduction de la consommation d'énergie.<br>Le rendement du réseau de distribution foyalais est ainsi passé de 49 % en 2009 à 59 % en 2011 et les objectifs de rendement à l'horizon 2015 et 2020 s'élèvent respectivement à 70 et 76 % pour l'agglomération de Fort-de-France |
| SAFEGE pour la CACEM  | La CACEM a pour projet d'aménager la marina de Port Cohé selon les principes de l'éco-conception. La marina est nichée au cœur d'une mangrove formée d'un tissu végétal très dense, abritant une faune riche et diversifiée. Constatant son niveau de délabrement avancé, la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) a décidé de transformer le site en marina publique, pouvant accueillir plus de 150 bateaux. Une démarche innovante d'éco-conception a été adoptée afin de favoriser la biodiversité locale et préserver la mangrove, écosystème essentiel au territoire. Les premiers travaux de nettoyage ont débuté en avril 2017, une marina toute neuve devrait voir le jour dans 4 ou 5 ans. | Transport           | Résultats attendus :<br>Réduction des déchets (BPHU notamment)<br>Réduction de l'impact sur l'environnement pour favoriser la biodiversité locale .   |
| Ecole des Ponts ParisTech   | Réalisation d'une analyse de cycle de vie des transports à Fort de France.   | Transport           | Réduction de la consommation de ressources énergétiques.  |
| Akuo Energy, DCNS   | Une centrale pilote d'énergie thermique des mers (ETM) appelée NEMO (New Energy for Martinique and Overseas) sera localisée en Martinique, à 5 km des côtes de la commune de Bellefontaine. Lauréate du programme européen NER300 en juillet 2014, cette innovation s'appuie sur une technologie produisant de l'énergie grâce à la différence de températures entre les eaux de surface et celles des profondeurs, pour une puissance nette de 11 MW. Sa mise en place interviendra en 2019 pour une mise en service à l'été 2020 et la couverture des besoins électriques de 35 000 personnes.   | Energie             | Réduction de la consommation d'énergie d'origine fossile  |

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées          | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|--|--|------------------------------|---|
| Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA)                                 | Projet « Hydrogène » qui consiste à installer à côté d'un des postes électriques une pile à hydrogène alimentée par l'excédent d'hydrogène du reformeur épuré produit jusqu'à 1 MW d'électricité pour alimenter le réseau EDF de façon discontinue.                        | Energie                      | Réduction de la consommation d'énergie d'origine fossile  |
| Société anonyme de la raffinerie des Antilles (SARA)                                 | Projet Green Water qui consiste à remplacer l'eau potable prélevée au réseau public par de l'eau de mer, de toiture et des eaux de rejet du TER. Pour ce faire la SARA a besoin d'une unité permettant de déminéraliser l'eau nécessaire au fonctionnement des chaudières. | Eau                          | Réduction de la consommation d'eau douce.   |
| CAESM  | Mise à disposition de véhicules électriques (se rechargeant via des stations EnR) auprès de ses salariés   | Transport                    | Réduction de l'utilisation des ressources fossiles  |
| La Poste   | Mise à disposition de véhicules électriques (se rechargeant via des stations EnR) auprès de ses salariés   | Transport                    | Réduction de l'utilisation des ressources fossiles  |
| Vivre en Bois  | Promotion et utilisation du bois dans les constructions d'habitat. Entreprise engagée pour le développement de la filière bois (importation).  | BTP                          | Réduction de l'impact des produits utilisés.  |
| ORGAPEYI   | Association d'agriculteurs pratiquant une agriculture organique sans pesticides et engrais chimiques (non labellisée à ce jour)  | Agriculture                  | Réduction des ressources fossiles utilisées et réduction des impacts associés (réduction des produits phytos et fertilisants de synthèse et réduction des déchets d'emballages) |
| Association L'esprit Lasoté  | Agriculture traditionnelle et ancestrale (non mécanisée) qui met l'accent sur la solidarité. Les récoltes sont souvent accompagnées d'un petit marché paysan.  | Agriculture                  | Réduction des ressources fossiles utilisées et réduction des impacts associés.  |
| La Box Nature  | Livraison de produits agricoles pour les particuliers (sur le lieu de travail ou en point relais)  | Agriculture                  | Limitation des importations et valorisation des produits locaux   |
| MetaSystèmes   | Accompagnement et éducation aux techniques de développement durable local (jardin créole, permaculture, culture hors sol,...)  | Agriculture                  | Réduction des ressources fossiles utilisées et réduction des impacts associés   |
| SDPI / SATRAP  | Projet de recherche financé par l'ADEME sur une expérimentation visant à produire avec moins de ciments, de granulats  | BTP                          | Réduction des ressources utilisées  |
| Bienvenue à la Ferme / 200 km à la ronde   | Application pour permettre aux restaurateurs locaux de s'approvisionner directement auprès des agriculteurs/producteurs locaux   | Agriculture                  | Réduction des ressources fossiles utilisées, réduction des emballages et réduction des impacts associés   |
| <b>Initiatives hors du territoire</b>  |  |                              |   |
| Novamex  | [Var] Conception et commercialisation de produits nettoyants ménagers respectueux de l'environnement sous la marque « L'arbre vert » (produits certifiés Ecolabel Européen)  | Biens de consommation Chimie | Réduction de l'impact des produits d'entretien  |
| Association pour le Festival international d'art lyrique et l'Académie européenne de | [Bouches-du-Rhône] L'association a développé une démarche d'éco-conception des décors ; soutenue par l'ADEME et la Région et via l'accompagnement d'un consultant de l'Eco Design Center   | Textile Tourisme             | Réduction des consommations de ressources   |

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives   | Filières concernées                  | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|--|---|--------------------------------------|---|
| musique d'Aix-en-Provence                              |   |                                      |   |
| Association ORANE, organisatrice du Festival MARSATAC  | [Bouches du Rhône] Mise en place de nombreuses actions visant l'éco-conception du festival et l'éco-communication autour de l'organisation et de l'animation du festival  | Tourisme                             | Réduction des consommations de ressources   |
| Entreprise H2X (construction et maintenance de yachts) | [National] Utilisation de matériaux naturels (chanvre, liège et lin) et d'une méthode innovante (l'infusion) pour la fabrication et l'entretien des coques de bateaux.<br>Objectif : anticipation de la réglementation et image de marque + atout compétitif (coques plus légères, temps de fabrication plus court, réduction des besoins en ressources).   | Tourisme                             | Réduction des consommations de ressources<br>Réduction de l'impact des matériaux utilisés         |
| Association FARRE                                      | [National] Boite à outils de pratiques agricoles durables   | Agriculture                          | Réduction des intrants  |
| ARPE PACA  | [National] Boite à outils « Rédiger un marché public de denrées alimentaires » : Faciliter les circuits courts et la prise en compte des enjeux de développement durable. Elle suggère notamment des critères en lien avec la réduction des distances d'approvisionnement (circuits courts et optimisation des chaînes logistiques), le mode de production des produits, la réduction des consommations d'eau, le réemploi et le recyclage des emballages, la réduction des déchets, etc. | Agriculture<br>Bien de consommation  | Réduction de l'utilisation des ressources<br>Réduction de l'impact des produits utilisés          |
| QUADRAN, CIRAD, INRA                                   | [Guadeloupe] Projet pilote REBECCA d'exploitation de la canne-fibre ou canne électricité. L'objectif est de développer des variétés de canne-fibre à des fins de production d'énergie uniquement. Il s'agirait de se limiter aux terres non exploitables pour d'autres productions, du fait de la présence de «chlordécone», et de s'interdire toute concurrence sur le foncier avec la filière «canne-sucre», mais aussi avec la filière «banane».                                       | Agriculture<br>Energie               | Réduction de l'utilisation des ressources fossiles<br>Réduction de l'impact des produits utilisés |
| Biobagasse concept                                     | [Guadeloupe] Vaisselle biodégradable et compostable en bagasse  | Agriculture<br>Biens de consommation | Réduction de l'impact des produits utilisés.  |

## III.2.2. FILIERES AGRICOLES, AQUACOLES, PECHEES ET ALIMENTATION

### III.2.2.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Trois types d'acteurs sont distingués :

- Acteurs déjà mobilisés dans une ou plusieurs initiatives d'éco-conception, dont le rôle est à renforcer
- Acteurs impliqués sur des initiatives à capitaliser
- Acteurs non impliqués à mobiliser

Les acteurs Martiniquais ayant ou pouvant avoir un rôle à jouer dans le développement de l'éco-conception sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexes I.1.

**Tableau 6 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Eco-conception » pour les filières agricoles, aquacoles et pêche et alimentation**

| Acteurs impliqués, à renforcer   | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser  | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer   |
|--|--|---|
| RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole)                          | Fariba   | PARM  |
| Institut technique : IT2   | Organisation de producteurs bio : Paysans Bio Martinik   | Observatoire coordonné par l'ANSES (Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'alimentation, de l'environnement et du travail)  |
| Instituts de recherches : INRA, CIRAD, IRD, IRSTEA                           | Association Green'Symbioz  | Interprofessions et coopératives agricoles :  |
| FREDON   | Association VALCACO  | Parc naturel marin de la Martinique   |
| AFBOM (Association des Fermiers et Producteurs Biologiques de la Martinique) | Association AMPMM <sup>26</sup>  | ADAM <sup>27</sup>  |
| UGPBAN   | GDSAM (Groupement de Défense Sanitaire Apicole Martiniquais)   | Groupe Créo (distributeur)  |
| GRAB <sup>28</sup> Martinique  | Lasotè   | IMALFHOR  |
| MANA <sup>29</sup>   | ORGAPEYI (Association d'agriculteurs et de producteurs martiniquais qui œuvrent pour une production saine) | Fruidor Bananes : réseau français de mûrisseries avec 160 000 tonnes de bananes mûries chaque année   |
| Banque alimentaire de Martinique   | La Box Nature  | AMIV <sup>30</sup>  |
| Sucrierie du Galion  | INNOVAGRO  | Coopératives :<br>Coopérative multi-élevage: MADIVIAL<br>Coopérative volaille: SCAM<br>Coopérative ovins-caprins: SCACOM<br>Coopératives porcs: COOPMAR et SOCOPORC<br>Coopérative des producteurs de lait: COOPROLAM |

<sup>26</sup> Association Martiniquaise pour la Production du Mouton Marqué

<sup>27</sup> Association pour le développement de l'aquaculture en Martinique

<sup>28</sup> Groupement régional d'agriculture biologique

<sup>29</sup> Marché Agricole Nord Atlantique

<sup>30</sup> Association Martiniquaise Interprofessionnelle de Viande

| Acteurs impliqués, à renforcer                 | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser                       | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer  |
|--|---|--|
|  | Parc Naturel de la Martinique (PNM)                               |  |
| Banamart <sup>31</sup> et UGPBAN <sup>32</sup> | Réseau rural de Martinique (priorité donnée aux jardins partagés) | Coopérative aquacole : COOPAQUAM   |
| Chambre d'agriculture                          |   | Distilleries : Clément, Habitation Saint-Etienne, JM, Depaz, Lamauny, Dillon, la Favorite, Saint-James, etc. |
|  |   | Marin pêche  |
|  |   | Groupe Créo  |

---

<sup>31</sup> Union des producteurs de banane de la Martinique

<sup>32</sup> Union des groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique

### III.2.2.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 7 Chaîne de valeur « Eco-conception » - Filières agricoles, aquacoles et pêche et alimentation

|   | Approvisionnement durable   | Transformation  | Utilisation   |
|---|---|---|---|
|   | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis   | Distribution, consommation  |
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |   |   |   |
| Elément de contexte clé                   | <p>L'éco-conception est étudiée ici pour la filière agriculture, aquaculture, pêche et alimentation et sur un périmètre s'étendant de la production des matières premières jusqu'à l'utilisation. La gestion des déchets organiques et des emballages ne sont pas inclus dans le périmètre et abordés dans la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets ».</p> <p>Plusieurs réglementations constituent un levier pour le développement de l'éco-conception dans la filière :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'article 204 de la loi Grenelle 2 impose aujourd'hui aux entreprises et collectivités produisant des quantités importantes de biodéchets de les trier et de les valoriser. Tri des biodéchets obligatoire à partir des seuils suivants : 2015 - 20 t/an / 2016 - 10 t/an ;</li> <li>- La prévention des déchets induits par les emballages des produits commercialisés est une obligation réglementaire pour la conception d'un emballage ;</li> <li>- La loi de transition énergétique du 17 août 2015 annonce la mise en place, avant le 1er septembre 2016 et par l'État et ses établissements publics ainsi que les collectivités territoriales, d'une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des services de restauration collective dont ils assurent la gestion.</li> <li>- Les obligations en matière d'utilisation de produits phytosanitaires dans l'agriculture (ECOPHYTO) vise à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires, d'ici à 2018.</li> </ul> |   |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agriculteurs, aquaculteurs, pisciculteurs</li> <li>- Organisations professionnelles agricoles, aquacoles et piscicoles</li> <li>- Coopératives ou négociants agricoles, aquacoles et piscicoles</li> <li>- Centrales d'achat (à impliquer)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Industriels de l'agroalimentaire (à impliquer)</li> <li>- Distilleries</li> <li>- Agriculteurs ou particuliers disposant d'ateliers de transformations : confitures, poissons fumés, fromages (à impliquer)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Distribution généraliste et spécialisée</li> <li>- Restauration collective et commerciale</li> <li>- Particuliers</li> <li>- Associations. Ex : AMAP.</li> </ul>   |
| Enjeux                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importations élevées de nombreux produits agricoles</li> <li>- Intensification de l'agriculture se traduisant par une baisse du nombre d'exploitations et une utilisation importante de produits phytosanitaires</li> <li>- Coûts de production élevés : prédominance des petites exploitations et possibilités réduites d'économies d'échelles, coûts de récolte élevés due à l'isolement de certains opérateurs, etc.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Santé publique et santé des sols (par rapport aux pesticides et aux engrais)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importations élevées de nombreux produits agroalimentaires</li> <li>- Une quinzaine de magasins bio sont présents sur l'île mais proposent presque exclusivement des produits importés</li> <li>- Forte dépendance de la grande distribution qui impose ses conditions économiques et logistiques. Forte dépendance vis-à-vis des ports</li> </ul> |

|  | Approvisionnement durable   | Transformation   | Utilisation  |
|--|---|--|--|
|  | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis  | Distribution, consommation   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Foncier limité pour développer une agriculture durable et intégrée et réduire les importations de produits agricoles : surfaces insuffisantes ou non utilisables car polluées par la chlordécone par exemple</li> <li>- Pêche mise en difficultés par les aléas environnementaux : tempêtes, sargasse</li> <li>- Recours important aux plastiques pour le paillage, tuyaux (pour les fertilisants)</li> </ul>  |  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transport par bateau (par containers) nécessitant des volumes très importants et parfois incompatible avec la durée de vie des produits.</li> </ul>   |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction de l'utilisation des intrants de synthèse (fertilisants et pesticides) via la pratique de l'agriculture biologique : fruits et légumes notamment</li> <li>- Mise en place de pratiques agricoles permettant de limiter l'utilisation des produits phytosanitaires, notamment pour la banane</li> <li>- Regroupement</li> <li>- Développement d'initiatives pour la mise en place de pratiques agro-écologiques pour diminuer la consommation d'intrants et maintenir/accroître les services écosystémiques rendus par l'agriculture (notamment secteur de l'apiculture, production d'agneau).</li> <li>- Développement ponctuel de filières agricoles en accord avec l'agroécologie et à haute valeur ajoutée : cacao, café (projet PNRM café robusta)</li> </ul> | <p>Nul ou très faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques certifications ISO 14001 ayant permis de réduire les consommations d'énergie et d'eau</li> </ul>   | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence d'AMAP commercialisant des produits locaux issus de l'agriculture biologique</li> </ul>   |
| <b>Éléments prospectifs</b>                                  |   |  |  |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à améliorer les connaissances sur les pratiques agricoles durables à mettre en place dans un contexte tropical, via le RITA ;</li> <li>- Etendre l'action de la FREDON auprès des agriculteurs et lycéens à d'autres</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des démarches d'éco-conception dans les processus industriels et notamment développer les évaluations environnementales de type analyse de cycle de vie : réutilisation des déchets, réduction des consommables,</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Identifier clairement et valoriser les plateformes et outils favorisant le développement des circuits courts ;</li> <li>- Favoriser l'émergence de forme de consommation sans emballage : vrac, distribution de paniers/sacs réutilisables ;</li> </ul> |

|  | Approvisionnement durable   | Transformation  | Utilisation   |
|--|---|---|---|
|  | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis   | Distribution, consommation  |
|  | <p>pratiques agricoles durables (ou créer un organisme similaire) ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les résultats des projets de recherche menés, via les coopératives par exemple ;</li> <li>- Communiquer (davantage) sur les initiatives. Ex : mise en place de trophées de la PARM, visites touristiques de fermes exemplaires ;</li> <li>- Apporter un soutien financier aux éventuels investissements nécessaires aux changements de pratiques ;</li> <li>- Développer d'autres filières durables à haute valeur ajoutée. Ex : plantes médicinales et aromatiques, poissons fumés, viande de mouton de race « Martinik » ;</li> <li>- Développer l'aquaponie</li> <li>- Utiliser des sols laissés aujourd'hui en friche pour développer la production locale</li> </ul> | <p>traitement effectif des eaux usées et réutilisation, etc.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'innovation pour la valorisation des espèces de poissons invasives (ex : poisson lion)</li> <li>- Inciter les industriels à s'engager dans des démarches de certification iso 14001</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les particuliers et restaurateurs à la consommation de produits locaux et/ou issus de l'agriculture, aquaculture et pêche durable (et non importée)</li> <li>- Création d'un label « écoresponsable », « fruits pays »</li> </ul> |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Fort  | Fort  | Moyen   |

### III.2.3. FILIERES EXTRACTION: ENERGIE, EAU, MINERAUX (INCL. BTP)

#### III.2.3.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs Martiniquais ayant ou pouvant avoir un rôle à jouer dans le développement de l'éco-conception sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 8 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Eco-conception » pour les filières extraction : énergie, eau, minéraux (incl. BTP)**

| Acteurs impliqués, à renforcer          | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser      | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer   |
|---|--|---|
| Agence Martiniquaise de l'énergie (AME) | Ministère en charge de l'agriculture             | Société Martiniquaise des Eaux (filiale SUEZ), SMDS (Société Martiniquaise de Distribution et de Services), ODYSSI        |
| Comité de bassin de la Martinique       | Office de l'eau Martinique                       | SPL Martinique Energies Nouvelles   |
| Akuo Energy                             | Observatoire de l'eau de la Martinique           | Dom High Tech   |
| AFB                                     | Les Sablières de Fond Canonville de Saint Pierre | BRGM <sup>33</sup>  |
| DEAL Martinique                         | TransOcéanic Wind Transport                      | Direction de la Mer   |
| DAAF Martinique                         | Syndicat mixte d'électricité de la Martinique    | Carrières de Martinique : Société Martiniquaise de granulat, Centrale des carrières, West Indies Quarries, Blanchard, etc |
| SARA                                    | EDF Martinique                                   |   |
| Vivre en bois                           | Parc Naturel de la Martinique                    |   |
| SDPI / SATRAP                           |  |   |
| ADEME                                   |  |   |
| CTM                                     |  |   |

<sup>33</sup> Bureau de Recherches Géologiques et Minières

### III.2.3.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

**Tableau 9 Chaîne de valeur « Eco-conception » - Filière extraction: énergie, eau, exploitation minière (incl. BTP)**

|   | Approvisionnement durable   | Transformation                                  | Utilisation                | Fin de vie          |
|---|---|---|----------------------------|---------------------|
|   | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis | Distribution, consommation | Gestion des déchets |
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |   |   |                            |                     |
| Élément de contexte clé                   | <p>L'éco-conception est étudiée ici pour les filières relatives à l'extraction des ressources (énergie, eau, exploitation minière) et le secteur du BTP, de leur extraction jusqu'à la gestion des déchets. La gestion des déchets du BTP n'est pas incluse dans le périmètre et est abordée dans la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets ».</p> <p>Plusieurs réglementations constituent un levier pour le développement de l'éco-conception sur ces sujets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'activité de carrières est soumise au régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et la remise en état des carrières après exploitation est une obligation.</li> <li>- Les représentativités locales de l'UNICEM<sup>34</sup> (UNICEM outre-mer Martinique), l'UNPG<sup>35</sup> (les collèges granulats) et le SNBPE<sup>36</sup> (via les collèges granulats régionaux) ont signé en 2016 « l'Engagement pour la croissance verte relatif à la valorisation et au recyclage des déchets inertes du BTP » (valorisation sous forme de matière de 70% des déchets du secteur du bâtiments et des travaux publics d'ici 2020, augmentation de 50% de la quantité de granulats et matériaux recyclés à l'horizon 2020 par rapport à 2014, développement de la valorisation de la fraction non recyclable des déchets inertes en réaménagement de carrières)</li> <li>- L'article 14 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte prévoit l'obligation de renforcer l'isolation thermique, elle s'applique aux logements, bureaux, bâtiments d'enseignement, bâtiments commerciaux et hôtels.</li> <li>- L'article 56 de la Loi Grenelle 2 spécifiques aux territoires d'Outre-Mer spécifie pour objectif 50% d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie pour la Martinique dès 2020 et l'autonomie énergétique à l'horizon 2030.</li> </ul> |   |                            |                     |
|   | <p>Transverses :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM)</li> <li>- L'Observatoire de l'Eau Martinique</li> <li>- Le Comité de Bassin de la Martinique</li> <li>- La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL)</li> <li>- La Direction de la Mer (DM)</li> <li>- L'Office de l'Eau (ODE)</li> <li>- L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB)</li> <li>- SME, SMDS, ODYSSI</li> <li>- L'Agence Martiniquaise de l'Energie</li> </ul>   |   |                            |                     |

<sup>34</sup> Union Nationale des Industries de Carrières et des Matériaux de construction

<sup>35</sup> Union Nationale des Producteurs de Granulats

<sup>36</sup> Syndicat National du Béton Prêt à l'Emploi

|                     | Approvisionnement durable   | Transformation  | Utilisation  | Fin de vie  |
|---------------------|---|---|--|---|
|                     | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis   | Distribution, consommation   | Gestion des déchets   |
|                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Industriels de l'extraction des minéraux (carrières)</li> <li>- EDF</li> <li>- SMDS</li> <li>- SMEM</li> <li>- ODYSSI</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Producteurs de sables et de granulats</li> <li>-Briqueterie des 3 Ilets</li> <li>-Centrales à béton</li> <li>-Centrales d'enrobage</li> <li>-Centrales thermiques</li> <li>- Unités de production de chaleur (issue de biomasse, ordures ménagères), ferme éolienne, parcs photovoltaïques</li> <li>- Raffinerie (SARA)</li> <li>- La mise en bouteille se fait localement pour les sources locales (Didier, Chanflor, Lafort et Mabelo). Les bouteilles plastiques sont soufflées sur place avec des préformes fabriquées (Société MPM : la résine brute pour les préformes est importée), la filière plastique est organisée pour le recyclage localement (usine traitement Sidrep) et le verre est lui recyclé sur place par Martinique Recyclage sous forme de sables de verre et aussi dans des usages pour le BTP (ex : fabrication de dalles décoratives béton de verre)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Transporteurs de matériaux</li> <li>- Entreprises de travaux publics</li> <li>- EDF</li> <li>- La SME<sup>37</sup></li> <li>- La SMDS<sup>38</sup></li> <li>- Le SMEM<sup>39</sup></li> <li>- ODYSSI</li> <li>- Les communautés d'agglomération (CACEM, CAESM, CAP Nord)</li> <li>- Particuliers</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Déchèteries</li> <li>- Stations d'épuration</li> </ul>  |
| Enjeux territoriaux | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forte dépendance vis-à-vis des importations d'énergies fossiles</li> <li>- Faible disponibilité de certaines énergies renouvelables. Ex : identification de gisements géothermiques à confirmer par forages</li> <li>- Limitation de 30% de la puissance maximale globale</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'industrie agro-alimentaire est responsable de deux-tiers des matières organiques du secteur industriel à traiter par les STEP [29]</li> <li>- Faible rendement des réseaux d'eau (moins de 65% en moyenne sur l'île). Pour près d'un tiers,</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Peu d'utilisation des matériaux recyclés dans le BTP et faible production d'agrégat recyclés</li> <li>-Pas d'éco-conception pour la rénovation des bâtiments/logements</li> <li>- Peu de projets éco-quartiers en Martinique (Ex : projet d'écoquartier à Bon air, Opération</li> </ul>                      | <ul style="list-style-type: none"> <li>- 90% des installations d'assainissement non collectif sont non conformes. Elles peuvent engendrer des pollutions ponctuelles notamment au niveau des zones de baignades (rivières, mer). Parmi les installations défectueuses, un tiers n'utilise aucun moyen d'assainissement</li> </ul> |

<sup>37</sup> Société Martiniquaise des Eaux

<sup>38</sup> Société Martiniquaise de Distribution et de Services

<sup>39</sup> Syndicat Mixte d'Electricité de la Martinique

|  | Approvisionnement durable  | Transformation  | Utilisation  | Fin de vie   |
|--|--|---|--|--|
|  | Production des matières premières  | Transformations en produits semi-finis ou finis   | Distribution, consommation   | Gestion des déchets  |
|  | <p>injectée dans le réseau pour les énergies renouvelables intermittentes (photovoltaïque, éolien sans système de stockage)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Biomasse majoritairement importée (granulés de bois des Etats-Unis) pour la centrale biomasse Albioma (consommation d'énergie pour le transport, information à obtenir concernant les conditions de production du bois (Ex : PEFC, FSC)</li> <li>- Malgré son abondance, en période sèche (de décembre à avril), les ressources en eau ne permettent pas de répondre au besoin journalier de la Martinique ;</li> <li>- Le réseau d'eau est fragile en raison de sa vétusté et des fuites qui en découlent, ainsi que des contraintes liées au relief et à l'agressivité des sols. Le réseau est sensible aux intempéries, susceptibles de causer des interruptions de distribution d'eau et vulnérable aux risques sismiques et cycloniques ;</li> <li>- Ressources en matériaux et minéraux naturels limitées en Martinique, du fait de la taille réduite du territoire, de la pression foncière et de la réglementation qui interdit l'exploitation de carrières à proximité de zones habitées.</li> </ul> | <p>l'énergie consommée l'est en pure perte ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les usines de potabilisation affichent des dépenses énergétiques conséquentes. La consommation d'énergie représente 8 à 12% des charges d'exploitation des services d'eau.</li> </ul> | <p>de Rénovation Urbaine à Fort de France, livraison prévue pour 2020).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation d'énergies fossiles pour le transport d'une majorité des produits (panneaux solaires, éoliennes...) et matériaux nécessaires au développement des énergies renouvelables qui sont importés en Martinique (à l'exception de quelques chauffe-eau solaires)</li> </ul> | <p>des eaux usées, un tiers est relié à une fosse septique sans épandage et un tiers utilise un épandage non conforme. Les filières de traitement et de valorisation nécessitent des investissements parfois lourds qui ne peuvent être supportés par les seules recettes des services d'eau et d'assainissement. [29]</p> |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Les sablières de Fond Canonville sont reconnues pour leur implication environnementale</li> </ul>  | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'initiative identifiée</li> </ul>   | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'initiative identifiée</li> </ul>  | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Initiative pour une meilleure communication auprès des fournisseurs de déchets pour un</li> </ul>   |

|   | Approvisionnement durable  | Transformation  | Utilisation  | Fin de vie  |
|---|--|---|--|---|
|   | Production des matières premières  | Transformations en produits semi-finis ou finis   | Distribution, consommation   | Gestion des déchets   |
|   | <p>(niveau 4/4 de la charte environnement des industries de carrières de l'UNICEM<sup>20</sup>)</p> <p>-Réflexion en cours dans le cadre du SDAGE pour la réduction des dépenses énergétiques et des émissions carbonées/ performance écologique, réduction des pressions sur les milieux aquatiques et la ressource en eau, notamment via la rénovation du réseau d'alimentation en eau.</p>  |   |  | <p>tri au préalable du déchet (Batimat)</p> <p>- Utilisations de granulats issus de concassage de béton par quelques industriels et usage en sable de verre</p> <p>- Une réflexion doit être menée sur l'adaptation au contexte local de filières classiques (épuration pour le sol) et extensives (filtre planté de végétaux) (SDAGE) ;</p>  |
| <b>Eléments prospectifs</b>                         |  |   |  |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier | <p>-Renforcer les connaissances sur les ressources exploitables, les potentiels gisements énergétiques, les coûts et impacts de leurs exploitations</p> <p>- Assurer l'approvisionnement en matériaux de carrières en favorisant une utilisation économe des matériaux (ajuster les seuils de production autorisé aux quantités de ressources disponibles et des besoins)</p> <p>- Créer une dynamique de développement régional des ENR en adoptant des modes de production industrielle</p> <p>-Améliorer le rendement (recherches de fuites) et sécuriser le réseau de distribution de l'eau (en créant des forages de secours en eau souterraine, en renforçant la résistance physique des canalisations, en favorisant l'interconnexion des différents réseaux et en stockant la ressource en réservoirs) ;</p> | <p>- Développer l'ensemble des énergies renouvelables utilisables en Martinique que ce soit les énergies intermittentes (éolienne, solaire) ou les énergies stables qui sont à favoriser en priorité (biomasse, géothermie, photovoltaïque avec stockage, marine, hydraulique) pour réduire l'utilisation d'énergie fossile importée.</p> | <p>- Minimiser les transports de matériaux et favoriser le transport maritime au transport routier pour réduire les consommations d'énergies fossiles;</p> <p>-Poursuivre l'information et l'accompagnement des différents acteurs quant à l'efficacité énergétique (aide au montage de projets, soutiens financiers pour les industriels, mise en place de compteurs numériques chez les particuliers pour les aider à modifier leurs comportements, développement des chauffe-eau solaires)</p> <p>-Accompagner les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement / avec prise en compte des risques sismiques et cycloniques naturels (ex : développement de maisons bioclimatiques)</p> <p>-Encourager à la baisse de consommation et à l'usage de ressources alternatives en promouvant les -systèmes de</p> | <p>- Promouvoir des filières de production issues du recyclage des matériaux de démolition (ex : production de granulats à partir de béton issu de démolition)</p> <p>-Privilégier l'utilisation de mâchefers d'incinération dans les sous-couches routières (aujourd'hui insuffisamment utilisés)</p> <p>-Développer la collecte des fractions fermentescibles des OM, et des biodéchets autre que des déchets verts (déjà collectés en quantité suffisante) afin d'alimenter le centre de valorisation du SMTVD</p> <p>- Tester des pilotes pour la récupération de chaleur des boues et pour la récupération de l'énergie ;</p> <p>-Mettre en œuvre des dispositifs plus économes lors du renouvellement des infrastructures (ex : micro bullage dans les bassins d'aération des</p> |

|  | Approvisionnement durable   | Transformation                                  | Utilisation   | Fin de vie  |
|--|---|---|---|---|
|  | Production des matières premières   | Transformations en produits semi-finis ou finis | Distribution, consommation  | Gestion des déchets   |
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés en incluant des seuils minimaux à atteindre pour les nouvelles constructions (marchés publics par exemple)</li> <li>- Inclure dans les paramètres de la commande publique pour le BTP l'utilisation de produits recyclés (drain issus de broyage de pneu (en prenant garde au phénomène de relargage dans l'environnement), sable, gravillons issus de recyclage de verre...) ou favoriser à prix équivalent le postulant utilisant des matériaux recyclés dans sa réponse ;</li> <li>- Fabrication de matériaux en verre broyé. Colas, Caraib Moter et Préfa Kit vont utiliser le verre broyé dans le BTP</li> <li>- Développer la géothermie</li> </ul> |   | <p>récupération des eaux de pluie notamment pour des usages domestiques tels que lessives, toilettes.</p> | <p>STEP au lieu des aérateurs classiques.)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une filière de réutilisation du bois de chantier : un bois traité qui serait soit recyclé en panneau de particules soit valorisé en énergie (vapeur électrique) sous condition de pouvoir l'incinérer dans une installation de traitement de déchets dangereux.</li> </ul> |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Fort  | Moyen   | Moyen   | Fort  |

### III.3. CHAÎNE DE VALEUR « ÉCONOMIE DE LA FONCTIONNALITÉ »

L'économie de la fonctionnalité vise à substituer à la vente d'un bien ou d'un service la mise à disposition d'une solution intégrée de biens et de services remplissant les mêmes fonctions que l'offre initiale, voire des fonctions élargies, tout en consommant moins de ressources et d'énergie, en créant des impacts environnementaux et sociaux positifs et/ou en réduisant les impacts négatifs.

Elle se traduit par deux caractéristiques :

- L'absence de transfert de la propriété du bien, qui est simplement mis à disposition du client (logique de location) ;
- Une tarification proportionnelle à l'usage

Le Guide ADEME-ARF indique pour la chaîne de valeur « Économie de la fonctionnalité » les maillons distincts: conception / design du service et du modèle économique ; fournisseurs de biens et équipements éco-conçus ; vente prestation de service ; SAV et évaluation. Pour garder une certaine cohérence avec la chaîne de valeur consommation collaborative, les quatre maillons suivants sont finalement retenus pour l'analyse de cette chaîne de valeur :

- Recueil des besoins et étude des solutions ;
- Offre de biens ou de services ;
- Demande de biens ou de services ;
- Service après-vente.

Les filières suivantes ont été choisies pour la chaîne de valeur « économie de la fonctionnalité » afin de les étudier plus en profondeur du fait des enjeux locaux sur le sujet :

- Transport/mobilité
- Énergie
- Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation

#### III.3.1. RETOURS D'EXPERIENCES TERRITORIALES ET HORS TERRITOIRES POSSIBLEMENT REPRODUCTIBLES EN MARTINIQUE

Les initiatives listées ci-dessous ne se limitent pas aux filières sélectionnées.

Tableau 10 Stratégies et initiatives en lien avec l'économie de la fonctionnalité

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées                           | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|--|--|---|--|
| <b>Initiatives sur le territoire</b>   |  |   |  |
| DIECCTE Martinique (Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) | Des appels à projets expérimentaux consacrés à l'économie sociale et solidaire (ESS). Parmi les thématiques financées, on observe : la mobilité durable, l'économie circulaire, l'environnement et les économies d'énergie. La DIECCTE pourrait être plus directement impliquée dans les problématiques liées à l'économie de la fonctionnalité. | Transport<br>Energie<br>Biens de consommation | Réduction de la consommation de ressources   |
| Caribloc   | Location de matériel de BTP en Martinique  | BTP   | Réduction de la consommation de ressources   |
| BBlou  | Location de matériel et articles de puériculture en Guadeloupe et en Martinique  | Biens de consommation                         | Réduction de la consommation de ressources   |
| Fournisseur de chauffe-eaux solaires : Solar Electric  | Fournisseur en solutions d'énergies renouvelables. Solar Electric propose des offres avec abonnement pour la fourniture d'eau chaude, via des chauffe-eaux solaires, incluant l'entretien et l'assurance anti-cyclone. Sauf erreur, les autres fournisseurs ne proposent pas ce type de service.   | Energie                                       | Réduction de la consommation de ressources en matériel pour la production d'énergies.<br>Allongement de la durée de vie des chauffe-eaux |
| Bulles d'air   | Blanchisserie écologique qui propose une solution complète et personnalisée de couches lavables.   | Biens de consommation                         | Réduction de la consommation de ressources<br>Réduction des déchets.   |
| Martinique Transport-CTM/Compagnie Martiniquaise de Navigation SAS   | Délégation de service public de transport maritime dans la baie de Fort de France (3 lignes desservant les Trois Ilets et une ligne desservant Case Pilote au départ de Fort de France)  | Transport                                     | Réduction de la consommation de ressources   |
| BlueCar, BlueUtility   | Mise à disposition en libre-service de citadines (BlueCar) et utilitaires (BlueUtility) par la société Sodiva (identique au système d'Autolib' en métropole)   | Transport                                     | Réduction de la consommation de ressources   |
| <b>Initiatives hors du territoire</b>  |  |   |  |
| Autolib, Vélib   | [France Métropolitaine] Mise à disposition de voitures et de vélos en libre-service  | Transport                                     | Réduction de la consommation de ressources   |
| UBEEQO   | [International] Mise à disposition de voitures et de vélos en libre-service pour les entreprises   | Transport                                     | Réduction de la consommation de ressources   |
| SEB  | [Côte d'Or] Eurêcook : service de location d'appareil culinaire  | Biens de consommation                         | Réduction de la consommation de ressources   |
| MICHELIN   | [National] Michelin ne vend plus les pneus aux professionnels, mais prend en charge le cycle de vie chez le client utilisateur. Le client n'achète donc plus des pneus, mais un nombre de kilomètres parcourus.  | Biens de consommation                         | Réduction de la consommation de ressources   |

| Acteur          | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées   | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|-----------------|--|-----------------------|--|
| Recyclordi      | [National] Recycl'ordi : service de mise à disposition d'un ordinateur de seconde main (location). Après avoir débuté par la vente des ordinateurs de seconde main reconfigurés garantis 3 mois à un public défavorisé, la structure fonctionne désormais en location de matériel accompagné d'un service après-vente inclus, aux particuliers, associations et entreprises. La structure a ainsi évolué vers un modèle d'économie de la fonctionnalité (service = disposer d'un ordinateur). Ce modèle a poussé l'entreprise à proposer d'autres services pour faciliter l'accès au numérique : ouverture de cybercafé, cours d'informatique. | Biens de consommation | Réduction de la consommation de ressources |
| « Pitchou'net » | [Rhone-Alpes] Pitchou'Net est un site de location de vêtements pour bébé en ligne. Il propose de livrer à domicile une sélection de vêtements pour les enfants. Ceci permet d'adapter la garde-robe de l'enfant à son âge, car le besoin de renouvellement est très fréquent. Une fois le linge trop petit, les parents qui ont loué un lot de vêtements reçoivent un bon de retour Colissimo pour renvoyer le lot précédent, ainsi que le lot suivant. Le linge est lavé par l'entreprise avec une lessive écologique.  | Textile               | Réduction de la consommation de ressource. |

### III.3.2. FILIERE TRANSPORT/MOBILITE

#### III.3.2.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 11 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour la filière transport/mobilité**

| Acteurs impliqués, à renforcer                       | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer  |
|--|---|--|
| DIECCTE  | <i>Non identifié</i>                        | Entreprises proposant un service de mise à disposition de vélo en livre-service : Cyclocity* ; Smoove*, SmartBike*   |
| Autorité unique des Transport : Martinique Transport |   | Entreprises proposant un service de mise à disposition de véhicule en libre-service : Bluecar, Blueutility (actuellement distribué en Martinique par Sodeva) |
| CTM  |   | Union des transports publics et ferroviaire  |
|  |   | Mobilicités*   |
|  |   | AVEM (Association pour l'Avenir du Véhicule Electro-Mobile)  |
|  |   | Réseau citiz*  |
|  |   | CCI  |
|  |   | CACEM, CAESM, CAP NORD   |
|  |   | Importateurs de véhicules, notamment de véhicules électriques  |

\* Réseau/organisme national non implanté actuellement en Martinique

### III.3.2.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 12 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filière transport/mobilité

|   | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services  | Service après-vente  |
|---|---|--|--|--|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |   |  |  |  |
| Elément de contexte clé                   | La filière de la mobilité, au sein de la chaîne de valeur d'économie de la fonctionnalité, regroupe toutes les initiatives remplaçant la possession d'un moyen de transport par son seul usage.<br>Une enquête a été commandée récemment par l'ADEME, sur une offre d'autopartage en libre-service (sans obligation de réserver une voiture ni de prévoir le temps de la location) et en trace directe (sans obligation de remettre le véhicule à la station de départ ni de payer le temps de stationnement). Cette enquête renseigne sur la dimension sociologique de la demande : aujourd'hui par exemple, les inscrits à Autolib' sont plus diplômés que la moyenne : 72 % ont au moins un niveau bac+4 contre seulement 13 % des français et 23 % des franciliens. On apprend de plus qu'un véhicule Autolib' remplace 3 voitures particulières et libère 2 places de stationnement ; un véhicule Mobizen remplace 7 voitures particulières et libère 6 places de stationnement 40 <sup>40</sup> . |  |  |  |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instituts de recherche</li> <li>- Bureaux d'étude</li> <li>- CACEM, CAESM, CAP NORD</li> <li>- CTM</li> <li>- TCSP</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DIECCTE</li> <li>- Entreprises de mise à disposition de voitures et de vélos en libre-service ;</li> <li>- Distributeurs de véhicules utilisés pour le libre-service comme Sodeva</li> <li>- CACEM, CAESM, CAP NORD</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entreprises (tout type)</li> <li>- Particuliers</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Importateurs et constructeurs de véhicules, bateau, vélo, etc.</li> </ul> |
| Enjeux                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La concentration des zones d'emploi dans le centre de l'île et l'urbanisation autour de Fort-de-France entraînent la saturation du réseau routier en période de pointe. Ainsi, on compte plus de 120 000 véhicules par jour à l'entrée de l'échangeur Dillon, 76 000 à l'entrée de l'aéroport sur la RN5 et 43 000 sur la RN1 entre Fort-de-France et Basse-Pointe ;</li> <li>- Recours quasi-exclusif au transport routier pour le transport des personnes et marchandises ;</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'offre de transports en commun à la Martinique est en faible adéquation par rapport à la demande. Tant par les itinéraires que par les horaires, bien souvent aléatoires et peu prévisibles. Cette offre ne correspond pas aux attentes des différents publics et se caractérise à la fois par sa surcapacité, et le manque d'organisation du secteur essentiellement composé de TPE artisanales.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les martiniquais considèrent, d'après l'enquête d'opinion du Conseil Général de 2005 (CTM), que les difficultés de transport représentent l'une des principales contraintes identifiées sur le territoire. Les problèmes de congestion, de qualité des transports en commun, et d'accessibilité de certaines zones, représentent des difficultés pour chacun des habitants du département.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>  |

<sup>40</sup> ADEME (2014), Enquête sur l'autopartage en trace directe. L'autopartage en trace directe : Quelle alternative à la voiture particulière ?

|  | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services   | Demande de biens ou de services  | Service après-vente |
|--|---|---|--|---------------------|
|  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bien qu'en progrès lent, une offre trop marginale de transports en commun ;</li> <li>- Dispersion de l'habitat.</li> </ul>   |   |  |                     |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Faible</p> <p>La DIECCTE a lancé plusieurs appels à projets expérimentaux consacrés à l'économie sociale et solidaire (ESS). La mobilité durable figure parmi la thématique néanmoins il n'y a pas eu de lauréat dans cette catégorie</p>  | <p>Nul</p> <p>Pas d'initiatives recensées</p>   | <p>Nul</p> <p>Pas d'initiatives recensées</p>  | <p>Nul</p>          |
| <b>Éléments prospectifs</b>                                  |   |   |  |                     |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les retours d'expérience des grandes villes métropolitaines ;</li> <li>- Inciter la DIECCTE à lancer des appels à projets concernant l'économie de fonctionnalité.</li> <li>- Favoriser la décentralisation des lieux de travail et promouvoir des modes de travail à distance (co-working, télétravail,...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un service (public ?) de mise à disposition de voitures et de vélo en libre-service ;</li> <li>- Encourager l'utilisation de véhicules ayant un faible impact sur l'environnement pour le libre-service (ex : véhicules électriques)</li> <li>- Développer les lignes de transport maritimes existantes. Déployer de nouvelles lignes maritimes là où le transport maritime constitue une alternative efficiente à un coût maîtrisé.</li> <li>- Déployer un réseau de transport multimodal coordonné sur tout le territoire grâce à l'AOT unique Martinique Transport à partir du TCSP et des extensions projetées</li> <li>- Développer le réseau de pistes cyclables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser l'utilisation de ces services dans les entreprises et dans les ZAC, par exemple via les Plans de Déplacements d'Entreprise (PDE) et les Plans de Déplacements Inter-Entreprises et les Plans de Déplacements des Administrations (PDA) ;</li> <li>- Aider les usagers à se regrouper par localités, par besoins, pour faire émerger des solutions collectives.</li> </ul> |                     |

|  | Recueil des besoins et étude de solutions | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services | Service après-vente |
|--|---|--|---------------------------------|---------------------|
|  |   | - Digitaliser les informations relatives aux réseaux de transport<br>-Développer des transports alternatifs (ex : transport par câble) |                                 |                     |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Fort                                      | Fort   | Fort                            | Moyen               |

### III.3.3. FILIERES ENERGIE

#### III.3.3.1 LES ACTEURS DE CETTE FILIERE

Trois types d'acteurs sont distingués :

- Acteurs déjà mobilisés dans une ou plusieurs initiatives d'économie de fonctionnalité, dont le rôle est à renforcer
- Acteurs impliqués sur des initiatives à capitaliser
- Acteurs non impliqués à mobiliser

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 13 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour la filière énergie**

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer   |
|--------------------------------|---|---|
| Solar Electric                 | DIECCTE                                     | K'Loué  |
|                                | Eco-Mobil, Repair Café                      | Fournisseurs de matériels pour la production d'énergies renouvelables (Escot Caraïbe ; Solaris Store) et de location de chauffe-eaux solaires et panneaux photovoltaïques en sites isolés |
|                                |   | Syndicat mixte d'électricité de la Martinique   |
|                                |   | EDF Martinique  |
|                                |   | SPL Martinique Energies Nouvelles   |
|                                |   | Agence Martiniquaise de l'énergie (Observatoire OMEGA)  |
|                                |   | Energie de Martinique <sup>41</sup>   |

<sup>41</sup> La société d'économie mixte Energie Martinique a pour mission de contribuer au développement de la filière « énergies renouvelables » en Martinique

### III.3.3.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 14 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filière énergie

|  | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services  | Service après-vente  |
|--|---|--|--|--|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b>                    |   |  |  |  |
| Elément de contexte clé                                      | <p>L'économie de fonctionnalité est étudiée ici pour la filière énergie et vise notamment les économies d'énergies et l'économie des ressources (matériaux) permettant de produire de l'énergie.</p> <p>La Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) est destinée à préciser les objectifs de politique énergétique, identifier les enjeux et les risques dans ce domaine, et orienter les travaux des acteurs publics. La PPE Martinique a été élaborée en 2016.</p> <p>L'article 56 de la Loi Grenelle 2 spécifiques aux territoires d'Outre-Mer a pour objectif 50% d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie pour la Martinique dès 2020 et l'autonomie énergétique à l'horizon 2030.</p> |  |  |  |
| Acteurs et réseaux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instituts de recherche</li> <li>- Bureaux d'étude</li> <li>- Espaces info-énergie</li> <li>- Conseils d'Architecture d'Urbanisme et de l'environnement de la Martinique (CAUE)</li> <li>- CTM</li> <li>- AME</li> <li>- ADEME</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs d'énergies, notamment électricité</li> <li>- Producteurs d'énergies renouvelables</li> <li>- Installateurs de panneaux solaires et autres sources d'énergie renouvelables</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- Entreprises</li> <li>- Réseaux et associations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Fournisseurs d'énergies, notamment électricité</li> <li>- Producteurs d'énergies renouvelables</li> <li>- Fournisseurs de matériels pour la production d'énergies renouvelables</li> <li>- Plombiers</li> </ul> |
| Enjeux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Il existe d'importants gisements d'économie d'énergie à la Martinique, tant au niveau des comportements individuels et de consommation qu'au niveau des équipements industriels et domestiques ;</li> <li>- Qualification des acteurs intervenant dans le champ de l'énergie, de l'environnement à améliorer</li> </ul>  |  |  |  |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | Approche non étudiée  | Faible<br>- Une offre recensée pour la fourniture d'eau chaude : incluant la location du chauffe-eau, l'entretien et les assurances. Cette offre, qui était courante il y  | Nul<br>Pas de demande a priori   | Moyen<br>Nombreux réparateurs/plombiers.   |

|  | Recueil des besoins et étude de solutions  | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services | Service après-vente  |
|--|--|--|---------------------------------|--|
|  |  | a quelques années, a été concurrencée par le prix des chauffe-eau solaire, abaissé par les primes à l'achat associées. |                                 |  |
| <b>Eléments prospectifs</b>  |  |  |                                 |  |
| Opportunités de développement territorial à étudier                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Diffuser les retours d'expérience des autres territoires;</li> <li>- Etudier les possibilités de développement de l'économie de fonctionnalité sur tout type d'énergie</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutenir les entreprises développant ce type de service ;</li> </ul>          |                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Internaliser la réparation des équipements énergétiques au sein de l'ensemble des entreprises de fournitures ;</li> <li>- Proposer des formations pour la réparation des chauffe-eaux solaires</li> </ul> |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen  | Fort   | Moyen                           | Fort   |

### III.3.4. FILIERES BIENS DE CONSOMMATION (USAGE NON QUOTIDIEN)

#### III.3.4.1 LES ACTEURS DE CETTE FILIERE

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 15 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » pour les filières biens de consommation**

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer                                       |
|--------------------------------|---|---|
| CRESS                          | DIECCTE                                     | K'Loué ; Loxam Martinique   |
|                                | Réparateurs de biens de consommation        | Vendeurs d'appareils électroniques : Eden Phone, Bureau Vallée ; Digital Group... |
|                                |   | Importateurs et distributeurs de biens de consommation                            |

#### III.3.4.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

**Tableau 16 Chaîne de valeur « Economie de la fonctionnalité » - Filières biens de consommation (usage non quotidien)**

|  | Recueil des besoins et étude de solutions  | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services   | Service après-vente  |
|--|--|--|---|--|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b>                    |  |  |   |  |
| Elément de contexte clé                                      | <p>L'économie de fonctionnalité est étudiée ici pour la filière des biens de consommation à usage non quotidien tels que le matériels de petit bricolage, de jardinerie, matériels de DIY (Do It Yourself)</p> <p>En métropole, un nombre croissant de distributeurs d'équipements physiques ou en ligne proposent des services de location. Des sites Internet proposent de louer de l'électroménager (comme lokeo.fr ou La petite cuisine) ou des meubles (comme homat.fr) de courte ou longue durée. Le système UZ'it permet de louer de l'électroménager et des TIC, avec une option d'achat (leasing) et est proposé par de nombreuses enseignes de grande distribution, notamment Intermarché, Système U, FNAC, Géant.</p> <p>Les enjeux résident dans l'établissement d'un cadre législatif ou contractuel pour faciliter la mise en place de solutions relevant de l'économie de la fonctionnalité (clarifier les rôles et les responsabilités de chaque partie).</p> <p>En Martinique, les importations de biens de consommation sont en légère augmentation en 2015 (+0,8%, après +2,6% en 2014), les importations de biens de consommation durables (équipements de la maison) progressent (+2,3%) alors que celles des biens de consommation non durables (alimentation et habillement) enregistrent une croissance beaucoup plus modérée (+0,5%).</p> |  |   |  |
| Acteurs et réseaux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Bureaux d'études</li> <li>-Industriels metteurs sur le marché</li> <li>-Ecoles/Universités</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Industriels</li> <li>-Distributeurs (K'Loué, Bricolam, Bricosoleil)</li> <li>-Particuliers</li> <li>-Plateforme de mise en relation (PAP.fr, click&amp;boat)</li> <li>-Collectivités</li> <li>- Sites internet « La Jah Familia »<br/>« Le bon coin »</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Entreprises</li> <li>-Collectivités</li> <li>-Particuliers</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Industriels metteurs sur le marché</li> <li>-Prestataire de services</li> </ul>  |
| Enjeux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moins de 30% de l'industrie des biens de consommation courante (vêtements, produits d'entretien, d'hygiène), des biens d'équipements ou des biens industriels intermédiaires est issue de la production locale ;</li> </ul>   |  |   |  |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | -  | Nul<br>Pas d'offre recensée sur le territoire  | Moyen<br>Les martiniquais semblent être demandeurs de ce type de services   | Faible<br>Peu de distributeurs de petits matériels proposent un service de réparation.   |
| <b>Eléments prospectifs</b>                                  |  |  |   |  |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Faire travailler des acteurs économiques avec des instituts de recherche pour développer des nouveaux modèles économiques</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les industriels, entreprises au concept de l'économie de la fonctionnalité</li> <li>-Accompagner les industriels ou PME à développer des services</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Sensibiliser les ménages à l'économie de la fonctionnalité afin de faire naître une demande (via des incitations fiscales et réglementaires par exemple)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les services de réparation du petit matériel (réparateurs indépendant ou au sein des enseignes de distribution) ;</li> </ul> |

|  | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services                      | Service après-vente   |
|--|---|--|--|---|
|  | -Promouvoir des formations à l'économie de fonctionnalité auprès des étudiants et des industriels | innovants (via des incitations fiscales et réglementaires par exemple)<br>- Travailler avec des entreprises qui fournissent des services de location (telle que Lokéo : location d'électroménager) pour rendre leur service disponible en Martinique<br>- Développer une plateforme recensant les industriels fournissant ces services | - Inclure ces services dans les commandes publiques. | - Créer un annuaire de professionnels spécialisés<br>- Favoriser l'importation d'équipements dont les pièces de réparation sont facilement accessibles aux réparateurs. |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Faible  | Fort   | Fort   | Fort  |

### III.4. CHAÎNE DE VALEUR « CONSOMMATION COLLABORATIVE »

Au sens strict, la consommation collaborative peut être définie comme un échange, entre particuliers et à des fins d'usage, d'un bien ou d'un service. Fondée sur l'aspect d'échange de particulier à particulier, cette définition de la consommation collaborative exclut les modèles de location où une dimension de « partage » est présente, mais la logique horizontale absente : par exemple les modèles de location de biens partagés, comme des voitures (Autolib'), des vélos (Vélib') ou des livres (bibliothèques).

Le Guide ADEME-ARF indique pour la chaîne de valeur « Consommation collaborative » trois maillons distincts : recueil des besoins et étude des solutions ; conception du service ; exécution de la prestation de service. Le premier maillon renvoie notamment à l'enjeu de « mieux comprendre les besoins des usagers et le potentiel de marché, en collaborant avec les acteurs de la recherche (sociologie, pratiques de consommation, etc.) » ; les deux maillons suivants apparaissent cependant moins opérationnels, et moins adaptés à l'étude de la chaîne de valeur en Martinique. Les trois maillons suivants sont donc retenus pour l'analyse de cette chaîne de valeur :

- Recueil des besoins et étude des solutions ;
- Offre de biens ou de services ;
- Demande de biens ou de services.

L'analyse offre / demande s'attachera à mettre en évidence les disparités qui peuvent exister entre les deux parties : le propriétaire d'un logement sur AirBnB (offreur) n'a pas les mêmes motivations qu'un locataire (demandeur) ; le conducteur d'un véhicule (offreur) n'a pas le même profil sociologique que ses passagers en covoiturage (demandeurs) ; l'agriculteur participant à une AMAP (offreur) n'a pas les mêmes problématiques que les citoyens adhérents (demandeurs).

Les filières suivantes ont été choisies pour la chaîne de valeur « consommation collaborative » :

- Transport/mobilité
- Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation

#### III.4.1. RETOURS D'EXPERIENCES TERRITORIALES ET HORS TERRITOIRES POSSIBLEMENT REPRODUCTIBLES EN MARTINIQUE

Les initiatives listées ci-dessous ne se limitent pas aux filières sélectionnées.

Tableau 17 Stratégies et initiatives en lien avec la consommation collaborative

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées  | Résultats en termes de bouclage des flux |
|---|--|--|--|
| <b>Initiatives sur le territoire</b>  |  |  |  |
| covoiturage-martinique.com ; blablacar.fr   | Des initiatives de covoiturage à différentes échelles mais avec un développement encore relativement faible en Martinique  | Transport  |  |
| ADEME   | Réalisation d'un guide covoiturage courte distance   | Transport  |  |
| ADEME   | Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) a été mis en place sur la Zone d'Activités Étang Z'abricot afin de favoriser le covoiturage.   | Transport  |  |
| carlok.fr ; carfully.fr   | Location de voiture entre particuliers   | Transport  |  |
| Petit Cocotier ; Le Tray Caraïbe ; Bio Peyi Nou ; Réseau Rural de Martinique ; Orgapéyi ; Le Jardin de santé ; Les Saveurs de Waël ; Fariba | Mise en place de réseau d'exploitants agricoles et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales. Certaines initiatives peuvent faire partie du réseau AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne). | Agriculture, Pêche, Alimentation                                       |  |
| Jardin partagé de Trenelle Citron ; Jardins partagés de l'anse gaïac Jardin partagé de Terreville (financé par la CACEM)                    | Mutualisation de ressources foncières pour une production agricole commune innovante et une valorisation du patrimoine.  | Agriculture, Alimentation  |  |
| Smiile (ancien "Mon p'ti voisinage")  | Un réseau national, également développé en Martinique, pour tout partager près de chez soi : objet, entraide, achat groupé, covoiturage, consommer local.  | Transport<br>Biens de consommation<br>Agriculture, Pêche, Alimentation |  |
| Green Technologie   | Startup proposant des solutions de véhicules électriques et ayant pour projet de mettre en place un réseau collaboratif de bornes de recharge de véhicules électriques   | Transport<br>Energie   |  |
| Vogavecmoi.com, sharemysea.fr   | Service de co-navigation (mise en relation de particuliers pour la navigation)   | Transport  |  |
| Click&Boat  | Partage de bateau entre particulier  | Transport  |  |
| SEL de Martinique   | Système d'Échanges Locaux (SEL) : marché mensuel au cours duquel les adhérents de l'association échangent des biens et actualisent une liste des offres et demandes (objets et services) proposées.  | Biens de consommation  |  |
| <b>Initiatives hors du territoire</b>   |  |  |  |

| Acteur                 | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées | Résultats en termes de bouclage des flux                        |
|------------------------|--|---------------------|---|
| An Sav Fé Sa           | [Guadeloupe] Projet Carter : application mobile de covoiturage et de service de chauffeur privé  | Transport           | Réduction de la consommation de ressources                      |
| La ruche qui dit Oui ! | [National] Coopérative d'acheteurs de produits agricoles locaux et issus de l'agriculture raisonnée ou bio)  | Agriculture         | Réduction de la consommation de ressources (intrants agricoles) |
| La Louve               | [National] Supermarché coopératif dans lequel les adhérents travaillent bénévolement (à raison de 3h/semaine toute les 4 semaines minimum) ce qui permet de pratiquer des prix raisonnables tout en rémunérant correctement les producteurs. Ce modèle de supermarché favorise le soutien d'une agriculture durable (bio et/ou locale) et vise également à sensibiliser ses adhérents aux enjeux alimentaires en devenant un lieu d'échange et de partage. | Agriculture         | Réduction de la consommation de ressources (intrants agricoles) |

## III.4.2. FILIERE TRANSPORT/MOBILITE

### III.4.2.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 18 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Consommation collaborative » pour la filière transport/mobilité**

| Acteurs impliqués, à renforcer   | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer |
|--|---|---|
| Smiile   | ZAC Etangs Z'Abricot                        | DEAL Martinique                             |
| Green Technologie  | CTM   |   |
| Entreprises de mises en relations pour la location de véhicules : blablacar.fr, carfully.fr, carlok.fr |   |   |
| covoiturage-martinique.com   |   |   |

### III.4.2.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 19 Chaîne de valeur « Consommation collaborative » - Filière transport/mobilité

|   | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services   | Demande de biens ou de services  |
|---|---|---|--|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |   |   |  |
| Elément de contexte clé                   | <p>La « mobilité partagée » se développe de plus en plus : location de voiture entre particuliers (type Drivy), covoiturage ponctuel (type BlaBlaCar), location de véhicules avec chauffeur non professionnel, covoiturage domicile-travail, etc.</p> <p>Les freins réglementaires apparaissent relativement peu nombreux, mais ils peuvent être médiatiques : ainsi le service UberPop a été interdit en France en juillet 2015, sous la pression des compagnies de taxi.</p>  |   |  |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instituts de recherche</li> <li>- Bureau d'étude</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- Plateforme collaboratives</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- Notamment, salariés d'entreprises</li> </ul>  |
| Enjeux                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La concentration des zones d'emploi dans le centre de l'île et l'urbanisation autour de Fort-de-France entraînent la saturation du réseau routier en période de pointe. Ainsi, on compte plus de 120 000 véhicules par jour à l'entrée de l'échangeur Dillon, 76 000 à l'entrée de l'aéroport sur la RN5 et 43 000 sur la RN1 entre Fort-de-France et Basse-Pointe ;</li> <li>- Recours quasi-exclusif au transport routier pour le transport des personnes et marchandises ;</li> <li>- Une offre trop marginale de transports en commun ;</li> <li>- Dispersion de l'habitat.</li> </ul> |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les martiniquais considèrent, d'après l'enquête d'opinion du Conseil Général (CTM) de 2005, que les difficultés de transport représentent l'une des principales contraintes identifiées sur le territoire ;</li> <li>- Dans le cadre du projet pilote de Plan de Déplacements Inter-Entreprises de la zone Etang Z'abricots à Fort de France, l'enquête mobilité a montré que 3% des personnes covoituraient déjà et que 68% étaient prêtes à s'organiser pour covoiturer si le PDIE apportait des améliorations (ADEME) ;</li> <li>- Une opération de covoiturage expérimentale a été menée dans la zone Etang Z'abricots sur 3 mois de novembre 2014 à février 2015. 38 personnes ont participé à un forum « speed dating covoiturage » et 35 personnes se sont inscrites soit 9% des 400 salariés concernés (ADEME)</li> </ul> |

|  | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services   |
|--|---|--|---|
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date                           | Faible<br>- Speed dating de covoiturage entre salariés d'entreprises de la même ZAC (ADEME) | Moyen<br>- Quelques initiatives de covoiturage.  | Moyen<br>- Seuls de petits groupes s'organisent, la demande d'une offre en transport en commun est davantage importante qu'au niveau du co-voiturage.   |
| <b>Éléments prospectifs</b>  |   |  |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier                                    | - Analyser les freins au covoiturage, notamment pour les trajets domicile-travail           | - Aide au développement des plateformes de covoiturage, de partage de véhicules et de bateaux tout au long de l'année (pas uniquement à visée touristique) ;<br>- Développer des aires de covoiturage ou de location de véhicules entre particuliers | - Informer et sensibiliser les particuliers (locaux et touristes) sur l'existence de ces modes de transport ;<br>- Encourager les entreprises à favoriser le covoiturage / l'autopartage<br>- Favoriser l'autopartage en habitat collectif (ex : mettre en commun un véhicule pour un immeuble, un lotissement,...) |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen   | Fort   | Fort  |

### III.4.3. FILIERE AGRICOLES, AQUACOLES, PECHE ET ALIMENTATION

#### III.4.3.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 20** Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Consommation collaborative » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser            | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer   |
|--------------------------------|--|---|
| Smiile                         | Petit Cocotier   | Mon panier bio (annuaire)   |
|                                | Le Tray Caraïbe  | La ruche qui dit Oui !*   |
|                                | Bio Peyi Nou   | Le réseau du jardin dans tous ses états   |
|                                | Réseau Rural de Martinique                             | Chambre d'Agriculture de la Martinique  |
|                                | Les Saveurs de Waël                                    | Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Martinique (CRPMEM)   |
|                                | Fariba   | RITA (Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole)   |
|                                | Orgapéyi   | Institut technique : IT2  |
|                                | Le Jardin de santé                                     | AFBOM (Association des Fermiers et Producteurs Biologiques de la Martinique)  |
|                                | Jardin partagé de Trenelle Citron                      | PARM  |
|                                | Jardins partagés de l'anse gaïac                       | Réseau rural de Martinique  |
|                                | CACEM  | ADAM <sup>42</sup>  |
|                                | Comité Régional pour l'Alimentation (CRALIM)           | IMALFHOR  |
|                                | Organisation de producteurs bio : Paysans Bio Martinik | Coopératives :<br>Coopérative multi-élevage: MADIVIAL<br>Coopérative volaille: SCAM<br>Coopérative ovins-caprins: SCACOM<br>Coopératives porcs: COOPMAR et SOCOPORC<br>Coopérative des producteurs de lait: COOPROLAM |
|                                |  | Coopérative aquacole : COOPAQUAM  |

\* Réseau/organisme national non implanté actuellement en Martinique

<sup>42</sup> Association pour le développement de l'aquaculture en Martinique  
Rapport final

### III.4.3.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 21 Chaîne de valeur « Consommation collaborative » - Filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation

|   | Recueil des besoins et étude de solutions   | Offre de biens ou de services  | Demande de biens ou de services   |
|---|---|--|---|
| <b>Éléments de diagnostic territorial</b> |   |  |   |
| Élément de contexte clé                   | De nombreux acteurs sont déjà en place. Par ailleurs, la pollution par la chlordécone est un élément important à prendre en considération dans le développement de la consommation collaborative sur ces filières alimentaires. |  |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Instituts de recherche (ex : IT2)</li> <li>- Bureaux d'étude</li> <li>- Chambre d'agriculture</li> <li>- DAAF</li> <li>- RITA</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau type AMAP</li> <li>- Jardins partagés</li> <li>- Coopérative agricoles</li> <li>- Plateforme de partage de plats cuisinés</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- Réseau type AMAP</li> <li>- Coopérative de consommateurs pour l'achat de produits agricoles</li> </ul>   |
| Enjeux                                    |   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La production actuelle reste largement insuffisante pour compenser la consommation locale.</li> <li>- Une quinzaine de magasins bio sont présents sur l'île mais proposent presque exclusivement des produits importés.</li> <li>- Moins de 20 % de la production agricole végétale transiterait par les coopératives. Le reste est commercialisé par d'autres circuits sans qu'il y ait de suivi particulier relatif aux volumes de produits concernés. ;</li> <li>- Le développement des circuits courts permet la relocalisation des flux économiques liés à l'agriculture, voir au tourisme, l'amélioration de la captation de la valeur en faveur du producteur et a un impact positif sur les liens sociaux.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demande des consommateurs en termes de qualité de l'alimentation (point de vue gustatif et nutritif)</li> <li>- Responsabilisation du consommateur lors de l'acte d'achat</li> </ul> |

|  | Recueil des besoins et étude de solutions  | Offre de biens ou de services   | Demande de biens ou de services   |
|--|--|---|---|
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date                           | <p>Faible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude réalisée par la DAAF sur les petits agriculteurs met en lumière que 750 exploitations seraient non professionnelles.</li> </ul>   | <p>Fort</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quelques producteurs proposent un système de vente à la ferme et même, exceptionnellement, de vente de paniers à la demande des consommateurs. Ce type d'initiative se développe.</li> <li>- La Chambre d'Agriculture souhaite développer les marchés de proximité type « marché des producteurs de pays » (label Chambre d'Agriculture) afin de permettre aux agriculteurs commercialisant leurs produits dans des organisations différentes des organisations professionnelles (OP), de pouvoir être reconnus et bénéficier de mesures de soutien adaptées à leur situation.</li> <li>- Echange de fruits et légumes entre voisins.</li> <li>- Fruits et légumes : Les circuits courts de distribution (vente à la ferme, sur les marchés et aux restaurants) permettent d'écouler moins de 10 % de la production locale.</li> </ul> | <p>Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- D'autres canaux de distribution, hors GMS et coopératives, s'organisent. De plus en plus de lieux de vente informels en parallèle des marchés plus officiels se développent.</li> </ul>   |
| <b>Eléments prospectifs</b>  |  |   |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Recensement des initiatives existantes ;</li> <li>- Etude des freins à l'émergence des circuits courts sur un territoire insulaire.</li> <li>- Cibler les besoins des particuliers, restaurateurs de tout ordre et agriculteurs en terme de : gouvernance des structures coopératives ; calibrage l'offre en fonction de la localisation, du mode de distribution, quantité, diversité des produits ; et aide à la digitalisation de l'offre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une plateforme d'échanges de plats cuisinés entre particuliers ;</li> <li>- Développement d'un label « Circuits courts » pour valoriser les aliments produits localement.</li> <li>- Soutenir le développement de réseau de type AMAP</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- (Mieux) informer les locaux et touristes de l'existence et de la localisation des initiatives;</li> <li>- Développer le tourisme vert autour des coopératives agricoles ;</li> <li>- Sensibiliser des populations à la consommation de produits locaux ;</li> <li>- Développement d'un label « Circuits courts » pour valoriser les aliments produits localement.</li> </ul> |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen  | Fort  | Moyen   |

### **III.5. CHAÎNE DE VALEUR « PRODUITS REEMPLOYÉS ET DÉCHETS REUTILISÉS »**

Selon le guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France [25], cette chaîne de valeur regroupe l'ensemble des activités liées au réemploi de produits et à la réutilisation de déchets à l'échelle d'un territoire. Ainsi elle concerne les acteurs de la collecte, de leur remise en état/réparation, de la distribution et de la réutilisation. Les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale et solidaire y sont particulièrement représentés.

Les filières suivantes ont été choisies pour une analyse approfondie selon la chaîne de valeur « produits réemployés et déchets réutilisés » :

- Bois/Ameublement
- Equipements électriques et électroniques

#### **III.5.1. RETOURS D'EXPERIENCES TERRITORIALES ET HORS TERRITOIRES POSSIBLEMENT REPRODUCTIBLES EN MARTINIQUE**

Les initiatives listées ci-dessous ne se limitent pas aux filières sélectionnées.

Tableau 22 Stratégies et initiatives en lien avec les produits réemployés et les déchets réutilisés

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées  | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|---|--|--|--|
| <b>Initiatives sur le territoire</b>                                      |  |  |  |
| Eco Mobil   | Promotion de la réparation des objets du quotidien (petits électroménagers, informatique, vélos, ...) via la création d'un Repair Café. Organisation d'ateliers de réparation (ex : Petit Dej' de la Réparation)   | Biens de consommation (équipements électriques et électroniques notamment)   | Allongement de la durée de vie des produits via la réparation et la réutilisation.   |
| ACISE <sup>43</sup> samu social Martinique ; Secours catholique ; Eco TLC | Ouverture de la Ressourcerie Nord Caraïbe à Case-Pilote regroupant sur un même lieu : la collecte des objets, leur valorisation, le réemploi et la sensibilisation du grand public. Collaboration avec l'éco-organisme de la filière textile, linges et chaussures.  | Biens de Consommation (ameublement, équipements électriques et électroniques, équipements de la maison, petit mobilier, bricolage, textile,..) | Allongement de la durée de vie des produits via le réemploi et la réutilisation<br>Réduction des quantités de déchets générées |
| Vide greniers / Brocantes   | Événement favorisant l'échange ou l'achat d'objets d'occasion  | Ameublement, Equipements du jardin, Décoration, Equipements sportifs, Textiles, Equipements Electriques et Electroniques                       | Allongement de la durée de vie des produits via le réemploi.   |
| CACEM   | Constitution d'un annuaire des réparateurs présents sur le territoire centre (en cours de rédaction)   | Biens de consommation  | Allongement de la durée de vie des produits via la réparation et la réutilisation.   |
| SEL Martinique (Système d'échange local)                                  | Echange de biens et de compétences en Martinique sans argent. Près d'une cinquantaine de services sont déjà proposées sur de nombreuses communes.  | Biens de consommation<br>Services  | Allongement de la durée de vie des produits via le réemploi et la réparation pour la réutilisation.                            |
| Milfey association recyclage  | Association de recyclage et de réutilisation de déchets végétaux pour faire des meubles ou créations artistiques. But : favoriser l'impulsion et accompagner les projets de création artistique et artisanale basés sur le recyclage et la valorisation des matériaux locaux (issu des déchets comme le: bois de palettes, tôles, etc. ou issu des ressources naturelles locale (calebasses, bambou, galets,...) | Bois/Ameublement   | Réutilisation de « déchets » en bois/métaux/matériaux divers.<br>Réduction de la consommation en ressource naturelle.          |
| Groupe Seen   | Entreprises de recyclage   | Conditionnement<br>Industrie<br>EEE  | Valorisation des déchets industriels (ferrailles, verre, papiers-cartons, textiles, plastiques, bois) et des DEEE.             |
| MetaSystemes  | Vente d'écomeubles en palette, cours et stage de fabrication.  | Biens de consommation  | Réemploi de déchets en matériaux.<br>Réduction de la consommation en ressource naturelle                                       |

<sup>43</sup> Association Citoyenne pour l'Insertion Solidaire et Economique  
Rapport final

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées                                     | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|---|--|---|--|
| Cash Express                                      | Magasin spécialisé dans le rachat et la vente de produits d'occasion aux particuliers (produits hi-fi, vidéo, électroménager, bibelots, informatique, téléphonie,...)  | Biens de consommation                                   | Allongement de la durée de vie des produits via le réemploi.                                 |
| Patronage Saint-Louis                             | Atelier chantier d'insertion de menuiserie pour remettre des meubles en état ou fabriquer d'autres objets à partir de meubles  | Bois/Ameublement  | Allongement de la durée de vie des produits via le réemploi.                                 |
| <b>Initiatives hors du territoire</b>             |  |   |  |
| Hesus (prestataire de gestion de terres polluées) | [National] Plate-forme d'échange de déblais et remblais de terres inertes entre chantiers. La plateforme web Soldating, créée en 2015 par Hesus, permet de centraliser les besoins d'échanges entre les demandeurs et émetteurs de terres inertes pour l'Île de France.<br>Les acteurs doivent s'entendre sur le prix des matériaux puis l'échange peut se faire. SolTracing permet d'assurer la traçabilité et le suivi de conformité des terres concernées, afin de permettre aux acteurs d'attester de la bonne gestion des matériaux.  | BTP   | Réemploi des matériaux de construction   |
| EcoDec  | [Guadeloupe] dalles de caoutchouc fabriqué à partir de pneus usagés d'Ecodec   | BTP   | Réemploi des matériaux de construction   |
| C reparable                                       | [Vendée] Mutualisation de 5 réparateurs (dans des métiers complémentaires) à la Roche-sur-Yon, au sein d'un guichet unique. Le particulier se rend à ce guichet pour confier son appareil : il est ensuite redirigé vers le réparateur le plus compétent. Le site permet d'accueillir les clients, de faire un diagnostic, et de faire de la vente d'occasion.   | Biens de consommation                                   | Réutilisation de produits<br>Réduction de la consommation en ressource naturelle.            |
| Kaz A Moun  | Réalisation de mobilier de jardin, de maisons, de commerces ou restaurants en bois de palettes   | Conditionnement<br>Biens de consommation –(ameublement) | Réutilisation de « déchets » en bois.<br>Réduction de la consommation en ressource naturelle |
| « Ne plus jeter »                                 | [Guyane] « Ne plus jeter » est la première recyclerie qui a ouvert dans les DOM (Guyane). Le site dispose d'une zone de stockage importante où sont triés les biens (vêtements, livres, jouets) et d'une zone de vente où les biens sont mis en valeur. La structure réalise également quelques créations artistiques de couture (vêtements, hamacs, sacs) à partir de textiles récupérés, grâce à une bénévole couturière qui forme les employés en insertion. Elle a également démarré une activité de création de chiffons de plusieurs qualité à partir de T-shirt après avoir identifié que les chiffons étaient jusqu'à présent tous importés. | Textile   | Réutilisation de produits<br>Réduction de la consommation en ressource naturelle.            |

## III.5.2. FILIERES BOIS/AMEUBLEMENT

### III.5.2.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 23 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « produits réemployés et déchets réutilisés » pour les filières bois/ameublement**

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer  |
|--------------------------------|---|--|
| Kaz A Moun                     | Organisateurs de vide greniers / Brocantes  | Créateurs et importateurs de mobiliers (ex : Colibri Spirit, Bois Nature, Arts & Confort Mobilier) |
| CACEM                          | MetaSystemes                                | Eco-mobilier   |
| SEL Martinique                 | Eco-organismes : Valdelia,, Ecologic        |  |
| Milfey association recyclage   |   |  |
| ACISE Samu social              |   |  |
| Patronage Saint Louis          |   |  |

### III.5.2.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

L'analyse par chaîne de valeur pour les biens d'ameublement et les biens électriques et électroniques présente de nombreuses similitudes. Afin de faciliter la lecture, sont mis en avant ici en noir les éléments de diagnostic spécifiques aux filières bois/ameublement et en gris les éléments communs avec la filière équipements électriques et électroniques.

**Tableau 24 Chaîne de valeur « Produits réemployés et réutilisés » - Filières bois/ameublement**

|   | Collecte des biens usagés  | Transformation / Réparation  | Distribution / Utilisation  |
|---|--|--|---|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |  |  |   |
| Élément de contexte clé                   | <p>En Martinique, une famille de quatre personnes jette près de 100 kg de déchets de meubles chaque année<sup>44</sup>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Depuis 2013, une filière à responsabilité élargie des producteurs (REP) pour les Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) existe. Trois éco-organismes sont agréés par l'Etat : Valdelia pour les meubles de professionnels, Eco-mobilier pour les meubles de particuliers et Ecologic pour les meubles de cuisines. Le cahier des charges de cette filière incite les acteurs de l'ameublement à réaliser des actions d'éco-conception via la mise en place d'une bonus si les produits répondent aux critères suivants : les éléments d'ameublement constitués à plus de 95% de bois massif et certifiés (PEFC, FSC) ; les éléments d'ameublement constitués à plus de 95% de métal ; les éléments d'ameublement évolutifs (produits dont la dimension peut être adaptée à la taille de l'utilisateur au cours de sa croissance ; produits pouvant changer de fonction principale).</li> <li>- La directive cadre européenne 2008/98/CE hiérarchisant les modes de gestion des déchets privilégie le réemploi devant le recyclage et la valorisation énergétique</li> <li>- La directive du 2 décembre 2015 comporte des exigences proportionnées en matière de disponibilité de pièces détachées et d'informations concernant la réparation.</li> <li>- Le Plan National de Prévention des Déchets 2014-2020 comporte un objectif visant à soutenir le développement et la professionnalisation de réseaux de réemploi, réutilisation et réparation</li> </ul> |  |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressourceries</li> <li>-Dépôts-vente</li> <li>-Déchèteries</li> <li>-Magasins d'occasion</li> <li>- Acise samu social</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressourceries</li> <li>-Artisans / réparateurs</li> <li>-ESAT</li> <li>-Fabricants</li> <li>-Menuiseries</li> <li>-Ebénisteries</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressourceries</li> <li>-Dépôts-vente</li> <li>-Sites en ligne de troc, dons, revente</li> <li>-Gratifierias</li> <li>-Vide-greniers, brocantes</li> <li>-Magasins d'occasion</li> </ul> |
| Enjeux                                    | <p>La filière déchets DEA bien que mise en place depuis 2013 peine à se développer. Cela représente donc un potentiel de développement pour l'ACISE ou le Patronage Saint-Louis</p>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La filière est à structurer : depuis la collecte, la réparation/transformation, revente.</li> <li>- La réparation peut permettre la conservation et/ou le développement d'emploi localement.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'accès aux produits d'occasion et notamment <b>aux meubles</b> afin de diminuer les déchets associés et la dépendance par rapport aux importations.</li> </ul>               |

<sup>44</sup> <http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/une-nouvelle-filiere-pour-les-dechets-d-a399.html>

|  | Collecte des biens usagés  | Transformation / Réparation  | Distribution / Utilisation  |
|--|--|--|---|
|  | <p>pour l'approvisionnement des ressourceries. En effet, sur 35 tonnes collectées hors textile, 78% sont des meubles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Limiter les dépôts sauvages</li> <li>- Difficultés de stockage et de conservation en bon état des meubles composés de panneau de particules par rapport au bois massif compte tenu du climat tropical</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence de valorisation du panneau de particules (actuellement) par rapport au réemploi, réutilisation possible avec bois massif.</li> </ul>  |   |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Faible :<br/>Encore peu de collecte préservante</p>   | <p>Faible :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les structures de réemploi/réutilisation concernant les meubles ne sont bien identifiées</li> <li>- Développement en cours d'un annuaire des réparateurs présents sur le territoire (CACEM)</li> </ul>  | <p>Faible à Moyen :</p> <p>L'ACISE a créé 8 points de vente pour sa ressourcerie. Ceux-ci sont complétés par des boutiques résultant d'initiatives d'associations religieuses.</p>  |
| <b>Éléments prospectifs</b>                                  |  |  |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser la collecte de biens usagés via une sensibilisation des citoyens.</li> <li>- Développer en partenariat avec les éco-organismes des campagnes de communication pour sensibiliser les citoyens à rapporter leurs biens usagés</li> <li>- Développer la collecte dite « préservante » des encombrants pour récupérer des meubles qui pourront être réemployés ou réutilisés (sans devenir des déchets) ;</li> <li>- Identifier les capacités de stockage des meubles sur le territoire proposant des conditions préservantes : volume important, protection contre l'humidité</li> <li>- Créer des opérations spéciales temporaires pour collecter les biens usagés aux abords des quartiers résidentiels ;</li> <li>- Détourner des déchèteries (via des opérateurs formés) les biens usagés</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les réparateurs à l'utilisation des ER pièces détachées/d'occasion</li> <li>- Promouvoir les acteurs de la réparation auprès des citoyens et notamment des étudiants (formations qualifiantes et filières d'études associées)</li> <li>- Accompagner les acteurs de la réparation, du réemploi et de la réutilisation vers la professionnalisation (développer des formations, favoriser l'échange de savoir-faire et la qualification des compétences nécessaires.</li> <li>- Développer le 1% déchet (sur le modèle du 1% eau (1% du budget de la commune est alloué au développement de projet liée à la réparation, réemploi,..))</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une cartographie des sites de reventes de mobilier d'occasion</li> <li>- Promouvoir l'intérêt de la réutilisation / emploi du mobilier (réduction de la consommation des ressources, promotion du Do It Yourself, promotion de l'échange entre particuliers)</li> <li>- Développer des modes de réutilisation innovants pour les meubles ne pouvant pas être réemployés (notamment les panneaux de particules et de MDF (Medium Density Fiberboard))</li> <li>- Etendre le principe censé être appliqué aux DEEEs : pour chaque meuble acheté, reprise de l'ancien.</li> </ul> |

|  | Collecte des biens usagés   | Transformation / Réparation | Distribution / Utilisation |
|--|---|-----------------------------|----------------------------|
|  | pouvant faire l'objet de réemploi ou de réutilisation, ou mieux intégrer des caissons de réemploi en déchèterie ;<br>- Harmoniser les modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, qui reste de la compétence des EPCI (CACEM, Cap Nord et CAESM |                             |                            |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen   | Moyen                       | Moyen                      |

### III.5.3. FILIERE EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES (BIENS DE CONSOMMATION)

#### III.5.3.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 25** Liste des acteurs de la chaîne de valeur « produits réemployés et déchets réutilisés » pour la filière équipements électriques et électroniques

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser                          | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer |
|--------------------------------|--|---|
| ACISE Martinique (Samu social) | Hay bibi   | toutdonner.com                              |
| Eco-Systèmes                   | CACEM  | myrecyclestuff.com                          |
| Ecologic                       | Réseaux sociaux populaires (Jah Familia, Réseau parallèle, Végétroc) | yakasaider.fr                               |
| Repair Café                    | SEL Martinique (Système d'échange local)                             | mytroc.fr                                   |
| Martinique Recyclage           | Vide greniers / Brocantes  | Cash Express                                |
| Entreprise Environnement       | Hay bibi   |   |
|                                | Gratiféria   |   |
|                                | Vide greniers / Brocantes  |   |

### III.5.3.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 26 Chaîne de valeur « Produits réemployés et réutilisés » - Filière équipements électriques et électroniques

|   | Collecte des biens usagés  | Transformation / Réparation  | Distribution / Utilisation  |
|---|--|--|---|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |  |  |   |
| Élément de contexte clé                   | <p>La catégorie des Equipements Electriques et Electroniques (EEE) regroupe les produits suivants : gros électroménagers (GEM) froid et hors froid, petits électroménagers (PEM), écrans, équipements audiovisuels et informatiques.</p> <p>Les industries des biens d'équipements prennent la troisième place en termes de chiffre d'affaires. En 2015, les importations d'équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques étaient de 434 millions d'euros.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les EEE sont soumis à une filière REP pour laquelle il existe plusieurs éco-organismes (Ecologic, Eco-systèmes, Recyclum, PV cycle)</li> <li>- La directive cadre européenne 2008/98/CE hiérarchisant les modes de gestion des déchets privilégie le réemploi devant le recyclage et la valorisation énergétique</li> <li>- La directive du 2 décembre 2015 comporte un projet de propositions d'exigences pour faciliter le démontage, le réemploi et le recyclage des écrans d'affichage électronique, exigences proportionnées en matière de disponibilité de pièces détachées et d'informations concernant la réparation.</li> <li>- La Directive européenne 2012/19/EU rend obligatoire l'éco-conception des EEE, l'instauration d'une collecte sélective des DEEE, et d'un registre par producteurs d'EEE) qui favorise le réemploi et la réutilisation des EEE.</li> <li>- Le décret 2014-928 du 19 août 2014 instaure dans le cadre réglementaire français notamment la fixation d'objectifs de taux de réutilisation et recyclage plus ambitieux et un renforcement des contrôles dans le cas d'export d'EEE pour réemploi</li> <li>- La préparation en vue de la réutilisation a été intégrée, suite à un arrêté paru en 2014 au cahier des charges d'agrément spécifique à la filière REP DEEE</li> <li>- Le distributeur est tenu à la reprise 1 pour 1 et 1 pour 0 s'il a une surface de vente consacrée aux EEE &gt; 400m2 (pour les EEE usagés dont toutes les dimensions extérieures sont inférieures à 25 cm)</li> <li>- Le Plan National de Prévention des Déchets 2014-2020 comporte un objectif visant à soutenir le développement et la professionnalisation de réseaux de réemploi, réutilisation et réparation</li> </ul> |  |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressourceries</li> <li>-Dépôts-vente</li> <li>-Déchèteries</li> <li>-Magasins d'occasion</li> <li>-Eco-organismes</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Ressourceries</li> <li>-Artisans / réparateurs</li> <li>-ESAT</li> <li>-Fabricants</li> <li>-Repair Cafés/ Eco-Mobil</li> <li>-Martinique Recyclage</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>--Ressourceries</li> <li>-Dépôts-vente</li> <li>-Sites en ligne de troc, dons, revente</li> <li>-Gratifierias</li> <li>-Vide-greniers,brocantes</li> <li>-Magasins d'occasion</li> </ul> |
| Enjeux                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La reprise gratuite des DEEE en cas de livraison à domicile n'est pas</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La réparation peut permettre la conservation et/ou le développement d'emploi localement.</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Favoriser l'accès aux produits d'occasion et notamment aux EEE afin de diminuer les déchets</li> </ul>  |

|  | Collecte des biens usagés  | Transformation / Réparation   | Distribution / Utilisation  |
|--|--|---|---|
|  | systematiquement assurée par les distributeurs   |   | associés et la dépendance par rapport aux importations.   |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | Faible<br>- Pas de collecte spécifique. Les particuliers peuvent amener leurs DEEE dans des centres de trocs ou de réparation. (sauf territoire CACEM collecte en PAP des DEEE sur certains secteurs)  | Faible :<br>- Peu de producteurs/fabricants sur l'île<br>- Développement en cours d'un annuaire des réparateurs présents sur le territoire (CACEM)<br>- Réparation d'articles par l'ACISE   | Faible<br>Les centres de troc et de réparation mettent à disposition, gratuitement ou pas, des appareils réparés.   |
| <b>Eléments prospectifs</b>                                  |  |   |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer en partenariat avec les éco-organismes des campagnes de communication pour sensibiliser les citoyens à rapporter leurs biens usagés</li> <li>- Développer la collecte dite « préservante » des encombrants pour récupérer les EEE qui pourront être réemployés ou réutilisés (sans devenir des déchets)</li> <li>- Créer des opérations spéciales temporaires pour collecter les biens usagés aux abords des supermarchés, des marchés, des places publiques, ...</li> <li>- Détourner des déchèteries (via des opérateurs formés) les biens usagés pouvant faire l'objet de réemploi ou de réutilisation, ou systématiser la mise à disposition de caissons de réemploi en déchèterie ;</li> <li>- Harmoniser les modalités de collecte sur l'ensemble du territoire, qui reste de la compétence des EPCI (CACEM, Cap Nord et CAESM)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les fabricants à la réparabilité des produits et au développement de pièces détachées/d'occasion</li> <li>- Promouvoir les acteurs de la réparation auprès des citoyens et notamment des étudiants (formations qualifiantes et filières d'études associées)</li> <li>- Accompagner les acteurs de la réparation, du réemploi et de la réutilisation vers la professionnalisation (développer des formations, favoriser l'échange de savoir-faire et la qualification des compétences nécessaires)</li> <li>- Informer les concepteurs et futurs exploitants des centres de tri de préserver l'intégrité des DEEE (par exemple remplacement des pinces à grappins par des pinces de préhension)</li> <li>- Mettre en œuvre d'un label "réparable localement" en partenariats avec les réparateurs et les importateurs. Le logo figurerait sur l'emballage du produit. Le client serait assuré que son bien soit réparé dans un délai correct compte tenu de la disponibilité des pièces/outils de diagnostic/compétences sur place.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer que la reprise gratuite des EEE usagés en cas de livraison à domicile est respectée (comme imposé par la réglementation)</li> <li>- Promouvoir l'utilisation d'EEE d'occasion en mettant en place un label/des garanties sur ces produits</li> <li>- Favoriser l'importation d'équipements dont les pièces de réparation sont facilement accessibles aux réparateurs</li> <li>- Mieux faire connaître le réseau de distribution d'EEE de seconde main</li> </ul> |

|  | Collecte des biens usagés | Transformation / Réparation | Distribution / Utilisation |
|--|---------------------------|-----------------------------|----------------------------|
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen                     | Fort                        | Moyen                      |

### **III.6. CHAÎNE DE VALEUR « PREVENTION ET VALORISATION DES DECHETS »**

La chaîne de valeur du marché de la valorisation des déchets comme présentée dans le guide ADEME/ARF présente initialement les maillons suivants : collecte des déchets, transport et acheminement, tri recyclage et valorisation et distribution (qui signifie ici les débouchés). Les débouchés étant souvent confondus avec les unités de recyclage/valorisation, les deux derniers maillons peuvent être fusionnés. Egalement, il semble opportun d'ajouter à cette chaîne de valeur un maillon essentiel qui est celui de la prévention. Ainsi la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets » comporte les maillons suivants : prévention, tri et collecte, transport et acheminement, valorisation.

Quelle est l'articulation entre la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets » et « produits réemployés et réutilisés » ? Au sens strict, la réutilisation n'est pas de la prévention des déchets, c'est un débouché alternatif à la valorisation via des installations de traitement. En effet, la réutilisation s'adresse aux substances/produits qui sont devenus à un moment des déchets alors que le réemploi s'applique aux substances/produits qui ne sont pas devenus des déchets. Par conséquent, il n'y a pas de chevauchement entre ces deux chaînes de valeurs.

Les filières suivantes ont été choisies pour une analyse approfondie selon la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets » :

- Agriculture, pêche/aquaculture et alimentation
- BTP
- Conditionnement

#### **III.6.1. RETOURS D'EXPERIENCES TERRITORIALES ET HORS TERRITOIRES POSSIBLEMENT REPRODUCTIBLES EN MARTINIQUE**

Les initiatives listées ci-dessous ne se limitent pas aux filières sélectionnées

Tableau 27 Stratégies et initiatives en lien avec la « prévention et la valorisation des déchets »

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées           | Résultats en termes de bouclage des flux   |
|--|--|-------------------------------|--|
| <b>Initiatives sur le territoire</b>   |  |                               |  |
| Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique, ADEME, Cap Nord   | Valorisation des biodéchets via la distribution de composteurs individuels   | Alimentation                  | Valorisation des bio-déchets ménagers en fertilisants  |
| Communautés d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique, ADEME, Cap Nord  | Collecte sélective des bio-déchets en porte-à-porte  | Alimentation                  | Valorisation des bio-déchets   |
| Cap Nord   | CAP Nord Martinique s'est engagée, par la signature d'un accord-cadre avec l'ADEME en 2011, dans la mise en place d'un Programme Local de Prévention des déchets dont l'une des 18 actions vise à réduire le gaspillage alimentaire sur le territoire. | Alimentation                  | Prévention du gaspillage via la valorisation d'aliments invendus pour diminuer l'utilisation de ressources agricoles |
| Cap Nord   | A travers son opération « Agissons autrement, Gaspillons moins », la Communauté d'Agglomération s'engage à réduire le gaspillage alimentaire en milieu scolaire.   | Alimentation                  | Prévention du gaspillage via la valorisation d'aliments invendus pour diminuer l'utilisation de ressources agricoles |
| Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères, Communauté des Communes du Nord de la Martinique, Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud de la Martinique | Centre de Valorisation Organique du Robert. Objectif : valoriser 40 000 tonnes de biodéchets et déchets verts en compost et en électricité   | Alimentation<br>Déchets verts | Réduction et valorisation des quantités de déchets et création d'énergie utilisable                                  |
| Association FAIRES (commune du Robert)   | De nombreux fruits ne sont pas cueillis sur le territoire. Plusieurs projets sont en cours de développement pour tenter de valoriser ces fruits perdus (mangues, fruits à pain ...).   | Agriculture<br>Déchets        | Valorisation des ressources locales pour diminuer les importations d'aliments  |
| Habitation Chalvet   | L'habitation Chalvet est une habitation productrice de bananes qui pratique le compostage depuis 2002.   | Agriculture                   | Valorisation de déchets organiques agricoles pour réduire l'importation de fertilisants                              |
| Distilleries   | Valorisation des bagasses comme combustible pour l'alimentation des chaudières sur les distilleries  | Agriculture                   | Valorisation des sous-produits d'industries agro-alimentaires pour la production de l'énergie                        |

| Acteur   | Description des stratégies et initiatives   | Filières concernées                           | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|--|---|---|---|
| La champignonnière des Antilles                    | Unique producteur de champignons dans la Caraïbe, Jacky Pascault commercialise des pleurotes frais et déshydratés. Le processus de production est certifié Agriculture Biologique par Ecocert depuis 2004 et intègre la valorisation des déchets de la canne à sucre tout au long du cycle de culture : 150 tonnes de bagasses servent ainsi de terre d'accueil à la semence des champignons.                       | Agriculture                                   | Valorisation des sous-produits d'industries agro-alimentaires comme substrat d'une autre culture                    |
| Caisse des Ecoles de Fort de France                | Projet de lutte contre le gaspillage alimentaire, sensibilisation du personnel et des élèves (modification grammage du pain, opération de pesées des restes, menu spécial zéro gaspi)   | Alimentation                                  | Prévention du gaspillage  |
| DiscoSoupe Martinique                              | Sensibilisation du grand public au gaspillage alimentaire via la préparation de repas distribués gratuitement à partir de fruits et légumes invendus  | Alimentation                                  | Réduction du gaspillage via la valorisation d'aliments invendus pour diminuer l'utilisation de ressources agricoles |
| Société Industrielle de Recyclage et de Production | Recyclage de bouteilles en plastique usagées via un processus spécifique permettant de récupérer comme produit des billes de polyéthylène téréphtalate.   | Conditionnement                               | Valorisation de déchets   |
| SOCAPAL (Société Caraïbe de Palettisation)         | Recyclage des palettes en bois qui ne peuvent être réutilisées. Elles sont broyées en copeaux de bois qui sont ensuite utilisées dans des applications telles que les revêtements d'aires de jeux, des litières pour animaux ou le paillage de sols floraux   | Conditionnement                               | Valorisation de déchet et limitation des consommations des ressources   |
| Groupe Seen  | Entreprises de recyclage (broyage et recyclage du verre en sable de verre et granulats de verre)  | Conditionnement<br>Industrie<br>EEE           | Valorisation des déchets industriels (ferrailles, verre, papiers-cartons, textiles, plastiques, bois) et des DEEE.  |
| CACEM  | Opération caddie malin : opération de sensibilisation à la réduction des emballages et notamment au suremballage  | Conditionnement                               | Réduction des emballages utilisés   |
| CACEM, CAESM, ADEME, CTM                           | Opérations Entreprises Témoins (2015) : 23 entreprises ont été accompagnées pour réduire leurs déchets pendant quatre mois, et notamment les emballages utilisés  | Conditionnement                               | Réduction des emballages utilisés   |
| Espace Sud Martinique                              | Top Chef s'Top Restes. Retour d'expérience sur un concours de cuisine de reste à destination des agents durant la SERD. L'objectif est de sensibiliser en interne et de tester l'opération avant de la généraliser.   | Alimentation                                  | Réduction du gaspillage, valorisation des bio-déchets   |
| CCI Martinique, ADEME, CTM                         | En 2014, la CCI Martinique, l'ADEME régionale et la Région Martinique ont publié un guide des déchets à destination des entreprises, dans l'objectif d'augmenter le recyclage des portions valorisables et d'améliorer la gestion des déchets dangereux. Ce livret renseigne les entreprises sur les différents types de déchets, les réglementations qui s'appliquent, les bonnes pratiques de gestion et comporte | Alimentation<br>Toutes filières industrielles | Réduction du gaspillage, valorisation des déchets   |

| Acteur                                | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées | Résultats en termes de bouclage des flux                               |
|---------------------------------------|--|---------------------|--|
|                                       | une partie annuaire des prestataires déchets (collecte, traitement) et des bureaux d'étude spécialisés.  |                     |  |
| ACISE                                 | L'ACISE est une association qui vise à développer la filière de réutilisation du textile en Martinique : mise à disposition de points d'apport volontaire sur le territoire, collecte, tri, export, revente, réutilisation (avec l'atelier de confection à partir de tissus) | Textile             | Réduction des déchets,<br>Allongement de la durée de vie               |
| Boutik Foyal                          | Vente de vêtements d'occasion (chantier d'insertion mis en œuvre par l'ACISE)  | Textile             | Réduction des déchets,<br>Allongement de la durée de vie               |
| Entreprises Environnement &           | Création d'un site de bourse aux déchets pour les entreprises  | Conditionnement     | Valorisation des déchets   |
| BRGM, CCI                             | Organisation d'une matinée d'échange entre les professionnels du secteur de la construction et du BTP, les acteurs de la gestion des déchets et des sols pollués, et les acteurs de l'aménagement du territoire publics et privés  | BTP                 | Réduction et meilleure valorisation des déchets                        |
| CTM                                   | Jardinage au naturel : formation des agents et usagers sur le jardinage et le compostage et projet de réseau de compostage   | Agriculture         | Valorisation des ressources locales et des bio-déchets □               |
| CTM                                   | Vidéo d'un atelier jardinage en Martinique   | Agriculture         | Valorisation des ressources locales et des bio-déchets                 |
| CTM                                   | Vidéo de publicité (spot) sur le compostage en Martinique  | Agriculture         | Valorisation des bio-déchets   |
| Bag In                                | Emballages navettes pour les livraisons (cagettes plastifiées et consignées à la place de carton de livraison)   | Conditionnement     | Réduction des déchets  |
| Eco-Mobill                            | Fabrication de cabas réversibles avec des kakemonos et des supports de communication en fin de vie   | Conditionnement     | Réduction des déchets.<br>Réutilisation de déchets                     |
| Pharmacies                            | Livraison de médicaments avec des bacs réutilisables   | Conditionnement     | Réduction des déchets  |
| Suez – Projet Reco                    | Projet Reco : mise en place de kiosque de collecte et bouteilles et flacons plastiques sur le parking de grande surface avec un système incitatif de bons d'achat à utiliser en magasin  | Conditionnement     | Valorisation matière de déchets recyclables                            |
| APROMAR                               | Travail sur la mise en place d'une REP locale de gestion des déchets phytosanitaires agricoles   | Agriculture         | Réduction et meilleur traitement des déchets phytosanitaires agricoles |
| <b>Initiatives hors du territoire</b> |  |                     |  |

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives  | Filières concernées             | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|---|--|---------------------------------|---|
| ADEME   | [National] Boîte à outils Optigede visant à aider les porteurs de projets (collectivités, associations, entreprises de restaurations) à organiser des actions visant notamment à limiter le gaspillage alimentaire au niveau de la consommation finale des ménages dans et hors foyers. Le site présente également une rubrique consacrée à la gestion des déchets organiques sur les territoires, notamment gestion de proximité, compostage, méthanisation et utilisation comme engrais          | Alimentation                    | Réduction du gaspillage alimentaire   |
| Association Passerelles   | [National] Module d'éducation à destination des enseignants : réduire mes déchets, nourrir la terre. Après avoir abordé en détail le tri sélectif, les élèves étudient la part biodégradable des déchets (biodéchets). Ils découvrent l'intérêt écologique et économique du compostage comme du lombricompostage   | Alimentation                    | Réduction du gaspillage alimentaire   |
| DRAAF Rhône-Alpes   | [Rhône-Alpes] Guide réglementaire et pratiques des dons de produits agricoles à des associations d'aide alimentaire. Le site propose également une cartographie interactive des associations d'aide alimentaire en recherche de dons.  | Alimentation                    | Réduction des déchets alimentaires via le don                                     |
| « Love Food, Hate Waste »   | [Royaume-Uni] Ce site web apprend aux consommateurs à réduire le gaspillage en leur donnant des astuces pour adapter les portions et mieux planifier leurs repas. Le site propose également une large palette de recettes permettant de réutiliser des produits qui seraient autrement jetés. <a href="https://www.lovefoodhatewaste.com/">https://www.lovefoodhatewaste.com/</a>  | Alimentation                    | Réduction des déchets alimentaires  |
| Zero Waste France   | [Ile de France et PACA] « Mon commerçant m'emballer durablement » : mise en place notamment dans le 11ème arrondissement de Paris et en PACA, le projet vise le commerce alimentaire de proximité, et plus particulièrement ceux pratiquant la vente à emporter. Il a pour objectif de favoriser le réemploi et le recyclage des emballages, de diminuer la quantité de ressources utilisés et de déchets générés via l'utilisation d'emballages réutilisables et la réintroduction de la consigne | Conditionnement                 | Réduction des déchets d'emballages  |
| Grand Moulin des Antilles   | [Guadeloupe] Importante IAA impliquée dans l'étude de l'INRA sur la valorisation des co-produits du bananier en alimentation animale   | Agriculture<br>Alimentation     | Réduction des déchets des IAA   |
| Distrimatic Caraïbes  | [Guadeloupe] Etude menée en 2013 pour la mise en place de la consigne pour les bouteilles de Rhum  | Alimentation<br>Conditionnement | Réduction des ressources (emballages) et réduction des déchets associés           |
| Damoiseau   | [Guadeloupe] Une étude de faisabilité d'un méthaniseur est en cours  | Agriculture<br>Energie          | Valorisation des déchets de distillerie pour la production d'énergie et d'engrais |
| Associations MonBazin, ATUSS, TRIVALDEC, VERNATURE, Marie-Galante | [Guadeloupe] Promotion du compostage domestique  | Agriculture                     | Valorisation des déchets de distillerie pour la production d'engrais              |

| Acteur  | Description des stratégies et initiatives   | Filières concernées | Résultats en termes de bouclage des flux  |
|---|---|---------------------|---|
| SITA Verde                                      | [Guadeloupe] Campagne de récupération du sirop de vinasses méthanisées a été initiée en 2009 par SITA Verde pour sa valorisation par compostage (8 000T collectées actuellement).   | Agriculture         | Valorisation des déchets de méthanisation pour la production d'énergie et d'engrais |
| Communauté d'agglomération du Nord Grande Terre | [Guadeloupe] Action labellisée SERD 2014 sur le gaspillage alimentaire. Pesée des aliments jetés par les élèves, enquête qualitative sur le comportement alimentaire des élèves, recherche de solutions, actions de sensibilisation sur la santé et l'éducation alimentaire destinées aux parents et élèves, sensibilisation du personnel de la restauration scolaire | Alimentation        | Réduction du gaspillage alimentaire   |
| BRGM  | [Réunion] Guide d'utilisation pour les déchets du BTP à la Réunion  | BTP                 | Réduction et valorisation des déchets du BTP  |
| Pôle Textile Alsace                             | Le Pôle propose la mise à disposition d'un salarié, mutualisé entre plusieurs entreprises, pour les aider à progresser vers l'économie circulaire, notamment via la valorisation des produits textiles.   | Textile             | Réduction des déchets   |

### III.6.2. FILIERES AGRICOLES, AQUACOLES, PECHE ET ALIMENTATION

#### III.6.2.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 28 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation**

| Acteurs impliqués, à renforcer  | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer                                     |
|---|---|---|
|   | EPCI : Cap Nord, CAESM, CACEM               | Chambre d'Agriculture de la Martinique  |
| SMTVD (ex SMITOM)   |   | Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Martinique (CRPMEM) |
| Disco Soupe Martinique  |   |   |
| Distilleries : Neisson, Clément, Habitation Saint-Etienne, JM, Depaz, Lamauny, Dillon, la Favorite, Saint-James, etc. |   |   |
| Caisse des Ecoles de Fort-de-France   |   |   |
| Préfecture de la Martinique   |   |   |
| Association Entreprises & Environnement   |   |   |
| CCI Martinique  |   |   |
| CTM   |   |   |

### III.6.2.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 29 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour les filières agricoles, aquacoles, pêche et alimentation

|   | Prévention   | Tri et collecte  | Transport et acheminement  | Valorisation   |
|---|--|--|--|--|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |  |  |  |  |
| Elément de contexte clé                   | <p>La prévention et la valorisation des déchets concernent ici les déchets organiques issus de l'agriculture, aquaculture, pêche et alimentation. Les emballages d'intrants agricoles et d'aliments ne sont pas inclus dans le périmètre et abordés via la filière conditionnement dans la chaîne de valeur « prévention et valorisation des déchets ».</p> <p>Au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi n° 2016-138 du 11 février 2016 relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire</li> <li>- Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire a été signé en 2013 avec pour objectif de réduire le gaspillage alimentaire de 50% d'ici 2025.</li> </ul> <p>L'ADEME et la DAAF de Martinique ont lancé en 2015 un appel à projets dans le cadre du Comité Régional pour l'Alimentation (CRALIM) et de la déclinaison régionale du Pacte de lutte contre le gaspillage alimentaire, pour jouer un rôle actif dans le développement et le soutien d'actions innovantes de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cet appel à projets concerne tous types de porteurs de projets (sauf particuliers) ayant un projet de prévention ou de réduction du gaspillage alimentaire sur la région Martinique.</p> <p>Par ailleurs, les gros producteurs de biodéchets et d'Huiles Alimentaires Usagées (HAU) sont soumis depuis le 1er janvier 2012 à une obligation de tri et de valorisation. Au 1er janvier 2016, un établissement est considéré comme gros producteur s'il génère plus de 10 tonnes de biodéchets ou plus de 60 litres d'huiles alimentaires usagées par an.</p> |  |  |  |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- Agriculteurs, aquaculteur, pêcheurs</li> <li>- Marchés</li> <li>- Transformateurs</li> <li>- Distributeurs</li> <li>- Acteurs privés et publics de la restauration</li> <li>- Préfecture</li> <li>- DRAAF</li> <li>- EPCI</li> <li>- SMTVD</li> <li>- CCI</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Particuliers</li> <li>- CTM</li> <li>-Service public des gestions des déchets au sein des EPCI</li> <li>-Prestataires privés de collecte</li> <li>- SMTVD</li> <li>-APROMAR</li> <li>-ADIVALOR</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service public des gestions des déchets au sein des EPCI (CACEM, Cap Nord, CAESM)</li> <li>- Prestataires privés de collecte (Figueres Services, Martinique Recyclage (Groupe SEEN))</li> <li>- SMITOM</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Utilisateur de biomasse à des fins de combustion</li> <li>- Recycleurs de biodéchets et producteurs de méthanes (à impliquer)</li> <li>- DRAAF</li> <li>- SMITOM</li> </ul> |
| Enjeux                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>- En Martinique, les déchets alimentaires et les aliments non consommés représentent 29 210 tonnes, soit 30% des déchets</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- A ce jour, les taux de collecte sont relativement pour la collecte sélective des biodéchets ce qui entraîne une sous-alimentation du CVO</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes en matières de coût de transport lié à l'exiguïté du territoire rendent difficile la mise en place de filières locales et</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'agriculture produit plusieurs types de déchets : les déchets organiques et les déchets liés à la production (contenants de produits phyto-sanitaires...). Les</li> </ul>  |

|  | Prévention   | Tri et collecte                                       | Transport et acheminement  | Valorisation   |
|--|--|---|--|--|
|  | pouvant faire l'objet d'une action de prévention <sup>45</sup> .   |   | rentables de valorisation pour certains déchets                                | déchets organiques agricoles sont généralement valorisés comme amendements ou aliments pour le bétail.   |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclinaison régionale du Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire ;</li> <li>- Initiatives prises par les EPCI pour la lutte contre le gaspillage en restauration collective ;</li> <li>- Plusieurs appels à projets pour la réduction du gaspillage. Ex : AAP National Zéro Déchets Zéro Gaspillage porté par la CTM ou l'AAP régional porté par CapNord (voir initiatives)</li> <li>- Développement de quelques initiatives ayant pour but de réduire le gaspillage alimentaire</li> </ul> | Faible  | Nul<br>Pas d'initiative identifiée   | <p>Moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bagasse bien valorisée : utilisation de la bagasse comme combustible pour les chaudières des distilleries et la centrale thermique d'Albioma</li> <li>- Biodéchets issus des IAA peu valorisés, excepté une partie via le Centre de valorisation organique de biodéchets par méthanisation/compostage</li> <li>- Soutien technique et financier aux exploitants et organismes agricoles pour la réalisation d'études et la construction ou l'optimisation d'équipements de valorisation des déchets agricoles, par compostage ou méthanisation (ADEME)</li> <li>- Installation de traitement biologique : un centre de valorisation organique (au Robert) réalisant de la méthanisation et du compostage d'une capacité de 23 000 tonnes/an, une plateforme de compostage (plateforme d'Holdex sur la commune du François) qui traite près de 17 000t de déchets verts et agricoles /an</li> </ul> |
| Opportunités de développement territorial à étudier          | - Décliner au niveau régional les mesures du Pacte national de   | - Faciliter et massifier la collecte de bio-déchets ; | - Mutualiser le transport des biodéchets avec ceux d'autres types de déchets ; | - Développer des filières de valorisation des déchets organiques agricoles, issus de   |

<sup>45</sup> [http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRALIM\\_cle47932d.pdf](http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/CRALIM_cle47932d.pdf)  
Rapport final

|  | Prévention   | Tri et collecte   | Transport et acheminement  | Valorisation  |
|--|--|---|--|---|
|  | <p>lutte contre le gaspillage alimentaire ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Massifier la lutte contre le gaspillage alimentaire avec tous les acteurs (RHD, restaurateurs privés, IAA, habitants, etc.) et développer les initiatives existantes ;</li> <li>- Favoriser l'utilisation de doggy bag en restauration (projet Gourmet Bag déployé uniquement en métropole pour le moment : <a href="http://gourmetbag.fr/">http://gourmetbag.fr/</a>)</li> <li>- Sensibiliser le personnel des cantines scolaires et restaurations collectives à adapter la taille des portions au consommateur ;</li> <li>- Proposer plusieurs tailles de plats (et donc de portions) en restauration privée et publiques.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser les populations et restaurateurs au tri des déchets organiques ;</li> <li>- Généraliser la fourniture en poubelles spécifiques pour les déchets organiques (EPCI et/ou prestataires privés);</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faciliter la gestion des biodéchets sur site afin de limiter les impacts du transport.</li> </ul> | <p>l'élevage et de l'industrie agro-alimentaire et notamment de poissonnerie : micro-unités de méthanisation, alimentation animale, appât de pêche</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- créer et faciliter l'accès à des particuliers à des plateformes de compostage ou proposer une distribution de composteurs individuels/collectifs pouvant alimenter les jardins créoles. Ex : composteurs proposés par la CACEM et CAP Nord</li> </ul> |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Moyen  | Moyen   | Moyen  | Fort  |

### III.6.3. FILIERE BTP

#### III.6.3.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 30 Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière BTP**

| Acteurs impliqués, à renforcer | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer   |
|--------------------------------|---|---|
| BRGM                           | <i>Non identifié</i>                        | Cimenterie  |
| CCI                            |   | Entreprises BTP (TCR BAT, IEESS, Sibat...)  |
| Martinique Recyclage           |   | Prestataires de services opérant pour l'élimination des déchets en Martinique Monplaisir, Figueres, Plastic Omnium, Metal Dom, Metal-Caraïbes, E-compagnie, Martinique Recyclage (Groupe Seen), Tri Ethik |
|                                |   | Acheteurs publics   |

### III.6.3.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 31 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière BTP

|   | Prévention  | Tri et collecte   | Transport et acheminement  | Valorisation  |
|---|---|---|--|---|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |   |   |  |   |
| Elément de contexte clé                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'article R. 541-43 du Code de l'environnement modifié par le décret n°2011-828 du 11 juillet 2011 et par l'arrêté ministériel du 27 juillet 2012 fixe les règles inhérentes au registre de suivi des déchets. Ce registre chronologique de la production, l'expédition, la réception et le traitement des déchets doit être tenu par tous les exploitants d'établissements produisant ou expédiant des déchets.</li> <li>- Le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets concernent les producteurs et détenteurs de déchets de papiers, de métal, de plastique, de verre et de bois qui n'ont pas recours au service assuré par les collectivités territoriales ou qui produisent plus de 1100 litres de déchets par semaine doivent trier leurs déchets en organisant leur collecte séparément des autres déchets pour permettre leur tri ultérieur et leur valorisation</li> <li>- La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe) étend le champ de compétences des Régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 8).</li> <li>- L'article 93 de la loi de transition énergétique instaure l'obligation pour tous les distributeurs de matériaux, produits et équipements de construction à destination des professionnels, de s'organiser pour reprendre les déchets issus des matériaux ; produits et équipements du même type.<br/>Le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 précise cette obligation : au 1<sup>er</sup> janvier 2017, les enseignes destinées aux professionnels de la construction ayant une surface &gt; 400 m<sup>2</sup>, un CA &gt; 1M€ sont concernés pour les déchets issus de matériaux, produits et équipements qu'ils distribuent.<br/>Pour les déchets du secteur de la construction, l'obligation de reprise doit se faire sur site ou sur un site dans un périmètre de 10km autour du magasin pour l'ensemble des déchets que ceux que le distributeur vend. Si la reprise se réalise sur un autre site que l'unité de distribution, délocalisation possible sur déchèteries professionnelles ou site de recyclage des déchets du BTP</li> <li>- Réglementation spécifique des déchets contenant de l'amiante</li> </ul> |   |  |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtres d'œuvre et maîtres d'ouvrage publics et privés</li> <li>-Bureaux d'études</li> <li>- Architectes</li> <li>- Entreprises du BTP (TCR Bat, IEESS, Sibat)</li> <li>- Producteurs de matériaux (Lafarge)</li> <li>- CCI</li> </ul>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service public des gestions des déchets</li> <li>- Prestataires privés de collecte</li> <li>- Déchèteries professionnelles</li> <li>- Entreprises du bâtiment</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service public de gestion des déchets</li> <li>- Prestataires privés de collecte (Ex : Figueres Services, Groupe Seen)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Unités de traitement et valorisation (ex usine de recyclage de Batimat, cimenteries pour la valorisation en CSR)</li> <li>- Producteurs de matériaux</li> <li>-Déchèteries</li> <li>-Batimat Recyclage</li> <li>- CCI</li> </ul> |

|  | Prévention   | Tri et collecte   | Transport et acheminement  | Valorisation  |
|--|--|---|--|---|
| Enjeux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les ressources en matériaux sont limitées en Martinique et beaucoup doivent être importées (ex : ciment, bois)</li> <li>- Une grande majorité des déchets du BTP est collectée en mélange ;</li> <li>- Avant 2016, ces déchets étaient stockés dans les installations de stockage, dont celle de la Trompeuse à Fort-de-France notamment. Aujourd'hui, ces installations sont fermées.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La déconstruction (démolition sélective) est très peu pratiquée</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le coût du transport maritime est un frein</li> <li>- Fret inter-île limité car offre insuffisante en régularité</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Martinique produit une grande quantité de déchets du BTP (PVC, bois, plastique etc.) qui ne sont pas recyclés, faute d'infrastructures adaptées. Ces déchets sont soit stockés en installation de stockage pour déchets non dangereux soit déposés de manière illégale dans le milieu naturel.</li> <li>- il n'y a pas de filière de recyclage pour le plâtre (matériau non inerte) n Martinique : coût de gestion de ce déchet très important pour la collectivité en l'absence de filière rentable localement</li> <li>- Aujourd'hui, Batimat ne fait pas payer les fournisseurs de déchets inertes à l'entrée de l'usine de recyclage, ce qui est un modèle économique différent de la métropole (business model en métropole : le fournisseur paye pour le traitement du déchet, le client paye pour le granulats recyclé).</li> <li>- L'outil industriel de Batimat Recyclage est sous-utilisé : il broie 20 à 30 kt/an alors qu'il pourrait broyer jusqu'à 100 kt/an</li> </ul> |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | Très faible<br>Quelques actions de réemploi de matériaux sur chantiers (terres, etc.)  | Faible<br>- Quelques actions de sensibilisation à la gestion des déchets (BRGM, CCI)                                | Nul<br>Pas d'action identifiée   | Moyen<br>- Créé en 2008 Batimat Recyclage a vocation à récupérer les déchets de   |

|   | Prévention   | Tri et collecte  | Transport et acheminement  | Valorisation  |
|---|--|--|--|---|
|   |  |  |  | chantier de BTP et de les stocker.<br>- Batimat entreprend une meilleure communication auprès des fournisseurs de déchets pour un tri au préalable du déchet  |
| <b>Eléments prospectifs</b>                         |  |  |  |   |
| Opportunités de développement territorial à étudier | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur de la construction à l'EC et plus particulièrement à la prévention des déchets</li> <li>- Prévoir des procédés permettant une moindre production de déchets (ex : mise en place de système de consigne des emballages avec les fournisseurs des chantiers)</li> <li>- Réemployer au maximum les produits en interne</li> <li>- Développer un système de reprise des matériaux non utilisés ou restants à la fin du chantier afin de diminuer les déchets produits</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire respecter la réglementation en vigueur sur l'obligation de reprise des matériaux du secteur de la construction ;</li> <li>- Mettre en place un tri le plus fin possible sur les chantiers de construction/démolition/réhabilitation en vue d'envoyer chaque flux vers la filière de valorisation adaptée (ceci a aussi pour avantage de réduire la facture déchets) ;</li> <li>- Actuellement les déchets captés sont surtout ceux de la région centre. Afin de récupérer les déchets du nord et du sud, une zone tampon de collecte des déchets pourrait être créée. Le broyeur de granulats étant un outil de production mobile, il se déplacerait afin de valoriser les gisements du nord et du sud de la Martinique.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualiser les coûts de transport des déchets en mettant en contact les prestataires de collecte avec les différents chantiers en cours</li> <li>- Favoriser les modes de transports maritimes au sein de l'île.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un meilleur maillage sur la récupération des déchets du BTP et leur stockage (si non valorisables);</li> <li>- Dimensionner au plus juste les installations de traitement dans les documents de planification ;</li> <li>- Communiquer davantage sur l'utilisation de granulats recyclés pour développer son utilisation et assurer des débouchés</li> <li>- Définir des seuils minimaux de produits recyclés dans les constructions (proposer des formations aux techniciens des marchés publics pour améliorer leur connaissance à ce sujet)</li> <li>- Inclure dans les critères de la commande publique l'utilisation de matériaux recyclés</li> <li>- Construire une filière de recyclage des bétons déconstruits (en suivant notamment les travaux du</li> </ul> |

|  | Prévention | Tri et collecte | Transport et acheminement | Valorisation   |
|--|------------|-----------------|---------------------------|--|
|  |            |                 |                           | programme de recherche (Recybeton)<br>- Développer une filière de valorisation du bois de chantier (bois traité) en le valorisant énergétiquement<br>- Développer une filière de démantèlement et de valorisation de la menuiserie et des huisseries<br>- Favoriser l'utilisation de granulats recyclés issus du concassage de béton dans le BTP au même titre que les granulats issus de carrières. |
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Fort       | Fort            | Faible                    | Fort   |

### III.6.4. FILIERE CONDITIONNEMENT

#### III.6.4.1 LES ACTEURS DE CES FILIERES

Les acteurs à impliquer sont les suivants. La description des acteurs est indiquée en Annexe I.1. .

**Tableau 32** Liste des acteurs de la chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière conditionnement

| Acteurs impliqués, à renforcer                             | Acteurs impliqués, sur lesquels capitaliser | Acteurs a priori non mobilisés, à impliquer  |
|--|---|--|
| Ecoemballages  | EPCI : Cap Nord, CAESM, CACEM               | Grande distribution en Martinique (Carrefour, Leclerc, Système U...)                               |
| Syndicat de traitement et valorisation des déchets : SMTVD | SIDREP                                      | Entreprises d'emballage présentes en Martinique (Martinique Hygiène Emballage, Equipe Commerce...) |
| Centre de tri de Ducos                                     |   |  |
| Martinique Recyclage                                       |   | Importateurs d'intrants agricoles  |
|  |   | Les enseignes développant la vente en vrac (Naturalia, ...)  |

### III.6.4.2 ANALYSE ET PERSPECTIVES

Tableau 33 Chaîne de valeur « Prévention et valorisation des déchets » pour la filière conditionnement

|   | Prévention   | Tri et collecte  | Transport et acheminement   | Valorisation  |
|---|--|--|---|---|
| <b>Eléments de diagnostic territorial</b> |  |  |   |   |
| Elément de contexte clé                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Le décret n°2016-288 du 10 mars 2016 portant diverses dispositions d'adaptation et de simplification dans le domaine de la prévention et de la gestion des déchets concernent les producteurs et détenteurs de déchets de papiers, de métal, de plastique, de verre et de bois qui n'ont pas recours au service assuré par les collectivités territoriales ou qui produisent plus de 1100 litres de déchets par semaine doivent trier leurs déchets en organisant leur collecte séparément des autres déchets pour permettre leur tri ultérieur et leur valorisation</li> <li>- La loi I n° 2015-991 du 7 août 2015 (loi NOTRe) étend le champ de compétences des régions en matière de prévention et de gestion des déchets par la définition d'un plan régional unique (Art. 5). Elle prévoit la création d'un plan régional de prévention et de gestion des déchets et d'un schéma régional d'aménagement et de développement durable et d'égalité du territoire (SRADDET). Elle donne également la compétence déchets aux EPCI, et les renforce en instituant une population minimale de 15 000 habitants.</li> <li>- L'article L.541-10 du Code de l'environnement précise qu'en application du principe de responsabilité élargie du producteur, il est fait obligation aux producteurs, importateurs et distributeurs de ces produits ou des éléments et matériaux entrants dans leur fabrication de pourvoir ou de contribuer à la prévention et à la gestion des déchets qui en proviennent. (Les emballages sont donc soumis au principe de la REP Emballages)</li> <li>- Directive Cadre 2008/98/CE établit un ordre de préférence des modes de gestion des déchets : prévention, préparation pour la réutilisation, recyclage, autres modes de valorisation et, en dernier recours, "élimination sans risque et compatible avec l'environnement"</li> <li>- En application de la Loi de Transition Energétique et du décret du 30 mars 2016, il est mis fin à la mise à disposition à titre onéreux ou gratuit, de sacs plastiques. <ul style="list-style-type: none"> <li>• A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016 pour les sacs de caisses en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente.</li> <li>• A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour les sacs en matières plastiques à usage unique destinés à l'emballage de marchandises au point de vente autres que les sacs de caisse, sauf pour les sacs compostables en compostage domestique et constitués pour tout ou partie de matière biosourcée.</li> </ul> </li> </ul> <p>En Martinique, l'objectif des Programmes Locaux de Prévention des Déchets est, depuis 2011, de diminuer de 7% la quantité d'ordures ménagères et de 15% les tonnages de déchets stockés et incinérés</p> |  |   |   |
| Acteurs et réseaux                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>-Metteurs sur le marché des emballages (industriels, artisans...)</li> <li>- Entreprises de distribution</li> <li>- Fournisseur d'emballages (Martinique Hygiène Emballage, Equipe Commerce)</li> <li>- Syndicat Mixte de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)</li> </ul>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service public des gestions des déchets</li> <li>- Prestataires privés de collecte</li> <li>- Déchèteries professionnelles</li> <li>- Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Service public des gestions des déchets (CACEM, Cap Nord, CAESM)</li> <li>- Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)</li> <li>- Prestataires privés de collecte (Figueres Services, Martinique Recyclage (Groupe SEEN))</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre de tri de Ducos</li> <li>- Unité de broyage du verre (Martinique Recyclage)</li> <li>- SIDREP (Société Industrielle de Recyclage et de Production)</li> <li>- Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets (SMTVD)</li> </ul> |

|  | Prévention  | Tri et collecte   | Transport et acheminement  | Valorisation   |
|--|---|---|--|--|
|  | - Eco-organismes (Ecoemballages)  |   |  |  |
| Enjeux   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantité élevée de plastiques utilisés en agriculture, notamment pour la production de la banane ;</li> <li>- Quantité élevés d'emballages pour les intrants qui sont majoritairement importés ;</li> <li>- Suremballage des produits alimentaires, notamment en grande distribution (ex : yaourt avec emballage secondaire carton et film plastique)</li> <li>- Place importante de la vente à emporter dans les habitudes des martiniquais impliquant une consommation élevée d'emballages.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Martinique possède un centre de tri à Ducos d'une capacité nominale de 12500t/an.</li> <li>- Les matériaux hors verre sont acheminés sur le centre de tri. Le taux de refus constaté est de l'ordre de 30%, ce qui est bien supérieur à la moyenne nationale de 23%. (améliorer le geste de tri)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les contraintes en matières de coût de transport lié à l'exiguïté du territoire rendent difficile la mise en place de filières locales et rentables de valorisation pour certains déchets. Ils sont donc prétraités et conditionnés en vue d'être acheminés en métropole.</li> <li>- En 2012, sur 194 400t de déchets ménagers non dangereux non inertes produits, 20 000t sont recyclées et 11 000t (soit 3,8%) ont été exportées en France hexagonale en vue d'une valorisation principalement matière. Il s'agit notamment des ferrailles/métaux, cartons, plastiques, verre, journaux, revues, magazines et les pneus.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- La Martinique se distingue des autres DROM COM par un degré d'équipement relativement élevé.</li> </ul>   |
| Niveau d'intégration des enjeux d'économie circulaire à date | <p>Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Opération de sensibilisation à la réduction des emballages et notamment au suremballage (CACEM)</li> <li>- Engagement d'entreprises témoins pour la réduction des emballages</li> </ul>   | <p>Faible</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- En 2015, le ratio de collecte sélective des matériaux hors verre s'élève à 16kh/hab. ce qui est très loin des 48kg/hab. de la métropole.</li> </ul>  | <p>Nul</p> <p>Pas d'initiative recensée</p>  | <p>Moyen</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une unité de recyclage des bouteilles plastiques portée par la Société Industrielle de Recyclage et de Production (à Fort de France) recycle des bouteilles en billes de PET qui deviendront des préformes.</li> <li>- Recyclage des palettes en bois qui ne peuvent être réutilisées. Elles sont broyées en copeaux de bois qui sont ensuite utilisés dans des applications telles que les revêtements d'aires de jeux, des litières pour animaux ou le paillage de sols floraux (SOCAPAL)</li> </ul> |
| <b>Eléments prospectifs</b>                                  |   |   |  |  |

|   | Prévention  | Tri et collecte   | Transport et acheminement  | Valorisation   |
|---|---|---|--|--|
| Opportunités de développement territorial à étudier | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Augmenter la durée de vie des emballages : développer le système de consigne (ou de location) des emballages secondaires et tertiaires (fûts, caisse palette, palettes, caisses, cagettes plastiques,...) auprès des acteurs concernés (fabricants, distributeurs, artisans,...) développer les emballages réutilisables</li> <li>- Développer l'utilisation d'emballages secondaires/tertiaires réutilisables (caisse de livraison en plastique à la place des cagettes en bois ou des cartons)</li> <li>- Promouvoir l'éco-conception auprès des fabricants d'emballages afin de limiter leur nombre et leurs impacts environnementaux (via des APP par exemple)</li> <li>- Promouvoir l'utilisation de matériaux locaux (fibres de banane, de coco...)</li> <li>- Favoriser l'émergence de forme de consommation sans emballage : vrac, distribution de paniers/sacs réutilisables ;</li> <li>- Taxer l'importation de produits sur emballés et ceux dont l'emballage n'a pas de filière de valorisation sur place</li> <li>- Augmenter l'éco-contribution des emballages</li> <li>- Mettre en place la Redevance Incitative</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Harmoniser les consignes/couleurs de bacs sur le territoire pour favoriser l'efficacité du tri et les quantités d'emballages collectés</li> <li>- Etendre les consignes de tri à l'ensemble des emballages en plastiques (dans la mesure où le CDT dispose des équipements adaptés) (travail à faire sur le cahier des charges des éco-organismes dans les DROM COM)</li> <li>- Promouvoir le geste de tri de l'habitant</li> <li>- Développer le tri sélectif dans les établissements scolaires et les administrations</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'assurer de l'optimisation des tournées de collecte des différents prestataires (publics notamment) et densifier le maillage des points d'apports</li> <li>- Développer la logistique inverse auprès des fournisseurs de la grande distribution par exemple pour diminuer le retour à vide des camions de livraison et profiter de ces trajets pour récupérer des flux d'emballages et les acheminer sur les sites adaptés.</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Moderniser le centre de tri pour permettre l'extension des consignes de tri et ainsi la valorisation d'un nombre plus important d'emballages (films et emballages en plastiques)</li> <li>- Favoriser l'utilisation des emballages compostables.</li> <li>- Favoriser les importations de produits ayant des emballages valorisables sur le territoire</li> </ul> |

|  | Prévention | Tri et collecte | Transport et acheminement | Valorisation |
|--|------------|-----------------|---------------------------|--------------|
| Potentiel de création de valeur sur le territoire en lien avec les points à développer | Fort       | Fort            | Moyen                     | Fort         |

## IV. ANALYSE DES DISPOSITIFS DE SOUTIEN A L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Même si les dispositifs de soutiens identifiés se concentrent sur trois piliers en particulier, il s'avère qu'un grand nombre d'entre eux ne sont pas spécifiques à l'un ou l'autre de ces piliers et couvrent plutôt des périmètres assez larges (plusieurs secteurs et/ou plusieurs piliers). Pour autant, il ressort des entretiens réalisés un manque de soutien ciblé sur certain pilier très peu adressé aujourd'hui en Martinique (ex : éco-conception et écologie industrielle) ainsi qu'une nécessité d'adapter ces soutiens au contexte local (taille des exploitations, taille du marché, volume des flux de déchets...) pour qu'ils soient pleinement efficaces.

### IV.1. ANALYSE DES DISPOSITIFS EXISTANTS

Les dispositifs de soutien existants au niveau local, national et européen sont répertoriés dans le tableau suivant (liste non exhaustive). Les objectifs et la nature de ces dispositifs sont précisés en Annexe VIII.4.

Il convient de préciser que certains des dispositifs mentionnés sont dorénavant clôturés et qu'ils ne seront pas obligatoirement reconduits sous la même forme.

#### Légende:

Dispositifs réglementaires

Dispositifs économiques

Dispositifs volontaires : développement de compétences (information, formation), communication (label, certification)

\* Dispositifs régionaux

|  | Approvisionnement Durable  | Eco-conception   | Ecologie industrielle et territoriale  | Economie de la fonctionnalité  | Consommation Responsable   | Allongement de la durée d'usage  | Recyclage  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
| Projets de recherche                               | AAP- Energies Renouvelables  | AMI - Véhicule routier et mobilité du futur  | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        | AMI - Véhicule routier et mobilité du futur                                    | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        |
|  | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement                  | AAP PERFECTO   |  | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        | AAP -Expérimentation de services de transport maritime                         |  |  |
|  | AAP -Expérimentation de services de transport maritime                                   | Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement                  |  |  |  |  |  |
|  | AAP Eff. Énerg. et économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture | AAP Eff. Énerg. et économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture |  |  |  |  |  |
| Projets individuels d'entreprise - investissements | Prêt Vert  | Prêt Vert  | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement | Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos                | Prêt Eco-Energie   | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement | AAP 1500 méthaniseurs  |
|  | Prêt Eco-Energie   | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement           | Aide aux investissements pour la protection de l'environnement *               | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement |  | Aide aux investissements pour la protection de l'environnement                 |
|  | Fonds direct "Emertec 5"   | Fonds direct "Emertec 5"   | AAP - 1500 méthaniseurs -  |  |  |  | Fonds direct "Emertec 5"   |
|  | AAP - Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets                         | AAP - Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets                         | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement |  |  |  | AAP - Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets               |
|  | AAP - initiative PME Eaux et milieux aquatiques  | Aide à la réalisation - mise en œuvre des projets environnementaux                       | Appel à projets Biomasse Energie et Entreprises                                |  |  |  | Aide à la collecte des huiles usagées dans les DOM-COM *                       |
|  | AAP BCIAT 2017   |  |  |  |  |  |  |
|  | Aide à la réalisation - mise en œuvre des projets environnementaux                       |  |  |  |  |  | Aide à la réalisation - mise en œuvre des projets environnementaux             |
|  | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement           |  |  |  |  |  | Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement |
|  | Prêt pour les investissements de transition énergétique                                  |  |  |  |  |  | Appel à projets Biomasse Energie et Entreprises                                |
|  | Appel à projets Biomasse Energie et Entreprises  |  |  |  |  |  |  |
|  | Aide aux investissements pour la protection de l'environnement                           |  |  |  |  |  |  |
|  | Crédit d'impôt pour dépenses de certification en agriculture biologique                  |  |  |  |  |  | 98/183   |

|  |  |  |  |  |   |  |  |
|--|--|--|--|--|---|--|--|
| Projet individuels d'entreprise - recrutements |  |  |  |  |   |  |  |
| Projets collaboratifs innovants                | IT2 - Dispositif d'appui et de recherche pour développer une agriculture durable *   | IT2 - Dispositif d'appui et de recherche pour développer une agriculture durable * |  |  |   |  |  |
|  | AAP - Innover dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie pour une meilleure durabilité et une meilleure productivité * | AAP Eco-TLC  |  |  |   |  |  |
| Actions collectives                            | AAP - Territoires à énergie positive pour la croissance verte  | Accompagnement des acteurs industriels par l'ODE *                                 |  |  | AAP-TZDZG   |  | AAP-TZDZG  |
| Formations / sensibilisation                   | SEDD   | SEDD   | SEDD   | SEDD   | SEDD  | SEDD   | SEDD   |
|  | 123 Environnement  | 123 Environnement  |  |  | AAP DEAL  |  | 123 Environnement  |
|  | AAP DEAL   |  |  |  | Accompagnement et développement des marchés de proximité et circuits courts * |  |  |
|  | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement   | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement           | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement      | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement | Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement |
| Projets de clusters PTCE                       |  | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                                  | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                             | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        |
| Création d'entreprises ou nouvelles            | Aide à la conversion à l'agriculture biologique *  | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                                     | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                           | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                           | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                                | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                           | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *                           |
|  | DLA- Martinique *  | DLA- Martinique *  | DLA- Martinique *  | DLA- Martinique *  | DLA- Martinique *   | DLA- Martinique *  | DLA- Martinique *  |
|  | Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS *   | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                                  | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                             | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *                        |
|  | Aide au dvpt d'activité innovantes - Technopole *  |  |  |  |   |  |  |
|  | AAP - Solutions intégrées de mobilité GNV  |  |  |  |   |  |  |
| Équipements structurants                       |  |  |  |  |   |  | Kit de compostage - Cap Nord*  |
| Démonstrateurs                                 | AMI- Indus et agri. éco-efficientes  | AAP -Chimie du végétal et matériaux biosourcés                                     | AMI- Indus et agri. éco-efficientes                                      |  |   |  | AMI- Indus et agri. éco-efficientes                                      |

## **IV.1.1. DISPOSITIFS DE SOUTIEN PAR PILIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE**

Parmi l'ensemble des dispositifs identifiés, notamment au niveau européen ou national, la majeure partie est concentrée sur les trois piliers de l'économie circulaire (EC) suivants : l'approvisionnement durable, l'éco-conception et la prévention et la valorisation des déchets via le recyclage. L'approvisionnement durable et le recyclage sont aussi les piliers les plus visibles, ceux sur lesquels le champ d'action apparaît plus facile à appréhender au premier abord.

Parmi les dispositifs identifiés, aucun n'adresse très spécifiquement les piliers de l'écologie industrielle<sup>46</sup> et territoriale, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable ou l'allongement de la durée de vie mais ils sont toutefois concernés par certains dispositifs aux périmètres larges (« Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement », « Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement »).

Au niveau régional, les dispositifs d'aides identifiés couvrent des périmètres plus larges et peuvent donc concerner l'ensemble des piliers. Par exemple, l'aide au développement d'activité innovante de la Technopole de Martinique qui accompagne les porteurs de projets à la création d'entreprise ou d'une nouvelle activité est ouverte à l'ensemble des secteurs et de ce fait peut concerner chacun des piliers de l'EC sans pour autant les cibler directement.

### **IV.1.1.1 DISPOSITIFS EN LIEN AVEC L'APPROVISIONNEMENT DURABLE**

L'approvisionnement durable est un pilier très large de l'économie circulaire. Il concerne le mode d'extraction et d'exploitation des ressources qui vise à une exploitation efficace limitant l'impact sur l'environnement (pour les matières et énergies renouvelables et non renouvelables). Ce pilier touche tant aux matières énergétiques et minérales qu'aux exploitations agricoles, forestières et halieutiques. Ceci explique en partie la multitude des dispositifs d'aides qui y sont rattachés.

A l'instar des prêts de la Caisse des dépôts qui financent les investissements matériels et/ou immatériels liés à des projets de réduction de la consommation énergétique locale, ou liés au recours aux énergies renouvelables ou aux dispositifs de récupération d'énergie ou encore l'AAP « Territoires à énergie positive pour la croissance verte » ; l'ensemble des aides relatives à l'amélioration de la performance énergétique et le développement des énergies renouvelables se concentre sur ce pilier. Les dispositifs de soutien à un approvisionnement durable se traduisent aussi en termes d'aides au développement d'une agriculture biologique (« Crédit d'impôt pour dépenses de certification en agriculture biologique »(DDFIP)), d'une agriculture durable (AAP « Innover dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie pour une meilleure durabilité et une meilleure productivité » (CTM-FEADER) »).

### **IV.1.1.2 DISPOSITIFS EN LIEN AVEC L'ÉCO-CONCEPTION**

L'éco-conception est aussi un pilier phare de l'économie circulaire. S'attaquant à l'ensemble du cycle de vie d'un produit ou d'un service en vue de réduire et limiter ses impacts sur l'environnement à chaque étape de sa vie, il favorise le changement de mode de pensée (et de conception) du modèle linéaire vers le modèle circulaire. Par exemple, l'AAP PERFECTO lancé par l'ADEME en 2015, visait à faire émerger des solutions innovantes permettant de diminuer l'impact environnemental de la fin de vie des produits sans les reporter sur les autres étapes du cycle de vie.

### **IV.1.1.3 DISPOSITIFS EN LIEN AVEC LA PRÉVENTION ET LA VALORISATION DES DÉCHETS**

Il existe des aides favorisant la prévention mais aussi la valorisation des déchets. A titre d'exemple, l'AAP « Territoires zéro déchet zéro gaspillage » visant à engager les territoires dans une démarche de prévention, de réduction, de réutilisation et de recyclage de leurs déchets (dont le Conseil Régional de la Martinique (CTM) a été lauréat en 2014) ou encore l'AAP « Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets » qui finance des projets innovants dans le domaine du recyclage et de la valorisation des déchets.

<sup>46</sup> Qui peut par ailleurs être abordé via une approche environnementale de l'urbanisme. <http://www.ademe.fr/expertises/urbanisme-amenagement/passer-a-l'action/approche-environnementale-lurbanisme-2>

De plus, certains soutiens à la mise en place de filières de recyclage ou des aides au développement de structures de traitement des déchets (Fonds Emertec 5 soutenant le développement de certaines filières de recyclage ou l'AAP « 1500 méthaniseurs » visant à soutenir et accélérer le développement de la méthanisation) viennent alimenter les dispositifs relatifs à ce pilier.

Globalement, une majorité des acteurs du secteur interrogés (dont le groupe SEEN, Casse Auto Nouvelle Formule, Batimat Recyclage, ...) s'accordent à dire que l'aide publique autour de la gestion des déchets est plutôt développée.

#### **IV.1.2. TYPES DE PROJETS SOUTENUS PAR LES DISPOSITIFS**

Sur l'ensemble des sept piliers de l'économie circulaire, deux grandes typologies de projets bénéficient de dispositifs de soutien : les projets individuels d'entreprises axés sur de l'investissement et les projets de recherche. Ces dispositifs ont pour objectifs d'encourager les études prospectives, le développement d'outils et de méthodes, l'évaluation, l'innovation ainsi que le soutien des opérations exemplaires ou de diffusion de technologie qui ont pu être éprouvées.

Sur chacun des trois piliers sur lesquels les dispositifs sont majoritaires, presque tous les types de projets sont représentés : projet de recherche, projet individuel d'entreprise-investissement, projet collaboratif innovant, actions collectives, formations/sensibilisation, création d'entreprise ou nouvelle activité et démonstrateurs.

La catégorie des projets de création d'entreprise ou de nouvelle activité contient un certain nombre de dispositifs qui ne sont pas spécifiques à l'économie circulaire mais qui, par leur nature (aide à la consolidation des structures d'utilité sociale de la Martinique (DLA), aide au développement d'activités innovantes (Technopole), accompagnement aux porteurs de projet dans le domaine de l'économie sociale et solidaire (ESS)), s'appliquent particulièrement bien aux projets d'économie circulaire. Il en va de même pour les actions de formations/sensibilisation telles que l'aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement de l'ADEME.

#### **IV.1.3. AIDES PROPOSEES ET ORGANISMES DE SOUTIEN**

La majeure partie des dispositifs repose sur des aides financières accordées aux porteurs de projets. Celles-ci interviennent principalement sous forme de subventions ou d'avances remboursables qui sont allouées à des projets privés ou des projets de recherche. Dans une moindre mesure, des aides sous forme de prêts ou de crédit d'impôts sont aussi proposées. Des financements sont également proposés pour accompagner des initiatives telles que la mise en réseau, la formation et la sensibilisation (ADEME, DEAL), l'information et la communication (SEDD, AAP DEAL, ...) ou à la réalisation d'études (études d'aide à la décision, études de type benchmark,...).

Des actions de conseils sont également apportées par des structures telles que l'ADEME (Appel à projet Territoires zéro déchets, zéro gaspillage ; appui technique divers) ou encore Martinique Développement.

La plupart des dispositifs identifiés sont des dispositifs nationaux portés par le Ministère en charge de l'environnement et l'ADEME. Au niveau régional, d'autres structures telles que l'ODE, la CRESS, la CTM apportent aussi leur soutien. Les dispositifs alors soutenus par ces structures sont davantage axés sur l'accompagnement à la création d'entreprise ou de nouvelle activité. Il existe également des dispositifs qui sont cofinancés par plusieurs organismes. Par exemple, l'appel à projet « Innover dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie pour une meilleure durabilité et une meilleure productivité » est soutenu à la fois par la CTM, le Réseau Rural Martinique et le FEDER.

#### **IV.1.4. LES SECTEURS CONCERNES**

Tous les secteurs sont concernés par un ou plusieurs dispositifs de soutiens. Certains dispositifs ayant des périmètres très large, couvrent plusieurs secteurs. C'est le cas par exemple des « Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement » ou des « Etudes générales pour l'acquisition de connaissance en environnement » de l'ADEME qui peuvent porter sur tous les secteurs ou encore de « l'Aide à la réalisation et mise en œuvre des projets environnementaux » (ADEME) qui peut concerner des projets du secteur agricole, de l'énergie ou encore des déchets.

A l'opposé, certains dispositifs aux périmètres plus réduit, couvrent uniquement certains secteurs. Par exemple, l' « Aide à la conversion de l'agriculture biologique » s'applique par nature spécifiquement au secteur

agricole. L'«Aide à la collecte des huiles usagées dans les DOM COM » porte exclusivement sur le secteur de la gestion des déchets. Le prêt Eco-énergie visant à améliorer la compétitivité des entreprises et leur efficacité énergétique porte principalement sur le secteur de l'énergie. Dans le secteur du transport, plusieurs dispositifs ont été identifiés (AAP Expérimentation de services de transport maritime, AMI Véhicule routier et mobilité du futur, Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos).

## IV.2. BESOINS EN DISPOSITIFS

### IV.2.1.1 BESOINS IDENTIFIES PAR PILIER

Concernant l'**approvisionnement durable**, les aides ciblent majoritairement les grosses installations et productions. Aussi, les petits agriculteurs éprouvent un besoin d'accompagnement et de financement adaptés à la taille de leurs structures. Un manque d'impulsion politique à l'accompagnement au développement de filières de valorisation de la biomasse locale a également été mentionné par certains acteurs du territoire.

Il y a peu de projets d'**éco-conception** en Martinique et un besoin de soutien financier spécifique ou de nouveaux appels à projet (AAP) a été identifié lors des entretiens c'est pourquoi il faut s'attacher à développer davantage d'aides sur ce pilier.

En ce qui concerne la **valorisation des déchets**, la faiblesse des résultats en termes de déchets triés par les habitants, notamment par rapport à la métropole, illustre le faible geste de tri réalisé par l'ensemble de la population. Il apparaît donc que les dispositifs de soutien visant à la sensibilisation et la prévention ainsi que la promotion du geste de tri sont encore aujourd'hui nécessaires. L'enjeu de la miniaturisation des outils pour les besoins de l'île et de la limitation du foncier disponible sont aussi des freins limitant le développement de certaines filières de recyclage qu'il convient de prendre en compte dans les dispositifs d'aides.

Pour favoriser le développement de l'écologie industrielle en Martinique, toujours selon les acteurs interrogés, des dispositifs de soutien visant à aider à la réalisation de diagnostics seraient nécessaires. Ces diagnostics permettraient, dans un premier temps, d'avoir une vision des zones dans lesquelles mettre en œuvre ce type d'actions (quelles ZAC seraient les plus propices au déploiement de démarche d'écologie industrielle ?).

### IV.2.1.1 BESOINS IDENTIFIES PAR TYPE D'AIDE

Les parties prenantes interrogées s'accordent à dire que les projets d'économie circulaire en Martinique ne sont pas suffisamment mis en valeur et que la communication à ce sujet est trop faible pour susciter un fort engouement. A cela s'ajoute aussi le constat d'un manque de sensibilisation de certains acteurs (structures d'accompagnement notamment comme la Technopole ou le Pôle Agroalimentaire Régional de Martinique) et donc de connaissances concrètes du concept de l'économie circulaire. Dans les communications existantes, l'accent est plutôt mis sur l'innovation sans pour autant mentionner l'économie circulaire en tant que telle.

Par ailleurs, la réglementation peut parfois être source de blocage pour les démarches d'économie circulaire et une adaptation de celle-ci pourrait être nécessaire. Par exemple, la réglementation permet le transport des déchets en Europe mais pas dans la zone Caraïbienne ou vers le continent américain. Or pour la Martinique, il apparaît plus cohérent de trouver des débouchés sur ces territoires plutôt qu'en Métropole, ou tout du moins en complémentarité.

Pour le transport spécifiquement, certains acteurs interrogés mentionnent l'insuffisante efficacité des dispositifs existants permettant de diversifier et de développer les transports en commun, sans pour autant spécifier la nature de ce manque.

Certaines aides sont dédiées à des projets d'envergure financière (notamment) très importante, or cela peut constituer un frein en Martinique compte tenu de la petitesse du territoire. Ainsi un besoin d'adaptation des dispositifs d'aides en vue d'un dimensionnement plus cohérent avec le territoire se fait ressentir.

Il existe aussi beaucoup d'autres dispositifs, permettant d'aider les entreprises, associations, collectivités, ne prenant pas en compte les aspects environnementaux. Par exemple, l'aide au développement économique permet à une entreprise d'investir dans du matériel sans que pour autant celui-ci soit bénéfique sur le plan environnemental ou en lien avec l'économie circulaire. C'est pour cela qu'il apparaît important de développer l'éco-conditionnalité des aides sur le territoire.

## V. FEUILLE DE ROUTE PARTAGEE

### V.1. PRESENTATION DE LA FEUILLE DE ROUTE

La feuille de route proposée ici a pour objectif de structurer la stratégie d'économie circulaire sur le territoire de la Martinique et d'accompagner les différents acteurs dans sa mise en place. Elle est un support de référence devant permettre d'orienter l'écriture d'autres documents stratégiques tels que les documents de planification et tout particulièrement le plan de prévention et de gestion des déchets. Cette feuille de route ne se veut pas exhaustive, elle exploite les résultats de la phase précédente et traite des enjeux identifiés comme prioritaires suite au diagnostic territorial qui a été effectué, ainsi que par les acteurs du territoire interrogés. S'inspirant d'actions déjà réalisées ou en cours de réalisation, il ne s'agit pas d'un prérequis mais d'un ensemble de pistes d'actions à mettre en œuvre pour tendre vers une économie plus circulaire. Cette feuille de route, enrichie par les ateliers réalisés avec les acteurs du territoire, reprend les orientations majoritairement partagées mais doit cependant faire l'objet d'une appropriation plus personnelle de chacun des acteurs en vue de transposer les pistes d'actions à leurs domaines d'activités respectifs. Elle ne doit pas rester figée et elle a vocation à devenir un document évolutif qui sera amendé, enrichi au fil du temps par l'ensemble des acteurs.

Comme précisé dans le guide stratégique sur l'économie circulaire à destination des régions, publié par l'ADEME et l'ARF, le niveau d'action de la CTM semble très pertinent pour déployer une stratégie d'économie circulaire puisqu'elle est compétente en matière de planification du traitement des déchets, d'aménagement, de construction des lycées, de transport, de développement économique et de formation. En outre, elle agit de manière transversale pour l'environnement (agriculture, énergie,...) ainsi qu'en matière de construction et de rénovation des logements. La CTM agit à des échelles clés pour associer, piloter et mobiliser tous les acteurs du territoire, néanmoins la mise en place des actions nécessite une forte implication, une proactivité et une coopération de l'ensemble des acteurs.

Cette feuille de route s'articule donc autour de 4 axes thématiques :

- AXE A : Piloter la stratégie globale d'économie circulaire en Martinique
- AXE B : Compléter les connaissances
- AXE C : Mobiliser et motiver les acteurs
- AXE D : Accompagner et soutenir les territoires, leurs acteurs, leurs filières.

Pour chaque axe, des objectifs particuliers ont été formulés. Chaque objectif a ensuite été approfondi afin de donner un cadre d'action précis et offrir des recommandations. Les indicateurs de suivi à mettre en place ou les livrables à élaborer en vue de l'atteinte de l'objectif précisent la façon dont l'atteinte de l'objectif pourra être mesurée ou pilotée. Le planning à envisager, les partenaires à impliquer et les conditions favorables à réunir ont aussi été listés pour chaque objectif en vue d'éclairer au maximum le périmètre d'action. Le degré de priorisation ainsi que les impacts attendus sur le territoire viennent compléter ces éléments. Enfin, une liste de pistes d'actions relatives à chaque objectif a été élaborée.

## V.2. AXE A : PILOTER LA STRATEGIE GLOBALE D'ECONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE



### Enjeux clés

L'objectif de la stratégie d'économie circulaire est très ambitieux : il s'agit de transformer le modèle économique à l'échelle de la Martinique. La CTM, seule, ne dispose pas aujourd'hui de tous les moyens ni de toutes les compétences pour transformer l'économie territoriale. La définition et le pilotage de la stratégie d'économie circulaire doit donc associer d'autres acteurs régionaux, la CTM ayant une fonction première de gouvernance et d'animation territoriale (au-delà de l'exemplarité).



### Objectifs

Objectif 1 : Piloter la stratégie territoriale d'économie circulaire

Objectif 2 : Adapter les instruments politiques existants et en créer de nouveaux

Objectif 3 : Agir de manière exemplaire

### V.2.1. OBJECTIF 1 : PILOTER LA STRATEGIE TERRITORIALE D'ECONOMIE CIRCULAIRE



### Indicateurs de suivi/ Livrables

- Tenue d'au moins 4 réunions par an planifiées en anticipation d'une année à l'autre
- Existence d'une plate-forme documentaire pérenne et à jour
- Minutes des réunions disponibles sur la plate-forme d'échanges, avec relevé de décisions
- Fichier de suivi des initiatives existantes tenues à jour



### Planning

Réunion du comité (partenarial ou de pilotage) tous les trimestres avec un ordre du jour détaillé.



### Cibles / Partenaires

Le comité réunira à minima :

- les Directions de la CTM en charge du développement économique et du développement durable (directeurs et élus référents et chargés de mission économie circulaire)
- Les partenaires privilégiés de la CTM sur le sujet pourront également y être associés, à commencer par l'ADEME, les membres du comité partenarial mis en place dans le cadre de l'élaboration de cette feuille de route et les EPCI.



### Conditions de réussite

- La priorité sera tout d'abord donnée à la pérennisation du comité partenarial mis en place dans le cadre de cette feuille de route. Le rôle et les missions de ce comité devront être précisés : il pourra être consultatif ou décisionnel ;
- Le suivi des actions d'économie circulaire sera un point d'attention du comité.

**Impacts sur le territoire**

Les impacts seront indirects mais essentiel aux atteintes des objectifs puisque ce comité sera la pierre angulaire, l'organe de suivi de la mise en place de la stratégie économie circulaire.



Fort

**Niveau de priorité****V.2.1.1 ACTION 1 : CREER UN COMITE DE PILOTAGE PERENNE**

Il s'agit de créer un comité de pilotage (ou comité partenarial) qui soit établi de manière pérenne. Il aura pour but de rassembler les responsables et acteurs clés de l'économie circulaire en incluant au moins la direction du développement durable et du développement économique de la CTM, des élus référents, le chargé de mission économie circulaire, l'ADEME, la préfecture, les services de l'Etat (DEAL, DIECCTE, Douanes,...) et les EPCI. Son rôle est de porter politiquement la démarche d'élaboration et de mise en œuvre de la stratégie d'économie circulaire, tout en jouant un rôle de validation. L'appropriation du sujet par la CTM est donc primordiale. Ce comité de pilotage aura vocation à se réunir entre 2 et 4 fois par an.

Exemples :

**Détail de l'action**

- La Basse Normandie a mis en place un comité régional de développement de l'économie circulaire qui a pour objectif la définition, l'évaluation et le suivi de la mise en œuvre de la feuille de route ainsi que son actualisation ([http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/EC\\_feuille\\_de\\_route\\_BasseNormandie.pdf](http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/EC_feuille_de_route_BasseNormandie.pdf)).
- L'ex Région Poitou-Charentes a mis en place un comité de pilotage composé en grande partie des membres du groupe de travail économie verte (DREAL, DIRECCTE, DRAAF, Conseil Régional Poitou-Charentes, Pôle des éco-industries, ADEME et CRCI). Celui-ci s'est réuni en avril 2015 pour lancer la démarche de stratégie régionale d'économie circulaire. (<http://www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/strategie-regionale-d-economie-circulaire-en-a907.html>)

### V.2.1.2 ACTION 2 : METTRE EN PLACE DES INDICATEURS DE SUIVI PERMETTANT D'OBSERVER L'EVOLUTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE

Afin de pouvoir observer les résultats obtenus, il convient de sélectionner et définir dès à présent des indicateurs de suivi qui permettront de faire une comparaison avant/ après la mise en place des différentes actions. Le service de l'observation et des statistiques, en partenariat avec l'ADEME, le MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer), des associations et des industriels, a listé 10 indicateurs clés ([http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits\\_editoriaux/Publications/DataLab/2017/datalab-18-economie-circulaire-edition-2017-c.pdf](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/fileadmin/documents/Produits_editoriaux/Publications/DataLab/2017/datalab-18-economie-circulaire-edition-2017-c.pdf)) dont les suivants semblent être les plus pertinents pour le territoire martiniquais.



Détail de l'action

- **La consommation intérieure de matières par habitants** (DMC, Domestic Material Consumption). Cet indicateur illustre de manière quantitative une des pressions exercées sur l'environnement et permet de mettre en avant un comportement plus économe en ressources. (Attention toutefois à cet indicateur qui ne couvre que les flux directs et exclut les flux indirects c'est-à-dire toutes les matières consommées à l'étranger pour fabriquer les biens importés)
- **La productivité matières.** Ce ratio entre le produit intérieur brut (PIB) et la consommation intérieure de matière (DMC) permet de mesurer le découplage entre la consommation de matières et la croissance économique
- **Nombre de projets d'écologie industrielle et territoriale.** Cet indicateur permet de comptabiliser les projets visant à optimiser les modes de production réduisant ainsi la pression sur les ressources
- **Fréquence du covoiturage**
- **Gaspillage alimentaire** sur toutes les étapes de la chaîne alimentaire (production, transformation, distribution et consommation.
- **Dépenses des ménages consacrées à l'entretien et à la réparation des produits.** Cet indicateur met en avant l'évolution des pratiques des ménages en ce qui concerne l'allongement de la durée de vie des produits.
- **Evolution des tonnages de déchets mis en décharge/mis en incinération**
- **Emplois de l'économie circulaire.** Cet indicateur permet de quantifier les emplois associés aux activités économiques relevant de l'EC.

D'autres indicateurs pertinents non cités dans le document du MEEM :

- **Emissions de GES évitées liées au recyclage matière et organique et à la valorisation énergétique**
- **Consommation énergétique évitées liées au recyclage**  
(Voir l'étude ADEME/FEDEREC « Evaluation environnementale du recyclage en France, selon la méthodologie de l'analyse de cycle de vie » qui s'accompagne d'une « calculatrice environnementale des impacts » qui permettra aux adhérents de FEDEREC d'évaluer leurs impacts, les coûts/bénéfices environnementaux, ...)

### V.2.1.3 ACTION 3 : ORGANISER UN EVENEMENT ANNUEL SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Cet évènement annuel doit permettre de mobiliser de manière élargie l'ensemble des acteurs liés à l'économie circulaire ou ceux qui souhaitent s'y impliquer (des plus novices aux plus experts), dans une dynamique de partage de connaissances, d'expériences et d'échanges de bonnes pratiques et de réflexions communes.

La tenue de cet évènement sera aussi une bonne opportunité pour mettre en avant les initiatives exemplaires en les récompensant via une remise de trophées qui fera suite à un concours préalablement lancé chaque année.

Il est recommandé de tenir cet évènement dans un lieu qui fait sens au regard de la thématique abordée : ressourceries, locaux d'une association, etc.

Exemples :

- Les 1ères assises normandes de l'économie circulaire se tiendront le 17 novembre 2017 à Gruchet-le-Valasse organisées par le Comité Régional de l'Economie Circulaire en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Caux Vallée de Seine, Caux Seine Développement, l'Institut Régional du Développement Durable (IRD2) et la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS) (<http://normandie.directe.gouv.fr/17-novembre-2017-1eres-assises-normandes-de-l-economie-circulaire>)
- Les Etats Généraux de l'économie circulaire organisés par Paris et des collectivités partenaires en 2015 (<https://www.paris.fr/economiecirculaire>)
- Demi-journée d'information et de sensibilisation sur l'économie circulaire organisée par l'ADEME Bourgogne en partenariat avec la DREAL et le Conseil Régional de Bourgogne le 14 avril 2015 (<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/demi-journee-sur-l-economie-circulaire-avril-2015-a6328.html>)

#### Détail de l'action



### V.2.1.4 ACTION 4 : CREER UN CENTRE DE RESSOURCES REGIONAL SUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Offrir à tous les acteurs du territoire (entreprises, associations, citoyens,...) un lieu accessible gratuitement permettant de s'informer sur le sujet de l'économie circulaire.

Un poste d'animateur, financé par l'ADEME pourra faire vivre ce centre en organisant par exemples des conférences, ateliers, petits déjeuners, débats sur des thématiques en lien avec l'économie circulaire. Ce centre servira aussi de plateforme (possiblement dématérialisée) pour recenser les différents projets et dispositifs de soutiens existants et permettra ainsi le partage et la diffusion des connaissances.

*Il apparaît judicieux de déployer ce centre au sein d'un organe déjà existant et dont les compétences permettent son déploiement (ex : la CCI)*

Exemple :

- L'ARE (Agence Régionale de l'Environnement) Normandie qui contribue à la sensibilisation, la diffusion d'information, l'organisation d'événements, la réalisation de publications, l'élaboration d'outils d'accompagnements et de suivi ainsi que l'animation et la coordination de réseaux sur les bonnes pratiques environnementales est un exemple intéressant duquel il est pertinent de s'inspirer (<http://www.are-normandie.fr>).

#### Détail de l'action



## V.2.2. OBJECTIF 2 : ADAPTER LES INSTRUMENTS POLITIQUES EXISTANTS ET EN CREER DE NOUVEAUX



### Indicateurs de suivi/ Livrables

- Dispositifs de soutien dédiés à l'économie circulaire et présentant un taux de pénétration significatif au sein des entreprises
- Existence d'une fiscalité incitative pour le territoire
- Rattrapage du retard pris sur le niveau de performance de certaines filières REP
- Mise en place d'une coopération déchets/ressources avec d'autres territoires de la zone caribéenne, dont la Guadeloupe



### Planning

Les enjeux liés à la planification déchets sont, en termes de planning, fortement liés au calendrier du Plan de Prévention et de Gestion des Déchets non Dangereux dont le dernier a été établi pour la période 2015-2019 (remplacement à venir par le Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets) ainsi qu'au Programme National de Prévention des Déchets 2014-2020.

Les autres points peuvent être réfléchis sur un horizon de temps d'1 à 2 ans.



### Cibles / Partenaires

- La CTM
- l'Etat
- l'ADEME
- Les 3 communautés d'agglomérations sont des partenaires essentiels sur les différents éléments permettant d'atteindre ces objectifs.

D'autres organismes tels que

- l'agence de l'eau
- Le SMTVD
- BPI France
- la caisse des dépôts,
- la CCI
- la CMA ou la Commission européenne

peuvent être mobilisés pour ce qui relève des dispositifs de soutien.



### Conditions de réussite

- Avoir des ambitions franches et les porter pour certaines politiquement à l'échelle extraterritoriale
- Vouloir expérimenter et possiblement essayer les plâtres pour tenir certaines positions de précurseur, véritablement différenciantes pour le territoire

### Impacts sur le territoire

- Augmentation des synergies et des partenariats avec les territoires voisins
- Relocalisation de la valeur ajoutée de certaines filières de gestion des déchets sur le territoire



### Niveau de priorité

Moyen

Fort en ce qui concerne la planification et la gestion des déchets

#### V.2.2.1 ACTION 5 : INTEGRER L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES DOCUMENTS DE PLANIFICATION ET LES DEMARCHES REGIONALES



Utiliser les documents de planification comme des outils pour diffuser l'économie circulaire sur le territoire. En effet, les exercices de planification permettant de structurer diverses politiques régionales sont des outils privilégiés de mobilisation mais aussi d'animation et d'accompagnement des acteurs locaux. L'étude réalisée par Auxilia pour le compte de l'ADEME en juin 2016 et intitulée « Intégration de l'économie circulaire dans la planification régionale et les démarches territoriales » (<http://www.ademe.fr/integration-leconomie-circulaire-planification-regionale-demarches-territoriales>) est une boîte à outil pour mettre en œuvre cette action. Elle reprend les différentes étapes nécessaires à ce travail dont en voici un résumé :

- 1) Identifier les plans prioritaires
- 2) S'insérer dans les échéances de révision ou d'élaboration
- 3) Identifier les liens entre les axes de la stratégie et les différents schémas de planification
- 4) Inscrire des objectifs d'EC dans les documents

#### Détail de l'action

Des fiches de recommandations opérationnelles ont été créées. Par ailleurs, l'ADEME peut aussi apporter un soutien technique et financier (via le CODREC ou des aides à la réalisation des plans et à leur mise en œuvre ou des aides à l'observation territoriale).

Exemples :

- Dans le PRGD : en collaboration avec les éco-organismes, insérer des objectifs territoriaux spécifiques à certaines filières REP et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire pour réduire le retard par rapport à la situation métropolitaine sur certaines filières (ex DEEE). Ces objectifs peuvent porter sur les performances de collecte par habitant, le taux de recyclage, les tonnes réemployées ou réutilisées, le nombre d'installations de valorisation sur le territoire, etc.
- Dans la Réglementation thermique de Martinique : insérer des obligations ou des incitations au réemploi, à l'utilisation de l'énergie grise à la gestion des déchets dans le BTP.

### V.2.2.2 ACTION 6 : ETUDIER DE NOUVELLES POSSIBILITES D'IMPORT/EXPORT DE DECHETS



#### Détail de l'action

Approfondir les opportunités réglementaires permettant l'import et l'export de déchets vers des pays de l'UE ou non (dans la zone caribéenne) en vue de leur valorisation. Il s'agit ici de tendre vers une exploitation plus efficace et une amélioration des rendements des équipements déjà existants. Un travail de recensement des études déjà menées et un état des lieux des différentes filières seront un préalable nécessaire. Il serait pertinent de mutualiser cette étude avec d'autres DROM – COM (Guyane et Guadeloupe notamment) afin d'y apporter une dimension régionale et pousser la réflexion à un niveau plus global jusqu'à celui des outre-mer.

### V.2.2.3 ACTION 7 : AGIR SUR LA FISCALITE



#### Détail de l'action

Mettre en place un groupe de travail ayant pour mission de développer une fiscalité incitative pour favoriser les importations en phase avec les enjeux de l'économie circulaire.

Exemples :

- via une différenciation de l'octroi de mer selon des critères d'éco-conception, la possibilité de valorisation sur place ou le niveau de consommation d'énergie des produits, etc.
- via la mise en place d'une redevance incitative

### V.2.2.4 ACTION 8 : FAVORISER LA RENOVATION DES BATIMENTS PUBLICS ET PRIVES



#### Détail de l'action

Inciter à la rénovation et la réutilisation des bâtiments publics plutôt que la construction de nouveaux bâtiments (en intégrant la conformité au risques sismiques à la réflexion) en :

- en intégrant des clauses de rénovation dans la commande publique (pour les bâtiments publics)
- en intégrant la rénovation au programme de Développement et de Renouvellement Urbain (PDRU)
- en mettant en place des crédits d'impôts (pour les bâtiments/constructions privées)

Pour les bâtiments privés, travailler à l'assouplissement des règles liées à l'indivision permettrait de lever certains blocages de partage, d'héritage et d'indivision sur des bâtiments laissés à l'abandon.

### V.2.2.5 ACTION 9 : PROPOSER DE NOUVEAUX DISPOSITIFS DE SOUTIEN

Proposer de nouveaux dispositifs de soutien :

- à l'accompagnement au développement de filières de valorisation de la biomasse locale
- à l'éco-conception de produits en Martinique
- au développement de l'écologie industrielle, notamment pour mener des études de diagnostics et de potentiel de développement



#### Détail de l'action

Exemples :

- Appel à projets « Economie circulaire » de la Région Occitanie (<https://www.laregion.fr/Appel-a-projets-Economie-Circulaire>)
  - Appel à projet « Economie circulaire » de la Région Grand Est (<http://www.alsacechampagneardennelorraine.eu/7933-2/>)
- Appel à projet FILIDECHET lancé par le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'ADEME dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région ([http://www.institut-economie-circulaire.fr/Lancement-Appel-a-projets-FILIDECHET-2017\\_a1275.html](http://www.institut-economie-circulaire.fr/Lancement-Appel-a-projets-FILIDECHET-2017_a1275.html))

### V.2.3. OBJECTIF 3 : AGIR DE MANIERE EXEMPLAIRE



#### Indicateurs de suivi / Livrables

- Suivi des indicateurs de l'économie circulaire annuellement. Ex : nombre d'initiatives existantes et soutenues, quantité de déchets produit, de déchets recyclés, nombre de sites nouvellement équipés pour le tri à la source des papiers, etc.
- Elaboration d'un rapport développement durable chaque année
- Elaboration des documents opérationnels tels que le plan d'alimentation durable et de lutte contre le gaspillage alimentaire au sein des écoles, collèges, lycées et des EPCI



#### Planning

⇒ Mise en place dès aujourd'hui des indicateurs de suivi de la stratégie  
Elaboration d'un rapport développement durable chaque année



#### Cibles / Partenaires

- Sensibilisation de l'ensemble du personnel de la CTM ;
- Constitution d'un groupe de travail avec acheteurs, juristes et gestionnaires de la CTM, voire identification de référents économie circulaire au sein des différentes directions de la CTM ;
- Les cibles sont principalement les particuliers, les entreprises et les employés de la CTM.



#### Conditions de réussite

- Porter le sujet de manière claire et visible au sein de la CTM
- Raisonner investissement et retour sur investissement pour légitimer les coûts à moyen terme

**Impacts sur le territoire**

Les impacts doivent pouvoir être visibles rapidement qu'il s'agisse de l'amélioration du taux de tri, de la réduction du gaspillage ou la réduction de la consommation de ressources en lien avec la commande publique notamment.

**Niveau de priorité**

Fort : il est important de montrer l'exemple pour montrer que cela fonctionne et cela fait sens, pour pouvoir agir en tant que catalyseur du territoire auprès des autres acteurs.

**V.2.3.1 ACTION 10 : CONDITIONNER LES AIDES A DES CRITERES LIES A L'ECONOMIE CIRCULAIRE****Détail de l'action**

Analyser la possibilité de conditionner l'obtention des aides et des subventions de la CTM (notamment mais pas seulement) à la prise en considération des enjeux liés à l'économie circulaire et notamment aux ressources (tout ce qui relève de l'approvisionnement durable), via la mise en place de critères à remplir, de seuils minimaux à respecter voire de garanties à apporter. Puis tester et expérimenter en intégrant cela dans les dossiers de demandes d'aides et de subventions. Ceci nécessite en amont de déterminer les critères, seuils et garanties à appliquer.

**V.2.3.2 ACTION 11 : INTRODUIRE L'ECONOMIE CIRCULAIRE DANS LES APPELS D'OFFRES PUBLICS**

Il s'agit de définir des critères pertinents pour favoriser dans les appels d'offres publics le réemploi, la réutilisation des matériaux de construction et l'utilisation de matières premières de recyclage, l'utilisation de matériaux éco-conçus ou encore, dans un autre registre, l'utilisation d'aliments issus de l'agriculture biologique ou raisonnée. L'ensemble doit être construit entre les directions achats, juridique et environnement afin de saisir les tenants et aboutissants d'ordre technique, mais aussi juridique. La CTM peut lancer une expérimentation à ce sujet.

**Détail de l'action**

Exemples :

- L'économie circulaire dans les marchés publics à Paris ([http://www.marchespublicspme.com/avant-la-reponse/les-procedures-de-marches-publics/actualites/2017/07/04/les-marches-publics-dans-l-economie-circulaire-a-paris\\_12692.html](http://www.marchespublicspme.com/avant-la-reponse/les-procedures-de-marches-publics/actualites/2017/07/04/les-marches-publics-dans-l-economie-circulaire-a-paris_12692.html))
- Focus – « Vers une commande publique circulaire ». Ce document résulte des travaux de la Commission économie circulaire et commande publique qui vise à faciliter la prise en compte de l'économie circulaire dans la commande publique ([http://www.institut-economie-circulaire.fr/Focus--Vers-une-commande-publique-circulaire\\_a1310.html](http://www.institut-economie-circulaire.fr/Focus--Vers-une-commande-publique-circulaire_a1310.html))

### V.2.3.3 ACTION 12: RENFORCER L'EQUIPEMENT DU SERVICE PUBLIC EN VOITURE ELECTRIQUE

A ce jour il existe une flotte de véhicules électriques dans le service public qui mériterait d'être davantage développée.

En parallèle du développement de la voiture électrique en Martinique, il est nécessaire de développer le réseau de recharge solaire sur le territoire (avec, par exemple, la mise en place de panneaux solaires sur les toits des parkings).



Exemple :

#### Détail de l'action

- La poste Guadeloupe dispose d'un quadricycle électrique (<http://www.domactu.com/actualite/151121497265625/guadeloupe-la-poste-a-son-quadricycle-leger-electrique/>)

### V.2.3.4 ACTION 13 : FAIRE NAITRE DES ECO-QUARTIERS

Identifier des territoires pertinents pour la création d'éco-quartiers. Ces aménagements urbains respectant les principes du développement durable doivent aussi s'adapter aux caractéristiques du territoire. Pour promouvoir ce type d'aménagement, l'Etat a lancé dès 2008, la démarche EcoQuartiers qui s'est concrétisée en décembre 2012 par la création du label national EcoQuartiers. Cette démarche concerne tous les types de projets neufs ou de renouvellement urbain, rénovation de quartiers sensibles, opérations dans de grandes agglomérations ou dans des contextes périurbains et ruraux, en France métropolitaine comme à l'Outre-mer. Il est donc pertinent de s'appuyer sur cette démarche et ce label pour développer un ou plusieurs éco-quartiers en Martinique comme c'est le cas actuellement pour l'éco-quartier Bon Air situé à Fort-de-France qui sera livré dans sa totalité en 2022.



#### Détail de l'action

D'autres exemples d'éco-quartier livrés à ce jour :

- Un exemple sur une zone urbaine contrainte : la ZAC de Bonne à Grenoble (38) (prix écoQuartier en 2009). (<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/?vue=list&etape=3&page=2&sens=desc&tri=etape>)
- Un exemple sur une zone à forte dimension écologique : Le quartier Bel Air à Montreuil (93) (<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/?vue=list&etape=3&page=4&sens=desc&tri=etape>)

Plus d'informations sur les éco-quartiers en projet, en chantier et livrés ici : <http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/>

### V.2.3.5 ACTION 14 : HARMONISER LES SYSTEMES DE TRI ET DE COLLECTE DES ORDURES MENAGERES

Harmoniser les couleurs des bacs et les consignes de tri sur l'ensemble du territoire de la Martinique et avec la métropole est une condition primordiale à la bonne compréhension et assimilation de la consigne de tri par les habitants. Ceci entraînera une simplification des pratiques et encouragera les citoyens à trier davantage et réduirait les erreurs de tri et donc aussi les coûts associés en centre de tri. Cela pourra se faire au fur et à mesure du renouvellement des marchés de gestion des déchets au sein des EPCI. Ce type d'action devrait être soutenu dans le cadre de la nouvelle planification déchets. Au préalable une étude sur les freins au geste de tri semble intéressante à réaliser afin de mieux les adresser dans le cadre de la mise en place de nouvelles consignes.



#### Détail de l'action

### **V.2.3.1 ACTION 15 : DEVELOPPER L'OFFRE DE TRI DANS LES ESPACES ET ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC**

Mettre en place des stations de tri dans les espaces publics et les espaces privés type distributeurs, notamment ceux qui sont très fréquentés par la population afin de diffuser les consignes de tri en dehors de la maison. Cela permettra aussi de renforcer la sensibilisation au geste de tri et l'ancrage du geste de tri dans le quotidien des habitants.



#### **Détail de l'action**

Exemple :

- Trilib', espace de tri complémentaire à la collecte en porte-à-porte, mis en place fin 2015 à Paris et permettant aux habitants de trier plus et mieux. Ce projet a été initié par Eco-Emballages en partenariat avec la Mairie de Paris. (<http://www.ecoemballages.fr/actualite/trilib-le-prototype-dapport-volontaire-innovant-qui-met-le-tri-au-coeur-de-la-ville>)

---

### **V.2.3.2 ACTION 16 : SYSTEMATISER LE TRI A LA SOURCE DANS LE SERVICE PUBLIC**



#### **Détail de l'action**

Systématiser le tri des papiers/cartons et emballages à la source dans l'ensemble des administrations et institutions publiques (et ce même lorsque le nombre d'employés n'entraîne pas une application de la réglementation relative au décret 5 flux) et notamment au travers de partenariats avec des entreprises locales (entreprises adaptées, d'insertion,...). Ceci impactera aussi de manière positive les taux de recyclage de ces matières. Pour cela, il sera pertinent de se baser sur la démarche globale d'éco-exemplarité structurée dans le cadre des plans ministériels « administration exemplaire » (PAE). On y retrouve notamment les obligations de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte qui s'imposent aux administrations en matière de prévention et de gestion des déchets. (<https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/cadre-general-prevention-des-dechets#e6>)

---

### V.2.3.3 ACTION 17 : LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

#### Prévention en milieu scolaire :

Etablir un « Plan d'alimentation durable et de lutte contre le gaspillage alimentaire » pour les lycées et collèges de l'île, voire les écoles maternelles et primaires gérées par les mairies. La mise en place, lorsque cela est possible d'un plan de valorisation des biodéchets in situ (compost par exemple) est idéale en vue d'aller jusqu'au bout de la démarche pédagogique (par exemple en s'associant avec un jardin partagé)

Exemple : A travers son opération « Agissons autrement, Gaspillons moins », CAP Nord Martinique fait partie des 18 lauréats de l'appel à projet national PNA 2014 relatif à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Durant toute l'année scolaire 2016-2017, CAP Nord Martinique accompagnera 10 restaurants scolaires témoins dans la mise en place d'un plan de réduction du gaspillage alimentaire, allant de la commande des denrées au service en salle.

De nombreuses initiatives sur des actions (animations, expositions, atelier de sensibilisation) sur le gaspillage alimentaire en milieu scolaire sont recensées sur la plateforme Optigede<sup>47</sup> (<http://www.optigede.ademe.fr/>) :

- Actions contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires – C.C de Miribel et du Plateau (01) (<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/actions-contre-le-gaspillage-alimentaire-dans-les-restaurants-scolaires>)
- Animation gaspillage alimentaire au collège - Courville sur Eure (28) (<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/animation-gaspillage-alimentaire-college-courville-sur-eure-28>)
- Opération Stop au gaspillage alimentaire au collège – Collège Pierre Dubois Laval (53) (<http://www.optigede.ademe.fr/fiche/operation-stop-au-gaspillage-alimentaire-au-college-pierre-dubois-laval>)



#### Détail de l'action

#### Prévention auprès des gros producteurs : (IAA, restauration collective)

Au-delà de la réglementation imposant l'obligation de tri à la source des biodéchets par les gros producteurs (article L541-21-1 du code de l'environnement), il faut intégrer ces gros producteurs de biodéchets dans les campagnes de sensibilisation afin de les impliquer sur le sujet. Par exemple, en mettant en place des partenariats avec la grande distribution dans le but d'organiser des actions de sensibilisation en magasins et/ou de favoriser le don de denrées alimentaires. Par ailleurs, ces activités sont aussi source de création d'emplois.

Exemple :

- travail réalisé par l'ADEME Picardie avec plusieurs grandes surfaces ( les fiches seront disponibles prochainement sur Optigede)

<sup>47</sup> Destiné aux collectivités et aux entreprises, OPTIGEDE est une plate-forme d'échanges et de diffusion d'outils et de retours d'expérience sur la prévention et la gestion des déchets.

## V.3. AXE B : COMPLETER LES CONNAISSANCES



### Enjeux clés

- Mieux connaître son territoire et ses spécificités que ce soit en termes de ressources et de besoins pour tendre vers une plus grande autonomie et une gestion pérenne des ressources et des matières premières territoriales.
- S'appuyer sur les expertises en lien avec les filières, ressources, matériaux locaux et les aider à se développer.



### Objectifs

- Objectif 1 : Affiner les connaissances de certains sujets
- Objectif 2 : Investir des sujets de niche et explorer des potentiels de développement

### V.3.1. OBJECTIF 1 : AFFINER LA CONNAISSANCE DE CERTAINS SUJETS



### Indicateurs de suivi/ livrables

- Etudes/benchmark sur les ressources et besoins locaux
- Etude sur l'éco-conception dans le BTP dans le cadre d'un climat tropical
- Etats des lieux des filières actuelles de recyclage présentes sur le territoire (points forts/points faibles/ axes de travail prioritaires/...)
- Evaluation sur les enjeux de développement de filières de recyclage avec les territoires voisins.



### Planning

Cet objectif doit être traité à court terme (sous 1 à 1,5 an) afin de combler le manque de connaissance qui est un frein au développement de certains piliers de l'économie circulaire (filières de recyclage, éco-conception en milieu tropical, nouveaux modes de transports de marchandises, etc.). Mais il doit aussi être traité de manière continue pour s'assurer du maintien d'un niveau de connaissance à jour.



### Cibles / Partenaires

- Industriels, entreprises et associations œuvrant déjà dans le champ de l'économie circulaire ou non et pouvant apporter la connaissance d'un secteur, d'un procédé, d'une ressource, d'une problématique locale et des initiatives déjà existantes sur le sujet. (Syndicat des producteurs de granulats, Batimat Recyclage, SIDREP,...)
- Organismes de recherche et d'accompagnement (BRGM, PARM, ...)
- Centres techniques industriels et d'innovation (Institut Technique Tropical, Centre Technique de la Canne et du Sucre, ...), bureaux d'études locaux
- Gouvernance : ADEME, CTM



### Conditions de réussite

- Rassembler les acteurs du territoire autour du thème de l'économie circulaire
- Favoriser l'accès à l'information au plus grand nombre et favoriser les échanges avec la métropole ainsi que les territoires pionniers sur ces sujets

- Partager et diffuser les connaissances à l'ensemble des acteurs concernés en vue de capitalisation
- Prioriser les travaux, les mener un à un

### Impacts sur le territoire

- Création d'emploi via l'émergence d'expertises locales (ressources, matériaux, climat,...)
- Meilleure valorisation des déchets sur le territoire
- Amélioration des connaissances sur les ressources locales et optimisation de celles-ci
- Mise en place d'initiatives ou de filières suite à la réalisation de travaux précis (analyse de potentiels, puis étude de faisabilité), donnant aux projets une légitimité renforcée



### Niveau de priorité

#### Fort.

En effet, la connaissance à la fois du territoire et des enjeux d'économie circulaire sont une condition sine qua none à l'accompagnement de projets sur ces sujets. Afin de développer l'économie circulaire en Martinique, il faut que l'ensemble du territoire (quel que soit la typologie d'acteur) se saisisse du sujet et cela passe par une montée en compétences et une capitalisation des connaissances sur les différents piliers de l'économie circulaire et leurs applications concrètes.

#### V.3.1.1 ACTION 18 : FAVORISER LE REEMPLOI DANS LE SECTEUR DU BTP



### Détail de l'action

Mettre en place les conditions nécessaires au réemploi dans le bâtiment et les travaux publics.

Pour cela, il est nécessaire, en amont, d'identifier les freins actuels et de rechercher les solutions pour les lever. L'étude « identification des freins et des leviers au réemploi de produits et matériaux de construction » réalisée par RDC Environnement, éco BTP et I Care&Consult en avril 2016 est une source majeure d'information à ce sujet. Des fiches « freins » descriptives ont été rédigées et mettent en lumière les principaux enseignements (leviers et pistes d'action associés). (voir les annexes 5 à 8 du rapport final : <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/identification-freins-reemploi-btp-201604-rapport.pdf>)

Pour favoriser le réemploi, il sera aussi pertinent de profiter de la révision de la réglementation thermique de Martinique pour y intégrer des obligations/incitations sur le réemploi

#### V.3.1.1 ACTION 19 : MENER UNE ETUDE SUR L'ECO-CONCEPTION DANS LE SECTEUR DU BTP



### Détail de l'action

Mener une étude sur l'éco-conception des matériaux de construction en considérant les spécificités climatiques, géologiques et topographiques caractéristiques de la zone tropicale et prévoyant des analyses de cycle de vie précises sur les différents matériaux locaux, biosourcés ou importés permettant de faire des choix notamment en terme d'impacts environnementaux des matériaux.

### **V.3.1.2 ACTION 20 : ETUDIER LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES FILIERES DE VALORISATION DES DECHETS**



Evaluer le potentiel de valorisation matière et énergétique de certains déchets n'ayant pas de filière de traitement actuellement, que ce soit sur le territoire ou en coopération avec d'autres territoires comme la Guadeloupe ou la Guyane (voire le reste de la Caraïbe, où il y faudra néanmoins intégrer les contraintes liées à la réglementation sur le transport de déchets).

#### **Détail de l'action**

Des études consacrées à la valorisation en filière courte des Huiles Alimentaires Usagées (HAU) ou encore au recyclage de bétons déconstruits pourraient par exemple être réalisées. Ces points peuvent constituer des analyses focus de la nouvelle planification des déchets.

### **V.3.1.3 ACTION 21 : REALISER UN ETAT DES LIEUX SUR LA REPRIS ET LA PRISE EN CHARGE DES DECHETS**



Réaliser un état des lieux sur la reprise (essentiellement pour les DEEE et les déchets issus du BTP) et la prise en charge (deux flux ont des enjeux forts : VHU, emballages en grande surface) des déchets en pointant les problématiques rencontrées sur ces différentes filières pour faire émerger ensuite des solutions.

#### **Détail de l'action**

### **V.3.1.4 ACTION 22 : FAVORISER L'INSTALLATION DE PANNEAUX SOLAIRES PHOTOVOLTAÏQUES ET/OU DE CHAUFFE-EAU SOLAIRES**



Profiter de la révision de la Réglementation Thermique de Martinique pour étudier la faisabilité de mise en place d'une obligation d'installations de panneaux solaires photovoltaïques lors de la rénovation de bâtiments ou de la construction de nouveaux bâtiments. (sur le modèle de ce qui est fait sur le solaire thermique dans la construction de nouvelles habitations (Réglementation Thermique des DOM))

#### **Détail de l'action**

### **V.3.1.5 ACTION 23 : DEVELOPPER LES MODES DE TRANSPORT NON ROUTIERS POUR LE TRANSPORT INTERIEUR DE MARCHANDISE**



Etudier la faisabilité (ainsi que la pertinence économique et environnementale) du transport de marchandises (notamment lié à la production en provenance des carrières) par la mer pour désengorger le réseau routier, tout particulièrement sur la liaison Fort de France - Trois îlets notamment mais aussi Fort-de-France vers St Pierre, autres,....

#### **Détail de l'action**

### **V.3.1.6 ACTION 24 : CARTOGRAPHIER LE FONCIER DISPONIBLE**



Dans un contexte de disponibilité foncière très limitée, il s'agit ici de réaliser une cartographie du foncier disponible sur le territoire (friches agricoles, friches industrielles, ...) en mettant en lumière les lots et les superficies associées qui pourraient faire l'objet d'une restauration ou d'une revalorisation. Cette cartographie intégrera une dimension environnementale permettant de mettre en avant la préservation des espèces animales et végétales, du sol, des forêts, des eaux marines, terrestres et souterraines, des mangroves, étangs, marais et autres zones humides de la Martinique.

#### **Détail de l'action**

### V.3.1.7 ACTION 25 : MIEUX APPREHENDER LES BESOINS ET LE POTENTIEL EN MATERIAUX BIOSOURCES

Il s'agit d'approfondir les connaissances sur le potentiel local en matériaux biosourcés (bois, paille, lin, etc.) et de le mettre en parallèle avec les besoins locaux en :

- étudiant les besoins en matériaux biosourcés selon les filières
- étudiant la possibilité de développer une filière d'utilisation du bois issus des chantiers du bâtiment à des fins de valorisation matière ou énergétique
- étudiant le potentiel de développement de la construction / rénovation avec des matériaux biosourcés

Exemples :

- La valorisation des produits et co-produits agricoles et sylvicoles en Île-de-France. Le Pass'Filières, mis en place par la Région, doit permettre la structuration des filières de proximité dans l'agriculture, la sylviculture et l'agro-alimentaire. La filière francilienne forêt bois en bénéficie déjà pour réaliser un état des lieux, construire un plan d'actions et assurer sa mise en œuvre opérationnelle.

- La rénovation comme levier de développement des matériaux biosourcés locaux. A Epinal, le Programme d'intérêt général (PIG) cible les problèmes sociaux ou techniques dans l'habitat existant sur le territoire, notamment au moyen de rénovations. La communauté d'agglomération d'Epinal a choisi de coupler le PIG avec une prime pour l'utilisation de matériaux biosourcés de 8 € à 10 €/m<sup>2</sup>. Le territoire est en effet un lieu de production, puisqu'un fabricant d'isolants en fibres de bois y est installé depuis plusieurs années. Il fonctionne en synergie avec la papèterie toute proche, en utilisant de la vapeur excédentaire due à la fabrication du papier pour alimenter la ligne en énergie thermique.

Pour information :

- Les matériaux biosourcés, une réponse aux enjeux d'économie circulaire <http://www.batiweb.com/actualites/vie-des-societes/les-materiaux-biosources-une-reponse-aux-enjeux-deconomie-circulaire-10-01-2017-29660.html>
- Matériaux biosourcés & économie circulaire : un duo performant <http://www.karibati.fr/wp-content/uploads/2016/09/161207-Avis-expert-materiaux-biosources-et-economie-circulaire.pdf>



## V.3.2. OBJECTIF 2 : INVESTIR DES SUJETS DE NICHE ET EXPLORER DES POTENTIELS DE DEVELOPPEMENT



### Indicateurs de suivi / Livrables

- Appels à projets sur des sujets de niche
- Nombre de projets/zones d'expérimentation relative à des sujets innovants, de niche sur le territoire
- Lieux d'expérimentations de nouvelles formes de travail et de mises en relations (Tiers-lieux<sup>48</sup>, FabLab<sup>49</sup>, ...)



### Planning

C'est un objectif à horizon moyen-terme. Il s'inscrit dans la durée étant entendu que l'expérimentation nécessaire à l'étude des potentiels de développement se fait sur un temps plutôt long.



### Cibles / Partenaires

- Industriels, entreprises et associations travaillant déjà sur des sujets de niche ou détenant une expertise sur un pilier de l'économie circulaire
- Organismes de recherche et d'accompagnement
- Centres techniques industriels et d'innovation, bureaux d'études locaux
- Universités (enseignants-chercheurs, étudiants en thèse, ...)
- Gouvernance : ADEME, CTM



### Conditions de réussite

- Travailler en collaboration avec les experts identifiés sur le sujet
- S'entourer d'acteurs volontaires et mobilisés pour gagner en efficacité
- Autoriser un champ d'expérimentation le plus large possible en vue de faire naître de nouvelles opportunités de développement.

### Impacts sur le territoire

- Développement d'une expertise en locale
- Emergence d'activités innovantes et créatrices de valeur



### Niveau de priorité

#### Moyen

A ce stade de développement de l'économie circulaire sur le territoire, cet objectif apparaît moins prioritaire que l'objectif 1 « *affiner la connaissance de certains sujets* ». Néanmoins c'est un objectif à prendre en considération en vue de faire déployer une dynamique d'innovation et de différenciation au sein de la stratégie d'économie circulaire qui sera mise en place.

<sup>48</sup> Tiers lieu : lieu ne relevant ni du domicile ni du travail permettant des rencontres dans un cadre convivial et accessible (cafés, librairies, bars, etc.). Les FabLabs et les hackerspaces sont considérés comme des tiers-lieux

<sup>49</sup> FabLab : espace de fabrication numérique qui adhère à la Charte des FabLabs définie par le MIT (Massachusetts Institute of Technology). Cette charte pose un certain nombre d'orientations et notamment la mutualisation des ressources et la diffusion des connaissances, savoir-faire et projets. Par abus de langage, ce terme est également couramment employé pour désigner tous les espaces de fabrication numérique.

### V.3.2.1 ACTION 26 : DEVELOPPER L'ÉCONOMIE DE FONCTIONNALITE

- Imaginer des aides publiques orientées vers l'usage. (cf. note d'orientation de l'institut de l'économie circulaire parue en 2015 : <https://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=13&ved=0ahUKEwjQm-zA6N3VAhVL1hoKHRG-APM4ChAWCDMwAg&url=http%3A%2F%2Fwww.institut-economie-circulaire.fr%2Fattachment%2F572443%2F&usg=AFQjCNFaMx78DkYbyCGrVpzDAO8nobvOeQ>)
- Mettre en place un club sur l'économie de la fonctionnalité (exemples de club créés : <https://www.economiecirculaire.org/static/h/economie-de-fonctionnalite.html#page1:local>)
- Intégrer l'économie de fonctionnalité dans la commande publique (cf. la présentation de l'Agence Régionale Pour l'Environnement de la région Provence Alpe Côte d'Azur sur l'économie de fonctionnalité dans la commande publique, mai 2014 : <http://languedoc-roussillon.ademe.fr/sites/default/files/files/Domaines-intervention/Economie-circulaire/economie-fonctionnalite-commande-publique.pdf> )
- Créer des événements de type « hackathon » (processus créatif majoritairement utilisé dans le domaine de l'innovation mais qui s'est aujourd'hui étendu à d'autres secteurs). Ce type d'événement doit permettre non seulement de créer une émulation autour de l'économie de fonctionnalité mais il vise aussi à regrouper des personnes d'horizons divers en vue de rassembler les connaissances et compétences permettant de faire naître des nouvelles idées de business model. Créer des partenariats entre les organismes de recherches, d'accompagnement et les étudiants permettra l'approfondissement des projets qui auront vu le jour lors des brainstormings réalisés pendant ces événements.



Détail  
de  
l'action

### V.3.2.2 ACTION 27 : DEVELOPPER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE (EIT)

- Identifier des territoires propices à la mise en place de l'écologie industrielle et/ou faire émerger des zones d'activités en déclin en y intégrant comme principe de base l'EIT territoriale (via un AAP par exemple)

- Créer un poste ETP pour l'animation durable d'une démarche d'EIT sur le territoire.

- Créer une base de données territoriales des flux et mettre à disposition des acteurs économiques et des collectivités un outil de quantification et de géolocalisation des flux de ressources. (voir la plateforme web Act'IF développée par la CCI de Montauban et de Tarn-et-Garonne : <http://actif.cci.fr/#tab58> )

Par ailleurs, le référentiel Elipse développé par Orée en partenariat avec des universités et des experts (Auxilia, EcoRES, Inddigo) (<http://www.referentiel-ellipse-eit.org/>) propose un cadre commun pour les porteurs de projet pour co-évaluer leurs initiatives avec les acteurs du territoire. Il fournit aussi un catalogue d'indicateurs et de projets qu'il est possible de consulter (<http://www.referentiel-ellipse-eit.org/>).

-Mobiliser de nouveaux modèles de financement pour développer les démarches d'EIT et mobiliser les parties prenantes (livrets citoyens fléchés, financement participatif sur des sujets impliquant les riverains, du tiers financement). Au-delà des outils financiers disponibles au niveau régional et des possibilités de financement via les appels à projet, ces nouveaux modèles de financement pourraient s'appuyer sur une approche multi partenariale avec des formes juridiques comme la Société d'Economie Mixte.



#### Détail de l'action

### V.3.2.3 ACTION 28 : METTRE EN PLACE UNE ALIMENTATION ANIMALE DURABLE BASEE SUR LA VALORISATION DES CO-PRODUITS

Favoriser la valorisation des coproduits d'origine agricole ou agro-industrielle via la filière alimentation animale et notamment auprès des élevages bovins. Par exemple, les écarts de triage qui concerne les fruits et légumes non compatibles avec les cahiers des charges des circuits de commercialisation en alimentation humaine et qui ne peuvent pas faire l'objet d'un processus de transformation leur permettant d'être valorisé sous une autre forme (compote, restauration collective, ...) doivent être destinés à l'alimentation animale. Cette filière de valorisation des coproduits est une filière noble qui permet d'éviter de nombreux impacts environnementaux si toutefois les distances parcourues entre les zones sources de coproduits et les fermes d'élevage restent raisonnables. Ce qui, vu la taille du territoire, reste cohérent en Martinique.

Pour plus d'information, voir la fiche technique de l'ADEME « Alimentation animale » de de février 2014 mise à jour en août 2016 ( <http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/fiche-technique-alimentation-animale-201608.pdf> )



#### Détail de l'action

### V.3.2.4 ACTION 29 : STRUCTURER LA FILIERE DE DEMANTELEMENT DES BATEAUX DE PLAISANCE HORS D'USAGE (BPHU)

La filière REP des BPHU doit démarrer au 1er janvier 2018 mais, à ce jour, aucun éco-organisme n'a encore été agréé par les pouvoirs publics. Néanmoins, fort de constat qui ont été faits sur le territoire martiniquais, il est important de poursuivre la structuration et le déploiement de la filière sur le terrain en :



#### Détail de l'action

- Identifiant les quelques acteurs potentiels de la collecte et (le cas échéant) du traitement des BPHU
- Etudiant les mutualisations possibles avec les îles voisines (Guadeloupe notamment)
- Organisant les premiers points de collecte, notamment avec les acteurs portuaires et les bases nautiques. En effet, l'enjeu est bien de regrouper les BPHU (notamment de petite taille) dans des points de collecte stratégiquement placés, pour réduire les coûts de transport (qui représentent la majorité des coûts de la fin de vie).
- Incitant les centres de traitement VHU agréés à obtenir l'agrément des BPHU .

Pour information :

- Le rapport de Serge Letchimy « Accélérer la transition vers l'économie circulaire des départements d'outre-mer, 2ième phase »
- L'étude réalisée par Deloitte pour le compte de l'ADEME « Etude préalable à la mise en place de la filière de collecte et de traitement des navires de plaisance ou de sport hors d'usage sous la responsabilité des producteurs REP » (<http://www.ademe.fr/etude-prealable-a-mise-place-filiere-collecte-traitement-navires-plaisance-sport-hors-dusage-sous-responsabilite-producteurs-rep>)

## V.4. AXE C : MOBILISER ET MOTIVER LES ACTEURS



### Enjeux clés

- Faciliter et permettre les échanges d'informations, de matières, d'énergies et de services entre les acteurs économiques locaux
- Fédérer les acteurs autour d'une vision commune et partagée et favoriser les synergies entre actions citoyennes et collectives, les initiatives des collectivités et les projets d'entreprises
- Susciter de l'engouement et une dynamique collective sur le sujet de l'économie circulaire



### Objectifs

- Objectif 1 : Communiquer sur les initiatives existantes
- Objectif 2 : Sensibiliser les (potentielles) parties prenantes

### V.4.1. OBJECTIF 1 : COMMUNIQUER SUR LES INITIATIVES EXISTANTES



### Indicateurs de suivi / Livrables

- Conférences, présentations, rencontres, ateliers, visites de sites permettant de présenter et d'échanger sur les initiatives existantes
- Outils de recensement des initiatives (catalogue en ligne, journal dédié, reportages/documentaires, ...)
- Concours, remise de trophées mettant en avant des initiatives exemplaires, remarquables, duplicables sur le territoire



### Planning

Dès à présent (en parallèle de la publication de ce rapport par exemple) et par la suite de manière continue avec a minima une communication globale par an.



### Cibles / Partenaires

- Industriels, entreprises ou associations concernées
- Structures d'accompagnement (exemple : Martinique Développement)
- Fédérations, syndicats
- Collectivités
- Médias (affiche, presse, radio, télévision, mailing, Internet)



### Conditions de réussite

- Adapter le message et les outils à la cible de communication choisie
- Définir et mettre en place des moyens de communication adaptés
- Expliquer le contexte de l'initiative et dans quelle mesure elle s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, quels sont le(s) pilier(s) concerné(s), le(s) secteur(s) touché(s) (donner la définition de l'économie circulaire)

### Impacts sur le territoire

- Rayonnement des acteurs mobilisés et augmentation de l'attractivité du territoire
- Duplication et démultiplication attendues des initiatives d'économie circulaire



### Niveau de priorité

#### **Fort.**

La communication sur les initiatives déjà existantes que ce soit sur le territoire ou au –delà est un levier important pour motiver et mobiliser de nouveaux acteurs. Communiquer sur les initiatives existantes favorise la reproduction d'initiatives fructueuses, le partage d'expérience et l'émergence de nouvelles idées qui deviendront à leur tour des initiatives. Cette communication montre aussi le dynamisme du territoire en la matière et favorise son attractivité.

### V.4.1.1 ACTION 30 : COMMUNIQUER SUR LES PROJETS EXEMPLAIRES EXISTANTS



#### Détail de l'action

Communiquer sur les projets existants est une source à la fois de sensibilisation, d'information et d'inspiration. Il s'agit donc de rassembler l'ensemble (ou une grande variété) des initiatives du territoire sur un site Internet (relié à la plateforme de la CTM par exemple), un catalogue ou sous formes de documents promotionnels.

Ce recueil mettra en lumière les initiatives du type jardins partagés, fermes durables, les plateformes de covoiturage locales et favorisera alors l'essaimage des bonnes pratiques. Cette communication pourra être découpée en plusieurs séquences (d'une durée de 6 mois par exemple). Chaque séquence mettant en avant une thématique de l'économie circulaire en particulier (que ce soit sur un pilier, un secteur ou une typologie d'acteurs)

Exemples de plateforme régionale :

- Réseau d'économie circulaire et d'innovation dans les territoires aquitains (RECITA : <https://www.recita.org/>)
- Réseau de l'économie circulaire en Auvergne-Rhône-Alpes (ECLAIRA : <https://www.eclaira.org/>)

### V.4.1.2 ACTION 31 : CREER UN "ANNUAIRE" DU REEMPLOI ET DE LA REPARATION



#### Détail de l'action

Constituer un annuaire des structures œuvrant dans le secteur du réemploi et de la réparation. Dans un premier temps il s'agit de compiler les différents documents des collectivités (à noter que la CACEM est en cours d'élaboration de cet annuaire sur son territoire) et de le compléter le cas échéant.

Exemples :

- Plateforme du réemploi porté par le Syctom et le Conseil Régional île-de France (<http://www.recup-id.fr/>)
- Annuaire de la réparation et du réemploi du Grand Nancy (<http://www.grandnancy.eu/vie-quotidienne/dechets/guide-et-annuaire-de-la-reparation-et-du-reemploi/>)

## V.4.2. OBJECTIF 2 : SENSIBILISER LES (POTENTIELLES) PARTIES PRENANTES



#### Indicateurs de suivi / Livrables

- Evènements sur le sujet de l'économie circulaire
- Niveau de connaissance du concept d'économie circulaire par les acteurs du territoire et niveau d'appropriation de ce concept pour leur activité.
- Formations disponibles sur le sujet



#### Planning

Dès à présent et de manière continue ou du moins à échéances planifiées dans le temps et qui perdurent.



### Cibles / Partenaires

- Tous les acteurs du territoire en commençant par les acteurs du type tête de réseau ou dont les périmètres de compétences couvrent une large partie du territoire (exemple : le Parc Naturel de la Martinique qui a, entre autre, une fonction de veille et d'animation)
- Les organismes de conseil et d'accompagnement qui, de par, leurs activités sont en contact avec un grand nombre d'acteurs (exemple : Martinique Développement, le Réseau Graine Martinique)
- Les organismes de formation
- Les scolaires, étudiants, enseignants
- Les citoyens



### Conditions de réussite

- Diffuser la définition de l'économie circulaire et les enjeux pour la Martinique
- Donner une dimension participative et collaborative aux projets/démarches
- Impliquer et responsabiliser les acteurs
- Définir des objectifs réalistes, mesurables, ambitieux, temporels

### Impacts sur le territoire

- Fédérer les différentes parties prenantes autour d'un objectif commun, créer des liens, de nouvelles passerelles entre les acteurs
- Ouvrir un nouveau périmètre d'action propice au développement de nouvelles activités



### Niveau de priorité

#### Fort

Première étape préalable au développement de l'économie circulaire, la sensibilisation de l'ensemble des parties prenantes est primordiale. La stratégie d'économie circulaire est d'autant plus efficace que le nombre d'acteurs du territoire impliqués est important et que les synergies entre eux se multiplient. La sensibilisation est le premier pas vers le changement des comportements (et des modes de pensée) nécessaire au développement de l'économie circulaire.

#### V.4.2.1 ACTION 32 : PROMOUVOIR L'ECONOMIE CIRCULAIRE AUPRES DU GRAND PUBLIC

Promouvoir l'économie circulaire auprès du grand public en le sensibilisant et en l'informant sur les sujets suivants :

- la prévention des déchets
- la réduction de la consommation énergétique
- les circuits courts
- les achats responsables
- le compostage individuel ou de proximité
- l'économie collaborative : autopartage, location, partage de services en mutualisant l'espace (garde d'enfants au sein d'une copropriété, conciergerie partagée, etc.) ou les biens (petits matériels de bricolage, électroménager occasionnel, etc...)
- le réemploi, la réparation, les recycleries, ressourceries
- le tri
- le gaspillage alimentaire



##### Détail de l'action

Cette promotion peut se faire au travers de différents canaux :

- un événement annuel mettant une thématique à l'honneur chaque année
- un kit de communication sur l'économie circulaire à diffuser auprès des associations qui en feront ensuite le relais

Voir aussi les outils mis à disposition par l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/collectivites-secteur-public/animer-territoire/mobiliser-acteurs-territoire/mobiliser-grand-public-lademe-cotes-collectivites-territoriales>

#### V.4.2.2 ACTION 33 : SENSIBILISER LES ETUDIANTS ET LES SCOLAIRES

Développer un programme de sensibilisation et d'information à destination des scolaires et étudiants sur les enjeux de l'économie circulaire en l'intégrant aux programmes scolaires existants en coopération avec les équipes éducatives et de manière uniforme sur l'ensemble du territoire. Ce programme pourra être formalisé par la vulgarisation du concept d'économie circulaire au sein des matières les plus propices (sciences de la vie et de la terre, géographie, éducation civique) mais aussi via des interventions de professionnels sur le sujet, l'animation d'événements de communication ponctuels au sein des établissements (sur le même modèle que ce qui existe aujourd'hui avec les ambassadeurs du tri) ou des visites de site emblématique (centre de tri, ressourceries, plateforme de compostage,...)



##### Détail de l'action

Voir les outils mis à disposition par l'ADEME pour sensibiliser les élèves et les étudiants :

<http://www.ademe.fr/expertises/developpement-durable/education-developpement-durable/sensibiliser-eleves-etudiants>

#### V.4.2.3 ACTION 34 : ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES ET PARTICULIEREMENT LES STRUCTURES DU BTP

Aider les entreprises à mieux comprendre et intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs stratégies et à former leurs collaborateurs. Pour les entreprises du secteur du BTP, étendre la charte « Chantier vert » au territoire martiniquais. La charte chantier vert, dédiée aux professionnels du BTP, intègre une gestion des nuisances environnementales que le chantier engendre par ses différentes activités : bruit, salissures, circulations, stationnements, gestion des déchets, limitation des pollutions. Cette charte aujourd'hui en œuvre dans différentes régions françaises doit s'étendre sur la Martinique.



##### Détail de l'action

Exemple d'actions par nuisances : [http://www.chantiervert.fr/10.exemples\\_actions.html](http://www.chantiervert.fr/10.exemples_actions.html)

## V.5. AXE D : ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES TERRITOIRES, LEURS ACTEURS, LEURS FILIERES



### Enjeux clés

- Renforcer l'engagement des filières économiques de la Martinique dans des démarches d'économie circulaire
- Favoriser les acteurs à engager des démarches d'économie circulaire en offrant des conditions préférentielles



### Objectifs

- Objectif 1 : Former les acteurs
- Objectif 2 : Renforcer la création de valeur ajoutée sur le territoire selon l'approche économie circulaire
- Objectif 3 : Soutenir les initiatives collectives

### V.5.1. OBJECTIF 1 : FORMER LES ACTEURS



#### Indicateurs de suivi / Livrables

- Formations sur le concept de l'économie circulaire
- Formations plus spécifiques sur les différents piliers de l'économie circulaire
- Interventions d'experts sur ce sujet



#### Planning

Former dès à présent le plus grand nombre d'acteurs au concept de l'économie circulaire (les différents piliers notamment) et ensuite prévoir des formations plus approfondies, spécifiques à certains secteurs d'activités, type d'acteurs ou sur certains piliers. L'économie circulaire étant un concept encore jeune, une formation de base doit rester accessible en continue.



#### Cibles / Partenaires

- Les organismes de conseil et d'accompagnement qui, de par, leurs activités sont en contact avec un grand nombre d'acteurs (exemple : Martinique Développement, le Réseau Graine Martinique)
- Les organismes de formation
- Les fédérations, les syndicats
- Les industriels, les entreprises (PME, TPE) et les associations



#### Conditions de réussite

- Une bonne connaissance des acteurs, de leur environnement et des interactions immédiates qu'ils ont entre eux
- Cibler et orienter les formations en fonction de la typologie d'acteurs : intégrer l'économie circulaire dans le cadre des activités des acteurs pour associer plus aisément le concept (les différents piliers notamment) aux actions concrètes envisageables

#### Impacts sur le territoire

- Augmenter le niveau de connaissance des acteurs sur le sujet de l'économie circulaire en général et sur des thématiques plus spécifiques (éco-conception, approvisionnement durable, éco-construction)

- Favoriser le développement de nouvelles activités et donc la création d'emplois notamment sur le secteur du réemploi et de la réparation



### Niveau de priorité

#### Fort

Cet objectif s'inscrit dans la continuité de la sensibilisation (évoquée dans l'axe précédent). En effet, en vue de déployer la stratégie d'économie circulaire sur le territoire, il est important de pouvoir accompagner les différents acteurs au-delà de la simple sensibilisation pour les aider à acquérir les connaissances et compétences qui leur permettront de devenir autonomes et participer activement au déploiement de cette stratégie.

### V.5.1.1 ACTION 35 : REALISER UNE "BOITE A OUTILS" POUR LES AGRICULTEURS



#### Détail de l'action

Réaliser et mettre à disposition des agriculteurs une boîte à outils réunissant un ensemble de fiches techniques et de témoignages sur des problématiques telles que l'économie d'intrants ou la réduction et la valorisation des déchets. Il pourra être pertinent de s'inspirer de celle mise en place par le FARRE (Forum des Agriculteurs Responsables Respectueux de l'Environnement, <http://www.boitagri.com>) qui devra être adaptée aux spécificités de la Martinique. Il s'agit d'accompagner les agriculteurs vers une modification de leurs pratiques agricoles pour aller vers des pratiques plus économes et respectueuses de l'environnement.

### V.5.1.2 ACTION 36 : SOUTENIR LES ACTEURS DU REEMPLOI ET DE LA REPARATION



#### Détail de l'action

Apporter à ces acteurs des outils pour monter en compétences et les accompagner dans la mise en place de filières qui soient adaptées aux problématiques et aux besoins de la Martinique. Exemples : faire intervenir des experts des éco-organismes, organiser des visites de sites, offrir des formations sur des thématiques précises (DEEE, VHU).

Ex : création d'un annuaire des acteurs du réemploi et de la réparation sur l'île de la Réunion.

### V.5.1.3 ACTION 37 : METTRE EN PLACE UNE FORMATION A L'ECO-CONSTRUCTION



#### Détail de l'action

Former l'ensemble des acteurs de la filière BTP à l'éco-construction. Il s'agit de mettre en avant la prise en compte de l'impact environnemental de la construction (qu'il s'agisse de construction nouvelle, restauration, rénovation ou réhabilitation d'un bâtiment) à chaque étape de la construction mais aussi dans son utilisation future (consommation d'énergie, rejet des divers flux : eau, déchets...). Le but est par exemple de tendre vers la neutralité ou positivité énergétique des bâtiments, via la réduction de la consommation d'énergie (améliorer l'isolation, la ventilation) ou l'utilisation de l'énergie renouvelable disponible sur le territoire (solaire notamment).

## V.5.2. OBJECTIF 2 : RENFORCER LA CREATION DE VALEUR AJOUTEE SUR LE TERRITOIRE SELON L'APPROCHE ECONOMIE CIRCULAIRE



#### Indicateurs de suivi / Livrables

- Soutien à la création et au développement d'entreprises locales (exemple : start-up ou nouvelles branches d'activités basés sur un ou plusieurs piliers de l'économie circulaire)
- Aide à la réorientation de business models existants pour les transformer dans une logique d'économie circulaire

**Planning**

Objectif à court terme qui doit être traité de manière continue

**Cibles / Partenaires**

Tous les acteurs du territoire

**Conditions de réussite**

- Mobiliser, dans un premier temps, les filières économiques prioritaires (IAA, Energie, Transport, BTP)
- Identifier et accompagner les porteurs de projets stratégiques

**Impacts sur le territoire**

- Optimisation de l'aménagement du territoire et amélioration du niveau de vie
- Réduction des impacts environnementaux sur le territoire grâce en particulier au développement d'une consommation plus responsable et à une réduction du trafic routier (transports de marchandises et trajets domicile-travail)
- Amélioration des services de collecte, traitement et réemploi des déchets avec un potentiel de création d'emplois notamment dans le domaine de l'ESS et plus particulièrement dans les secteurs du réemploi et de la réparation

**Niveau de priorité****Fort**

L'économie circulaire n'est pas une démarche déconnectée de l'économie « classique » du territoire. Il s'agit bien ici de renforcer la valeur ajoutée créée sur le territoire en profitant des nouveaux champs d'investigation ou d'application offerts par l'économie circulaire. Ainsi la création de valeur ajoutée, même au travers l'économie circulaire, reste un objectif prioritaire pour le territoire.

**V.5.2.1 ACTION 38 : FOURNIR LES SERVICES DE COLLECTE ET TRAITEMENT DE L'ENSEMBLE DES FILIERES REP****Détail de l'action**

Encourager la mutualisation des actions menées individuellement par les éco-organismes dans les différentes filières de collecte et de traitement, pour faire face notamment au manque de rentabilité des installations de retraitement, lié aux quantités insuffisantes de matières.

La création de plateforme inter-acteurs permettant le partage d'expérience, l'échange d'information, la veille innovation et technique, la capitalisation semble pertinente.

**V.5.2.2 ACTION 39 : CREER DES LABELS POUR L'ECONOMIE CIRCULAIRE****Détail de l'action**

Encourager à la création de label de l'économie circulaire. Il existe à ce jour plusieurs labels environnementaux officiels garants de l'éco-conception des produits comme NF Environnement en France ou l'écolabel européen. Pour informer les consommateurs et les orienter vers les « bons produits » la création de label du type « produits locaux » (ex : label « Produit de l'Industrie Locale » de l'AMPI), « éco-conception locale » ou encore des labels sur les produits de seconde main garantissant leurs qualités sont à développer.

A titre d'exemple, l'association RCube porte le 1<sup>er</sup> référentiel européen (<http://label.rcube.org/#label>) qui garantit la qualité des téléphones portables d'occasion, reconditionnées par des professionnels. Rcube.org, la Fédération professionnelle des acteurs de l'occasion, de la Réparation, du Reconditionnement et de la Réutilisation, avec ce label « Mobile Certifié Reconditionné » a ouvert la voie à la création d'un système de labellisation des produits d'occasion dont la méthodologie de certification peut être reproduite sur d'autres produits et dont il serait pertinent de s'inspirer.

**V.5.2.3 ACTION 40 : OPTIMISER LA LOGISTIQUE DE TRANSPORT****Détail de l'action**

Développer le co-transport

Exemples :

- la start-up française Converso a créé une plate-forme pour mettre en relation en temps réel les transporteurs routiers et les expéditeurs et permet l'optimisation du remplissage des camions (<https://www.lesechos-etudes.fr/news/2017/03/09/luberisation-du-transport-de-marchandises/>)

- développement du transport de colis par des coursiers ou des particuliers (<http://www.lefigaro.fr/secteur/high-tech/start-up/2016/06/15/32004-20160615ARTFIG00209-ces-start-up-veulent-uberiser-le-transport-d-objets.php> , <https://bring4you.com/>)

Réduire voire supprimer les retours à vide des camions. Identifier les potentialités de logistique inverse sur les flux de marchandises les plus importants (que ce soit au sein d'un même transporteur ou parmi des flottes de véhicules appartenant à différentes entreprises)

**V.5.2.4 ACTION 41 : ANALYSER L'EFFICACITE D'ENTRETIEN DU RESEAU DE DISTRIBUTION DE L'EAU****Détail de l'action**

Il s'agit de s'assurer que l'entretien et la maintenance du réseau d'eau est faite correctement et que le suivi est efficace. Pour rappel, depuis 2013, la loi Grenelle 2 impose aux services d'eau et d'assainissement de disposer d'un descriptif détaillé de leurs réseaux et un seuil pour le rendement du réseau variable selon s'il s'agit d'un réseau urbain ou rural.

**V.5.2.5 ACTION 42 : REDUIRE LA CONSOMMATION D'EMBALLAGES DANS LA DISTRIBUTION****Détail de l'action**

Favoriser des nouveaux modes de conditionnement ou de vente par exemple :

- expérimenter des dispositifs de consigne en commençant par celui du verre d'emballage
- développer la vente en vrac

### V.5.2.6 ACTION 43 : PROMOUVOIR DES CHANGEMENTS COMPORTEMENTAUX EN PHASE AVEC L'ECONOMIE CIRCULAIRE

S'appuyer sur le développement du THD (Très Haut Débit) en faveur duquel la CTM s'est engagée et qui permettra, dès lors qu'il sera pleinement opérationnel, une connectivité accrue des infrastructures et des équipements publics et privés et favorisera alors des modifications de comportements en phase avec l'économie circulaire :



#### Détail de l'action

- Développement du télétravail grâce à une meilleure connectivité (utilisation d'outils de téléconférences, de plateformes de réunion en ligne, ...). Ceci permettra de décongestionner le trafic en diminuant le nombre de trajets domicile-travail ainsi que les impacts environnementaux associés.
- Développement d'une consommation collaborative plus performante grâce à une meilleure couverture numérique et l'accès à des applications collaboratives et/ou communautaire (covoiturage, don d'objets, échange de service, prêt d'appartements, information en temps réel sur le trafic routier, ...)
- Expérimenter des nouveaux biens d'équipements et de consommations innovants, plus vertueux sur le plan environnemental (la démographie et le niveau de vie de la Martinique constitue un échantillon intéressant pour des multinationales souhaitant tester de nouveaux produits)

### V.5.2.7 ACTION 44 : AMELIORER LE RESEAU DE TRANSPORT ET FAVORISER LES MODES DE TRANSPORT DOUX



#### Détail de l'action

- fluidifier les connections sur les différents réseaux de transport (notamment pour les transports en commun)
- créer des parkings en périphérie des centres urbains reliés aux centres par des systèmes de navette pour désengorger les centres-villes et réduire l'autosolisme
- créer des voies dédiées aux modes de transport doux (création de pistes cyclables et de trottoirs).

### V.5.2.8 ACTION 45 : SENSIBILISER LA DISTRIBUTION A DES NOUVELLES PRATIQUES



#### Détail de l'action

Inciter les distributeurs à revoir les cahiers des charges afin d'éviter le triage avant ventre excluant les produits "hors calibres" ou "moches" des rayons.

Exemple :

Opération « les fruits et légumes moches » d'Intermarché en partenariat avec le collectif « Les Gueules cassées » (<https://www.lsa-conso.fr/les-gueules-cassees-ce-collectif-fournisseur-de-fruits-et-legumes-moches,174702>)

### V.5.2.9 ACTION 46 : DEVELOPPER DES COLLECTES PERMETTANT LE RESPECT DE LA HIERARCHIE DES MODES DE TRAITEMENT



#### Détail de l'action

Il s'agit de sensibiliser et former le personnel en charge des collectes d'encombrants aux collectes dites « préservantes » (qui permettent d'exploiter et d'augmenter le potentiel de réemploi et réutilisation des biens collectés) notamment en partenariat avec les acteurs de l'ESS. La mise en place de zones de dépôts de déchets réutilisables en déchetterie ou d'autres biais permettant de collecter ce qui est valorisable est aussi une solution à envisager.

Exemple : le concept de « supermarché inversé » où chacun peut venir déposer et récupérer des objets/matériaux favorisant le réemploi (<http://www.smicval.fr/content/smicval-market>)

### V.5.3. OBJECTIF 3 : SOUTENIR LES INITIATIVES COLLECTIVES



#### Indicateurs de suivi / Livrables

- Projets pluridisciplinaires associant des acteurs d'horizon différents (monde entrepreneurial, associatif, de la recherche,...) et provenant de différents secteurs
- Emergence de nouvelles activités provenant de la collaboration de deux ou plusieurs acteurs



#### Planning

Ce soutien doit être apporté dans un premier temps aux initiatives existantes afin de favoriser et pérenniser la mobilisation des acteurs déjà impliqués et dans un second temps se tourner vers de nouveaux acteurs susceptibles de mettre en place à leur tour des initiatives collectives.



#### Cibles / Partenaires

- Têtes de réseaux
- Regroupements d'industriels, d'entreprises, d'associations (fédérations, syndicats, CCI,...)
- Donneurs d'ordre (AAP, AO) (exemple : ADEME, CTM)



#### Conditions de réussite

- Faire rencontrer les acteurs autour de projets collaboratifs et pluridisciplinaires sur la thématique de l'économie circulaire
- Favoriser la mise en réseaux et les interactions entre les acteurs

#### Impacts sur le territoire

- Meilleure connaissance des acteurs entre eux ce qui favorise le développement de nouvelles synergies
- Maillage du territoire plus complet notamment en termes de gestion des déchets
- Réduction des impacts environnementaux liés à la mutualisation des services notamment de transport (moins de camions sur les routes, optimisation des chargements, partage de véhicules,...)



#### Niveau de priorité

##### Moyen

Bien que la dynamique collective reste un point clé du déploiement d'une stratégie d'économie circulaire, ce troisième objectif apparaît moins prioritaire au regard de la formation des acteurs et du renforcement de la création de valeur ajoutée sur le territoire. Ces derniers auront des impacts potentiellement plus rapides et plus long terme.

#### V.5.3.1 ACTION 47 : CAPTER LES GISEMENTS DE DECHETS DIFFUS DU TERRITOIRE



#### Détail de l'action

Développer des projets collaboratifs permettant de capter les gisements de déchets diffus du territoire comme, par exemple :

- les systèmes d'échanges/troc réalisés dans le cadre des bourses aux déchets entre professionnels et particuliers
- La promotion/création de plateformes en ligne
- L'organisation d'événements en partenariat avec les collectivités

**V.5.3.2 ACTION 48 : FAVORISER LA CREATION DE RESEAUX D'ACTEURS ET LEUR ANIMATION****Détail de l'action**

Décloisonner les mondes industriels, de l'entreprise, associatif et académique en favorisant leur rencontre (autour d'événements par exemple) et en les incitant à travailler sur des sujets communs. Offrir une aide au financement d'une association, d'une coopérative ou de développement d'une tête de réseau permettra de les accompagner dans la création d'un réseau et son animation.

**V.5.3.3 ACTION 49 : FAVORISER LA MUTUALISATION DE SERVICE ENTRE LES ENTREPRISES****Détail de l'action**

Inciter les entreprises à se regrouper en vue de mutualiser des services tels que la restauration, les services de ménage, l'achat de fourniture ce qui permet une optimisation économique mais aussi environnementale.

Exemple : zone d'EIT telle que celle de Meyzieu en Auvergne Rhône-Alpes.

**V.5.3.4 ACTION 50 : INCITER AU COVOITURAGE ET A L'AUTOPARTAGE POUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL****Détail de l'action**

Inciter au changement de comportements :

- en rendant gratuit certains parkings pour ces usagers,
- en appuyant à la création d'outils de mise en relation (applications),
- en soutenant des initiatives de la sorte dans les plans de déplacements des entreprises et entre les entreprises du même bassin d'activités
- en favorisant système du type Autolib'

## VI. SYNTHÈSE

L'économie circulaire s'impose petit à petit comme une vraie nécessité en vue d'un développement durable du territoire martiniquais pour les années à venir. Bien qu'aujourd'hui des repères réglementaires viennent appuyer la logique d'économie circulaire (comme la Stratégie Nationale de Transition Ecologique vers un Développement Durable ou la Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte) se saisir de cette démarche apparaît surtout comme une nouvelle opportunité de développement territorial, ouvrant la voie à de nouvelles synergies entre acteurs, à l'émergence de nouvelles filières de production de biens ou de gestion des déchets, et à la création de nouveaux emplois.

Le diagnostic prospectif réalisé sur le territoire martiniquais a mis en avant les acteurs et les ressources clés sur lesquels il convient de s'appuyer. La feuille de route émanant de la concertation des différents acteurs, a fait émerger des solutions qui forment des pistes d'action pour le territoire. Ces éléments doivent servir à alimenter les travaux de la CTM et d'autres parties prenantes de la Martinique sur les sujets relatifs à l'économie circulaire et servir de support à la mise en place d'actions par l'ensemble des acteurs du territoire.

De ce diagnostic ressort que la Martinique est, de par sa géographie et son histoire, un territoire très fortement dépendant de l'extérieur. Cela fait d'elle, une zone particulièrement propice au développement d'une démarche d'économie circulaire et ce, aussi bien sur le secteur primaire, secondaire que tertiaire. En effet, la Martinique doit notamment travailler au développement de son agriculture locale pour répondre, dans une logique d'approvisionnement durable, à ses besoins locaux et réduire ainsi les importations de denrées alimentaires. Afin de diminuer sa dépendance aux importations de pétrole, elle doit aussi accélérer le développement des énergies renouvelables pour lesquelles les caractéristiques du territoire offrent un potentiel intéressant. Un autre enjeu de taille pour le territoire martiniquais est celui du transport. Souffrant aujourd'hui d'une saturation importante de ses axes routiers, ce secteur se montre particulièrement propice au développement de l'économie de fonctionnalité et de la consommation collaborative. Ce développement sera toutefois d'autant plus efficace s'il est accompagné d'un changement de comportement des citoyens. Par ailleurs, la gestion des déchets reste aussi un défi majeur à relever sur l'île, défi pour lequel la sensibilisation des citoyens est aussi un facteur clé. C'est une source d'opportunités considérables pour développer le réemploi, la réutilisation, la réparation, le recyclage et plus largement toutes les filières favorisant le bouclage des flux qui est à la base même de l'économie circulaire.

La mise en place d'une stratégie d'économie circulaire sur un territoire est par nature complexe car elle concerne possiblement tous les acteurs et tous les secteurs d'activités. Il apparaît donc nécessaire, dans un premier temps, de prioriser les actions sur les secteurs aux enjeux les plus forts relativement à la question des ressources et des impacts environnementaux liés. C'est dans cette optique qu'une analyse par chaîne de valeur a été menée sur les secteurs clés du territoire. L'observation de ces secteurs via le prisme des chaînes de valeur a permis de mettre en avant non seulement les acteurs impliqués ou à impliquer, les initiatives existantes ainsi que les enjeux territoriaux et les opportunités de développement à étudier dans le cadre de la mise en place d'une stratégie d'économie circulaire.

Par ailleurs, il apparaît que le manque de dispositifs de soutien et en particulier de soutien spécifique (sur l'économie de la fonctionnalité ou l'écologie industrielle par exemple) ou correctement adapté au territoire (taille des exploitations, volumes traités, etc.) soit un frein au développement de l'économie circulaire en Martinique. Au-delà des aides financières qui peuvent être apportées, la sensibilisation et la formation de l'ensemble des acteurs (grand public y compris) apparaît comme primordiale.

Comme il a été détaillé dans la feuille de route, en vue de construire une stratégie durable, il est indispensable qu'un organe de pilotage et de gouvernance soit mis en place pour, valider la stratégie, élaborer de nouveaux objectifs au fur et à mesure du développement et montrer l'exemple. Il sera aussi nécessaire, d'approfondir en permanence les connaissances et pourquoi pas de se saisir d'ores et déjà de sujets de niches pour développer une expertise en particulier. Afin que la stratégie élaborée soit concrètement mise en œuvre, la mobilisation et la motivation du maximum d'acteurs du territoire est indispensable. Ceci passe dans un premier temps par une sensibilisation forte et bien ciblée au concept de l'économie circulaire, la promotion des initiatives existantes et des acteurs déjà engagés ainsi que par un accompagnement à la fois en termes de formation, de mise à disposition d'outils et d'aides financières.

L'étude montre que de nombreuses initiatives sont déjà en cours et qu'un nombre satisfaisant d'acteurs sont déjà au travail sur les différentes dimensions de l'économie circulaire afin tout particulièrement de favoriser les circuits courts et la relocalisation d'activités économiques sur l'île dans la logique de préserver et de valoriser les ressources du territoire. Il reste dorénavant à donner une nouvelle impulsion collective à cet ensemble afin d'en faire une aventure collective décuplant les efforts jusqu'ici souvent individuels et de transformer les modèles économique et certaines pratiques des acteurs du territoire qui ont entre leurs mains un territoire unique, aux multiples potentiels, même si les dépendances ne pourront pas toutes disparaître. L'économie circulaire mérite un engagement fort des nombreuses parties prenantes du territoire qui mèneront à coup sûr vers un certain nombre de succès s'adossant aux multiples pistes d'amélioration et opportunités identifiées par les activateurs du territoire.

## VII. BIBLIOGRAPHIE

- [1] IEDOM, «Martinique Rapport annuel 2015,» juin 2016.
- [2] Chambre d'Agriculture Martinique, «L'agriculture martiniquaise en chiffres,» 2014.
- [3] d. l. e. d. l. F. Ministère de l'Agriculture, «Alim'Agri,» Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, 18 04 2016. [Online]. Available: <http://agriculture.gouv.fr/la-martinique-lessor-du-commerce-agricole>.
- [4] Région Martinique, «Etat des lieux du transport de marchandises et de la logistique en Martinique : synthèse du diagnostic,» 2015.
- [5] BRGM, «Schéma des carrières de Martinique,» 2006.
- [6] ONF, «ONF en Martinique - Chiffres Clés,» [Online]. Available: [http://www.onf.fr/martinique/sommaire/onf/chiffres\\_cles/@\\_@index.html](http://www.onf.fr/martinique/sommaire/onf/chiffres_cles/@_@index.html).
- [7] Caraïbes Environnement et TransEnergie, «Etat des lieux des matériaux et écomatériaux, issus des matières premières locales, exploitables en Martinique. Rapport commandité par l'ADEME.,» ADEME, 2012.
- [8] «Etat des lieux des matériaux et écomatériaux, issus des matières premières locales, exploitables en Martinique,» 2012.
- [9] Préfecture de la Martinique et Collectivité Territoriale de Martinique, «Programmation Pluriannuelle de l'Energie de la Martinique 2015/2018 - 2019/2023,» 2016.
- [10] IEDOM, «IEDOM, Agence de la Martinique,» janvier 2015. [En ligne]. Available: [http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne307\\_eclairage\\_tourisme\\_martinique.pdf](http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne307_eclairage_tourisme_martinique.pdf).
- [11] INSEE, «Agriculture,» 2014. [En ligne]. Available: [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/martinique/themes/insee-conjoncture/ma\\_inc\\_01/ma\\_inc\\_01\\_agriculture.pdf](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/martinique/themes/insee-conjoncture/ma_inc_01/ma_inc_01_agriculture.pdf).
- [12] Chambre d'Agriculture Martinique, «Etude préalable en vue de la valorisation des pratiques et des productions traditionnelles,» 2014.
- [13] d. l. e. d. l. F. Ministère de l'Agriculture, «Agreste Martinique,» 10 2015. [Online]. Available: [http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MEMENTO\\_2015\\_cle08da2c.pdf](http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/MEMENTO_2015_cle08da2c.pdf).
- [14] IEDOM, «Martinique Rapport Annuel 2014,» juin 2015.
- [15] Agreste Martinique, «Face à une SAU tournée vers l'exportation, les filières hors sol répondent aux besoins en produits frais,» 2015.
- [16] INSEE, «INSEE Conjoncture Martinique, Le bilan économique 2015,» juin 2016.

- [17] INSEE, "Insee Conjoncture Martinique," juin 2016. [Online]. Available: [http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg\\_id=23&ref\\_id=24454](http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=23&ref_id=24454).
- [18] INSEE, IEDOM, AFD, "Les entreprises de Martinique".
- [19] ADEME, «Mission d'accompagnement du déploiement des filières dites à responsabilité élargie des producteurs dans les territoires d'outre-mer et de la promotion d'une économie circulaire de proximité,» 201
- [20] BRGM, Caractérisation des enjeux aux Antilles, mai 2007
- [21] INSEE, «Bilan économique 2015 - Martinique,» 2015. [En ligne]. Available: <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2018820?sommaire=2018821>.
- [22] DEAL, «Chiffres clés de l'environnement de Martinique 2016,» 2016.
- [23] BRGM, «Matières premières, terres excavées, recyclage et matériaux du BTP (Martinique),» 2014. [En ligne]. Available: <http://www.brgm.fr/evenement/matieres-premieres-terres-excavees-recyclage-materiaux-btp-martinique>.
- [24] Agence martiniquaise de l'énergie, «Martinique Ile Durable. Synthèse du dispositif,» 2015.
- [25] ADEME/ARF, «Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France,» 2014.
- [26] DEAL Martinique et Région Martinique, «Schéma Régionale Eolien Martinique,» 2013
- [27] DEAL Martinique et Région Martinique, «Schéma Régional Climat Air Energie Martinique. Rapport d'Etat des lieux,» 2013.
- [28] Office de l'Eau Martinique, "Analyse économique sur l'eau en Martinique - La récupération des coûts," 2013.
- [29] D. Martinique, Synthèse du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux 2009-2015, 20096.
- [30] Note exepresse n°58 : la gestion des déchets à la Martinique, avril 2009 [online] available: [http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne58\\_eclairage\\_gestion\\_dechets\\_martinique\\_04.2009.pdf](http://www.iedom.fr/IMG/pdf/ne58_eclairage_gestion_dechets_martinique_04.2009.pdf)
- [31] Dossier d'enregistrement au titre des installations classées pour la protection de l'environnement, Batimat Recyclage, mars 2013 [Online]. Available : [http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/BATIMAT\\_presentation\\_cle718e4c.pdf](http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/BATIMAT_presentation_cle718e4c.pdf)

## VIII. ANNEXES

## VIII.1. DESCRIPTION DES ACTEURS

### Acteurs du territoire

| Acteur  | Description/Initiatives  | Filière(s)            | Chaine(s) de valeur                       |
|---|--|-----------------------|---|
| ACISE (Samu social)                                     | Association loi 1901 s'occupant initialement de la prise en charge des sans-abris puis s'étant rapprochée de la protection de l'environnement, notamment dans le cadre du développement des filières textiles et bien de consommation/ameublement.<br>Ils ont mis en place des points d'apport volontaire, les collectes, le tri, l'export, la revente et la réutilisation de textile usagés.<br><a href="http://acisesamusocial.org/">http://acisesamusocial.org/</a>   | Bien de consommation  | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| ADAM <sup>50</sup>                                      | Association pour le développement de l'aquaculture en Martinique   | Pêche et aquaculture  | Eco-conception                            |
| Agence Française de la Biodiversité/ Parc naturel marin | Le Parc naturel marin, créé depuis le 5 mai 2017 a pour objectifs de connaître et de protéger le milieu marin, tout en soutenant le développement durable des activités maritimes qui en dépendent. Il est en charge de l'élaboration d'un plan de gestion d'ici 2020.   | Pêche et aquaculture  | Eco-conception                            |
| Agence Martiniquaise de l'énergie ; Observatoire OMEGA  | La vocation de l'AME est de mettre en synergie les stratégies, les moyens et les actions des acteurs pour assurer la transition énergétique de la Martinique. Son équipe, constituée principalement d'ingénieurs, de chercheurs et de techniciens veille à la réalisation du SRCAE (Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'énergie). Elle travaille à la mise en place d'un Observatoire de l'énergie en partenariat avec les acteurs du secteur, conduit des programmes de Recherche avec les instituts spécialisés (INES, CEA, universités, ...) et accompagne les acteurs économiques dans leurs projets innovants et leurs démarches énergétiques. | Energie               | Economie de la fonctionnalité             |
| AMIV <sup>51</sup>                                      | Interprofession de la filière viande   | Agriculture (élevage) | Eco-conception                            |

<sup>50</sup> Association pour le développement de l'aquaculture en Martinique

<sup>51</sup> Association Martiniquaise Interprofessionnelle de Viande

| Acteur   | Description/Initiatives  | Filière(s)                          | Chaîne(s) de valeur  |
|--|--|-------------------------------------|--|
| Association AFPBM <sup>52</sup>                | L'AFPBM rassemble la moitié des producteurs certifiés biologiques de la Martinique (soit une vingtaine d'agriculteurs). L'objectif est de définir une stratégie collective pour augmenter la production et viser le marché local. Cela devrait passer par la création de marchés de grande proximité, par une meilleure formation des agriculteurs et par la réalisation de plans de sols. | Agriculture                         | Eco-conception   |
| Association AMPMM <sup>53</sup>                | Porteur du projet « Des pratiques innovantes et agro-écologiques pour une meilleure qualité de la viande d'agneau marquée, valorisée dans des circuits de proximité ». Reconnu au titre de GIEE en 2015.   | Agriculture (élevage)               | Eco-conception   |
| Association Green' Symbioz                     | L'association Green' Symbioz veut préserver le patrimoine du vivant en s'appuyant sur le savoir-faire agricole caribéen. Les graines sont proposées aux agriculteurs.  | Agriculture                         | Eco-conception   |
| Association VALCACO                            | Porteur du projet « Structuration et développement d'une filière d'excellence de cacao d'origine Martinique ». Reconnu au titre de GIEE en 2015.   | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception   |
| Banamart <sup>54</sup> et UGPBAN <sup>55</sup> | Banamart et l'UGPBAN ont signé le Plan Banane Durable I et II. La filière banane regroupe 60% des salariés agricole en Martinique.   | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception   |
| Banque alimentaire de Martinique               | Lutte contre le gaspillage alimentaire : banque alimentaire établi depuis de nombreuses années des partenariats avec les Grandes et Moyennes surfaces afin qu'elles fassent dons de leurs produits invendus. Leader Price et les magasins Hyper U ont ainsi signé une convention de partenariat avec la BAM.   | Agriculture                         | Eco-conception   |
| Bio Peyi Nou                                   | Exploitation agricole biologique qui fait des paniers bio  | Agriculture, Pêche, Alimentation    | Consommation collaborative   |
| Caisse des Ecoles de Fort de France            | Etablissement public local intervenant en faveur des enfants dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif, sanitaire,...)   | Agriculture, Pêche, Alimentation    | Prévention et valorisation des déchets ; Produits réemployés et déchets réutilisés |

<sup>52</sup> Association des Fermiers et Producteurs Biologiques de la Martinique

<sup>53</sup> Association Martiniquaise pour la Production du Mouton Marqué

<sup>54</sup> Union des producteurs de banane de la Martinique

<sup>55</sup> Union des groupements de producteurs de bananes de Guadeloupe et Martinique

| Acteur   | Description/Initiatives   | Filière(s)                   | Chaîne(s) de valeur   |
|--|---|------------------------------|---|
| CAP NORD <sup>56</sup> ,<br>CACEM <sup>57</sup> ,<br>CAESM <sup>58</sup> | Les trois EPCI <sup>59</sup> martiniquais en charge de la collecte et du traitement des déchets ménagers et assimilés sont impliqués individuellement et collectivement sur les thématiques de la valorisation des déchets avec notamment l'ADEME et le SMTDV.                            | Transversal                  | Produits réemployés et déchets réutilisés ;<br>Prévention et valorisation des déchets                                 |
| carfully.fr  | Site dédié au covoiturage ou location entre particuliers en Martinique  | Transport                    | Consommation collaborative  |
| carlok.fr  | Site dédié au covoiturage ou location entre particuliers en Martinique  | Transport                    | Consommation collaborative  |
| Groupe GBH   | Grande distribution en Martinique (plusieurs enseignes)   | Conditionnement              | Prévention et valorisation des déchets  |
| CCI<br>Martinique <sup>60</sup>  | Les CCI sont les interlocuteurs privilégiés des acteurs publics et de l'Etat. Elles sont régulièrement consultées pour leur expertise et leur relation privilégiée avec les entreprises. La CCI Martinique représente plus de 28 000 commerçants, industriels et entreprises de services. | Transversal                  | Prévention et valorisation des déchets ;<br>Produits réemployés et déchets réutilisés                                 |
| Chambre<br>d'Agriculture<br>de<br>Martinique <sup>la</sup>               | Organisme consulaire représentant les différents acteurs de l'agriculture et aidant à son développement   | Agriculture,<br>Alimentation | Produits réemployés et déchets réutilisés ;<br>Consommation collaborative ;<br>Prévention et valorisation des déchets |
| Chambre des<br>métiers et de<br>l'artisanat                              | Organisme consulaire représentant les différents acteurs de l'artisanat et aidant à son développement   | Transversal                  | Eco-conception,<br>Produits réemployés et   |

<sup>56</sup> Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique

<sup>57</sup> Communauté d'agglomération du Centre de la Martinique

<sup>58</sup> Communauté d'agglomération du Pays Nord Martinique

<sup>59</sup> Établissement public de coopération intercommunale

<sup>60</sup> Chambre de Commerce et d'industrie

| Acteur  | Description/Initiatives  | Filière(s)            | Chaîne(s) de valeur   |
|---|--|-----------------------|---|
|   |  |                       | déchets réutilisés  |
| Coopérative aquacole : COOPAQUAM  | société coopérative agricole est active depuis 12 ans. Localisée à LE LAMENTIN (97232), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de l'aquaculture en mer.                 | Pêche et aquaculture  | Eco-conception  |
| Coopératives :<br>Coopérative multi-élevage: MADIVIAL<br>Coopérative volaille: SCAM<br>Coopérative ovins-caprins: SCACOM<br>Coopératives porcs: COOPMAR et SOCOPORC<br>Coopérative des producteurs de lait: COOPROLAM | MADIVIAL : La coopérative agricole regroupe près de 90 éleveurs dans les domaines de la cuniculture, aviculture, élevage porcin et bovin.  | Agriculture (élevage) | Eco-conception  |
| covoiturage-martinique.com  | Site dédié au covoiturage ou location entre particuliers   | Transport             | Consommation collaborative  |
| CRPMEM Martinique <sup>61</sup>   | Regroupe tous les professionnels des pêches maritimes et des élevages marins qui se livrent aux activités de production des produits des pêches maritimes et des élevages marins | Pêche                 | Produits réemployés et déchets réutilisés ;<br>Consommation collaborative ;<br>Prévention et valorisation des déchets |

<sup>61</sup> Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins  
Rapport final

| Acteur  | Description/Initiatives  | Filière(s)                          | Chaîne(s) de valeur                       |
|---|--|-------------------------------------|---|
| Démolisseur de VHU <sup>62</sup> et BPHU <sup>63</sup>  | Les démolisseurs agréés pour la Martinique d'après la préfecture sont : Casse Auto Nouvelle Formule, Beral Auto, Centrale Cass'Auto, SN METALDOM, Métal CARAIB<br>(il existe une liste de centres agréés de démolition des VHU. Il n'y a pas de réglementation ciblée pour les BPHU, mais celle liée aux déchets dangereux s'applique. La filière REP concernant les BPHU devrait être opérationnelle d'ici janvier 2018)  | Bien de consommation, Pêche         | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| DIECCTE <sup>64</sup> Martinique  | Service déconcentré de l'Etat en charge de tout ce qui a trait aux entreprises, la concurrence, la consommation, le travail et l'emploi.   | Transversal                         | Economie de la fonctionnalité             |
| Disco soupe Martinique  | Association de lutte contre le gaspillage alimentaire : valorisation des fruits et légumes invendus dans les grandes surfaces et autres espaces de commercialisation (grossistes...).  | Alimentation Agriculture            | Eco-conception                            |
| Distilleries : Neisson, Clément, Habitation Saint-Etienne, JM, Depaz, Lamauny, Dillon, la Favorite, Saint-James, etc. | En 2015, la production de rhum enregistre une hausse de 26 %, à 98 700 hectolitres d'alcool pur (HAP). Les distilleries valorisent les déchets issus de la production de rhum pour l'alimentation animale et comme combustible pour les chaudières sur les sites.  | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception                            |
| Eco Mobil   | Une association ayant ouvert un Repair café en Martinique. ECO MOBIL a été créée en 2008 dans le but de vulgariser en Martinique des comportements citoyens et s'est fixé les objectifs suivants: <ul style="list-style-type: none"> <li>• De promouvoir les moyens de transport écologique auprès de la population et des collectivités locales,</li> <li>• D'encourager et d'aider sur le plan local toutes initiatives destinées à promouvoir et à développer les moyens de transport écologique,</li> <li>• De mettre en place des actions écotouristiques et culturelles,</li> <li>• De gérer les équipements propriétés ou confiés à l'association.</li> </ul> | Bien de consommation                | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| E-compagnie   | Prestataire de services opérant pour l'élimination des déchets dangereux en Martinique   | BTP                                 | Prévention et valorisation des déchets    |

<sup>62</sup> Véhicules Hors d'Usage

<sup>63</sup> bateaux de plaisance hors d'usage

<sup>64</sup> Direction des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Economie de la fonctionnalité

| Acteur   | Description/Initiatives   | Filière(s)                          | Chaîne(s) de valeur  |
|--|---|-------------------------------------|--|
| Eden Phone, Bureau Vallée ; Digital Group, Connexion, Darty... | Vendeurs d'appareils électroniques  | Bien de consommation                | Economie de la fonctionnalité  |
| EDF Martinique   | Entreprise productrice et distributrice d'énergie   | Energie                             | Economie de la fonctionnalité  |
| Energie de Martinique  | Société anonyme d'économie mixte locale dont la mission est de contribuer au développement de la filière « énergies renouvelables » en Martinique.  | Energie                             | Economie de la fonctionnalité  |
| Entreprises & Environnement                                    | Entreprises & Environnement est une association à but non lucratif déclarée, agréée et reconnue d'intérêt général dont les membres sont des entreprises martiniquaises. Elle a été créée en mai 1994. Elle rassemble aujourd'hui près de 80 entreprises qui mènent en son sein des actions concrètes en faveur de l'environnement et du patrimoine martiniquais. Elle a un rôle de représentation des éco-organismes sur le territoire. | Transversal                         | Produits réemployés et déchets réutilisés ; Prévention et valorisation des déchets |
| Equipe Commerce  | Entreprise d'emballage présente en Martinique   | Conditionnement                     | Prévention et valorisation des déchets   |
| Escot Caraïbe ; Solar Electric ; Solaris Store                 | Fabricants et installateurs de solution solaires  | Energie                             | Economie de la fonctionnalité  |
| Fariba   | Valorisation de produits alimentaires locaux : bananes et manioc.<br>Depuis une vingtaine d'année FARIBA s'emploie à proposer les meilleurs produits issus du terroir Martiniquais.   | Agriculture                         | Eco-conception   |
| Figueres   | Prestataire de services opérant pour la collecte des déchets en Martinique  | BTP                                 | Prévention et valorisation des déchets   |
| Fruidor Bananes  | 1 <sup>er</sup> réseau français de mûrisseries avec 160 000 tonnes de bananes mûries chaque année   | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception   |
| GDSAM <sup>65</sup>  | Porteur du projet « Une démarche agro-écologique de la filière apicole par la santé des abeilles et leurs caractéristiques entomophiles ». Reconnu au titre de GIEE en 2015.  | Agriculture                         | Eco-conception   |

<sup>65</sup> Groupement de Défense Sanitaire Apicole Martiniquais

| Acteur   | Description/Initiatives  | Filière(s)                          | Chaîne(s) de valeur                       |
|--|--|-------------------------------------|---|
| GRAB Martinique <sup>66</sup>                      | Son rôle 1er est de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière Bio de Martinique afin de peser efficacement et durablement sur l'Agriculture positive du territoire martiniquais. Ils ont mis en place le marché bio de la ferme de Perrine 2 fois par mois.   | Agriculture                         | Eco-conception                            |
| Gratiféria   | L'association Gratiféria promeut les zones de gratuité, sorte de brocante où tout est gratuit. Chacun amène ce dont il n'a plus besoin. Chacun pourra choisir (parmi les objets proposés en don) ce dont il a besoin   | Bien de consommation                | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Groupe Créo  | Fondé en 1992 à la Martinique par Patrick Fabre, le Groupe CréO regroupe 500 collaborateurs, répartis en 3 pôles d'activités et présents sur 5 territoires, sur les domaines de la distribution alimentaire, l'approvisionnement logistique et les ressources humaines.  | Agriculture<br>Grande distribution  | Eco-conception                            |
| IEESS  | Entreprise du secteur BTP : location de matériel pour les entrepreneurs (échafaudage notamment)  | BTP                                 | Prévention et valorisation des déchets    |
| Iléco  | Création d'une application mobile permettant de remplacer les prospectus déposés dans les boîtes aux lettres   | Bien de consommation                | Economie de la fonctionnalité             |
| IMALFHOR   | Créée en 2010, l'interprofession martiniquaise des fruits, légumes et produits horticoles regroupe les organisations interprofessionnelles de la production à la distribution, en passant par l'agro-transformation et les approvisionneurs.   | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception                            |
| Instituts de recherches : INRA, CIRAD, IRD, IRSTEA | Principaux acteurs de la recherche agronomique dans la Zone Caraïbe, ces organismes contribuent par leurs recherches sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement au développement durable de l'agriculture, en offrant notamment des réponses aux nouveaux défis de l'agriculteur dans un milieu insulaire sous fortes contraintes.   | Agriculture                         | Eco-conception                            |
| Instituts techniques IT2                           | L'IT2 regroupe des organisations de producteurs de diversification végétale, de banane de Guadeloupe et Martinique et 2 organismes de producteurs de banane de République Dominicaine et des îles Windwards. Il est adossé à l'ACTA, réseau des instituts techniques agricoles français. Il contribue à mettre en place des pratiques agro-écologiques et évalue l'impact environnemental des productions. | Agriculture                         | Eco-conception                            |
| Jah Familia, Réseau parallèle,                     | Réseaux sociaux populaires (troc, vente, don d'objets d'occasion, échanges de services)  | Transversal                         | Produits réemployés et déchets réutilisés |

<sup>66</sup> Groupement régional d'agriculture biologique  
Rapport final

| Acteur   | Description/Initiatives  | Filière(s)                       | Chaîne(s) de valeur                    |
|--|--|----------------------------------|--|
| Jardin partagé de Terreville (financé par la CACEM <sup>67</sup> ) | Association de jardins collaboratifs   | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| Jardin partagé de Trenelle Citron                                  | Association de jardins collaboratifs   | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| Jardins partagés de l'anse gaïac                                   | Association de jardins collaboratifs   | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| K'Loué ; Loxam Martinique  | Location de matériel (BTP notamment) ou d'énergie  | Energie ; Bien de consommation   | Economie de la fonctionnalité          |
| Le Jardin de santé   | Commerçants ou associations mettant en place des réseaux d'exploitant agricole et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales<br>Situé à Sainte-Anne, L'Association Sud Nature Complice, sur un espace de 6 hectares, cultive les grandes familles végétales qui constituent le "Jardin Créole":<br>*Culture Maraîchère,<br>*Cultures Médicinale et Aromatique,<br>*Culture Fruitière,<br>*Culture Vivrière,<br>*Cultures Florale et Ornementale.<br><br>Le "Jardin de la Santé" produits issus de l'agriculture organique te convie à son marché tous les samedis de 8h00 à 13h00. | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| Le Tray Caraïbe  | Commerçants ou associations mettant en place des réseaux d'exploitant agricole et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales   | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| Géant  | Grande distribution en Martinique  | Conditionnement                  | Prévention et valorisation des déchets |
| Les Saveurs de Waël  | Commerçants ou associations mettant en place des réseaux d'exploitant agricole et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales   | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative             |
| MANA <sup>68</sup>   | Porteur d'un projet intitulé « consolider et accompagner les exploitations dans des pratiques et des systèmes de production traditionnelle agro-écologiques par la mutualisation des moyens (travail et matériel) et les marchés de proximité ». Reconnu au titre de GIEE en 2015.   | Agriculture                      | Eco-conception                         |

<sup>67</sup> Communauté Agglomération Centre Martinique

<sup>68</sup> Marché Agricole Nord Atlantique

| Acteur   | Description/Initiatives   | Filière(s)                             | Chaîne(s) de valeur                                    |
|--|---|--|--|
| Marin pêche  | Transformation locale des produits de la pêche/ restauration collective   | Pêche,<br>Alimentation                 | Eco-conception   |
| Martinique<br>Hygiène<br>Emballage                     | Entreprise d'emballage présente en Martinique   | Conditionnement                        | Prévention et valorisation des déchets                 |
| Martinique<br>Recyclage<br>(Groupe Seen)               | Prestataire de services opérant pour l'élimination des déchets en Martinique  | BTP                                    | Prévention et valorisation des déchets                 |
| Metal Dom  | Prestataire de services opérant pour l'élimination des déchets en Martinique  | BTP                                    | Prévention et valorisation des déchets                 |
| Groupe Seen  | Prestataire de services opérant pour l'élimination des déchets en Martinique  | BTP                                    | Prévention et valorisation des déchets                 |
| Organisation de producteurs bio : Paysans Bio Martinik | Producteurs de produits agricoles issus de l'agriculture biologique.  | Agriculture                            | Eco-conception   |
| Orgapéyi   | Commerçants ou associations mettant en place des réseaux d'exploitant agricole et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales  | Agriculture,<br>Pêche,<br>Alimentation | Consommation collaborative                             |
| PARM   | Le Pôle Agroalimentaire Régional de la Martinique est un outil scientifique et technique créée à l'initiative du Conseil Régional (CTM) pour assurer des missions de recherche, de développement, d'assistance et de conseil aux professionnels de l'ensemble du secteur agroalimentaire  | Agriculture                            | Eco-conception   |
| Parc Naturel de la Martinique (PNM)                    | Le Parc Naturel de la Martinique, dont le périmètre de compétences couvre les deux tiers de l'île exercent différents types de missions favorisant le développement économique de l'île et la préservation de ses richesses naturelles et culturelles. Il exerce des missions de police de la nature et des territoires des réserves qu'il gère | Agriculture,<br>Tourisme               | Prévention et valorisation des déchets, Eco-conception |
| Petit Cocotier   | Commerçants ou associations mettant en place des réseaux d'exploitant agricole et de groupe de consommateurs pour obtenir une consommation collaborative optimale des ressources agricoles locales  | Agriculture,<br>Pêche,<br>Alimentation | Consommation collaborative                             |
| Plastic Omnium   | Prestataire de services opérant pour la fourniture et le lavage de bacs à ordures   | BTP                                    | Prévention et valorisation des déchets                 |
| Réseau Envie   | Réseau axé autour de la rénovation d'appareils électroménagers par des personnes éloignées de l'emploi et la revente de ces équipements à bas prix  | Bien de consommation                   | Produits réemployés et déchets réutilisés              |

| Acteur                       | Description/Initiatives  | Filière(s)           | Chaine(s) de valeur                            |
|------------------------------|--|----------------------|--|
| Réseau Rural de Martinique   | Plateforme d'échanges proposée à l'ensemble des acteurs du développement rural. Le réseau a notamment pour thématiques : les circuits alimentaires de proximité. Plusieurs volets sont développés : la valorisation des marchés de producteurs, la valorisation des produits locaux pour les restaurations professionnelle et collective. Un appel à projet sera prochainement lancé sur la valorisation des circuits courts (Financement FEADER).   | Agriculture          | Eco-conception ;<br>Consommation collaborative |
| RITA                         | Dans le cadre du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole, le RITA, l'ensemble des acteurs de la recherche-développement se mobilise dans l'expérimentation et le transfert des innovations, pour permettre aux agriculteurs d'améliorer leurs pratiques et leurs productions.<br>Organismes membres du RITA :<br>- Campus Agro-Environnemental Caraïbe (CAEC) : Université des Antilles et de la Guyane (UAG), CIRAD <sup>69</sup> , IRD <sup>70</sup> , IRSTEA <sup>71</sup><br>- INRA <sup>72</sup><br>- Instituts techniques : IT2 <sup>73</sup> et IKARE <sup>74</sup><br>- SEA <sup>75</sup><br>- FREDON<br>- Chambre d'Agriculture de la Martinique<br>- PARM <sup>76</sup> | Agriculture          | Eco-conception                                 |
| SEL Martinique <sup>77</sup> | Communauté de citoyens qui échangent entre eux des biens et des services de façon conviviale, éthique et solidaire, sans dépenser d'euros  | Bien de consommation | Produits réemployés et déchets réutilisés      |
| Sibat                        | Entreprise du secteur BTP : construction de maisons individuelles  | BTP                  | Prévention et valorisation des déchets         |
| SIDREP <sup>78</sup>         | Entreprise spécialisée dans le recyclage de bouteilles en plastique usagées pour produire des billes de P.E.T (polyéthylène téréphtalate), qui serviront à produire à nouveau des préformes (puis bouteilles) en P.E.T.  | Conditionnement      | Prévention et valorisation des déchets         |

<sup>69</sup> Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

<sup>70</sup> Institut de recherche pour le développement

<sup>71</sup> Institut de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture

<sup>72</sup> Institut National de la Recherche Agronomique Antilles-Guyane

<sup>73</sup> Institut Technique Tropical

<sup>74</sup> Institut KARibéen et amazonien de l'Élevage

<sup>75</sup> Service d'Expérimentation en Agro-écologie du Conseil Général

<sup>76</sup> Pôle Agroalimentaire Régional de la Martinique

<sup>77</sup> Système d'échange local

<sup>78</sup> Société Industrielle de Recyclage et de Production

| Acteur  | Description/Initiatives   | Filière(s)                          | Chaîne(s) de valeur  |
|---|---|-------------------------------------|--|
| SMTVD <sup>79</sup>   | Anciennement SMITOM <sup>80</sup> , syndicat composé des trois EPCI martiniquais dédié à la gestion, le traitement et la valorisation de déchets non dangereux (déchets ménagers et assimilés), la sensibilisation et l'information sur les déchets.  | Conditionnement, Alimentation       | Produits réemployés et déchets réutilisés ; Prévention et valorisation des déchets |
| SPL Martinique Energies Nouvelles                               | Agence liée à l'énergie au niveau martiniquais  | Energie                             | Economie de la fonctionnalité  |
| Sucrerie du Galion  | En 2015, la filière compte 193 planteurs dont 65 livrant la sucrerie du Galion. Le chiffre d'affaire moyen de la sucrerie était de 9,5 millions d'euros, dont 2/3 lié au sucre et 1/3 au rhum (de sucrerie). La sucrerie appartient à 55,5% à la CTM. | Agriculture (productions végétales) | Eco-conception   |
| Syndicat mixte d'électricité de la Martinique                   | Réseau de distribution d'électricité  | Energie                             | Economie de la fonctionnalité  |
| Groupes locaux propriétaires de grandes surfaces                | Grande distribution en Martinique   | Conditionnement                     | Prévention et valorisation des déchets   |
| TCR BAT   | Entreprise du secteur BTP : construction, rénovation de bâtiment, terrassement  | BTP                                 | Prévention et valorisation des déchets   |
| toutdonner.com ; myrecyclestuff.com ; yakasaider.fr ; mytroc.fr | Sites d'échange/troc/réutilisation de biens de consommation, à échelle nationale  | Bien de consommation                | Produits réemployés et déchets réutilisés  |
| Union des transports publics et ferroviaire                     | syndicat professionnel regroupant les entreprises de transport public urbain de voyageurs en France   | Transport, Mobilité                 | Economie de la fonctionnalité  |

<sup>79</sup> Syndicat Martiniquais de Traitement et de Valorisation des Déchets

<sup>80</sup> Syndicat Mixte pour le Traitement des Ordures Ménagères

| Acteur                    | Description/Initiatives  | Filière(s)           | Chaine(s) de valeur                       |
|---------------------------|--|----------------------|---|
| Vide greniers / Brocantes | Initiatives d'associations ou de particuliers favorisant la vente d'objet/vêtements d'occasion | Bien de consommation | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Kay bibi                  | Boutique solidaire de Récupération de vêtements et accessoires à Rivière Salée                 | Bien de consommation | Produits réemployés et déchets réutilisés |

## Acteurs hors territoire

| Acteur                                   | Description/Initiatives   | Filière(s)  | Chaîne(s) de valeur                       |
|--|---|---|---|
| Association Green'Symbioz                | L'association Green' Symbioz veut préserver le patrimoine du vivant en s'appuyant sur le savoir-faire agricole caribéen. Les graines sont proposées aux agriculteurs.   | Agriculture   | Eco-conception                            |
| AVEM (Avenir du Véhicule Electro-Mobile) | Site d'information sur le véhicule électrique et hybride. EDF, Espaces pour demain et le Centre International d'Evaluation du Véhicule Electrique (CIEVE) se sont rapproché en 1998 pour fonder l'Association pour l'Avenir du Véhicule Electro-Mobile (AVEM).<br><a href="http://www.avem.fr/">http://www.avem.fr/</a> | Transport, Mobilité                                 | Economie de la fonctionnalité             |
| Blablacar.fr                             | Site dédié au covoiturage ou location entre particuliers  | Transport   | Consommation collaborative                |
| Eco TLC                                  | Eco-organisme, société privée, à but non-lucratif ayant pour but d'organiser le tri et recyclage entre différents acteurs dans la filière TLC <sup>81</sup>   | Bien de consommation (Textiles)                     | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Eco-emballages                           | Eco-organisme agréé par l'état spécialisé dans le recyclage des emballages ménagers   | Conditionnement                                     | Prévention et valorisation des déchets    |
| Eco-Systèmes                             | Eco-organisme, société privée, à but non-lucratif ayant pour but d'organiser le tri et recyclage entre différents acteurs dans la filière DEEE <sup>82</sup>  | Bien de consommation (Electriques et électroniques) | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Emmaüs                                   | Réutilisation, vente solidaire de biens de consommation   | Bien de consommation                                | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| FREDON                                   | La FREDON accompagne techniquement des producteurs, des lycées agricoles et des jardiniers amateurs pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.  | Agriculture   | Eco-conception                            |
| Gratiféria                               | La Gratiféria est une zone de gratuité, une brocante où tout est gratuit. Chacun amène ce dont il n'a plus besoin. Chacun pourra choisir (parmi les objets proposés en don) ce dont il a besoin   | Bien de consommation                                | Produits réemployés et déchets réutilisés |

<sup>81</sup> Textiles, Linge de maison, Chaussures

<sup>82</sup> Déchets d'équipements électriques et électroniques

| Acteur   | Description/Initiatives  | Filière(s)                       | Chaîne(s) de valeur                       |
|--|--|----------------------------------|---|
| La ruche qui dit Oui !   | Réseau d'initiatives type AMAP.<br>Commandez en ligne ce que vous voulez, quand vous le voulez. Chaque semaine, la Ruche vous donne rendez-vous dans votre quartier. Venez retirer votre commande et rencontrer les Producteurs. | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative                |
| Le réseau du jardin dans tous ses états                                  | Réseau national d'initiatives de mise en place de jardins collaboratifs  | Agriculture, Pêche, Alimentation | Consommation collaborative                |
| Mobilicités  | Site national d'information sur la mobilité et les transports publics  | Transport, Mobilité              | Economie de la fonctionnalité             |
| Réseau citiz   | Réseau d'autopartage en métropole  | Transport, Mobilité              | Economie de la fonctionnalité             |
| Réseau Envie   | Réseau axé autour de la rénovation d'appareils électroménagers par des personnes éloignées de l'emploi et la revente de ces équipements à bas prix   | Bien de consommation             | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Smiile   | Un réseau (national) pour tout partager près de chez soi : objet, entraide, achat groupé, covoiturage, consommer local (initié en Martinique)  | Transversal                      | Consommation collaborative                |
| TCR BAT  | Entreprise du secteur BTP : construction, rénovation bâtiment, terrassement  | BTP                              | Prévention et valorisation des déchets    |
| toutdonner.com ;<br>myrecyclestuff.com ;<br>yakasaider.fr ;<br>mytroc.fr | Sites d'échange/troc/réutilisation de biens de consommation, à échelle nationale   | Bien de consommation             | Produits réemployés et déchets réutilisés |
| Union des transports publics et ferroviaire                              | syndicat professionnel regroupant les entreprises de transport public urbain de voyageurs en France  | Transport, Mobilité              | Economie de la fonctionnalité             |

## VIII.2. SYNTHÈSE DES INITIATIVES EXISTANTES

### VIII.2.1. LISTE DES INITIATIVES IDENTIFIÉES SUR LE TERRITOIRE

| Nom de l'initiative   | Description synthétique de l'initiative   | Champ principal de l'économie circulaire | Secteur économique principal     |
|---|---|--|----------------------------------|
| Accord-cadre ODYSSEA « Croissance et Tourisme Bleu Caraïbes »                       | Cet accord vise le développement d'un nouveau modèle de tourisme durable et innovant de « Destinations d'Excellence Bleue ». Un objectif qui propose aux partenaires de s'engager dans des opérations exemplaires de promotion et de structuration de la navigation « plaisance et croisière », avec un concept de ports exemplaires du XXI <sup>e</sup> siècle.  | Ecologie Industrielle                    | Transversal                      |
| ACISE   | Récupération de vêtements, chaussures et accessoires.   | Allongement de la durée de vie           | Bien de consommation             |
| AFPBM (Association des Fermiers et Producteurs Biologiques de la Martinique)        | Organisation de la filière Bio : L'AFPBM rassemble la moitié des producteurs certifiés biologiques de la Martinique (soit une vingtaine d'agriculteurs). L'objectif est de définir une stratégie collective pour augmenter la production et viser le marché local. Cela devrait passer par la création de marchés de grande proximité, par une meilleure formation des agriculteurs et par la réalisation de plans de sols. | Eco-conception                           | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Agroécologie  | Des associations comme Orgapéyi ou le Jardin de santé en Martinique, comme EcoBio et Gwad'Amap en Guadeloupe, organisent leurs propres réseaux de distribution avec des marchés ou des abonnements à des paniers de fruits et de légumes.   | Consommation Responsable                 | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Appel à projets Martinique sur l'économie sociale et solidaire porté par la DIECCTE | La Ministre des Outre-mer a lancé le 21 avril 2016 un appel à projet expérimental consacré à l'économie sociale et solidaire (ESS). Parmi les thématiques financées, on observe : la mobilité durable, l'économie circulaire, l'environnement et les économies d'énergie.   | Approvisionnement Durable                | Transversal                      |

|  |  |                               |                                  |
|--|--|-------------------------------|----------------------------------|
| Arété sa !   | "Arété sa !" est un site Internet de signalement des lieux de dépôts de déchets. Ce site permet de sensibiliser et de limiter les dépôts sauvages.   | Recyclage                     | Transversal                      |
| Association Afibad   | Créée en 2008, l'AFIBAD s'est donnée la mission de valoriser en filières d'activités porteuses d'emplois, les ressources végétales locales, d'impulser leur exploitation dans divers domaines. Les principales essences concernées sont : le bambou, le réseau, le mahault, les lianes, bois secs, le vétiver etc. Les applications visées sont diverses: la construction, l'agriculture, l'assainissement, l'énergie, l'aménagement, l'agencement, l'art-déco, etc. | Recyclage                     | Transversal                      |
| Banque alimentaire de Martinique                                   | La banque alimentaire établit depuis de nombreuses années des partenariats avec les grandes et moyennes surfaces afin qu'elles fassent dons de leurs produits invendus.  | Consommation Responsable      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| BBLOU  | Location de matériel et articles de puériculture en Guadeloupe et en Martinique  | Economie de la fonctionnalité | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Cap Nord : Appel d'Offres - valorisation des ressources naturelles | Cap Nord lance un marché sur la valorisation des ressources naturelles locales.  | Approvisionnement Durable     | Energie                          |
| Carfully   | Carfully est un service de location de voiture entre particuliers assurance incluse en Martinique , Guadeloupe y compris Marie-Galante.  | Economie de la fonctionnalité | Transport                        |
| CARIBLOC   | Location de matériel de BTP en Martinique  | Economie de la fonctionnalité | BTP                              |
| Covoiturage  | Afin de mettre en relation les personnes intéressées par le covoiturage, le premier site Internet <a href="http://www.covoiturage-martinique.com">www.covoiturage-martinique.com</a> a été lancé au milieu de l'année 2009 par un bénévole. L'ADEME a réalisé un guide covoiturage courte distance. Un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) a été mis en place sur la Zone d'Activités Étang Z'abricot afin de favoriser le covoiturage.                    | Economie de la fonctionnalité | Transport                        |

|  |   |                                |                                  |
|--|---|--------------------------------|----------------------------------|
| Création locale à base de produits locaux : bijoux | Plusieurs créateurs travaillent sur la base de produits locaux naturels. Ex : Les bijoux 100% local de Stella Walters avec des plantes locales et des fruits à pain.  | Eco-conception                 | Bien de consommation             |
| Disco soupe Martinique                             | Lutte contre le gaspillage alimentaire : valorisation des fruits et légumes invendus dans les grandes surfaces et autres espaces de commercialisation (grossistes, etc.). L'antenne disco soupe Martinique a été créée en 2014 par une dizaine de bénévoles.  | Consommation Responsable       | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Domaine de Fond Moulin                             | Depuis 2011, 6 agriculteurs en COT pratiquent une agriculture de type familial pour du maraîchage et de l'arboriculture. Ils ont effectué plusieurs travaux collaboratifs avec le Conservatoire du Littoral et la FREDON afin de donner des conseils en matière de limitation de l'usage de produits phytosanitaires. | Eco-conception                 | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Eco Mobil  | Initiative de réduction des consommations d'essences/ promotion de modes de transport doux.   | Approvisionnement Durable      | Transport                        |
| Eco Systèmes                                       | Recyclage et valorisation de déchets issus des équipements électriques et électroniques   | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| Eco TLC  | Recyclage et valorisation de vêtements  | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| Econav   | En Martinique, une entreprise de tourisme est actuellement membre d'Econav : Denebola au Robert. Econav est un réseau qui promeut le développement durable des activités maritimes (éco-conception, fin de vie des bateaux...).   | Consommation Responsable       | Transport                        |
| Emmanuel Sarotte : eco-designer du réemploi        | Depuis 2003, cet éco-designer travaille à développer en Martinique des objets à partir de matériaux récupérés. Emmanuel forme des professeurs des écoles à l'utilisation de sa valise pédagogique grâce à Canopé Martinique (l'ex CRDP).  | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| Entreprise Bulles d'air :                          | Bulles d'air "blanchisserie écologique" propose une solution complète et personnalisée pour couches lavables.<br>Un projet de crèches pilotes a été lancé par la CACEM.   | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |

|  |  |                                |                                  |
|--|--|--------------------------------|----------------------------------|
| Fabrication de produits de consommation à partir de ressources locales | Fabrication artisanale de tapis en vétiver - Angie à Trinité - Fait aussi de la formation pour transmettre ce savoir-faire.  | Approvisionnement Durable      | Bien de consommation             |
| Fariba, Sainte-marie   | Valorisation de produits alimentaires locaux : bananes et manioc. Depuis une vingtaine d'année FARIBA s'emploie à proposer les meilleurs produits issus du terroir Martiniquais.   | Consommation Responsable       | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Fédération des acteurs de la filière Bio de Martinique                 | Le GRAB Martinique (Groupement régional d'agriculture biologique) a pour rôle premier de fédérer l'ensemble des acteurs de la filière Bio.   | Eco-conception                 | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| FIB & C. SAS et NV TECH  | Fabrication de papier à partir du tronc de bananier. Ce projet a pour objet de promouvoir et industrialiser une technique encore expérimentale consistant à produire de la pâte à papier à partir du tronc du bananier. Deux entreprises, FIB ET CO SAS et NV TECH, ont uni leurs forces pour transformer des troncs de bananier en vue de fabriquer d'autres produits tels que du bois de placage et des fibres naturelles.                                 | Approvisionnement Durable      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| FREDON : limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.           | La FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles) accompagne techniquement des producteurs, des lycées agricoles et des jardiniers amateurs pour limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.   | Approvisionnement Durable      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Gratiféria   | La Gratiféria est une zone de gratuité, une brocante où tout est gratuit. Chacun amène ce dont il n'a plus besoin. Chacun pourra choisir (parmi les objets proposés en don) ce dont il a besoin. La Gratiféria a été créée en 2010 par l'Argentin Ariel Rodriguez Bosio, dans une situation d'encombrement par des objets devenus inutiles. Il s'agit d'une façon de consommer qui s'inscrit dans l'économie circulaire et permet de réutiliser les déchets. | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |
| Hay bibi   | Récupération de vêtements et accessoires   | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |

|   |  |                               |                                  |
|---|--|-------------------------------|----------------------------------|
| ILECO : Iléco, ou quand les prospectus aux Antilles se digitalisent. Par Momentum Média | Un catalogue digital qui remplace les prospectus dans les boîtes aux lettres. Concept apparu en Martinique en décembre 2015 qui offre l'accès à une version numérique des dépliant publicitaires.  | Economie de la fonctionnalité | Transversal                      |
| Jardin partagé de Trelle Citron, Fort-de-France   | Des jeunes du quartier de Trénelles-Citron à Fort-de-France ont créé de toutes pièces un jardin partagé et entièrement écologique. Il se trouve sur le site de l'ancienne carrière de Grosse Roche, en pleine zone urbanisée. Il y a un projet de créer un parcours pédagogique de sensibilisation à l'environnement et d'encourager la création de nouveaux jardins de quartier.            | Eco-conception                | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Jardins partagés de l'anse gaïac, Prêcheur  | Les Jardins Partagés de l'anse Gaïac, proposent de créer un site culturel à portées multiples : il s'agit de mettre en valeur un patrimoine délaissé du Nord de la Martinique tout en mettant en place des solutions concrètes pour préserver la biodiversité.   | Eco-conception                | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Kaz A Moun : les meubles en palettes made in Les Abymes                                 | Confection de meubles à base de palettes récupérées.   | Recyclage                     | Bien de consommation             |
| Kaz Zéro Gaspi - La semaine de l'éco consommation                                       | La semaine de l'éco consommation a eu lieu sur la place de la Savane, du 19 au 26 Novembre 2016. La manifestation avait pour but de réunir tous les acteurs d'une meilleure consommation, plus respectueuse de l'environnement.  | Consommation Responsable      | Bien de consommation             |
| Kits de compostage  | La Cacem et l'espace sud tiennent à disposition des particuliers des kits de compostages.  | Recyclage                     | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| L'Opération Pays Propre AVEC Entreprise Environnement                                   | L'Opération Pays Propre rassemble des particuliers, des associations, des écoles, des entreprises (chefs d'entreprise et salariés) et des collectivités pour une opération de nettoyage de sites remarquables et de plages en Martinique. L'objectif de cette action est de sensibiliser à la réduction de déchets et à leur impact environnemental et touristique pour la Martinique.       | Recyclage                     | Transversal                      |
| La champignonnière des Antilles   | Unique producteur de champignons dans la Caraïbe, Jacky Pascault commercialise des pleurotes frais et déshydratés. Le processus de production est certifié Agriculture Biologique par Ecocert depuis 2004 et intègre la valorisation des déchets de la canne à sucre tout au long du cycle de culture. 150 tonnes de bagasses servent ainsi de terre d'accueil à la semence des champignons. | Eco-conception                | Agriculture, Pêche, Alimentation |

|   |   |                                |                                  |
|---|---|--------------------------------|----------------------------------|
| La charte du PNRM                                   | La charte est le contrat d'objectifs qui concrétise le projet de protection et de développement durable du territoire du Parc. Elle fixe, en concertation, les objectifs à atteindre, les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du Parc ainsi que les mesures qui lui permettent de les mettre en œuvre.  | Recyclage                      | Transversal                      |
| Le passeport vert                                   | Le passeport vert promeut le fait de voyager de manière responsable en Outre-Mer. Il s'agit de valoriser la biodiversité locale et valoriser le tourisme durable. C'est un projet international (PNUE), porté par l'ANEL (Association des Elus du Littoral). L'Espace Sud est la première institution d'OM à s'engager dans cette démarche.   | Consommation Responsable       | Transversal                      |
| Le projet de rénovation urbaine du quartier Bon-Air | Projet qui prévoit notamment de :<br>- Minimiser de façon significative l'impact environnemental du quartier, viser une dépendance énergétique réduite et proposer des espaces publics de qualité.<br>- Intégrer les principes de l'architecture écologique lors de la conception du projet dans l'objectif de réduire les dépenses énergétiques et de diminuer la production des gaz à effet de serre.   | Eco-conception                 | BTP                              |
| Le SEL, Système d'échange local                     | Echange de biens et de compétences en Martinique sans argent, il s'agit d'un troc amélioré. Près d'une cinquantaine de services sont déjà proposées sur de nombreuses communes.   | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |
| Location de voiture et bateaux entre particuliers   | 400 véhicules en location sur le site PAP des voitures.   | Economie de la fonctionnalité  | Transport                        |
| MBDécoration  | Mobilier en carton compressé  | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| MilFey : recyclage et réduction des déchets         | MilFey est une association de type loi 1901 créée en octobre 2015 en Martinique. Elle a pour but d'impulser et accompagner des projets de créations artistiques et artisanales tous supports et multimédia autour des principes du recyclage, de la réduction des déchets, de la lutte contre le gaspillage et de la valorisation des matériaux naturels régionaux. Travail avec des palettes en partenariat avec les fournisseurs, bambous, calebasses ... | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| Mise en place de marchés bio                        | Les acteurs du GRAB (Groupement régional d'agriculture biologique) ont mis en place le marché bio de la ferme 2 fois par mois. Sur le marché du 4 septembre 2016, 12 producteurs bio étaient présents.  | Consommation Responsable       | Agriculture, Pêche, Alimentation |

|  |   |                                |                                  |
|--|---|--------------------------------|----------------------------------|
| Panier bio   | Une dizaine d'organisations et de producteurs proposent des paniers issus de l'agriculture biologique ou raisonnée.   | Eco-conception                 | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Plan local de prévention des déchets : Sensibilisation des scolaires | Projet de la Caisse des Ecoles de Fort de France: Lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires de la ville.   | Consommation Responsable       | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Recyclage PLV  | La CACEM a lancé un appel d'offres pour la confection de sacs réutilisables à destination des petits commerçants suite à l'interdiction des sacs plastiques jetables. L'ACISE y a répondu par la confection de sac en jean. Eco Mobil par la réalisation de sac cabas à partir de la récupération de sac cabas usagés   | Recyclage                      | Conditionnement                  |
| Repair café  | Le « REPAIR CAFE » est un lieu participatif de formation et d'échange de savoir, sans client ni marchand, dont le but est de s'entraider en mettant en commun des moyens matériels et humains pour réparer des objets de la vie quotidienne. Repair Café tous les 1ers samedi du mois à Saint Joseph + réparation vélo, informatique, vêtements   | Allongement de la durée de vie | Transversal                      |
| Réseau Education à l'environnement                                   | La sensibilisation à l'environnement (biodiversité, recyclage, gestion durable des ressources...) fait partie des initiatives locales favorisant l'économie circulaire. Plusieurs réseaux d'associations existent, le Réseau GRAINE, notamment. Il existe aussi des dispositifs d'éducation à l'environnement sur le territoire, ou encore des outils pédagogiques nationaux disponibles via internet comme "mtaterre.fr". Plusieurs manifestations locales et nationales permettent aussi de sensibiliser et favoriser les réseaux : la fête de l'environnement, la journée mondiale des zones humides, Bodlanmé, notamment. | Recyclage                      | Transversal                      |
| Réseau GRAINE  | Réseau Martiniquais d'acteurs de l'éducation à l'environnement et au développement durable.   | Consommation Responsable       | Transversal                      |
| Réseau Rural de Martinique   | Plateforme d'échanges proposée à l'ensemble des acteurs du développement rural. Le réseau a notamment pour thématiques les circuits alimentaires de proximité. Plusieurs volets sont développés : la valorisation des marchés de producteurs, la valorisation des produits locaux pour les restaurations professionnelle et collective. Un appel à projet sera prochainement lancé sur la valorisation des circuits courts (Financement FEADER).  | Ecologie Industrielle          | Agriculture, Pêche, Alimentation |

|  |  |                                |                                  |
|--|--|--------------------------------|----------------------------------|
| Réseaux sociaux populaires                           | L'existence de réseaux sociaux populaires permet de favoriser les échanges de services, la réduction des déchets, les échanges d'objets, le troc de végétaux, de graines.... Plusieurs réseaux fonctionnent très bien en Martinique via les plateformes facebook: Jah Familia (environ 6000 membres...), Réseau parallèle (165 membres), Végétroc (125 membres)  | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation de          |
| SIDREP   | Fabrication de bouteilles locales. L'activité de SIDREP (Société Industrielle de Recyclage et de Production) repose sur le recyclage de bouteilles en plastique usagées, lesquelles après un process spécifique de traitement (lavage, désinfection, extrusion...) deviendront des billes de P.E.T (polyéthylène téréphtalate), qui serviront à produire à nouveau des préformes (puis bouteilles) en P.E.T.   | Recyclage                      | Conditionnement                  |
| Système de récupération de l'eau de pluie            | Utilisation de l'eau pluviale pour l'ensemble des besoins d'un foyer. La collectivité territoriale de Martinique encourage l'acquisition et l'installation de systèmes de récupération d'eau de pluie (SREP), en accord avec sa politique de Développement Durable en octroyant une subvention de l'ordre de 50%, 80% ou 90% (sous réserve de critères sociaux) à tout résident souhaitant s'équiper.          | Consommation Responsable       | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| TDA traitement déchets auto (batteries et pneus)     | Association de professionnels de l'automobile (concessionnaires et pièces détachés) ayant pour objectif d'améliorer le recyclage des déchets auto et faire la chasse aux voleurs de batteries.   | Recyclage                      | Transport                        |
| Utilisation de graines locales                       | L'association Green' Symbioz veut préserver le patrimoine du vivant en s'appuyant sur le savoir-faire agricole caribéen. Des graines sont proposées aux agriculteurs.  | Eco-conception                 | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Valorisation des bio-déchets                         | Les poubelles des ménages de la Martinique sont composées d'un quart de déchets fermentescibles. Les Communautés d'Agglomération de l'Espace Sud Martinique et Cap Nord Martinique réalisent la collecte sélective des bio-déchets en porte à porte. La Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique distribue des composteurs individuels. L'ADEME accompagne la collecte sélective des bio-déchets. | Recyclage                      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Valorisation des bio-déchets et production d'énergie | Le Centre de Valorisation Organique du Robert est conçu pour produire de l'électricité (méthanisation) et du compost à partir de biodéchets. Le CVO réceptionne les biodéchets des particuliers et des gros producteurs et cantines scolaires.   | Recyclage                      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Vides greniers CACEM                                 | Organisation de vides greniers   | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation de          |

|                                       |   |                           |                                  |
|---------------------------------------|---|---------------------------|----------------------------------|
| Voiture électrique à recharge solaire | La première voiture électrique de la Martinique a été livrée à la mairie du Diamant. D'autres communes souhaitent en commander. La première centrale pour recharger des minibus électriques à Fort-de-France a été installée sur la place de la Savane. EDF a réalisé trois stations de recharge solaire de véhicules électriques (centrale Bellefontaine, Centrale Pointe des Carrières).  | Approvisionnement Durable | Transport                        |
| Martinique île Durable                | Le document "Martinique île Durable" produit par l'AME (Agence Martiniquaise de l'énergie) mentionne clairement la volonté du territoire d'encourager les initiatives d'éco-conception. Notamment :<br>- Réflexions sur la transition énergétique sur le territoire et tout particulièrement sur le développement des énergies renouvelables, en particulier la filière de chauffe-eau solaire ;<br>- Créer les conditions d'une gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement des eaux usées ;<br>- Réduire les fuites et augmenter de 10% les rendements des réseaux d'alimentation d'eau potable dans les secteurs urbains défaillants et pour les unités de distribution d'eau potable dépendantes de ressources ponctuellement déficitaires ;<br>- Créer des filières de productions agricoles sécurisées « zéro chlordécone » ;<br>- Expérimenter un transport par barge de matériaux de construction. | Ecoconception             | Energie                          |
| Plan ECOPHYTO                         | Le plan ECOPHYTO est un plan interministériel datant de 2009 visant à réduire de 50 % l'usage des produits phytosanitaires, d'ici à 2018. Il s'agit à la fois de réduire l'usage de ces produits et de limiter l'impact (environnemental et santé humaine) de ceux qui resteront indispensables pour protéger les cultures. Ce plan est décliné à la Martinique, en 8 axes dont le 6ème est spécifique aux DOM.   | Eco-conception            | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| InnovEcoF&L                           | Programme du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole pour la diversification végétale avec comme axes de travail : des essais de méthodes alternatives à l'usage de pesticides en verger, ananas et igname ; des engrais verts pour restaurer la fertilité biologique des sols et limiter l'utilisation d'azote ; des itinéraires techniques économes en intrants pour la culture des plantes médicinales ; l'adaptabilité de la technique du lombricompostage en Martinique ; la diversification fruitière.   | Eco-conception            | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Trans'Elevage                         | Programme du Réseau d'Innovation et de Transfert Agricole pour la diversification animale avec comme axes de travail : l'alimentation animale chez les ruminants en particulier la gestion des ressources et la baisse des coûts et la réduction des incidences sanitaires sur les performances techniques des élevages de lapin.   | Eco-conception            | Elevage                          |

|  |   |                |                                  |
|--|---|----------------|----------------------------------|
| Plan Banane Durable I et II  | Banamart et UGPBAN, en partenariat avec IT2 et le CIRAD, ont notamment mis en place une :<br>- Utilisation des pièges à charançons pour une lutte sans impact sur l'environnement.<br>- Utilisation de couverts végétaux et de plantes de services<br>- Effeillage sanitaire contre la cercosporiose noire  | Eco-conception | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Groupements d'Intérêt Économique et Environnemental (GIGE)             | En Martinique 4 demandes de reconnaissance au titre de GIEE ont été acceptées en novembre 2015 :<br>- le Groupement de Défense Sanitaire Apicole Martiniquais (GDSAM) pour un projet relatif à une démarche agro-écologique dans la filière apicole,<br>- le Marché Agricole Nord Atlantique (MANA) pour accompagner les exploitations vers des pratiques agro-écologiques,<br>- l'Association Martiniquaise pour la Production du Mouton Marqué (AMPMM) pour la mise en place de pratiques agro-écologiques et une meilleure valorisation de la viande d'agneau.<br>- l'association VALCACO pour un projet de développement d'une filière d'excellence de cacao d'origine Martinique.<br>Cela représente 53 exploitations engagées dans ces démarches collectives. | Eco-conception | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique | L'objectif de cette mission est de définir les orientations de gestion du futur parc naturel marin afin de parvenir à un développement équilibré de la mer.   | Eco-conception | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Goustavia  | Fabrication de Bag In Box éco-conçu pour l'emballage du rhum.   | Eco-conception | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Les sablières de Fond Canonville de St Pierre.                         | Depuis 2014, les sablières de Fond Canonville de St Pierre sont officiellement reconnues par l'UNICEM pour leur implication environnementale (elles ont atteint le niveau 4/4 dans le cadre de la charte environnement des industries de carrières). Cette Charte Environnement des industries de carrières permet d'accompagner les industries de carrières et matériaux de construction dans l'amélioration de leurs pratiques. Le niveau 4/4 représente le meilleur niveau de performance environnementale. Les sablières souhaitent développer le transport maritime pour le transport de matériaux entre St Pierre et Fort-de-France, un projet est à l'étude en ce sens.  | Eco-conception | BTP                              |

|   |  |                           |                                  |
|---|--|---------------------------|----------------------------------|
| ODE Martinique et AFB                                   | 2 pilotes de taille réelle ont été construits par le SICSM et le programme « ATTENTIVE ». Il est prévu de développer des alternatives au « tout béton » et de généraliser la stabilisation des berges par des techniques végétales lorsque le risque d'atteinte aux personnes par les inondations a pu être écarté   | Eco-conception            | BTP                              |
| Aménagement du Port Cohé                                | La CACEM a pour projet d'aménager la marina de Port Cohé selon les principes de l'éco-conception (2013 - 2016). La marina est nichée au cœur d'une mangrove formée d'un tissu végétal très dense, abritant une faune riche et diversifiée. Constatant son niveau de délabrement avancé, la Communauté d'Agglomération du Centre de la Martinique (CACEM) a décidé de transformer le site en marina publique, pouvant accueillir plus de 150 bateaux. Une démarche innovante d'éco-conception a été adoptée afin de favoriser la biodiversité locale et préserver la mangrove, écosystème essentiel au territoire | Eco-conception            | Transport                        |
| Analyse de cycle de vie des transports à Fort de France | Réalisation d'une analyse de cycle de vie des transports à Fort de France par l'école des Ponts ParisTech.   | Eco-conception            | Transport                        |
| Centrale pilote d'énergie thermique des mers            | Une centrale pilote d'énergie thermique des mers (ETM) appelée NEMO (New Energy for Martinique and Overseas) sera localisée en Martinique, à 5 km des côtes de la commune de Bellefontaine. Lauréate du programme européen NER300 en juillet 2014, cette innovation s'appuie sur une technologie produisant de l'énergie grâce à la différence de températures entre les eaux de surface et celles des profondeurs, pour une puissance nette de 11 MW. Sa mise en place interviendra en 2019 pour une mise en service à l'été 2020 et la couverture des besoins électriques de 35 000 personnes.                 | Eco-conception            | Energie                          |
| Projet Green Water                                      | Projet Green Water qui consiste à remplacer l'eau potable prélevée au réseau public par de l'eau de mer, de toiture et des eaux de rejet du TER. Pour ce faire la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) besoin d'une unité permettant de déminéraliser l'eau nécessaire au fonctionnement des chaudières.   | Approvisionnement Durable | Energie                          |
| Projet « Hydrogène »                                    | Projet « Hydrogène » porté par la SARA (Société anonyme de la raffinerie des Antilles) qui consiste à installer à côté d'un des postes électriques une pile à hydrogène alimentée par l'excédent d'hydrogène du reformeur épuré produit jusqu'à 1 MW d'électricité pour alimenter le réseau EDF de façon discontinue.  | Approvisionnement Durable | Energie                          |
| La Box Nature   | Livraison de produits agricoles chez les particuliers  | Consommation Responsable  | Agriculture, Pêche, Alimentation |

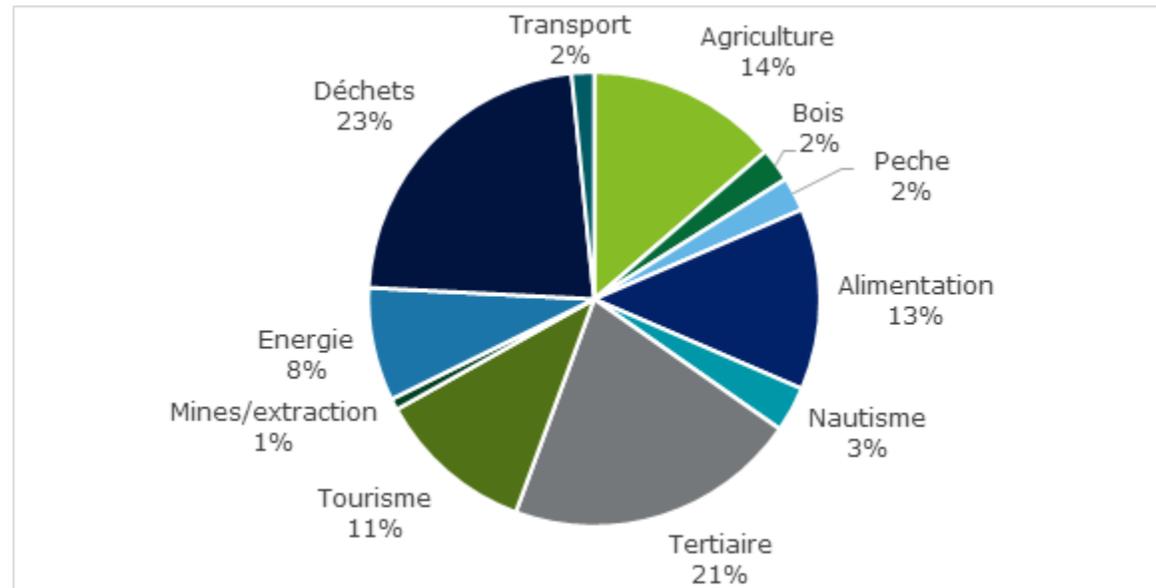
|   |  |                               |                                  |
|---|--|-------------------------------|----------------------------------|
| MetaSystèmes                                  | Accompagnement et éducation aux techniques de développement durable local (jardin créole, permaculture, culture hors sol,...)  | Eco-conception                | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Produire avec moins de ciments dans le BTP    | Projet de recherche financé par l'ADEME sur une expérimentation visant à produire avec moins de ciments, de granulats  | Eco-conception                | BTP                              |
| Bienvenue à la Ferme / 200 km à la rond       | Application pour permettre aux restaurateurs locaux de s'approvisionner directement auprès des agriculteurs/producteurs locaux   | Consommation Responsable      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Martinique Transport-CTM/ Vedettes Tropicales | Délégation de service public de transport maritime dans la baie de Fort-de-France (à destination des Trois Ilets et de Case Pilote)                                    | Economie de la fonctionnalité | Transport                        |
| BlueCar, BlueUtility                          | Mise à disposition en libre-service de citadines (BlueCar) et utilitaires (BlueUtility) par la société Sodiva (identique au système d'Autolib' en métropole)           | Economie de la fonctionnalité | Transport                        |
| Smiile (ancien "Mon p'ti voisinage")          | Un réseau national, également développé en Martinique, pour tout partager près de chez soi : objet, entraide, achat groupé, covoiturage, consommer local.              | Consommation Responsable      | Transversal                      |
| Green Technologie                             | Startup proposant des solutions de véhicules électriques et ayant pour projet de mettre en place un réseau collaboratif de bornes de recharge de véhicules électriques | Consommation Responsable      | Transport                        |
| Vogavecmoi.com, sharemymsea.fr                | Service de co-navigation (mise en relation de particuliers pour la navigation)   | Consommation Responsable      | Transport                        |
| Click&Boat                                    | Partage de bateau entre particulier  | Consommation Responsable      | Transport                        |
| Martinique Recyclage (Groupe Seen)            | Entreprises de recyclage   | Recyclage                     | Conditionnement                  |

|  |  |                                |                                  |
|--|--|--------------------------------|----------------------------------|
| Cash Express                               | Magasin spécialisé dans le rachat et la vente de produits d'occasion aux particuliers (produits hi-fi, vidéo, électroménager, bibelots, informatique, téléphonie,...)  | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |
| Patronage Saint-Louis                      | Atelier chantier d'insertion de menuiserie pour remettre des meubles en état ou fabriquer d'autres objets à partir de meubles  | Allongement de la durée de vie | Bien de consommation             |
| Agissons autrement, Gaspillons moins       | A travers son opération « Agissons autrement, Gaspillons moins », la Communauté d'Agglomération du cap nord s'engage à réduire le gaspillage alimentaire en milieu scolaire. La signature de la charte de mise en œuvre de plans d'actions aura lieu le jeudi 10 novembre 2016.  | Recyclage                      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Habitation Chalvet                         | L'habitation Chalvet est une habitation productrice de bananes qui pratique le compostage depuis 2002.   | Recyclage                      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Distilleries                               | Valorisation des bagasses comme combustible pour l'alimentation des chaudières sur les distilleries  | Recyclage                      | Energie                          |
| SOCAPAL (Société Caraïbe de Palettisation) | Recyclage des palettes en bois qui ne peuvent être réutilisées. Elles sont broyées en copeaux de bois qui sont ensuite utilisés dans des applications telles que les revêtements d'aires de jeux, des litières pour animaux ou le paillage de sols floraux   | Recyclage                      | Bien de consommation             |
| Top Chef s'Top Restes                      | Concours de cuisine de reste à destination des agents durant la SERD. L'objectif est de sensibiliser en interne et de tester l'opération avant de la généraliser.  | Recyclage                      | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Bourse des déchets                         | La CCI Martinique est associée au projet de création d'une bourse des déchets lancé par l'association Entreprises & Environnement, référente pour un grand nombre des dispositifs de responsabilité du producteur (REP) en Martinique. Cet outil en ligne qui vise à valoriser les déchets (don, revente pour réemploi, recyclage...) devrait être opérationnel en octobre 2014. | Recyclage                      | Transversal                      |
| Echange sur les déchets du BTP             | Organisation d'une matinée d'échange entre les professionnels du secteur de la construction et du BTP, les acteurs de la gestion des déchets et des sols pollués, et les acteurs de l'aménagement du territoire publics et privés\$  | Recyclage                      | BTP                              |
| Cabas réversibles                          | Fabrication de cabas réversibles avec des kakemonos et des supports de communication en fin de vie   | Recyclage                      | Conditionnement                  |

|   |   |           |                                  |
|---|---|-----------|----------------------------------|
| Jardinage au naturel  | Formation des agents et usagers sur le jardinage et le compostage et projet de réseau de compostage mis en place par la CTM   | Recyclage | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Vidéo sur le jardinage                                      | Vidéo d'un atelier jardinage en Martinique réalisée par la CTM  | Recyclage | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Vidéo sur le compostage                                     | Vidéo de publicité (spot) sur le compostage en Martinique réalisée par la CTM   | Recyclage | Agriculture, Pêche, Alimentation |
| Bacs réutilisables  | Livraison de médicaments avec des bacs réutilisables en pharmacie.  | Recyclage | Conditionnement                  |
| Projet Reco   | Mise en place de kiosque de collecte et bouteilles et flacons plastiques sur le parking de grande surface avec un système incitatif de bons d'achat à utiliser en magasin | Recyclage | Conditionnement                  |
| REP locale de gestion des déchets phytosanitaires agricoles | Travail sur la mise en place d'une REP locale de gestion des déchets phytosanitaires agricoles avec la Chambre d'agriculture  | Recyclage | Agriculture, Pêche, Alimentation |

## VIII.2.2. INITIATIVES PAR SECTEUR ECONOMIQUE

Sur les différents secteurs qui ont été identifiés lors du recensement des initiatives liées à l'économie circulaire en Martinique, tous ne sont pas autant développés.



**Figure 9 Répartition des initiatives du territoire par secteur**

L'ensemble de secteurs regroupant l'agriculture, la pêche et l'alimentation rassemble un grand nombre d'initiatives (25), soit près d'un tiers des initiatives recensées. Celles-ci correspondent pour beaucoup à des projets locaux liés à l'approvisionnement durable, l'éco-conception et la consommation responsable. Plusieurs initiatives visant à réunir un mode de production agricole respectueux de l'environnement avec un réseau de consommateurs sensibilisés aux questions de durabilité sont par exemple recensées. Cela représente des initiatives de type « panier bio », ou encore de la mise en place de jardins partagés, entre autres.

Dans les secteurs des déchets et de l'énergie, qui représentent eux aussi presque un tiers des initiatives, des projets liés au recyclage, l'allongement de la durée d'usage et l'écologie industrielle sont surtout identifiés.

Un dernier ensemble d'initiatives liées aux secteurs du tourisme, du nautisme ou du tertiaire en général peut enfin être identifié (regroupant plus du tiers de l'ensemble). Celles-ci vont pour beaucoup être axées autour de la consommation responsable ou l'allongement de la durée d'usage, avec par exemple des projets visant à encourager un tourisme respectueux de l'environnement martiniquais ou encore des réseaux d'échange de services et de biens.

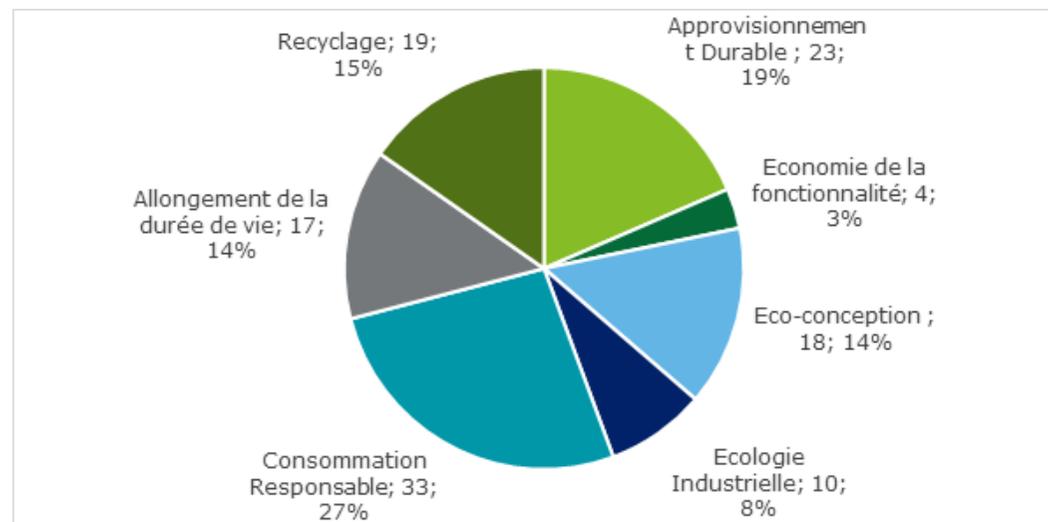
Mais si les différents secteurs économiques évoqués ci-avant sont en partie en bonne voie de développement sur les enjeux d'économie circulaire cela semble être moins le cas pour d'autres.

Le secteur des transports par exemple n'est quasiment pas présent dans l'économie circulaire ou ne communique pas sur les initiatives à ce sujet (avec seulement une initiative sur les déchets automobiles et une autre sur la réduction de la consommation d'essence), alors qu'il y a sûrement un besoin en modes de transport alternatifs, que ce soit via des initiatives de consommation collaborative ou relevant de l'économie de la fonctionnalité.

De même dans le secteur du bois, beaucoup reste à faire, avec par exemple des initiatives d'exploitation durables des ressources en bois ou de développement de filières bois-énergie.

### VIII.2.3. INITIATIVES PAR PILIER DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Les initiatives sont réparties comme suit.



**Figure 10 Répartition des initiatives du territoire par pilier de l'économie circulaire**

Une légère surreprésentation des piliers en amont du cycle de vie apparaît, que ce soit l'approvisionnement durable et l'éco-conception (notamment via des initiatives liées à l'agriculture) ou encore la consommation responsable (dans les secteurs de l'alimentation, le tourisme ou le tertiaire notamment).

Si les piliers du recyclage et de l'allongement de la durée de vie sont quand même relativement développés (avec notamment la gestion des déchets et le réemploi d'objet), l'EIT (l'Ecologie Industrielle et Territoriale) n'apparaît pas comme un point fort à date du territoire.

D'autre part l'économie de la fonctionnalité n'est quasiment pas visible dans le référencement, nécessitant donc un développement.

## VIII.3. ANALYSE DES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN MARTINIQUE

### VIII.3.1. LES ACTEURS RECENSES

En tout 117 acteurs ont été recensés, dont 76 sont directement impliqués dans des initiatives liées à l'économie circulaire sur le territoire martiniquais et 51 bien que non impliqués qui nous ont semblé pouvoir ou devoir y jouer un rôle.

#### VIII.3.1.1 TYPES D'ACTEURS ENGAGES

##### ▶ DES ACTEURS PRÉSENTS À DIFFÉRENTES ÉCHELLES GÉOGRAPHIQUES

Les acteurs liés à l'Économie Circulaire (EC) opèrent à différentes échelles (Figure 1). Il est aussi intéressant de voir comment cette répartition entre échelles évolue quand on ne considère que les acteurs activement impliqués dans l'économie circulaire, excluant ceux dont l'action est possible est souhaitable mais non effective (Figure 2)

Ainsi plus de la moitié des acteurs agissent à un niveau départemental ou au niveau de « l'arc caribéen » qui l'entoure.

D'autre part presque un quart des acteurs travaillent à une échelle plus locale (communale ou intercommunale) et sont d'ailleurs tous directement impliqués dans l'EC en Martinique.

Pour ce qui est des acteurs non territoriaux (nationaux ou internationaux), ils représentent environ un tiers de l'ensemble mais ne sont pour la majorité pas impliqués directement en Martinique.

On remarquera toutefois que sur l'ensemble des 24 acteurs qui ont été identifiés comme leaders (déjà impliqués et sur lesquels capitaliser) dans le développement de l'EC en Martinique, 10 le sont à une échelle nationale (comme des éco-organismes ou centre de recherches), 13 à l'échelle du territoire (surtout des associations, comme l'ACISE<sup>83</sup> ou des groupements d'acteurs comme le GRAB<sup>84</sup>).

<sup>83</sup> Association Citoyenne pour l'Insertion Solidaire et Economique

<sup>84</sup> Groupement Régional des Agriculteurs - producteurs Bio de la Martinique

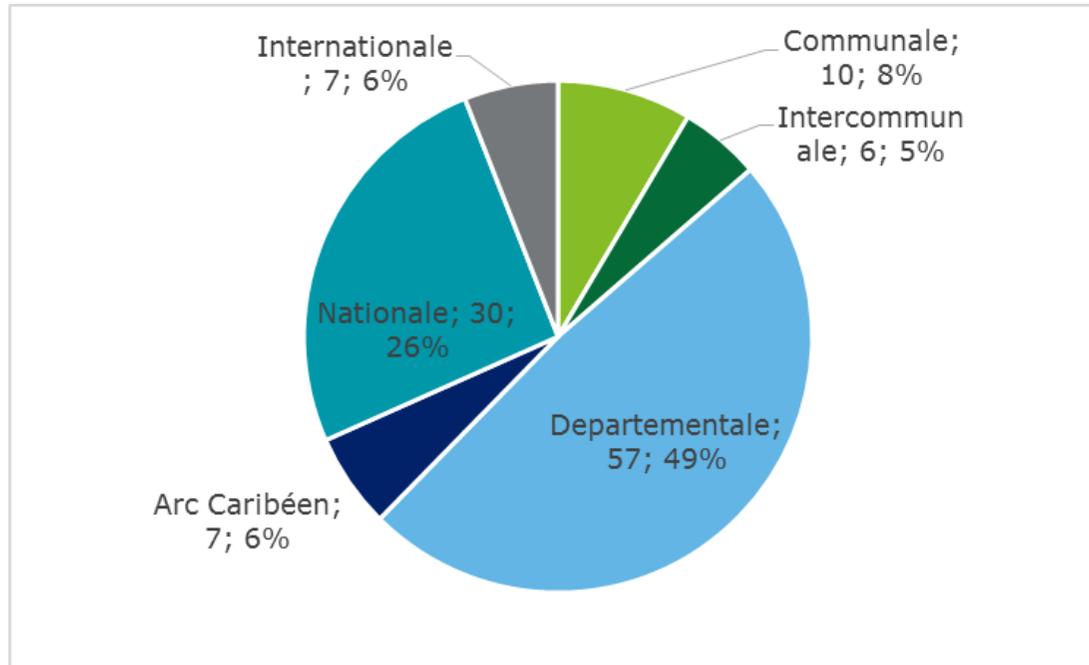


Figure 11 Echelle d'action des acteurs parties prenantes de l'EC en Martinique (impliqués ou non)

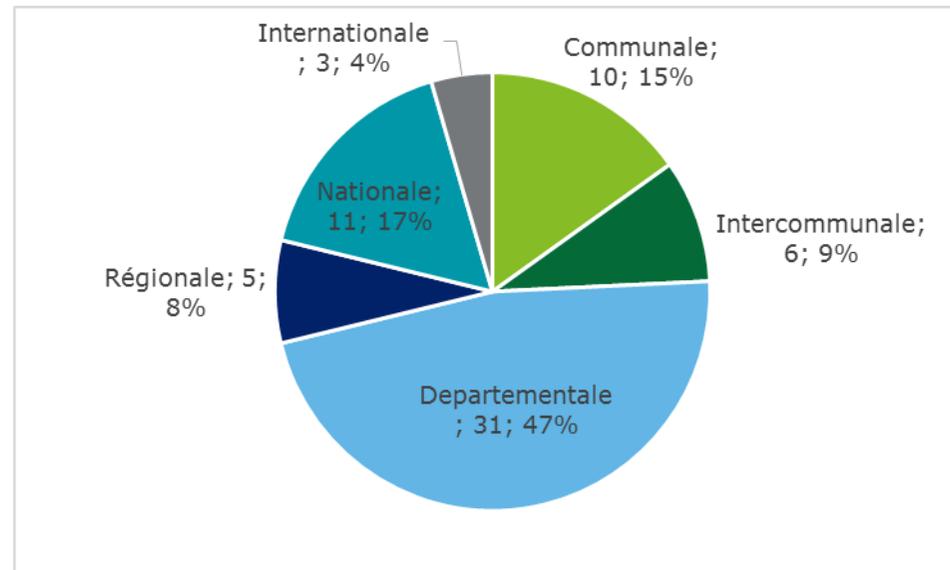
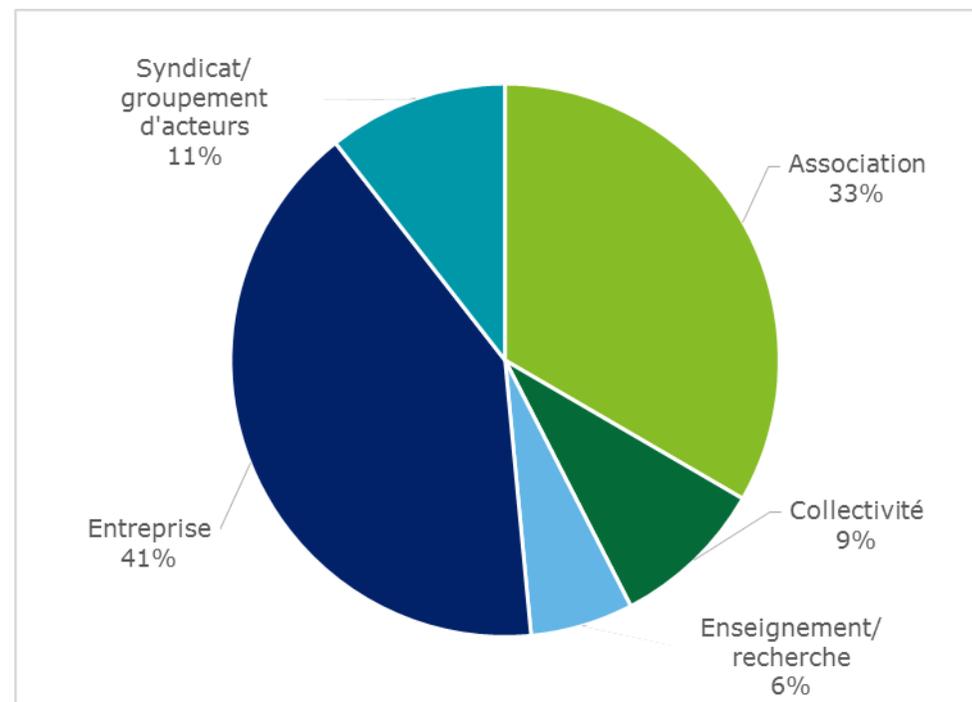


Figure 12 Echelle d'action des acteurs impliqués dans l'EC en Martinique

► **DES NATURES D'ACTEUR DIFFERENTES**

Il existe une forte hétérogénéité en termes de nature d'acteurs impliqués dans l'économie circulaire : des collectivités, des associations, des établissements d'enseignement ou de recherche et des entreprises de différentes tailles voire des groupements ou syndicats d'entreprises ont été identifiés.

La répartition est donc la suivante (où l'on ne considère que les acteurs directement impliqués) :



**Figure 13 Répartition des acteurs impliqués**

Il ressort de cette répartition une très forte implication des entreprises (aussi via des groupements d'entreprises) puis des associations.

Parmi ces entreprises (ou groupements d'entreprises) la plupart ont une activité exclusivement locale, comprise dans le rayon de la Martinique et ses alentours (44 sur 66). La proportion est la même si l'on regarde les associations (21 sur 32 sont aussi « locales »), ce qui en définitive montre bien que l'économie circulaire en Martinique est principalement structurée autour d'un ensemble local d'associations et d'entreprises.

Ces entreprises sont, en grande partie, des entreprises agricoles ayant des méthodes de production durables et s'investissant dans le commerce de proximité, étant parfois structurées autour de réseaux comme le GRAB<sup>85</sup> Martinique ou l'AFPBM<sup>86</sup>.

Dans les associations on trouve notamment un bon nombre de réseau d'échange de biens ou services tels que l'ACISE<sup>87</sup> ou le SEL<sup>88</sup> de Martinique.

Le rôle de chaque acteur dans les initiatives où il est impliqué présente également une hétérogénéité :

<sup>85</sup> Groupement régional d'agriculture biologique

<sup>86</sup> Association des Fermiers et Producteurs Biologiques de la Martinique

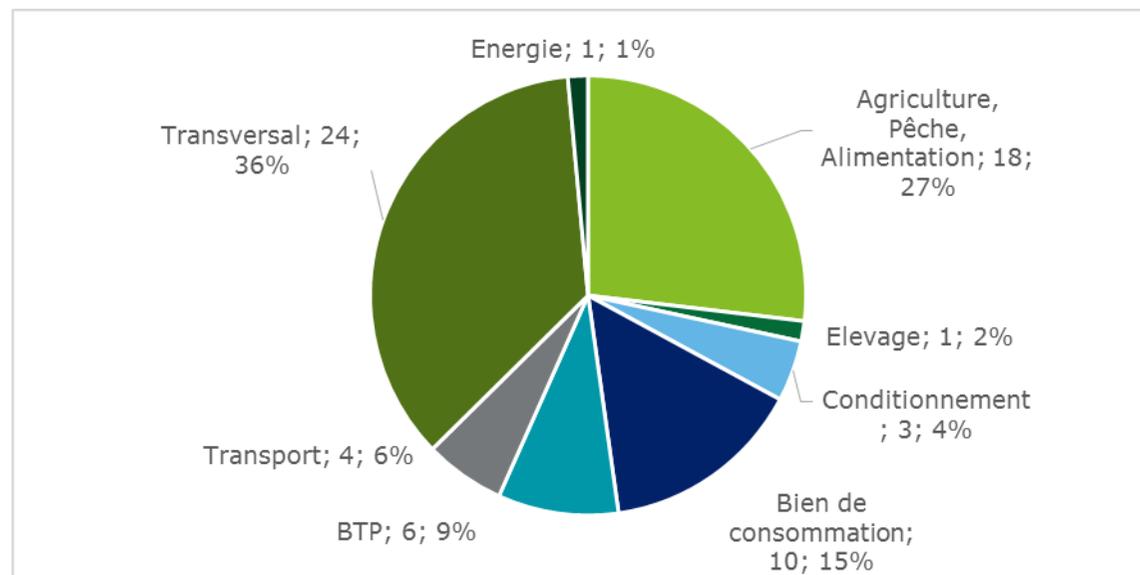
<sup>87</sup> Association Citoyenne pour l'Insertion Solidaire et Economique

<sup>88</sup> Système d'Echange Local

- Les associations, collectivités ou acteurs académiques, sont pour la plupart du temps dans un rôle de porteur de projet, de gouvernance, organisant directement l'action concrète ou, dans une moindre mesure, dans une démarche de sensibilisation, d'information ou de soutien technique.
- Les entreprises quant à elles s'investissent pour la plupart via des offres commerciales et, pour une minorité, via l'adhésion ou la collaboration à des chartes ou projets plus globaux.
- Les syndicats ou groupements d'acteurs quant à eux ont des rôles variés, plutôt équitablement réparti sur l'ensemble de ceux cités ci-dessus.

### VIII.3.1.2 SECTEURS D'ACTIVITE DES ACTEURS IMPLIQUES

Différents secteurs d'activité dans lesquels sont répartis les acteurs ont pu être identifiés (Figure 4.). Ces secteurs sont aussi ceux qui ont été repris dans l'analyse par chaîne de valeur.



**Figure 14 Répartition des acteurs impliqués dans l'EC par secteur économique**

Une bonne représentativité de différents secteurs d'activité est observée. Le secteur agricole, de la pêche et de l'alimentation (dont on peut éventuellement aussi rapprocher celui de l'élevage) ressort tout particulièrement. Il représente notamment tous les agriculteurs ou pêcheurs s'étant regroupés pour favoriser l'éco-conception ou la consommation collaborative.

Le deuxième secteur le plus développé, celui des biens de consommation, représente en grande partie toutes les initiatives de réutilisation de produits ou matériaux, portées surtout par des associations (comme Eco Mobil ou l'ACISE<sup>89</sup>), mais aussi quelques entreprises.

<sup>89</sup> Association Citoyenne pour l'Insertion Solidaire et Economique

### VIII.3.1.3 CHAINES DE VALEUR REPRESENTÉES PAR LES ACTEURS IMPLIQUÉS

Chacun des acteurs observés a pu en fonction de ses initiatives être relié à une ou plusieurs chaînes de valeur (les collectivités par exemple sont souvent impliquées sur plusieurs chaînes de valeur) :

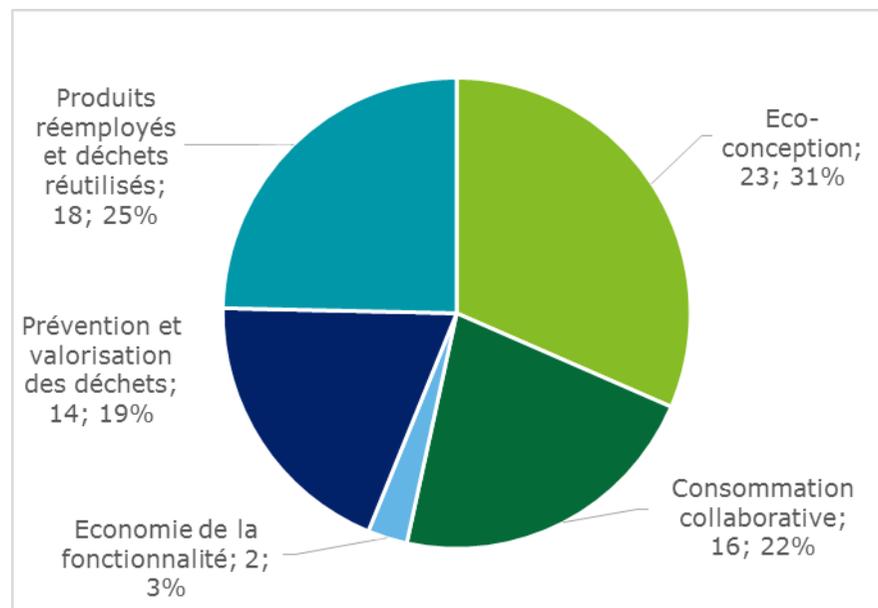


Figure 15 Répartition des acteurs impliqués par chaînes de valeur

L'éco-conception semble particulièrement développée, alors que les autres chaînes de valeur (à l'exception de l'économie de la fonctionnalité, sous-représentée) se répartissent une quantité semblable d'initiatives.

En regardant de plus près la chaîne de valeur de l'éco-conception il apparaît que plus de la moitié des acteurs recensés relevant de celle-ci sont en position de leader dans le développement de l'EC. L'éco-conception est donc réellement mise en avant en Martinique, notamment dans les secteurs de l'agriculture, pêche, alimentation et élevage, mais aussi de manière transversale.

Pour les autres chaînes de valeur, qui semblent assez équitablement développées, des acteurs assez différents y opèrent:

- Dans la prévention et valorisation des déchets, beaucoup d'entreprises impliquées au niveau du département travaillent dans les secteurs du BTP et du conditionnement.

- Pour ce qui est des produits réemployés et déchets réutilisés, ce sont surtout des associations et collectivités (principalement locales) qui sont impliquées dans tout ce qui est bien de consommation (des TLC<sup>90</sup> aux équipements électroniques).
- Pour la consommation responsable, un mélange d'entreprises et d'associations agissant à différentes échelles et souvent en lien avec le secteur de l'alimentation ont été identifiées.

### VIII.3.2. LES ACTEURS QUI GAGNERAIENT A ETRE INCLUS DANS LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE

Si l'actuel réseau d'acteurs agissant pour le développement de l'EC en Martinique a pu être caractérisé, différentes catégories d'acteurs gagneraient à être nouvellement ou plus fortement impliquées à l'avenir.

En reprenant les chaînes de valeurs (CDV) il semble clair que l'économie de la fonctionnalité, de manière générale souvent en retrait par rapport aux autres chaînes, nécessiterait l'implication de plus d'acteurs. C'est en effet, la CDV pour laquelle nous avons recensés le plus d'acteurs n'étant pas encore impliqués mais pouvant l'être (notamment des entreprises des secteurs de l'énergie ou des transports).

Mais il faut toutefois noter que sur les autres chaînes de valeurs il manque encore beaucoup d'acteurs à mobiliser et notamment à faire émerger en tant que leaders.

D'autre part il y a beaucoup d'acteurs présents sur le territoire, mais non locaux, qui pourraient être inclus dans le développement de l'EC en Martinique, notamment des grandes entreprises ou groupes implantés dans le département (comme Carrefour ou Système U) ou encore des associations ayant pour vocation de fédérer au niveau national des initiatives liées à l'EC (comme « La ruche qui dit Oui ! » ou le réseau Envie).

Et si au niveau départemental la proportion d'acteurs à impliquer est moindre, il existe une série de collectivités ou groupement d'acteurs liés à un secteur où il y a des fortes possibilités de développement de l'EC et qui gagneraient tout de même à être impliqués.

En regardant d'autre part les différents secteurs économiques certains peuvent être identifiés comme ayant particulièrement besoin de plus d'acteurs impliqués : le secteur du bois, où tout reste encore à faire ; l'élevage, où les différentes coopératives ou groupements pourraient notamment être inclus dans des démarches d'éco-conception ; le secteur de l'énergie où différents acteurs pourraient par exemple être impliqués dans l'économie de la fonctionnalité ou la consommation collaborative

Pour résumer, on peut reprendre les enjeux au niveau des acteurs sur chaque CDV, en identifiant les acteurs ayant un rôle fort dans la chaîne et ceux qui au contraire gagneraient à être impliqués (à la fois ceux présents sur le territoire mais sans implication dans l'économie circulaire ou ceux non directement présents sur le territoire mais qui pourraient avoir un rôle dans l'EC)<sup>91</sup>, puis en voyant quels objectifs peuvent être mis en avant pour chaque filière.

<sup>90</sup> Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures

<sup>91</sup> Les acteurs n'étant pas ici évoqués de manière exhaustive, une liste complète pourra être trouvée en annexe

|                     | Eco- conception   | Consommation responsable  | Produits réemployés et déchets réutilisés   | Prévention et valorisation des déchets  | Economie de la fonctionnalité   |
|---------------------|---|---|---|---|---|
| Acteurs à Impliquer | ADAM , AMIV, IMAFHLOR, PARM, COOPAQUAM  | Mon panier bio, le réseau du jardin dans tous ses états, La ruche qui dit oui!, Blablacar.fr  | CCI, Réseau Envie, Emmaüs, myrecyclestuff.com, mytroc.fr  | CCI, Chambre d'Agriculture, grande distribution, entreprises du BTP (IEESS, Sibat,...), entreprises d'emballage (Equipe Commerce, Martinique Hygiène Emballage,...) | DIECCTE, vendeurs d'appareils électroniques (Eden Phone, Bureau Vallée,...), loueurs de matériel ou énergie (K'Loué, Loxam), structures liées à l'énergie ou au transport (EDF, SPL Martinique Energies Nouvelles, Mobilités,...) |
| Objectifs           | Renforcer une CDV déjà bien développée en incluant les acteurs clés des filières concernées | Des acteurs locaux à mettre en réseau en s'inspirant d'initiatives à échelle nationale  | Des initiatives locales à valoriser et des initiatives nationales à reprendre                           | Des acteurs locaux à mettre en avant et des acteurs clés des filières concernées à inclure dans l'EC  | Une CDV en manque d'acteurs impliqués , une nécessité de sensibiliser les acteurs pouvant être concernés  |
| Acteurs forts       | RITA, GRAB, Banque alimentaire, IRSTEA, AFPBM,...   | Smiile, Réseaux de consommateurs/producteurs dans l'alimentation (Fariba, Orgapéyi, Jardins partagés) et les transports (covoiturage-martinique.com, carfully.fr) | SMTVD, ACISE, les éco-organismes (Eco-TLC, Eco-Systèmes), réseaux d'échanges locaux (SEL, Hay bibi,...) | SMTVD, les éco-organismes (Eco-TLC, Eco-systèmes)   | ...   |

## VIII.4. DISPOSITIFS DE SOUTIEN EXISTANTS

| Nom du dispositif   | Porteur du dispositif   | Nature de l'aide   | Résumé du dispositif (en quoi consiste-il?)  | A qui s'adresse-t-il ?  | Types de projets soutenus                       |
|---|---|--|--|---|---|
| <b>DISPOSITIFS EUROPEENS OU NATIONAUX</b>                               |   |  |  |   |   |
| <b>Semaine Européenne du Développement Durable (SEDD) (2016)</b>        | Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer           | Soutien à la promotion et visibilité de projet + aide à la communication (via un kit de communication téléchargeable)  | Recenser et promouvoir (au niveau national et européen) les initiatives existantes pour sensibiliser aux enjeux du DD, apporter des solutions concrètes pour agir et inciter à l'adoption de comportements responsables  | Collectivités, associations, entreprises, administrations, établissements d'enseignement, centres de recherches, établissements publics, musées, fondations, organismes de gestion,...  | formations / sensibilisations                   |
| <b>AAP DEAL (2016)</b>  | DEAL  | Subvention à hauteur maximale de 80% du coût total du projet et plafonné à 5000€   | Encourager les nouvelles initiatives en sensibilisant, éduquant, formant les différents publics sur les thématiques du développement durable et la protection de l'environnement (une dizaine de projet ont été subventionnés en 2015)   | Les associations à compétence environnementale, éducative, sportive, scientifique ou sociale  | formations / sensibilisations                   |
| <b>AAP 1500 méthaniseurs</b>  | Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie | "- aide financière pour réaliser une étude de faisabilité de l'ADEME<br>- aide au diagnostic territorial de l'ADEME<br>- accompagnement des services de l'Etat pour la réalisation de leur projet par la DREAL ou la DDDT<br>- engagement sur les délais d'autorisation et de raccordement | Soutenir et accélérer le développement de la méthanisation   | Des porteurs de projet du monde agricole, de l'industrie ou de l'agroalimentaire ou des collectivités territoriales   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>AMI - Industrie et agriculture éco-efficientes</b>                   | ADEME   | Subvention ou avance remboursable d'un montant qui dépend de la qualité du projet, de la taille de l'entreprise, des types de dépenses (l'aide publique représentera au maximum 50% du financement du projet)  | Soutenir des projets innovants permettant soit de produire en utilisant moins d'énergie et en rejetant moins de gaz à effet de serre, soit de produire en utilisant moins de matière et/ou d'eau   | Des porteurs de projet exerçant une activité agricole, agroalimentaire, dans l'industrie du bois/papier, de la chimie, de la métallurgie, de la collecte et traitement des déchets ou dans l'industrie portuaire et maritime.     | démonstrateurs                                  |
| <b>AMI - Véhicule routier et mobilité du futur</b>                      | ADEME   | Subvention ou avance remboursable. Son montant dépend de la taille de l'entreprise, du type de projet et du montant et du type des dépenses éligibles  | Soutenir des projets de recherche industrielle sur les véhicules routiers et les systèmes de mobilité permettant le transport de personnes et/ou de marchandises (amélioration des performances du véhicule, expérimentation d'usages et de services innovants de mobilité et personnes comme de biens)  | Des porteurs de projet exerçant dans les activités suivantes : 29 - Industrie automobile, 71 - Activités d'architecture et d'ingénierie ; activités de contrôle et analyses techniques, 72 - Recherche-développement scientifique | projet de recherche                             |
| <b>AAP - Economie circulaire, recyclage et valorisation des déchets</b> | ADEME   | Les projets devront, pour être éligibles, avoir un budget total supérieur à 2 M€. Les entreprises dont le budget est supérieur à 1 M€ seront aidées partiellement ou uniquement en avances   | Financer des projets innovants dans le domaine de l'économie circulaire, du recyclage et de la valorisation des déchets  | Des entreprises exerçant une activité dans la production/distribution d'énergie, collecte et traitement eaux et déchets, agriculture, industrie extractives, industrie manufacturière,  | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>AAP - Chimie du végétal et matériaux biosourcés</b>                  | ADEME   |  | financer des projets de démonstrateurs et briques technologiques dans le domaine de la chimie du végétal et des matériaux biosourcés (nouveaux produits biosourcés et écoconçus, valorisation de la biomasse)<br>Une attention particulière sera portée sur les projets couvrant plusieurs étapes de la chaîne de valeur et s'inscrivant dans une logique territoriale | Les entreprises de la filière de la chimie du végétal et des matériaux biosourcés   | démonstrateurs                                  |

| Nom du dispositif   | Porteur du dispositif | Nature de l'aide  | Résumé du dispositif (en quoi consiste-il?)   | A qui s'adresse-t-il ?   | Types de projets soutenus                       |
|---|-----------------------|---|---|--|---|
| <b>AAP - Energies Renouvelables (édition décembre 2015)</b>   | ADEME                 | Cet AAP cible principalement des projets dont l'assiette globale est supérieure ou égale à 1,5 M€   | accompagner le développement de projets dans le domaine des énergies renouvelables : photovoltaïque, solaire thermique, éolien ainsi que des projets d'hybridation des différentes sources renouvelables  | pas de porteurs de projets ciblés en particulier   | projet de recherche                             |
| <b>AAP - Solutions intégrées de mobilité GNV</b>  | ADEME                 |   | faire émerger des offres innovantes de mobilité de gaz naturel véhicule qui traitent de manière innovante ces problématiques et permettant à des groupements d'acteurs de déployer simultanément sur des territoires des stations GNV et des flottes de véhicule s'y avitaillant. Les projets retenus doivent répondre à une exigence de protection de l'environnement  | pas de porteurs de projets ciblés en particulier   | création d'entreprise ou nouvelle activité      |
| <b>AAP Initiative PME -Eaux et milieux aquatiques</b>   | ADEME                 | Aide financière sous forme de subvention pouvant aller jusqu'à 200 000 € maximum par projet   | cofinancer des projets d'innovation, portés par des PME (les associations non inscrites au RCS ne sont pas éligibles), contribuant à accélérer le développement et le déploiement de méthodologies, de technologies, de services et de solutions innovantes dans le domaine de la gestion durable du cycle de l'eau et des milieux aquatiques, ainsi que d'accompagner la capacité des PME à se positionner sur les marchés porteurs ou à s'adapter à de nouveaux marchés, notamment à l'export, par leur innovation. Ces projets contribuent à la réduction de l'empreinte environnementale et sont créateurs d'emplois. | PME exerçant une activité en lien avec la gestion de l'eau ou des milieux aquatiques   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>AAP -Initiative PME -Efficacité énergétique et économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture</b> | ADEME                 | Subvention pouvant aller jusqu'à 200 000 € maximum par projet à laquelle peut s'ajouter une aide à la valorisation des résultats dans la limite de 5 000 €. Un retour financier vers l'Etat peut être demandé en fonction du succès technique et commercial du projet   | Soutenir des projets de recherche et développement contribuant à accélérer le développement et la mise sur le marché de solutions innovantes dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'économie de ressources dans le bâtiment, l'industrie et l'agriculture.   | PME immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS). Les ETI sont exclues.  | projet de recherche                             |
| <b>AAP BCIAT 2017</b>   | ADEME                 |   | Soutenir des projets de production de chaleur à partir de biomasse, dans les secteurs de l'industrie, du tertiaire et de l'agriculture.   | Installations industrielles, agricoles et tertiaires privés  | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Crédit d'impôt pour dépenses de certification en agriculture biologique</b>  | DDFIP                 | Le crédit d'impôt est égal à 2 500 € par an. Pour les entreprises bénéficiant d'une aide à la conversion en agriculture biologique, d'une aide au maintien de l'agriculture biologique ou d'une mesure de soutien pour production biologique, le total du crédit d'impôt et de la somme de ces aides et mesures de soutien ne doit pas dépasser 4 000 €. Dans le cas où ce total dépasse 4 000 €, le montant du crédit d'impôt est diminué du montant de ces aides et mesures excédant 1 500 €. | Les entreprises agricoles qui réalisent au moins 40% de leurs recettes des activités listées ci-dessous et qui font l'objet d'une certification en agriculture biologique peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt.   | Entreprises agricoles dont les activités sont les suivantes: revenus tirés de l'exploitation de biens ruraux, production forestière, exploitation de champignonnières en galeries souterraines, exploitations apicoles, exploitations avicoles, exploitations piscicoles, exploitations ostréicoles, exploitations mytilicoles, obtention de nouvelles variétés végétales, préparation et entraînement des chevaux domestiques, en vue de leur exploitation dans les activités autres que celles du spectacle. | projet individuel d'entreprise - investissement |

| Nom du dispositif   | Porteur du dispositif | Nature de l'aide   | Résumé du dispositif (en quoi consiste-il?)   | A qui s'adresse-t-il ?  | Types de projets soutenus                       |
|---|-----------------------|--|---|---|---|
| <b>Prêt Vert</b>  | BPI France            | Le montant du prêt vert est compris entre 100 000 € et 3 millions €, avec un encours maximum de prêt vert de 3 millions € par groupe bénéficiaire. Le prêt vert finance des investissements immatériels et corporels dans la limite de 40 % du programme global. Le prêt vert bénéficie d'un taux bonifié. | Ce prêt finance :des investissements compétitifs prenant en compte la protection de l'environnement, des projets de mise sur le marché de produits concernant la protection de l'environnement et la consommation d'énergie.  | Pour des entreprises datant d'au moins 3 ans, ayant un effectif de moins de 5 000 salariés et exerçant une activité de la liste suivante: 01 - Culture et production animale, chasse et services annexes<br>021 - Sylviculture et autres activités forestières<br>023 - Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage<br>03 - Pêche et aquaculture<br>05 - Extraction de houille et de lignite<br>K - Activités financières et d'assurance<br>L - Activités immobilières | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Prêt Eco-Energie</b>   | BPI France            | Le prêt est compris entre 10 000€ et 100 000€  | Le prêt vise à améliorer la compétitivité des entreprises et leur efficacité énergétique. L'investissement doit porter sur les équipements suivants : éclairage, froid, chauffage/climatisation, motorisation électrique  | Micro-entreprises, TPE, PME créées depuis plus de 3 ans qui ont un projet d'investissement prenant en compte des enjeux de protection de l'environnement et d'économie d'énergie.   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Aide à la réalisation - mise en œuvre des projets environnementaux (investissements)</b> | ADEME                 | Subventions et avances remboursables dont le montant est modulable en fonction de la taille de l'entreprise dans le cadre d'une activité économique. Avec des bonus régionaux pour les DOM-COM (+ 15 points)   | Soutenir la réalisation de projets environnementaux, principalement d'investissements, pour tout ou partie des différentes phases d'une opération   | Personnes morales publiques (à l'exception des services de l'Etat) ou privées exerçant une activité économique ou non :<br>- entreprises,<br>- fondations et associations,<br>- établissements publics,<br>- collectivités.   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Appel à projets Biomasse Energie et Entreprises</b>                                      | ADEME                 | Le montant de l'aide sera déterminé en fonction du projet  | Favoriser les actions d'économie d'énergie et le développement des énergies renouvelables et de récupération. Par exemple : installations industrielles, agricoles et tertiaires privé assurant une production énergétique annuelle supérieure à 100 tep/an (1 163 MWh/an) à partir de biomasse, couplées ou non à d'autres énergies renouvelables ou de récupération   | Entreprises du secteur industriel, agricole, et tertiaire privé. Les installations fournissant de la chaleur aux bâtiments tertiaires privés (bureaux, commerces, grandes surfaces de distribution, logistique, aéroports, etc.) sont éligibles   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Aide au changement de comportement pour la protection de l'environnement</b>             | ADEME                 | Subvention pour les actions de sensibilisation, de communication, d'information, de conseil, d'animation et de formation.  | Soutenir des opérations destinées à faire évoluer les mentalités et comportements, ainsi que les actes d'achats et d'investissement en matière environnementale. Il peut s'agir d'actions de sensibilisation, de communication, d'information, d'animation et de formation. L'aide peut également intervenir pour des investissements dans des équipements pédagogiques.  | Entreprises   | formations / sensibilisations                   |
| <b>Fonds direct "Emertec 5"</b>   | BPI France            | Intervention comprise entre 0,3 et 4 M €.  | Investissement dans les premiers tours de financement d'entreprises à fort potentiel exerçant leurs activités dans les secteurs liés aux ecotechnologies et notamment dans les secteurs de l'énergie, de la « chimie verte », des matériaux de performance induisant des économies de matière et d'énergie, des biocarburants, du traitement de l'eau, de l'efficacité énergétique et de certaines filières de recyclage. | Entreprises du secteur de l'environnement et des énergies.  | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>123 Environnement</b>  | CCI France            | Accompagnement par un conseiller environnement ou un consultant pour la mise en place de la SME  | 1.2.3 Environnement est un dispositif facilitant la mise en œuvre de démarches de management environnemental selon le référentiel ISO 14001 et/ou EMAS dans les entreprises et en particulier auprès des PME/PMI.   | PME   | formations / sensibilisations                   |
| <b>Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos</b>                      | DDFIP                 | La réduction d'impôt correspond au montant des frais générés par cette mise à disposition gratuite, dans la limite de 25% du prix d'achat de cette flotte de vélos.  | Aider les entreprises à promouvoir un mode de transport doux pour les déplacements domicile-travail des salariés  | Société mettant à disposition gratuite de leur salariés une flotte de vélos.  | projet individuel d'entreprise - investissement |

| Nom du dispositif  | Porteur du dispositif   | Nature de l'aide   | Résumé du dispositif (en quoi consiste-il?)  | A qui s'adresse-t-il ?  | Types de projets soutenus                       |
|--|---|--|--|---|---|
| AAP PERFECTO (2016)  | ADEME   | Aides financières sous formes de subventions ou d'avances remboursables  | Faire émerger des solutions innovantes qui permettent de diminuer l'impact environnemental de la fin de vie des produits sans le reporter sur les autres étapes du cycle de vie.   | Acteurs publics et privés de recherche et aux entreprises qui conçoivent et fabriquent des produits   | projet de recherche                             |
| Prêt pour les investissements de transition énergétique                        | Caisse des Dépôts   | Le prêt a un montant minimum de 300 000 €. Il représente au maximum 50% du besoin total de financement réalisé sous forme de prêt. Le financement sous forme de prêt du projet doit donc représenter au moins 600 000 €. | Favoriser la mise en place de projets exemplaires en termes d'innovations ou de performances énergétiques. Ces prêts financent les investissements matériels et/ou immatériels liés à des projets de réduction de la consommation énergétique locale, ou liés au recours aux énergies renouvelables ou aux dispositifs de récupération d'énergie.  | PME de moins de 250 salariés, CA < 50M€   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| AAP- TZDZG (Territoires zéro déchet zéro gaspillage)                           | Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer - ADEME | Accompagnement par l'ADEME et soutien financier pour la réalisation d'une étude de faisabilité pour certains projets et pour la mise en place d'une animation territoriale pendant cette période                         | Engager des territoires dans une démarche de réduction, réutilisation et recyclage de leurs déchets. Cette démarche doit être exemplaire et comporter des objectifs ambitieux de prévention des gaspillages et de valorisation des déchets ne pouvant être évités. Elle doit être participative et associer les différents acteurs du territoire (citoyens, entreprises, associations) à l'élaboration des objectifs et à la mise en oeuvre des actions. | Collectivités   | actions collectives                             |
| AAP - Territoires à énergie positive pour la croissance verte                  | Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer - ADEME |  | Accompagner les territoires qui visent l'objectif et se donnent les moyens de réduire leurs besoins d'énergie au maximum, par la sobriété et l'efficacité énergétique, et de les couvrir par les énergies renouvelables locales.   | Collectivités, groupements intercommunaux   | actions collectives                             |
| AAP Eco-TLC  | Eco-TLC   | Soutien à la R&D   | Soutenir des projets innovants de réutilisation, de recyclage ou de valorisation matière des TLC faibles et viables tant en terme de produits qu'en terme de procédés. Les projets doivent donner lieu à une réalisation concrète  | Entreprises, organisations professionnelles, associations, centres techniques industriel, organismes consulaires, agences de développement économique, pôles de compétitivité, établissements | projet collaboratif innovant                    |
| Aide à la recherche et développement et à l'innovation en environnement        | ADEME   |  |  |   | projet de recherche                             |
| Aide aux études générales pour l'acquisition de connaissances en environnement | ADEME   |  |  |   | projet individuel d'entreprise - investissement |

| Nom du dispositif   | Porteur du dispositif | Nature de l'aide  | Résumé du dispositif (en quoi consiste-il?)   | A qui s'adresse-t-il ?  | Types de projets soutenus                       |
|---|-----------------------|---|---|---|---|
| <b>DISPOSITIFS REGIONAUX</b>  |                       |   |   |   |   |
| <b>Aide à la conversion à l'agriculture biologique</b>  | Conseil Régional      | L'aide intervient pour compenser les surcoûts et manques à gagner liés à ce mode de production. Elle est mise en place dans le cadre du FEADER. Le montant de l'aide est calculé en € par hectare et par an. Ce montant varie selon les catégories de couvert (landes, prairies, viticulture, culture légumière, maraîchage...) | Aider à la conversion en agriculture biologique visant à encourager les exploitations agricoles à introduire ou poursuivre le recours à des pratiques agricoles compatibles avec la protection de l'environnement, en agissant en particulier sur la ressource en eau, la biodiversité et la diversité génétique, la préservation du paysage et du sol, ou à convertir au mode de production biologique de nouvelles surfaces cultivées | Porteurs de projet exerçant une activité agricole (ex : 011 - Cultures non permanentes, 012 - Cultures permanentes)                     | création d'entreprise ou nouvelle activité      |
| <b>Aide aux investissements pour la protection de l'environnement</b>   | ADEME Martinique      | L'aide intervient sous la forme d'une subvention ou d'une avance remboursable. Le taux d'intervention de l'aide dépend de l'investissement financé et de la taille de l'entreprise. En Martinique, les taux maximum d'intervention de l'aide de l'ADEME sont augmentés de 15 points.  | Financer des travaux d'investissements de protection de l'environnement (investissement pour l'efficacité énergétique, investissements de promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, investissements pour le recyclage et le réemploi des déchets générés par d'autres entreprises)   |   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Accompagnement des acteurs industriels par l'ODE: - campagnes exceptionnelles de mesures - études globales sectorielles</b>          | ODE martinique        | Convention de financement établie entre l'Office et le bénéficiaire de l'aide   | Soutenir les actions de maîtrise de la pollution industrielle et artisanale conformément aux orientations stratégiques du 2ème Programme Pluriannuel d'Intervention   | Industriels, artisans, PME/PMI, regroupements professionnels, collectivités (sous réserve).   | formations / sensibilisations                   |
| <b>Aide à la collecte des huiles usagées dans les DOM-COM</b>   | ADEME                 | Indemnité qui est calculée sur la base de l'écart entre le coût de référence du service optimisé de collecte et le prix de marché de référence. Elle peut être complétée par une indemnité couvrant le coût du transport maritime des huiles usagées (lorsqu'il n'existe pas d'installation de traitement sur le territoire).   | Aider au développement de la collecte des huiles usagées  | Les entreprises agréées pour le ramassage des huiles usagées et implantées dans les DOM   | projet individuel d'entreprise - investissement |
| <b>Accompagnement aux porteurs de projet- CRESS</b>   | CRESS                 |   |   | Porteurs de projet dans le domaine de l'ESS   | création d'entreprise ou nouvelle activité      |
| <b>DLA - Martinique</b>   | DLA - Martinique      | Accompagnement gratuit par des prestataires experts référencés pour répondre aux problématiques de développement et de consolidation  | Développer et aider à la consolidation des structures d'utilité sociale de la Martinique  | Associations, coopératives, fondations, mutuelles et structures qui relèvent du secteur de l'IAE – Insertion par l'Activité Economique, | création d'entreprise ou nouvelle activité      |
| <b>Kit de compostage - Cap Nord</b>   | CAP Nord Martinique   |   |   | Aux foyers du territoire de CAP Nord Martinique   | équipements structurants                        |
| <b>AAP -Expérimentation de services de transport maritime</b>   | CAP Nord Martinique   |   | Expérimenter des solutions permettant une utilisation du transport par voie maritime (passagers, marchandises ou de matériaux, touristique) en favorisant les projets axés sur l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables  |   | projet de recherche                             |
| <b>AAP - Innover dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie pour une meilleure durabilité et une meilleure productivité</b> | CTM -FEADER           |   |   |   | projet collaboratif innovant                    |
| <b>IT2 (Institut Technique Tropical) - Dispositif d'appui et de recherche pour développer une agriculture durable</b>                   | IT2                   |   |   |   | projet collaboratif innovant                    |
| <b>Aide au développement d'activité innovantes via l'accompagnement de projet - Technopole</b>  | Technopole Martinique |   |   |   | création d'entreprise ou nouvelle activité      |

## L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.



ADEME  
20, avenue du Grésillé  
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

[www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)